N° 137
MAI 1936
Prix : 5 fr.

LA T.S.F. POUR TOUS

REVUE MENSUELLE DE DOCUMENTATION PRATIQUE

PROFESSIONNELS DE LA RADIO

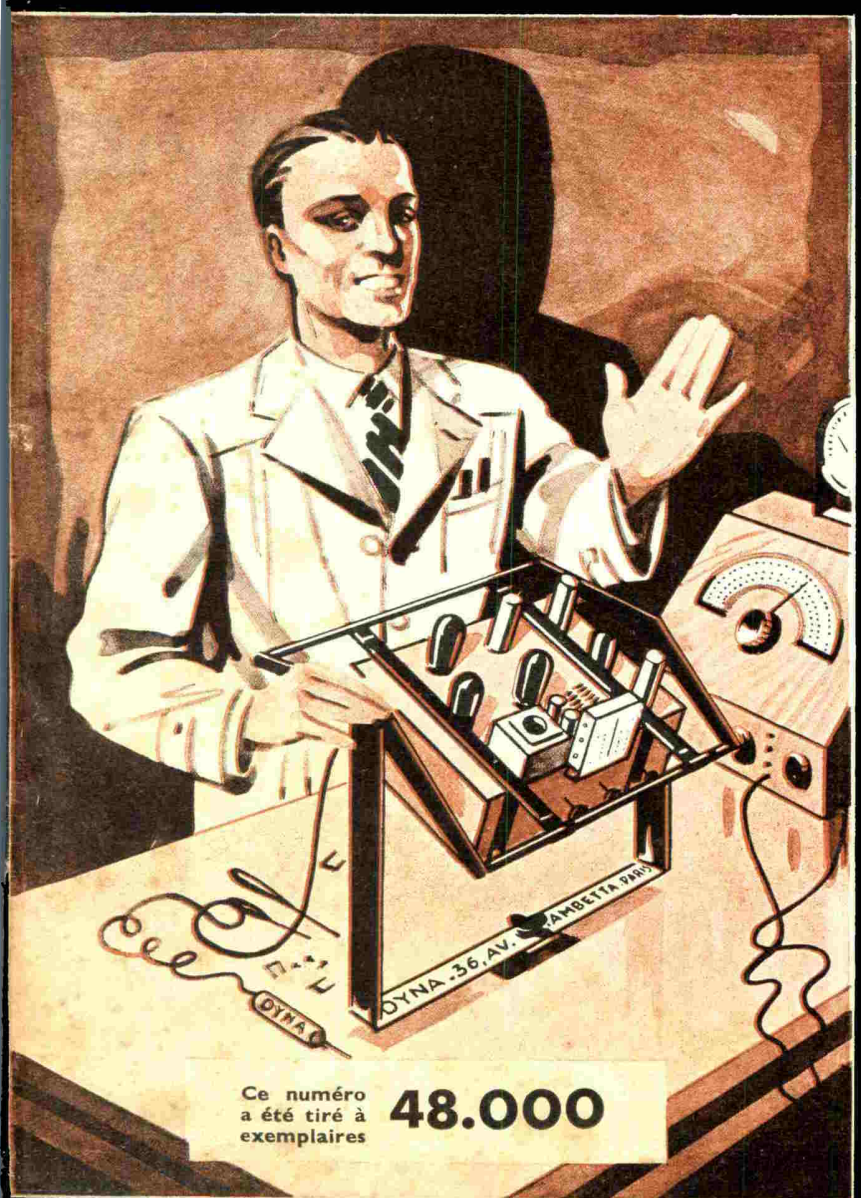

Ce numéro a été tiré à exemplaires **48.000**

CONSTRUCTEURS
REVENDEURS
SERVICEMEN
TECHNICIENS

●

CE NUMÉRO
A ÉTÉ SPÉCIALEMENT ÉDITÉ
POUR VOUS

PAR L'ÉLITE DES
TECHNICIENS DE LA RADIO
SOUS LA DIRECTION
DE

LUCIEN CHRÉTIEN
INGÉNIEUR-CONSEIL E. S. E.

SOMMAIRE

LE LABORATOIRE DU PRATICIEN par L. CHRÉTIEN
LA RÉCEPTION MODERNE DE LA TÉLÉVISION par M. LEEUWIN - UN VOLTMÈTRE A LAMPE ET A TUBE CATHODIQUE par P.-L. COURIER
LE BREVIAIRE JURIDIQUE DU REVENDEUR par Me Léon PROSCOUR, Docteur en Droit
LA MISE AU POINT DES RÉCEPTEURS A COMMANDE UNIQUE par Georges GINIAUX
LE HAUT-PARLEUR DYNAMIQUE ET SA RÉPARATION par R. BRAMERIE - ÉTUDE D'UN RÉCEPTEUR A HAUTE FIDÉLITÉ par L. CHRÉTIEN
MÉDITATION SUR UNE EXPOSITION par P.-L. COURIER - MESURE DES CONDENSATEURS ÉLECTROLYTIQUES par P.-L. COURIER et R. BRAMERIE - APPAREIL POUR LE DÉPANNEUR, etc... et LE RÉCEPTEUR G VI TOUTES ONDES A SÉLECTIVITÉ VARIABLE de G. GINIAUX

ÉTIENNE CH... ÉDITEUR, 40, RUE DE SEINE - PARIS (VI°)

Sécurité Bénéfices!..

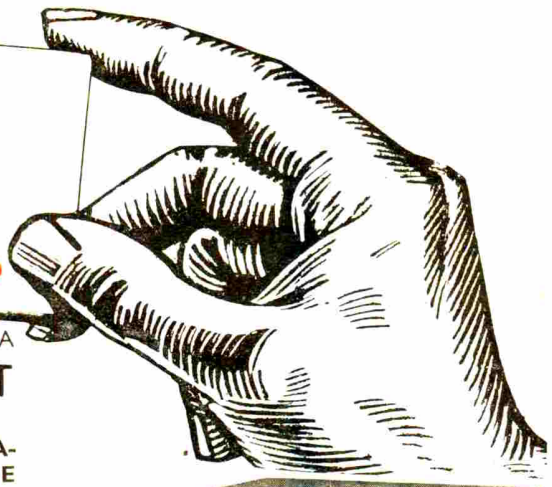

CARACTÉRISENT LE SUCCÈS CROISSANT DE LA

REPRESENTATION GRAMMONT

REVENDEURS, POUR LE SALON DE LA T.S.F., PRÉSENTATION D'UNE NOUVELLE GAMME DE POSTES DE GRANDE CLASSE RÉPONDANT A TOUS LES BESOINS

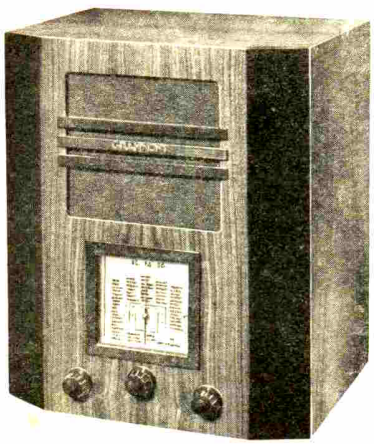

TYPE 615. — Toutes ondes, courant alternatif. Antifading, Cadran lumineux à vision totale. Prise Pick-up. Equipé de 5 lampes **Fotos** série américaine.

PRIX : **1.150**

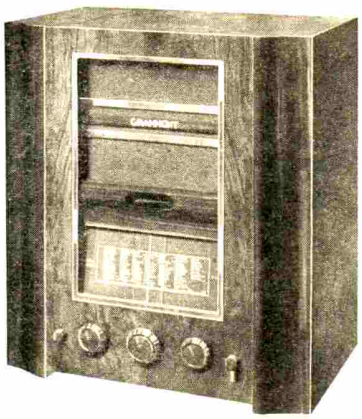

TYPE 616. — 6 lampes. T. O., courant alternatif. Cadran lumineux à vision totale, 3 gammes d'ondes. Sélectivité variable, Antifading, Tone control, prise Pick-up. H. P. **Grammont.** Equipé de 6 lampes **Fotos** type G à culot octal.

PRIX : **1.700**

TYPE 609. — 6 lampes. Récepteur de grand luxe. Super à **"Centrobloc"** H.F. Toutes ondes, courant alternatif. Sélectivité variable. Antifading. 4 gammes d'ondes. Réglage silencieux. Indicateur visuel. Contrôle de tonalité. Bobinages M.F. à fer. H. P. **Grammont.** Prise Pick-up. 6 lampes **Fotos** à culot octal.

PRIX : **2.200**

GRAMMONT

SOCIÉTÉ D'APPLICATIONS TÉLÉPHONIQUES

SIÈGE SOCIAL ET SERVICES COMMERCIAUX

41, rue Cantagrel - PARIS (13e)

Téléphone : GOBELINS 82-15 - 16-17

USINES A MALAKOFF

AGENCES A PARIS - LYON LILLE - ROUEN - NANCY - NANTES
BORDEAUX - TOULOUSE - CLERMONT - GRENOBLE
MARSEILLE - ALGER - TUNIS

Pour réussir votre prochaine saison.

Choisissez un bon pilote

- Ne vous engagez pas avant d'avoir examiné le nouveau contrat RADIOLA ; il présente des avantages très marqués sur celui de la saison 35-36. Demandez-le en communication à l'aide du bon ci-dessous.
- Une gamme de récepteurs très complète vous permettra de répondre à tous les désirs de la clientèle. Un contrôle de fabrication toujours plus rigoureux accroitra encore, si possible, la qualité du matériel.
- Notre publicité sera, comme l'an passé une des plus puissantes du marché. Elle soutiendra au maximum les Distributeurs Radiola.
- Un système très commode de vente à crédit vous permettra d'augmenter considérablement votre chiffre d'affaires et de toucher l'immense clientèle des bourses modestes, sans aucun risque pour vous.
- **Signer un contrat RADIOLA, c'est signer un contrat d'"assurance succès".**

Radiola

BON A RETOURNER

La RADIOTECHNIQUE, 9, Avenue Matignon, Paris.

Voulez-vous SVP m'envoyer un représentant avec les projets de contrat pour la nouvelle saison.

Nom_____

Adresse_____ Département _____

A.P. 488-A

C.725 ..... 995 Frs
CHANGEUR DE FRÉQUENCE
5 LAMPES

E.40 ..... 1.280 Frs
ÉLECTROPHONE "LULLI"

C.745 ..... 1.350 Frs

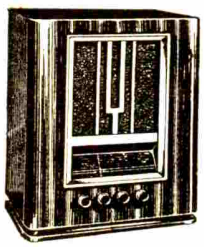

C.6311 ..... 4.500 Frs
11 LAMPES

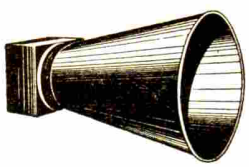

HAUT-PARLEUR
POUR AMPLIFICATEUR
DE 60 WATTS

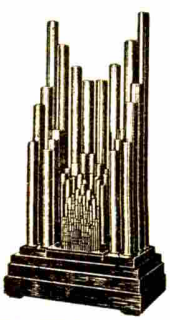

RÉSONATEUR
DYNHARMONIQUE

PREMIER EN DATE "LA VOIX DU MONDE" ET EN QUALITÉ

LA SEULE GAMME COMPLÈTE

Récepteurs de T.S.F. de 995 Frs à 4.500 Frs (nombreux modèles tous courants - poste à pile - poste à cadre - poste auto "Radio-Touring"). - Radiophonos combinés - Électrophones - Résonateurs dynharmoniques - Matériel complet de sonorisation.

LES APPAREILS LES MIEUX CONSTRUITS

Les Établissements DUCRETET furent créés en 1864 pour la fabrication d'appareils scientifiques. En 1898 ils réalisèrent la liaison sans - fil Tour Eiffel-Panthéon (4 kms). Les appareils DUCRETET bénéficient donc d'une tradition et d'une expérience qui ne se retrouvent nulle part ailleurs. De plus ils sont équipés de lampes MAZDA.

LA MUSICALITÉ LA PLUS PURE

Les usines DUCRETET-THOMSON sont pourvues de laboratoires ultra-modernes et leurs modèles sont soumis avant acceptation définitive à un Comité de Musiciens éprouvés.

UN PUISSANT RÉSEAU D'AGENTS,

grâce auquel les plus récents modèles sont répartis sans délai dans toute la France et qui assure la garantie efficace de tout appareil vendu.

LES CONDITIONS LES PLUS AVANTAGEUSES

Vente au prix imposé - Système autonome de vente à crédit - Facilités incomparables pour la reprise des vieux postes.

DÉMONSTRATION DANS TOUTE LA FRANCE
PAR 15 CARS DE PROPAGANDE

DUCRETET

"premier en date et en qualité"

THOMSON

Demandez, sans aucun engagement, la documentation complète sur nos appareils et sur nos conditions, 37, Rue de Vouillé - PARIS

ATELIERS DA & DUTILH

81, RUE SAINT-MAUR PARIS (XI^e) - TÉL. ROQ. 33-42

TOUS APPAREILS DE MESURES ÉLECTRIQUES

ATIC

INSTRUMENTS SPÉCIAUX POUR LE CONTROLE ET LE DÉPANNAGE DES POSTES DE T. S. F.

RADIO-DEPANNEUR

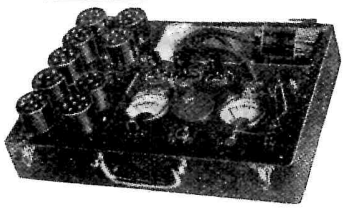

MOVAL. VI.
L'INSTRUMENT LE PLUS PRATIQUE POUR LE DEPANNAGE RAPIDE DES POSTES. CONTROLE DES TENSIONS, INTENSITES, RESISTANCES, CAPACITES. VERIFICATION DES LAMPES.

NOTICE R. 35

■

ANALYSEUR de LABORATOIRE

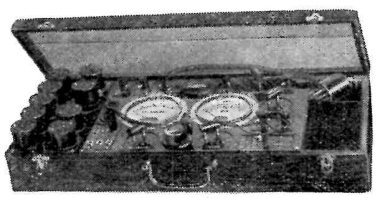

ENSEMBLE LE PLUS COMPLET POUR LE CONTROLE, LE DEPANNAGE ET LA MISE AU POINT DES POSTES. MESURE DE LA PUISSANCE MODULEE -MILLIAM PEREMETRE ET VOLTMETRE A GRANDE SENSIBILITE.

NOTICE R. 35

Messieurs. Veuillez m'adresser de la part de la T.S.F. pour TOUS :

La NOTICE.....

Nom .....

.....

Adresse .....

.....

.....

LAMPEMETRE ES

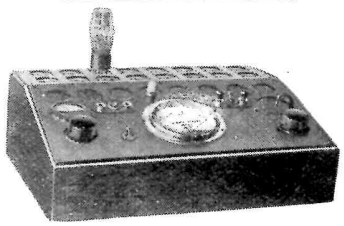

BRANCHE DIRECTEMENT SUR LE SECTEUR, LE LAMPEMETRE CONTROLE TOUTES LES LAMPES PAR UN ESSAI DYNAMIQUE

NOTICE E. 35

■

OSCILLATEUR OSMO A

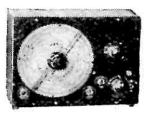

OSCILLATEUR PRATIQUE, SUR, PRECIS. TOUTES ONDES : 12 M. à 2.800 M. BLINDAGE SPECIAL HERMETIQUE. ATTENUATEUR TRES EFFICACE. GRAND CADRAN AVEC 7 GRADUATIONS.

NOTICE HA2-35

■

CAPACIMETRE

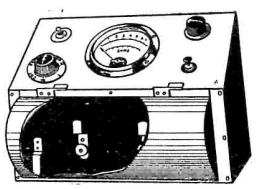

MESURE PAR LECTURE DIRECTE SUR UN CADRAN. LES CAPACITES DE 10 CM à 10 MF. VERIFIE L'ISOLEMENT DES CONDENSATEURS.

NOTICE C. 35

OHMMETRE

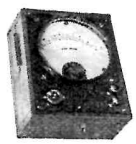

OHMETRE A PILE COMPENSE POUR LA MESURE DIRECTE DES RESISTANCES DE 10 OHMS à 1 MEGHOM.

NOTICE C. 35

■

WATTMETRE DE SORTIE

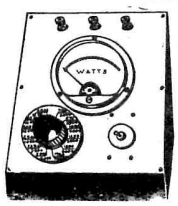

DETERMINE DIRECTEMENT PAR LECTURE SUR UN CADRAN SANS CALCUL A EFFECTUER LA PUISSANCE MODULEE FOURNIE PAR UN POSTE.

NOTICE WS2

■

MILLIAMPEREMETRE UNIVERSEL

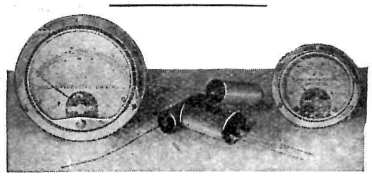

SERIE D'INSTRUMENTS PERMETTANT DE CONSTITUER AVEC DES ELEMENTS DE SERIE STANDARDISES DES APPAREILS DE TYPES VARIES.

NOTICE U. 35

Ce numéro a été adressé gratuitement à 15.000 professionnels de la Radio

L'AN II

DE LA TECHNIQUE TRANSCONTINENTALE

LA SÉRIE ROUGE

Bénéficiant de l'expérience acquise au cours d'une année de succès — pendant laquelle elles ont réussi à s'imposer tant auprès des constructeurs que des sans-filistes — les lampes "Technique Transcontinentale" de la nouvelle série rouge présentent des améliorations considérables inspirées de ces deux grandes directives : Economie et Sécurité. ★ Les postes véritablement modernes de la saison 1936-1937 seront tous équipés avec les nouvelles lampes rouges "Technique Transcontinentale".

CONSOMMATION RÉDUITE 1,26 W. AU LIEU DE 2,6 W. ★ TRÈS PETITES DIMENSIONS ★ CATHODE A CHAUFFAGE RAPIDE ★ NOUVELLE OCTODE PERFECTIONNÉE ★ AMÉLIORATION DES CARACTÉRISTIQUES DES SÉLECTODES ★ MÉTALLISATION ROUGE ★ STANDARDISATION DES CULOTS.

E.W

TECHNIQUE TRANSCONTINENTALE
POUR LA RADIO EUROPÉENNE

En demandant un tarif, une notice, un catalogue faites-le de la part de la "T.S.F pour Tous", c'est la meilleure des références

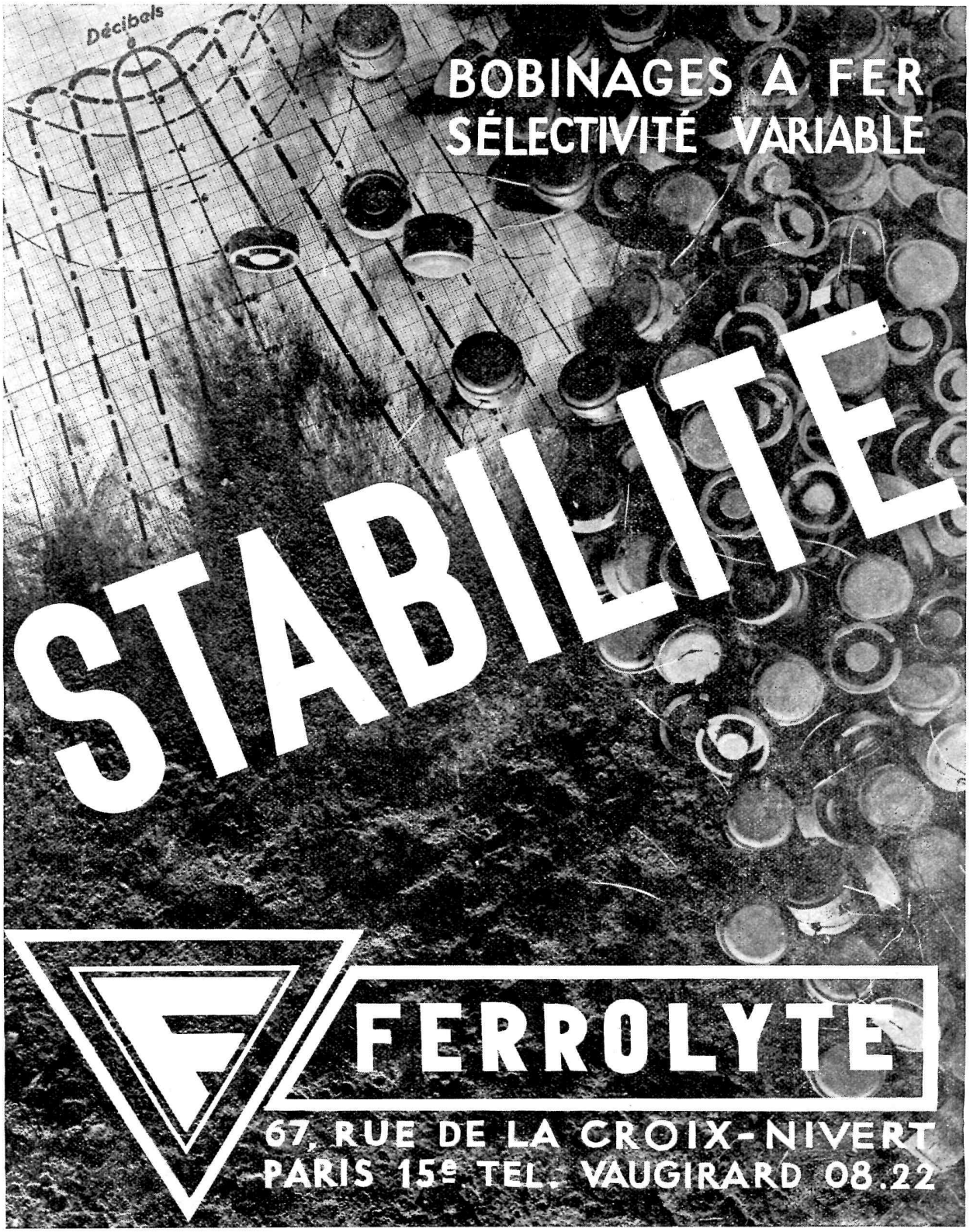

SALON DE LA T.S.F. - MUSÉE CITROEN - STAND N° 130

Ce numéro a été adressé gratuitement à 15.000 professionnels de la Radio

5 points essentiels

économie

Un seul bloc oscillateur **GAMMA** vous permettra, pour un minimum de prix, toutes les combinaisons que comporte le schéma de montage qui vous intéresse.

Par exemple, **l'oscillateur G. 66 GAMMA contient 35 bobinages répartis sur 15 mandrins individuellement blindés et un commutateur à 85 contacts.**

Quel que soit votre montage, il existe un oscillateur **GAMMA** correspondant.

Un seul transformateur à sélectivité variable **GAMMA** remplace tout un jeu de transformateurs fixes et permet, dans chaque cas, de se mettre dans les conditions de rendement optimum.

Toutes les connexions sont établies d'avance.

Tous les bobinages sont rigoureusement étalonnés d'avance.

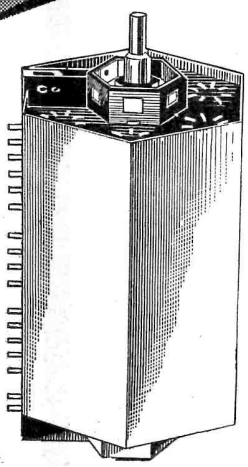

universalité

Quelle que soit la partie H. F de votre super, il y a un **OSCILLATEUR GAMMA** pour l'exécuter d'une façon impeccable.

Quelle que soit la partie M. F. de votre super, les transformateur **M. F GAMMA** lui assureront la sélectivité et la musicalité.

Le S. V. 304 à sélectivité variable remplace à lui seul un nombre illimité de transformateurs **M. F.**

qualité

Un laboratoire puissamment outillé. — Des machines de haute précision. — Un étalonnage et un contrôle rigoureux.

GAMMA

La simplicité dans l'excellence

21 RUE DAUTANCOURT . PARIS 17e TEL. MAR. 65.30

CONSTRUCTEURS, REVENDEURS, AMATEURS, RÉCLAMEZ DE LA PART DE "LA T.S.F. POUR TOUS", LA DOCUMENTATION COMPLÈTE GAMMA

En demandant un tarif, une notice, un catalogue faites-le de la part de la "T.S.F. pour Tous", c'est la meilleure des références

F. GUERPILLON & Cie

TÉLÉPHONE
ALEsia 00-93

Siège Social : 64 Avenue Aristide Briand, **MONTROUGE**

USINES : MONTROUGE (Seine) - AVON-FONTAINEBLEAU (Seine-&-Marne)

TECHNIQUE NOUVELLE du CONTROLE et du DÉPANNAGE

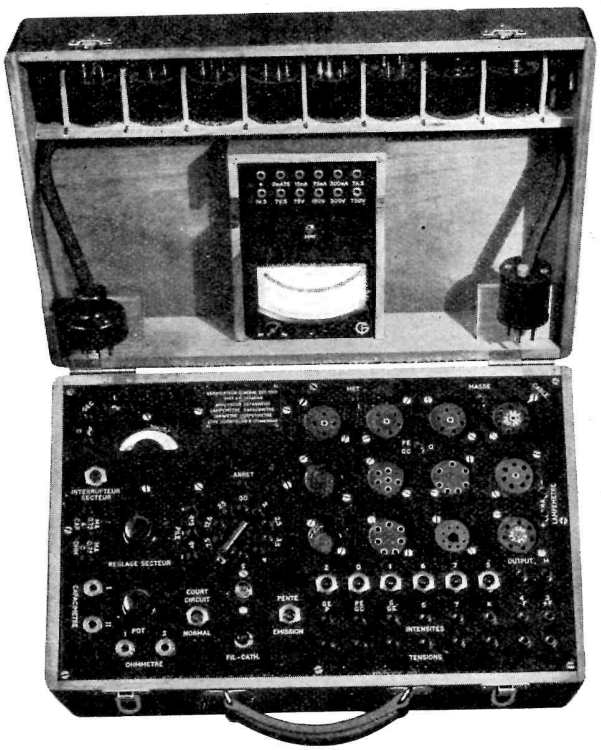

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

réunissant : **LAMPEMETRE** par secteur, contrôlant **élément par élément,** toutes les lampes européennes et américaines; **DEPANNEUR** complet pour vérification d'un poste en fonctionnement sans démonter le châssis; **CONTROLEUR UNIVERSEL** à haute sensibilité; **OHMMETRE** et **CAPACIMETRE** à lecture directe; **OUTPUTMETRE;** série de **BOUCHONS.**

MULTIMÈTRE

réunissant : **VOLTMETRE-AMPLIFICATEUR à lecture directe** pour alternatif (haute et basse fréquence) et continu; **CONTROLEUR UNIVERSEL** à haute sensibilité; **OHMMETRE** et **CAPACIMETRE** fonctionnant **sous tension service; VERIFICATEUR** de l'isolement et de courant de fuite de tous condensateurs; **SOURCE** d'énergie électrique en alternatif et en continu, de 1 à 300 v.

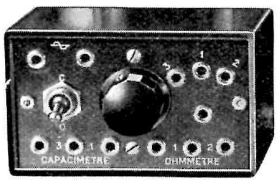

ADAPTATEURS

s'adaptant instantanément aux **CONTROLEURS UNIVERSELS** et les transformant en :

1° **OHMMETRE-CAPACIMETRE** à lecture directe (de 1 ohm à 3 mgs et de 300 mmf. à 20 mf.) ;
2° **OUTPUTMETRE-DECIBELEMETRE;**
3° **VOLTMETRE-AMPLIFICATEUR.**

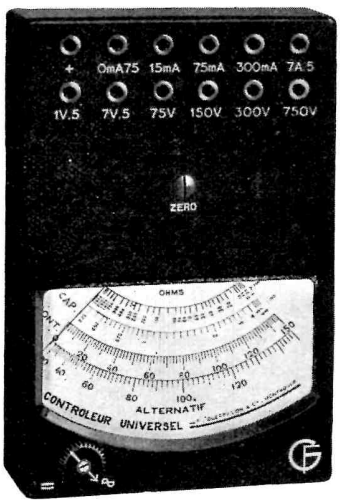

CONTROLEURS UNIVERSELS

fonctionnant sur continu et alternatif. Onze sensibilités : 1 v. 5 - 7 v. 5 - 75 v. - 150 v. - 300 v. - 750 v. - 0 mA 75, 15 mA, 75 mA, 300 mA, 7 A. 5. Haute sensibilité : 1.333 ohms par volt. Suppression du correcteur de température grâce à nos nouveaux redresseurs. Possibilité de faire fonctionner, grâce à nos **ADAPTATEURS** en : **OHMMETRE, CAPACIMETRE, OUTPUTMETRE, DECIBELEMETRE** et **VOLTMETRE-AMPLIFICATEUR à lecture directe.**

LABORATOIRE D'ESSAIS POUR LES CLIENTS - NOTICES FRANCO SUR DEMANDE

Ce numéro a été adressé gratuitement à 15.000 professionnels de la Radio

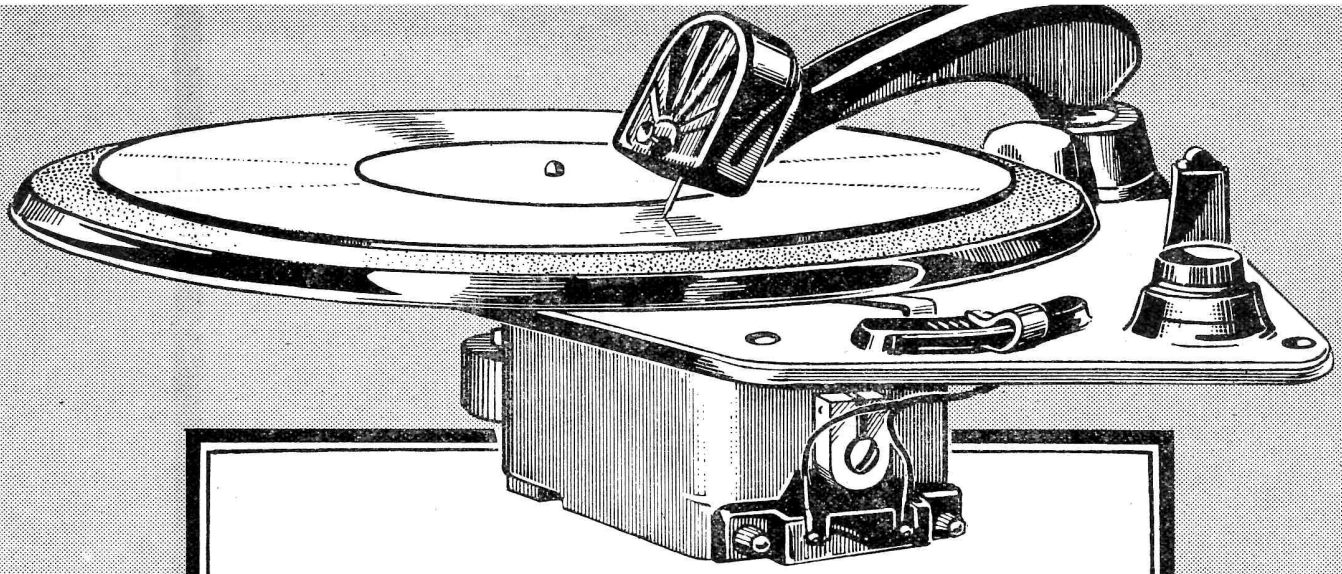

Sur le marché français, le matériel BRAUN est apprécié pour sa qualité et pour son prix. Il donne satisfaction à tous les Constructeurs en leur permettant des réalisations économiques et de parfait fonctionnement.

Veuillez demander les notices documentaires

ÉTABLISSEMENTS MAX BRAUN

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE, CAPITAL 80.000 FRANCS

Bureaux et Ateliers : 31, Rue de Tlemcen - PARIS (20e)

Téléphone : Ménilmontant 47-76

BRAUN

DÉSIREZ-VOUS CONNAITRE

la nouvelle politique

DE VENTE

PHILIPS

Demandez-nous la brochure

"EVOLUER, C'EST VIVRE"

en nous retournant le coupon ci-dessous

COUPON A RETOURNER A PHILIPS, 2, CITÉ PARADIS, PARIS

Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir votre brochure "Evoluer, c'est vivre".

Nom et prénoms_____

Profession_____

Domicile _____

E. W.

Ce numéro a été adressé gratuitement à 15.000 professionnels de la Radio

FOIRE DE PARIS
•
SALON DE LA T.S.F

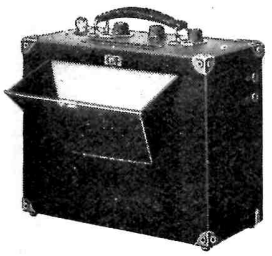

Une merveille

Le

Radio-valise

BRAUN 37

permet l'audition de la plupart des Stations européennes (y compris les O. C.) et comporte une prise de pick-up.

Il porte en lui ses sources d'énergie et fonctionne en toutes positions.

Puissance et musicalité remarquables

sans Antenne

sans Terre

sans aucun branchement.

Veuillez réclamer la notice illustrée 37 qui vous donnera les indications pratiques et techniques de cette intéressante nouveauté.

un grand Super

dans une petite valise

Vous y verrez avec plaisir les nouveautés de BRAUN et il ne sera pas moins agréable aux Animateurs de la Firme de vous y accueillir avec satisfaction

Tout ce que BRAUN a fait pour perfectionner les créations qui ont fait son succès et quelques innovations appelées à un succès plus grand encore, vous seront présentés. La documentation utile vous sera remise afin que vous emportiez de votre visite le souvenir vivace de la triomphante et prestigieuse marque d'un consciencieux Créateur

ETABLISSEMENTS MAX BRAUN

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE. CAP. 80.000 FRS

Bureaux et Ateliers : 31, Rue de Tlemcen

PARIS-20e — Téléphone Ménilmontant 47-76

BRAUN

SIGOGNE & Cie

Anciens Établissements **GUERPILLON & SIGOGNE**

MAISON FONDÉE EN 1881

FOURNISSEURS DE TOUTES LES ADMINISTRATIONS

4-6 et 8, rue du Borrego - PARIS-XXe

Téléphone : **MÉNILMONTANT 93-40 - 93-41**

LE CONTROLEUR 440

4 APPAREILS EN UN SEUL. 40 SENSIBILITÉS
ALIMENTATION DIRECTE EN COURANT 115 V. 50 AMP.

MESURES

des capacités de 25 cm. 10 MF des résistances de 0,25 mégohms à 20 méghoms INTENSITÉ (alt. et cont.) volt 3 (alt. et cont.)

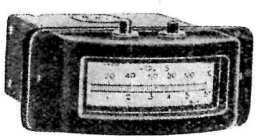

APPAREILS DE PETIT DIAMÈTRE 31 m/m - 55 m/m - 80 m/m

à cadre mobile pour courant continu, à redresseur pour courant alternatif

LE CONTROLEUR UNIVERSEL

TYPE PU

3 MA à 7A5 et 3 V. à 750 volts, RÉSISTANCE 333 ohms par volt

TYPE PUZ

0,MA 75 à 7A5 et 1 V,5 à 750 V, RÉSISTANCE 1333 ohms par volt

MILLIAMPÈREMÈTRES, MICROAMPÈREMÈTRES ET VOLMÈTRES A PLUSIEURS SENSIBILITÉS

BON A DÉCOUPER ET A RETOURNER AUX ÉTABts SIGOGNE 4, Rue du BORREGO PARIS XXe

Messieurs. — Veuillez me faire parvenir le catalogue de votre fabrication et en particulier les notices relatives à .....

.....

à M .....

adresse .....

Ce numéro a été adressé gratuitement à 15.000 professionnels de la Radio

EQUIPEZ-VOUS A DES PRIX RAISONNABLES...!

LE PLUS GRAND CHOIX D'APPAREILS DE MESURES AMÉRICAINS

ALLEN. B. DU MONT

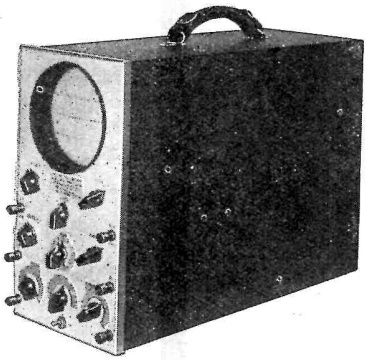

Oscillographe type 148 (grand modèle)

■

HICKOK

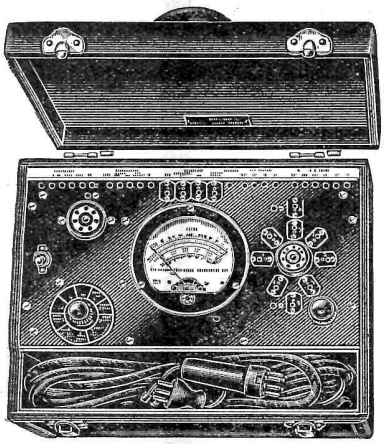

Dépanneur universel type S-G 4800

■

GENERAL RADIO - Co

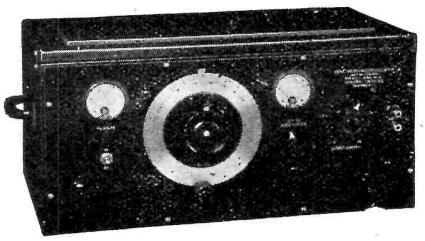

Oscillateur basse-fréquence type 613 B
10 à 12.000 pps

■

HICKOK

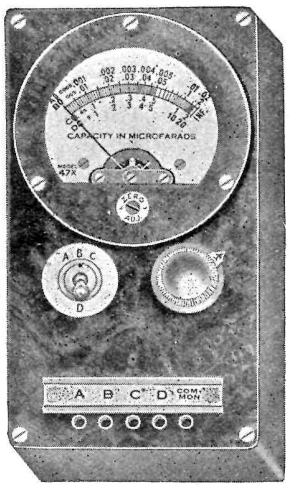

Capacimètre à lecture directe
50 MMF à 20 MF

■

ALLEN. B. DU MONT

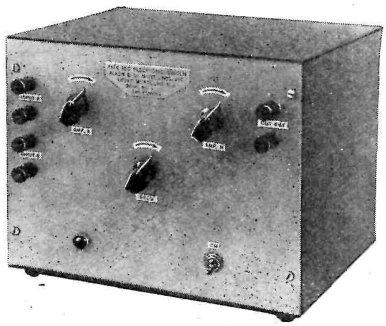

Commutateur électronique, accessoire pour oscillographe permettant l'observation visuelle simultanée de deux courbes

■

HICKOK

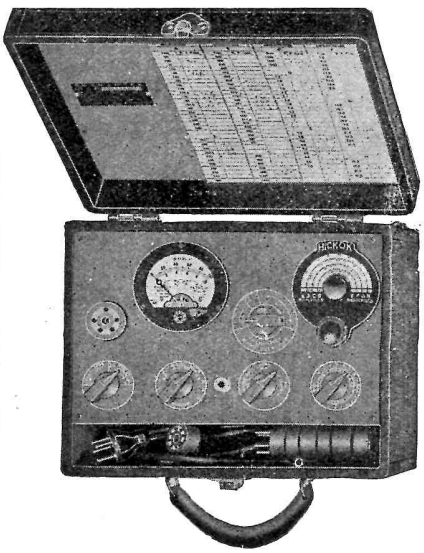

Oscillateur TO-BF type OS7-B

TOUS APPAREILS DE MESURE POUR HF ET BF DE PRÉCISION POUR LE LABORATOIRE, L'ATELIER ET LE DÉPANNAGE

CONSTRUCTEURS ET DÉPANNEURS...!

TOMBOLA GRATUITE strictement réservée aux Professionnels qui visiteront notre Stand

Lot gagnant : OSCILLATEUR HICKOK ci-dessus

RADIOPHON

46, Rue LAFAYETTE
PARIS-9e - Tél. : PRO 52-04

SALON DE LA T.S.F. - MUSÉE CITROEN - PLACE DE L'EUROPE - STAND N° 67

En demandant un tarif, une notice, un catalogue faites-le de la part de la "T.S.F pour Tous", c'est la meilleure des références

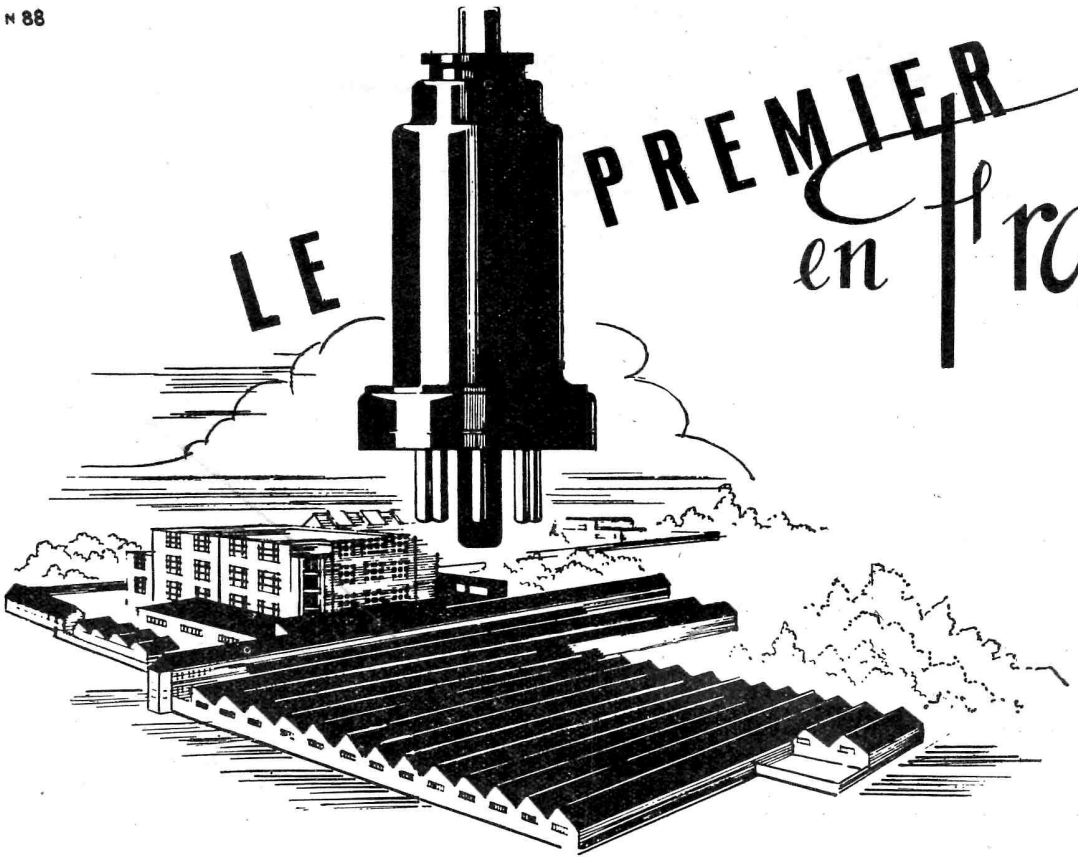

LE PREMIER en France

MAZDA

Radio

fabrique les tubes

- Plus petite.
- Plus solide.
- Suppression de l'ampoule de verre.
- Auto-blindée.
- Nouveau culot centré automatiquement.
- Fonctionnement plus stable.
- Absence de bruits parasites dus au blindage.
- Meilleur rendement sur ondes courtes.
- Réceptions plus agréables.
- Fabriquée en France par la COMPAGNIE DES LAMPES.

TOUT MÉTAL

XIII^e SALON INTERNATIONAL DE LA T.S.F.

STAND 142

C^ie DES LAMPES SOCIÉTÉ ANONYME CAPITAL 70.000.000 frs 29, RUE DE LISBONNE PARIS-8^e

Ce numéro a été adressé gratuitement à 15.000 professionnels de la Radio

UN TRIOMPHAL PROGRÈS

DE LA TECHNIQUE RADIOÉLECTRIQUE AMÉRICAINE...

CLEVELAND PRÉSENTE LE PLUS GRAND PERFECTIONNEMENT
APPORTÉ AUX HAUT-PARLEURS DEPUIS DES ANNÉES.....

NOUVELLE MEMBRANE RAYONNÉE ULTRA-SENSIBLE

■

ULTRA LÉGÈRE PESANT MOINS DE 3 GRAMMES.

- INDÉFORMABLE : SUPPRESSION DES HARMONIQUES SECONDAIRES
- RAYONNEMENT ET NERVURES DONNANT UNE RIGIDITÉ PARFAITE.
- COURBE DE RÉPONSE DE HAUTE FIDÉLITÉ - AMPLIFICATION CONSTANTE JUSQU'A 7000 PÉRIODES.

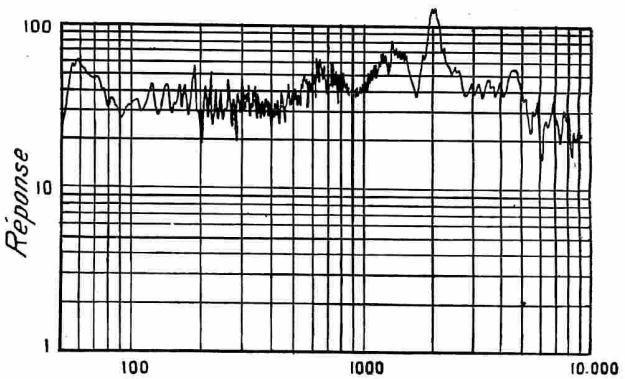

■

CONTRUCTEURS... LE NOUVEAU 801 R CLEVELAND APPORTE A VOS MONTAGES 1 MOIS SEULEMENT APRES L'AMÉRIQUE

LA PLUS HAUTE PERFECTION MUSICALE

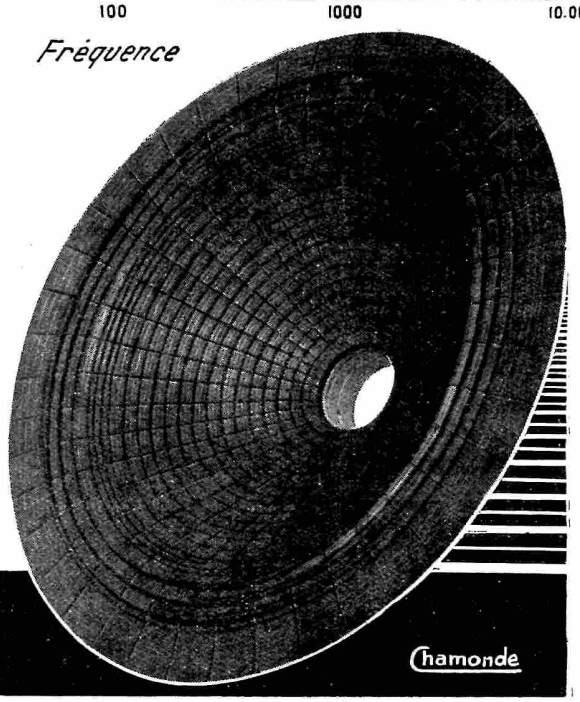

Cleveland

33, RUE BOUSSINGAULT - PARIS-13e — TÉLÉPHONE : GOBELINS 45-91

En demandant un tarif, une notice, un catalogue faites-le de la part de la "T.S.F. pour Tous", c'est la meilleure des références

n'ayant rien à liquider

SU-GA

Crée des Nouveautés

Pour la 1re fois en T.S.F.
SU-GA lance un récepteur à dosage de tonalité le **A. 81**

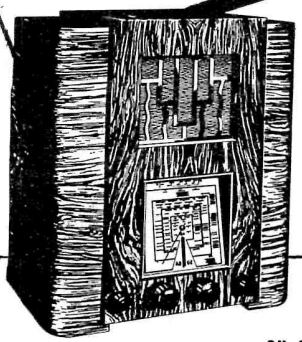

Nouveau venu dans la gamme **SU-GA**, le **A.81** est un changeur de frequence, antifading a 8 lampes, à double amplification sonore. Il comporte 4 gammes de longueur d'onde : 16/40 m., 35/100 m., 200/560 m., 1000/2000 m. Le **A.81** est le récepteur ultra moderne qui repond a toutes les exigences de l'amateur désireux de posséder un appareil présentant le maximum de qualités et de perfectionnements.

Attention !

Il ne s'agit pas d'un contrôleur de tonalité tel qu'on l'entend couramment. Les deux circuits du double amplificateur basse fréquence de l'**A. 81** sont commandés par deux volumes contrôle agissant séparément : l'un sur l'amplificateur **aigu**, l'autre sur l'amplificateur **grave.**

La manœuvre de ces deux volumes contrôle conduit à un **dosage** des tonalités graves et aiguës de façon à obtenir très facilement une reproduction adaptée exactement à l'oreille de l'auditeur. En ajustant judicieusement les deux volumes contrôle, il est possible de faire **ressortir** de l'audition certains instruments d'un orchestre qui se trouveraient insuffisament reproduits par l'émetteur et qui, de ce fait, avec un récepteur ordinaire, seraient **noyés** dans l'ensemble.

PRIX : 3.250 Frs

SU-GA conditionne sa fabrication aux possibilités de vente de ses agents.

•

SU-GA n'ayant jamais de stocks à liquider, n'impose pas la vente de modèles périmés qui risquent de discréditer les revendeurs auprès de leur clientèle.

•

SU-GA crée et fournit en toute saison les modèles qui conviennent le mieux au marché du moment.

SU-GA

17, Rue Ligner, Paris (20e)
Téléphone : Roquette 37-62 à 66

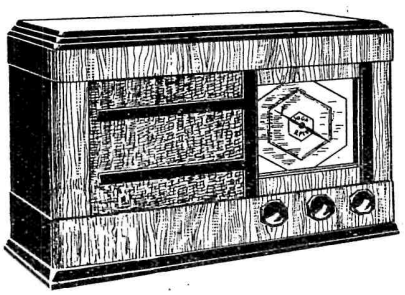

Le **R.P. 15** est doté des tout derniers perfectionnements. C'est un "radiomagnétique" 5 lampes réflexe.

PRIX : 995 Frs

Ce numéro a été adressé gratuitement à 15.000 professionnels de la Radio

Pub. R.-L. Dupuy

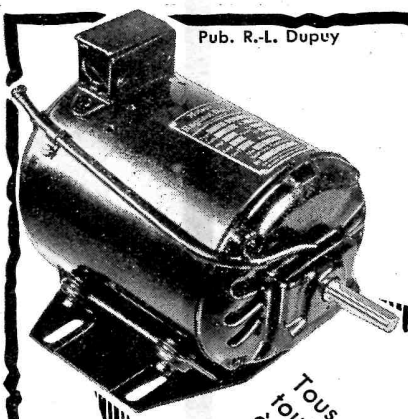

4 spécialités 4 sécurités

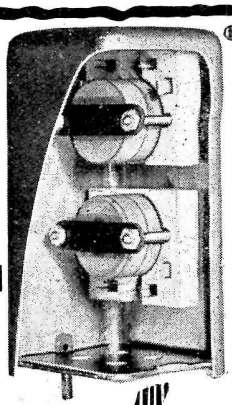

MOTEURS

Tous les petits moteurs pour toutes utilisations à la maison, à l'usine, à la ferme, jusqu'à 1 CV.

Alternatifs, Asynchrones, Synchrones, Continus, Universels.

BOBINAGES POUR T.S.F.

Sur noyaux de fer stabilisé NEOSID.

Gamme complète 465 Kcs pour lampes séries nouvelles.

Noyaux à poudre de fer NEOSID nus ou bobinés.

ERA UNIS FRANCE

RAGONOT

COMMUTATRICES

Continu-alternatif pour alimentation de postes et d'amplificateurs B.F.

Convertisseurs haute et basse tensions pour émissions.

Alternateurs haute fréquence.

TOURNE-DISQUES

Synchromoteurs pour courant alternatif.

Electromoteurs universels pour fonctionnement sur secteur ou batteries d'autos.

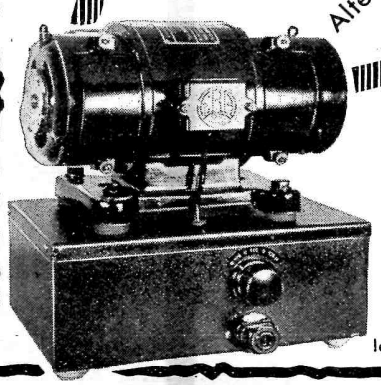

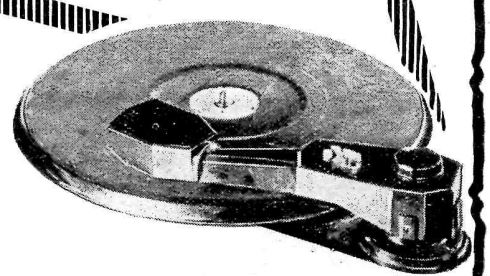

ETS E. RAGONOT

les grands spécialistes des petits moteurs, 15 rue de Milan, Paris. Tri. 17-60

En demandant un tarif, une notice, un catalogue faites-le de la part de la "T.S.F. pour Tous", c'est la meilleure des références

Douzième année — Mai 1936 — Numéro 137

LA T.S.F. POUR TOUS

REVUE MENSUELLE

Toute la correspondance doit être adressée au nom de M. ETIENNE CHIRON, Directeur de *LA T.S.F. POUR TOUS*

Abonnement	par an
France	36 fr.
Etranger (Convention internat.)	45 fr.
— (n'ayant pas adhéré à la Convention internationale)	50 fr.

Directeur
ETIENNE CHIRON
Téléphone : DANTON 47-56

COMPTES DE CHÈQUES POSTAUX :
France, Paris 53.35
Belgique N° 1644.60
Suisse I.33.57

Pour recevoir "L'Encyclopédie de la Radio" ajoutez : France 4 francs; Etranger 6 francs

A NOS LECTEURS

Vous avez pu constater que cette revue n'est pas l'œuvre de "Techniciens en Chambre" qui ne voient la T.S.F. qu'à travers des formules compliquées... sans souci pratique de la réalité.

"La T.S.F. pour Tous" est l'œuvre de "Techniciens réalisateurs", d'ingénieurs praticiens occupés, non seulement à l'étude technique des maquettes de leurs récepteurs et leur mise au point, mais aussi à la réalisation pratique, industrielle de ces montages et à l'étude de leur dépannage.

Vous qui ne voulez chercher dans la théorie que le guide sûr de votre pratique de chaque jour, n'hésitez pas à réclamer leurs conseils, découpez le bon ci-dessous et retournez-le à la direction de "La T.S.F. pour Tous".

A Monsieur le Directeur de "La T.S.F. pour Tous", 40, Rue de Seine, Paris-6e.

Nom .....

Adresse .....

Profession .....

Sujet Technique que vous aimeriez voir traiter prochainement dans la "T.S F. pour Tous":

.....

.....

Les réponses ayant recueilli le plus de suffrages se verront récompensées par l'envoi gratuit d'un ouvrage technique à choisir dans notre plus récente collection. La liste de ces ouvrages sera publiée dans le prochain numéro.

Ce numéro a été adressé gratuitement à 15.000 professionnels de la Radio

Numérisé en Mai 2025 par F1CJL , 300dpi

RCA Victor

CONNU DU MONDE ENTIER

MERVEILLE DE TECHNIQUE & DE PRÉSENTATION

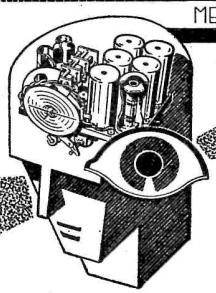

CERVEAU MAGIQUE
ŒIL MAGIQUE
LAMPES TOUT ACIER

L'EXPRESSION LA PLUS ACCOMPLIE DE L'ART RADIOPHONIQUE

Ce ne sont pas des postes de T.S.F. comme on en trouve un peu partout. Tout y est distinct, tout y est parfait. Ce sont des récepteurs conçus et réalisés par la plus puissante organisation scientifique, technique et industrielle de la radio : la **RCA**.

La **RCA** dépense DIX MILLIONS DE FRANCS par an dans ses laboratoires de recherches. Ses découvertes et inventions sont ensuite utilisées par tous les fabricants américains. La preuve : tous utilisent les licences RCA. Pourquoi ne pas acheter un appareil RCA d'origine, puisqu'il vous offre la plus formidable des garanties sans coûter sensiblement plus cher ?

LE SALON RCA
est au 16, Av. Hoche

CONNAISSEZ-VOUS LES APPAREILS DE MESURE RCA

OSCILLATEUR D'ESSAIS
OSCILLOGRAPHE A RAYONS CATHODIQUES
MODULATEUR DE FRÉQUENCE
PONT UNIVERSEL
COFFRET D'ÉTALONNAGE
PIEZO-ÉLECTRIQUE

CE SONT LES MEILLEURS !

SEUL DISTRIBUTEUR EXCLUSIF :

INTERCONTINENTAL RADIO - ÉLECTRIQUE

16, Avenue Hoche - PARIS (18e) - Carnot 16-92

Filiale :

MACDONELL & Cie, 18, rue Marbeuf - PARIS (8e)

DEMANDEZ-NOUS L'ADRESSE DE NOTRE DISTRIBUTEUR POUR VOTRE RÉGION
(quelques régions sont encore disponibles)

En demandant un tarif, une notice, un catalogue faites-le de la part de la "T.S.F. pour Tous", c'est la meilleure des références

EDITORIAL

Quelques mots sur " La T.S.F. pour Tous "

LETTRES DE NOS LECTEURS.

Nous aimons beaucoup recevoir des lettres de nos lecteurs. Le contact permanent entre ceux qui lisent les articles d'une revue et ceux qui les écrivent est une nécessité. Nous cherchons, avant tout, à plaire à nos lecteurs, à leur être utile, et nous sommes à leur disposition pour donner à notre « T.S.F. pour Tous » une allure plus documentaire, ou moins technique, suivant leur désir.

Naturellement, il n'est pas toujours facile de contenter tout Il monde et toute modification dans un certain sens amène des réactions plus ou moins violentes dans l'autre sens.

Devant le grand succès de notre ouvrage **L'Art du Dépannage** et devant le succès, non moins certain, de sa suite **L'Art des Mesures** nous sommes tentés de croire que la majorité de ceux qui nous lisent sont des praticiens, des bricoleurs possédant déjà une technique solide. C'est le pourquoi du présent numéro, plus spécialement destiné à intéresser ceux qui sont amenés par goût ou par métier, à mettre à nu les entrailles d'un récepteur .

Devant cette tendance nous avons reçu plusieurs lettres plus ou moins furieuses de lecteurs, nous annonçant qu'ils ne veulent plus se réabonner... Cruel embarras !... Ces lecteurs nous réclament des articles élémentaires, des descriptions d'appareils bien simples, leur permettant d'utiliser du vieux matériel...

Nous ne demandons pas mieux que d'entrer dans cette voie, éminemment plus facile. Nous recevrons alors des lettres, non moins furieuses, de lecteurs nous annonçant qu'ils vont nous quitter, sous prétexte que les articles de la revue sont enfantins !

FAUT-IL CHERCHER LE JUSTE MILIEU ?

Devant cette situation embarrassante, on serait tenté de trancher la question en publiant des articles à mi-chemin entre la grande simplicité de la détectrice à réaction et les considérations pratiques sur l'emploi d'un oscillographe.

Mais ce serait une lourde faute. Nous risquerions alors d'être encore incompris des débutants et des profanes et nos articles sembleraient enfantins aux autres.

Nous croyons que la meilleure solution est de satisfaire alternativement les uns et les autres. On remarquera que chaque numéro est, dans la mesure du possible, composé d'articles élémentaires et d'articles plus techniques. Nous avons publié une étude sur la « haute fidélité » et P.-L. Courier a décrit des appareils à une ou deux lampes. Dans chaque numéro, il y a des réalisations ou des dispositifs très simples.

L'EQUIPE DE LA T.S.F. POUR TOUS.

On peut nous rendre cette justice : nous évitons toujours, d'une manière **absolument complète, la théorie pure** pour nous en tenir à ce qui peut être utile et pratique un jour.

P.-L. Courier, G. Giniaux et nous-même, ne sommes qu'accessoirement des journalistes. Nous sommes **avant tout des techniciens réalisateurs.** L'auteur de ces lignes a établi depuis de longues années les prototypes et les maquettes de plusieurs vieux constructeurs de la place. Il n'a donc pas coutume de travailler sur un plan idéal mais ne quitte jamais le domaine de la pratique industrielle. Quelle revue peut donc en dire autant ?

DOCUMENTATION.

Nous cherchons à donner à nos lecteurs une documentation générale sur tout ce qui se fait de nouveau, aussi bien en France qu'à l'étranger. L'an dernier, alors que tous les périodiques de la Radio explosaient

d'enthousiasme pour la Télévision, nous avons publié un éditorial quelque peu réfrigérant. Avions-nous tort ? Quels progrès ont été réalisés depuis un an ?... Aucun.

Les premiers en France — même parmi les hebdomadaires — nous avons publié une étude documentaire sur les fameux « multiplicateurs d'électrons », de Zworykin. Pour nos lecteurs, nous lisons toutes les revues du monde. Nous nous efforçons de les tenir au courant de toutes les nouveautés qui touchent, de près ou de loin, au domaine de la Radio. C'est ainsi que nous nous sommes efforcés, dans un article intitulé **Y a-t-il des Ondes hertziennes ?** de résumer d'une manière accessible, les théories modernes sur la propagation.

A PROPOS DES REALISATIONS.

Certains lecteurs se plaignent que l'ensemble des pièces détachées pour construire un récepteur, coûte de 800 à 1.200 francs. Ils voudraient que la description soit telle qu'ils puissent tout réaliser eux-mêmes... Nous le ferions avec joie, si cela était possible.

UN MOYEN FACILE.

Nous pourrions, comme tant d'autres, donner le nombre de spires de tel enroulement, le diamètre du fil, etc, etc. Cela suffit-il pour que nos lecteurs puissent réaliser la bobine ? Mais pas du tout.

Les tubes modernes sont des organes de haute précision. Ils ne peuvent donner leur possibilité qu'avec des bobinages impeccables. Or, faire un bobinage impeccable suppose la réunion d'instruments et d'outils que ni le lecteur, ni l'artisan, ni même le petit constructeur ne peuvent avoir. **En matière de bobinage, réaliser de l'à peu près, c'est aller au devant d'un échec certain.**

Quand l'appareil fonctionnerait mal le lecteur nous écrirait et il ne resterait plus, alors, qu'à l'adresser au fabricant de bobinages. Le lecteur aurait perdu son temps et son argent.

Il faut bien songer que la technique d'hier n'est plus du tout celle d'aujourd'hui. On veut des appareils **monocommande et très sélectifs ;** il faut alors y mettre la précision nécessaire. Et cette précision n'est accessible qu'avec l'outillage indispensable.

A PROPOS DE LA PUBLICITE.

D'autres lecteurs se plaignent de l'abondance des pages de publicité. Voilà bien un reproche étonnant ! Il est facile de remarquer que publicité et textes sont très nettement séparés et qu'il n'y a nullement interpénétration. Une revue sans publicité est une revue qui meurt. Faut-il se plaindre que « Notre T.S.F. pour Tous » soit en bonne santé ? Ce serait un comble. Par ailleurs, les pages de publicité apportent une documentation sérieuse. Elles montrent les progrès de la technique. C'est un véritable catalogue qui se renouvelle chaque mois. Cela ne plaît pas à tout le monde. Mais nous n'obligeons aucun lecteur à ouvrir ces pages. Nous n'avons pas le machiavélisme des éditeurs anglais, ou américains, qui renvoient toujours la fin des articles intéressants dans les pages de publicité. Nous répugnerions, d'ailleurs, à des procédés de ce genre.

Nous allons terminer ici ce petit plaidoyer. Nous répétons que nous sommes à la disposition des abonnés et lecteurs pour orienter la revue dans le sens qui intéressera la majorité d'entre eux. Mais il est certain, comme dit l'autre qu'on ne peut contenter tout le monde et son père.

Lucien CHRETIEN.

LE LABORATOIRE DU PRATICIEN

Pour labourer, il faut une bêche... ou une charrue. On ne peut pas labourer avec ses mains. S'il s'agit de labourer un hectare, il faut une charrue ou tout autre instrument aratoire. Mais il faut atteler un cheval à la charrue. Cette nécessité n'est pas sans compliquer le matériel. Si vous avez la prétention de labourer 200 hectares, il vous faudra de nombreux équipages ou des tracteurs.

Si vous avez la prétention de dépanner un récepteur ou de le mettre au point, il faut des instruments. Suivant que vous aurez à dépanner un ou cinquante récepteurs, vous pourrez vous monter un laboratoire plus ou moins compliqué car, s'il y a des appareils de mesure indispensables, il en est d'autres qui sont simplement utiles.

J'ai déjà montré dans « *L'Art du Dépannage et de la Mise au point* » (1) qu'on pouvait se passer de tout appareil de mesure et qu'il était possible de dépanner un récepteur sans autre secours qu'une pince universelle et un fer à souder.

Mais cela ne prouve rien. Il y a aussi des équilibristes qui jonglent sur la corde raide, à quelques dizaines de mètres d'une surface de ciment. Cette distraction ne saurait convenir à tout le monde...

Avant de chercher ensemble la composition du laboratoire futur du « Praticien », peut-être serait-il logique de définir exactement qui est, pour nous, *le praticien ?*

QU'EST-CE QUE LE PRATICIEN ?

Le praticien ? C'est vous et moi. Il faut entendre par là tout individu qui peut être amené, pour une raison quelconque, à desserrer un condensateur ajustable, à vérifier un alignement de récepteur, à chercher si un tube n'a pas faibli ; si le haut-parleur n'est pas décentré. Dans cette catégorie entrent donc aussi bien des amateurs qu'intéresse la radio que des professionnels. Et, parmi ces derniers, on trouve des vendeurs d'appareils, des représentants, des monteurs, des constructeurs, des artisans, etc., etc.

QU'EST-CE QU'UN LABORATOIRE ?

On trouvera, sans doute, que le terme « laboratoire » manque plutôt de modestie pour caractériser un simple endroit où l'on trouve un voltmètre et quelques clés diverses... Nous répondrons à cela que, d'après l'étymologie, laboratoire veut dire tout simplement « endroit où l'on travaille » et que cette définition répond bien à l'idée que nous en avons.

De plus, un voltmètre est le commencement d'un laboratoire. L'artisan ne peut avoir la prétention d'immobiliser un capital considérable pour acquérir des appareils dont il aura rarement l'occasion de se servir. Il commence donc par acquérir l'indispensable. Après quoi, à mesure qu'il le pourra, il achètera d'autres appareils.

Le but de cet article est précisément de le guider dans ses premiers achats. Les indications que nos lecteurs vont trouver ci-dessous sont, en quelque sorte, un résumé d'un chapitre du livre nouveau qui va bientôt être à leur disposition « *L'Art des Mesures pratiques* ».

(1) *N.D.L.R.* — 1 volume E. CHIRON, éditeur. Les dix premières éditions de cet ouvrage ont été épuisées en un trimestre.

BOITE DE CONTROLE

Le premier appareil est un appareil de contrôle. C'est un galvanomètre à cadre qui peut être à volonté voltmètre, milliampèremètre ou ampèremètre. Il importe que la consommation de cet appareil soit aussi faible que possible. Une consommation supérieure à 3 mA serait cause d'erreurs importantes dans certaines mesures. Il faut d'ailleurs noter que, dans certains cas usuels en radio, la mesure précise d'une tension n'est pas possible directement, même avec un appareil qui donne sa déviation totale pour une consommation de 1 milliampère.

Il faut aussi indiquer que plus un appareil est sensible, plus il est coûteux et plus il est fragile. Un appareil industriel, à très faible sensibilité supportera sans mal des à-coups énormes. On n'en saurait dire autant d'un appareil donnant toute sa déviation pour 1 mA. L'équipage mobile, les spiraux, les pivots sont beaucoup plus fragiles...

Moralité : Plus un appareil est coûteux, ou plus il est sensible et plus il faut en prendre soin.

Cet appareil doit être universel, c'est-à-dire qu'il doit fonctionner aussi bien sur courant continu que sur secteur alternatif. La solution qu'il faut choisir sans hésitation est le galvanomètre à cadre mobile équipé avec un redresseur à oxyde de cuivre. On peut ainsi obtenir une excellente sensibilité, même sur courant alternatif.

Les appareils commerciaux permettent, par exemple, de mesurer une intensité efficace (en alternatif) de 1 mA. Une telle mesure, avant l'invention des appareils à redresseurs, était extrêmement difficile à faire.

L'appareil recommandable pourra, par exemple, avoir les sensibilités suivantes :

VOLTMÈTRE	UTILISATION
= 1,5 volt	sur continu : tensions de polarisation, vérification des batteries.
= 7,5 volts	
= 30 volts	sur alternatif : tensions de chauffage, vérification du point milieu.
= 150 volts	sur continu : tensions d'écran, tension anodique, tension d'excitation. sur alternatif : tension de secteur, tension fournie à un haut-parleur (*out put meter*).
= 300 volts	(comme ci-dessus). sur continu : tension anodique.
= 750 volts	sur alternatif : vérification des enroulements des transformateurs.
AMPÈREMÈTRE	
3 mA	sur continu : intensité écran ou anodique. vérification des tubes de puissance.
30 mA	
300 mA	consommation anodique d'un récepteur-courant à vide d'un transformateur.
1,5 A	consommation des circuits de chauffage.
7,5 A	consommation du récepteur.

MESURE DES TENSIONS TELEPHONIQUES.

Les appareils à redresseurs ont la précieuse propriété de donner des indications qui sont dans une large mesure indépendantes de la fréquence. On peut donc les utiliser en courant téléphonique. La précision obtenue est — à beaucoup près — loin d'être aussi grande que celle qu'on peut obtenir sur courants industriels. Mais celle-ci n'a pas une grande importance. On utilise, en général, l'appareil comme « indicateur » plutôt que pour la mesure précise.

Quand on souhaitera mesurer des tensions téléphoniques, il faudra intercaler en série un condensateur pour éviter le passage du courant continu qui viendrait naturellement fausser les indications. Ce condensateur doit avoir une valeur assez grande pour que sa réactance soit négligeable, par rapport aux autres constantes, à la fréquence des courants que l'on mesure.

ONDEMETRE HETERODYNE.

Après la boîte de contrôle, ou contrôleur, il faut acheter un ondemètre. Des lecteurs m'ont écrit à plusieurs reprises pour me demander de publier des articles de réalisation sur des hétérodynes de mesures.

Devant mon insistance à ne pas le faire, on m'a même demandé si je craignais de voir baisser le chiffre des ventes dans certaines maisons dont je suis l'Ingénieur-Conseil, et qui construisent des ondemètres. L'argument ne me semble pas très solide. On a trouvé ici même de nombreux schémas d'ondemètres et toutes les revues, tous les hebdomadaires en ont publié des dizaines et des dizaines. Dans mon ouvrage sur les mesures, j'ai bien soigneusement évité de donner des schémas, toutefois, je me suis longuement étendu sur la façon d'étalonner ou de vérifier un ondemètre.

J'estime que la première qualité d'un ondemètre c'est d'être précis. Or, cela suppose un grand nombre de précautions diverses. La fabrication d'un ondemètre et celle d'un récepteur sont deux choses totalement différentes.

L'ondemètre doit donner des indications indépendantes de la tension d'alimentation. Le remplacement d'un tube ne doit pas entraîner un changement des indications. L'étalonnage doit être parfaitement stable et ne pas se modifier avec la température, les chocs, le vieillissement, etc...

Il ne s'agit pas de tracer un schéma de principe sur lesquels on indique la valeur des éléments. Une telle méthode — trop souvent pratiquée — est bien commode. Mais elle conduit l'amateur à des déboires sérieux et tout particulièrement quand il s'agit d'instruments de précision. Pas plus qu'il ne peut compter réaliser un voltmètre, le praticien ne peut songer à réaliser un ondemètre.

POUR GUIDER LE CHOIX.

L'alimentation sur secteur est fort recommandable. Des ondemètres utilisant des batteries intérieures sont forcément *plus* encombrants et plus lourds. Il faut songer à vérifier assez souvent les batteries intérieures et à les remplacer, s'il y a lieu. Les variations de tensions entraînent souvent des variations dans la fréquence émise.

Il faut sans hésiter choisir un ondemètre à lecture directe.

Se borner à tracer une courbe d'étalonnage est beaucoup plus rapide pour le constructeur. Mais l'emploi de l'appareil en est beaucoup plus compliqué. Il faut reporter sur la courbe les indications du cadran et inversement. On risque de faire des erreurs et, de toutes façons, l'emploi est beaucoup moins rapide.

L'ondemètre doit pouvoir fournir soit des ondes entretenues pures, soit des ondes entretenues modulées. La modulation doit être obtenue au moyen d'un circuit intérieur. Il faut utiliser une profondeur de modulation relativement faible (10 à 30 %). L'idéal — fourni par certains ondemètres — est de pouvoir faire varier la fréquence ainsi que la profondeur de modulation.

ATTENUATEUR.

Un atténuateur est un dispositif qui permet de faire varier la tension à haute fréquence fournie par l'ondemètre. Cette atténuation doit pouvoir s'effectuer dans des limites extrêmement larges ; par exemple, de 1 à 100.000 microvolts. Elle doit se faire à *impédance constante*. S'il n'en est pas ainsi, l'atténuateur perd 99 % de son intérêt.

Cette définition permettra de comprendre qu'un atténuateur est, en réalité, un dispositif très compliqué et, par conséquent, relativement coûteux.

Les ondemètres à bon marché ne peuvent être munis que d'une parodie d'atténuateur. Et, dans ces conditions, il ne faut pas hésiter à conclure qu'il est préférable de se passer d'atténuateur.

GENERATEUR ETALONNE.

Un générateur étalonné est un appareil extrêmement précieux qui pourrait rendre les plus grands services dans le plus modeste laboratoire. Malheureusement, son prix le met hors de la portée de bien des praticiens. Ceci étant écrit, ce n'est pas une raison pour n'en point parler. Un jour viendra peut-être où nos lecteurs pourront avoir tous leur « *générateur étalonné* ».

Cet appareil extrêmement précieux est un ondemètre hétérodyne capable de fournir une émission dont on connaît très exactement toutes les caractéristiques:

a) Longueur d'onde
b) Amplitude
c) Fréquence de modulation
d) Profondeur de modulation.

D'après cela, on peut facilement imaginer que l'appareil comporte :

1) un ondemètre hétérodyne,
2) un atténuateur précis, permettant de doser à impédance constante, la tension disponible,
3) un dispositif de vérification des tensions fournies (thermo-couple, voltmètre, amplificateur, etc...),
4) un générateur téléphonique,
5) un dispositif permettant de mesurer la profondeur de modulation.

Le générateur étalonné permet de faire des mesures de sensibilité, de sélectivité sur des châssis ou des appareils récepteurs.

DISPOSITIF DE VERIFICATION DES CIRCUITS OSCILLANTS.

Il est extrêmement précieux de pouvoir comparer deux bobinages entre eux, ou deux condensateurs fixes ou ajustables. La comparaison des bobinages portera non seulement sur leur inductance, mais aussi sur la grandeur des pertes en haute fréquence.

En général, il importera assez peu au praticien de connaître *le chiffre exact* des pertes. Il lui suffira de savoir que tel bobinage est plus mauvais, ou meilleur que tel autre et que la différence est importante ou qu'elle est négligeable.

La mesure des constantes : inductance et capacité répartie se présente de la même façon. L'alignement de la maquette a été fait avec le plus grand soin. On sait qu'il est aussi parfait que possible. Pour obtenir la même perfection avec les récepteurs de série il suffira que les bobinages aient exactement les mêmes constantes que ceux du prototype.

Le dispositif de vérification est indispensable. On procède de la façon suivante:

Un générateur — ou ondemètre — transmet une tension à haute fréquence à la grille d'un tube convenablement monté. Le bobinage à vérifier est placé dans le circuit plaque de ce tube. Il est accordé par un condensateur variable et forme par conséquent un circuit oscillant.

Les tensions développées aux bornes de ce circuit oscillant sont mesurées par un voltmètre amplificateur.

Ce dispositif nous permet de comparer l'identité de deux bobinages. Si les inductances sont égales ainsi que les capacités réparties, la résonance doit se produire pour des valeurs égales du condensateur variable. Deux bobinages ayant des capacités réparties et des inductances différentes pourraient se trouver en résonance pour des valeurs égales du condensateur variable. Mais cette coïncidence accidentelle ne peut se produire que pour un seul point. Il suffit donc de faire deux comparaisons à des fréquences notoirement différentes pour être assuré de l'identité rigoureuse des bobinages que l'on compare. S'il n'y a pas identité, le dispositif nous donne un moyen très simple de régler le bobinage différent et de l'amener exactement à la coïncidence.

Mais la comparaison n'est pas seulement *quantitative*, elle est aussi *qualitative*.

Pour un couplage donné avec l'oscillateur, la tension développée entre les bornes du circuit oscillant dépend :

a) de la pente du tube au point de la caractéristique utilisé,

b) de l'impédance d'utilisation. A inductance égale, cette dernière dépend des pertes dans le circuit. Les pertes dans le condensateur sont égales dans les deux cas. La différence porte donc uniquement sur les pertes dans le bobinage. La « qualité » de ce dernier est donc appréciée immédiatement par des comparaisons avec le bobinage étalon.

Supposons que ce dernier fournisse une déviation de 2 mA au voltmètre amplificateur. Nous jugerons que les deux bobinages sont comparables si nous trouvons 1,8 ou 2,1. Par contre, si le bobinage à essayer accuse une déviation de 1,5 mA, nous pourrons en conclure immédiatement que quelque chose ne va pas.

Si nous avions utilisé ce bobinage sur un châssis récepteur, nous aurions constaté que le récepteur en question était « mou ». Sélectivité et sensibilité auraient laissé à désirer et, malgré toutes nos vérifications, de tension, d'alignement, etc..., le récepteur en question n'aurait jamais été comparable exactement au prototype.

ESSAI DES MOYENNES FREQUENCES.

Le même système s'applique naturellement à l'essai des transformateurs de moyenne fréquence. Il permet non seulement un essai de qualité, mais un réglage complet.

L'essai aura lieu à la fréquence normale de fonctionnement. On notera la tension transmise au voltmètre amplificateur en accordant l'enroulement avec le condensateur à air. Un commutateur permettra de mettre celui-ci hors circuit, etc., d'accorder le bobinage avec le condensateur ajustable dont c'est précisément le rôle. On observe alors si la déviation est du même ordre de grandeur qu'avec le condensateur à air. Si l'écart est appréciable on peut en conclure que les pertes dans le condensateur ajustable sont excessives.

En même temps, on a accordé l'enroulement sur sa longueur d'onde de fonctionnement.

Quand le transformateur sera installé sur le récepteur il suffit de corriger l'écart dû à la différence des capacités diverses pour que l'alignement soit réalisé. L'écart sera trop faible pour empêcher le récepteur de fonctionner.

Le même système peut, naturellement, être utilisé pour accorder les deux circuits du transformateur et régler leur degré de couplage.

Le dispositif de vérification des bobinages constitue donc un ensemble particulièrement précieux. L'oscillateur qu'il contient peut remplacer l'ondemètre. Le voltmètre amplificateur peut servir à d'autres vérifications nombreuses et intéressantes. Il peut aussi servir pour la mesure rapide et précise des capacités.

OHMETRE A LECTURE DIRECTE.

Un ohmètre à lecture directe est constitué par l'association d'une pile, d'un galvanomètre, d'une résistance et d'un dispositif de réglage. C'est dire qu'on peut en constituer un à peu de frais avec le contrôleur.

C'est un instrument particulièrement précieux pour la vérification rapide des circuits. Il est nécessaire qu'on puisse vérifier des résistances s'échelonnant entre quelques ohms et un mégohm. Une grande précision n'est pas indispensable. On se contentera le plus souvent d'un ordre de grandeur.

Veut-on, par exemple, s'assurer qu'il n'y a pas d'erreur dans le branchement du commutateur ? L'ohmètre sera branché entre antenne et masse (en supposant qu'il n'y a pas de condensateur en série dans l'antenne). L'appareil nous indiquera la résistance de l'enroulement en circuit. En tournant le commutateur nous mettrons successivement tous les enroulements en circuit. Il sera facile d'observer si ces résistances correspondent bien aux diverses gammes. La vérification pourra ainsi avoir lieu sans démonter ni boblinage, ni blindage.

Nous pourrions citer ainsi de très nombreux exemples.

CONDENSATEUR VARIABLE ETALONNE.

Un condensateur variable, monté sur un support quelconque, muni d'un démultiplicateur et d'un cadran *étalonné*, rendra souvent de grands services. On veut savoir quelle capacité fixe il faut ajouter comme appoint à un ajustable quelconque. Nous connectons le condensateur variable étalonné qui nous renseigne instantanément.

OSCILLOGRAPHE CATHODIQUE.

Voilà encore un instrument que nous n'avons jamais voulu décrire dans *La T.S.F. pour Tous*... Quoi de plus simple qu'un oscillographe ?

Il faut prévoir l'alimentation du tube: une simple alimentation anodique, quelque peu simplifiée d'un côté et quelque peu compliquée d'un autre côté, à cause des tensions plus élevées.

Il faut prévoir la base de temps: un tube relais, une alimentation anodique, quelques condensateurs...

Le tout constitue, sans aucun doute, un équipement oscillographique. *Mais, tel qu'il est, à quoi peut-il servir ?*

Il peut servir à faire un bel article descriptif dans une revue, et c'est à peu près tout. Nos lecteurs jugeront que c'est assez mince. Nous aussi, et c'est pourquoi nous n'avons jamais voulu leur faire cette mauvaise plaisanterie.

En réalité, il faut compléter l'oscillographe par des amplificateurs. Et c'est là que la difficulté commence. La sensibilité du tube à rayon cathodique est trop faible pour qu'on puisse lui transmettre directement les tensions à examiner, tout au moins dans la majorité des cas. Construire un amplificateur à gain variable permettant de transmettre sans distorsion des tensions dont la fréquence s'échelonne entre quelques périodes et 500.000 périodes par seconde n'est pas une impossibilité pour l'amateur, mais c'est tout de même une difficulté.

Et puis, il faut adjoindre à l'oscillographe :

a) Hétérodyne modulé en fréquence,

b) Oscillateur à fréquence musicale variable, etc...

C'est donc, nous le répétons, faire une mauvaise plaisanterie aux lecteurs d'une revue que de les engager à construire eux-mêmes un équipement oscillographique en prétendant que pour quelques centaines de francs, ils en verront la farce.

Tout cela n'enlève rien à l'intérêt d'un bon équipement oscillographique. Et, hâtons-nous de l'écrire, cet intérêt est considérable.

L'OSCILLOGRAPHE, INSTRUMENT DE MESURE.

L'oscillographe permet de mesurer les tensions variables, quelles que soient leur fréquence. On peut, par exemple, mesurer d'une manière précise la tension disponible aux bornes de la résistance d'utilisation d'un tube diode détecteur; on peut mesurer le gain d'un étage d'amplification à haute ou basse fréquence, la tension fournie par un générateur hétérodyne, la tension disponible aux bornes du haut-parleur. On peut faire également des mesures de fréquence en comparant avec la fréquence connue d'une oscillation dont on dispose.

L'oscillographe permet la mesure précise des profondeurs de modulation. Cette dernière mesure est presque instantanée alors qu'elle est assez difficile quand on veut procéder sans le secours du tube à rayon cathodique.

L'OSCILLOGRAPHE, INSTRUMENT D'EXAMEN.

Mais le triomphe de l'oscillographe est de permettre l'examen des formes des courants alternatifs d'une fréquence quelconque. Le pinceau délié d'électrons ne connaît pas l'inertie. La tache lumineuse suit sans aucune difficulté des fréquences de l'ordre de 10 millions de périodes par seconde. Il est évident qu'aucun autre instrument comportant des organes mobiles n'est capable de cette rapidité inimaginable.

S'agit-il d'examiner la forme d'une oscillation fournie par un générateur ? D'analyser le contenu d'harmonique des courants fournis par un amplificateur ? D'observer l'action d'une surcharge ou d'une modification quelconque d'un élément d'amplification sur la forme des tensions transmises ?

L'écran luminescent répond instantanément à toutes ces questions.

L'OSCILLOGRAPHE, INSTRUMENT DE MISE AU POINT.

Mais l'oscillographe peut plus encore. Complété par quelques accessoires spéciaux, il permet de faire l'analyse complète et instantanée des récepteurs de T.S.F. Sous nos yeux, nous verrons se tracer d'une manière absolument précise, les courbes qui écrivent exactement l'histoire et les possibilités du récepteur soumis à l'examen. S'il a des défaillances, l'oscillographe pourra, en quelque sorte, nous les faire toucher du doigt. L'effet des rectifications ou des réglages se tracera immédiatement sous nos yeux.

Dans les conditions habituelles, avec un générateur étalonné et un wattmètre de sortie, il faut plusieurs heures pour tracer les courbes de sélectivité et de fidélité du récepteur. L'oscillographe fait pour nous ce travail en quelques secondes.

CONCLUSION.

Nous aurons encore beaucoup à dire sur ce tube magique, ainsi d'ailleurs que sur certains autres instruments fort utiles au laboratoire du praticien. Mais il nous faut, toutefois, nous limiter. Cet article ne peut avoir la prétention de passer en revue toute la question des mesures. Si des lecteurs souhaitent avoir des détails plus importants sur l'emploi pratique des appareils de mesure, nous les prions de se reporter au livre qui vient de paraître et dont le titre est: « *L'Art des Mesures pratiques en T.S.F.* »

Lucien CHRÉTIEN.

LE BREVIAIRE JURIDIQUE DU REVENDEUR

Nous sommes heureux de présenter ici à nos lecteurs commerçants et industriels un exposé précis des différentes questions de droit intéressant l'industrie radiophonique sous la signature d'un juriste éminent, Me Léon Proscour, docteur en droit, Conseiller Juridique de la Chambre Syndicale des Industries Radioélectriques.

Cette documentation leur sera d'un grand secours dans l'exercice de leur profession et nous espérons qu'elle contribuera activement à la clarté et à la prospérité de leurs affaires.

INTRODUCTION

Nous nous proposons d'examiner dans cet article tout un ensemble de questions de droit susceptibles d'intéresser plus particulièrement les commerçants radio-électriciens, tout en ne manquant pas d'intérêt général pour un commerçant quelconque, mais c'est aux commerçants en appareils et articles de T.S.F. que nous nous adressons essentiellement.

Cette étude sera faite dans un esprit à la fois juridique et pratique. Juridique, il le faut, ce n'est rendre service à personne que de bagatelliser et de simplifier à outrance des faits complexes par la nature des choses, mais on peut les exposer sobrement : il faut savoir être simple tout en restant juridique. D'ailleurs, pour ceux que le mot « juridique » effrayerait, rappelons que les conséquences juridiques se traduisent dans la pratique des affaires par des conséquences pécuniaires parfois cuisantes.

Pratique, il faut savoir l'être également. Point n'est de place ici pour de longues discussions de doctrine ou de savantes dissertations sur les contradictions de la jurisprudence. Mais il importe à l'heure actuelle que tout commerçant, étant donné la complication croissante des affaires, ait des notions claires et précises sur les conséquences que peuvent avoir pour lui ses actes juridiques. Ce sont des solutions pratiques, concordant avec l'évolution actuelle du droit et de son application par les tribunaux, susceptibles d'application courante, que nous voulons mettre entre les mains de nos lecteurs.

La justice est lente, coûteuse, embarrassée de traditions millénaires, son efficacité en souffre, elle ne remplit plus son rôle de régulateur parfait de l'activité humaine. Il sied de n'y avoir recours qu'à bon escient, en pleine connaissance de cause, et à toute dernière extrémité.

Le droit, pense-t-on, est un domaine ténébreux, semé de chausses-trappes, réservé aux seuls techniciens qui y évoluent à l'aise, tout heureux d'échapper à l'indiscrète curiosité du commun des mortels. C'est un préjugé que nous nous efforcerons, pour notre part, de combattre, en mettant en lumière les points intéressants des matières que nous traiterons, en essayant d'en montrer simplement le côté pratique, en attirant l'attention sur les solutions heureuses. Si de cette manière, nous arrivons à être réellement utiles à nos lecteurs, notre but sera atteint.

LES TAXES DE RADIODIFFUSION SUR LES APPAREILS RECEPTEURS

Il est un problème auquel les usagers de la T.S.F. ne songent en général qu'assez peu, c'est celui de savoir au moyen de quelles ressources les postes émetteurs couvrent leurs frais et rétribuent les concours auxquels ils font appel (artistes, orchestres, droits d'auteur, conférenciers, etc.). Car, à l'encontre d'autres entreprises commerciales, les postes émetteurs ne vendent pas leur « marchandise » au public, mais la distribuent pour ainsi dire gratuitement. Pratiquement, ils sont réduits à consacrer une partie importante de leurs émissions à des réclames payantes, et cela ne va pas toujours sans inconvénients pour le caractère artistique des programmes.

Quoi de plus naturel que de faire participer l'auditeur aux dépenses nécessaires des postes émetteurs, et de lui demander une légère redevance pour un plaisir qu'il goûte par ailleurs presque gratuitement — la qualité des émissions devant d'ailleurs s'en trouver améliorée.

A l'étranger, des taxes de radiodiffusion existent depuis longtemps. Citons, à titre d'exemple: l'Allemagne, où plus de trois millions d'auditeurs payent une taxe de vingt-quatre marks (cent quarante-quatre francs) par an; l'Angleterre, où plus de trois millions d'auditeurs payent une taxe annuelle de dix shillings (trente-huit francs), la Belgique, l'Italie, etc...

En France, une taxe de radiodiffusion a été créée récemment; c'est son régime tel qu'il est défini par la loi de finances du 31 mai 1933 et le décret-loi du 21 septembre 1935 que nous allons vous exposer brièvement.

Le montant de la taxe annuelle est fixé comme suit:

1. Postes à cristal sans dispositif comportant l'usage de lampes: quinze francs.

2. Postes à lampes, lorsqu'ils ne sont pas utilisés pour des auditions publiques: cinquante francs.

3. Postes utilisés dans les salles d'auditions gratuites ou dans les lieux ouverts au public: cent francs.

4. Postes installés dans les salles d'auditions payantes : deux cents francs.

Sont exemptés du paiement de la taxe les postes en essai dans les laboratoires, ceux détenus par les commerçants en

vue de la vente et ceux en usage dans les établissements hospitaliers.

C'est l'administration des P.T.T. qui est chargée du recouvrement de la taxe. Tout possesseur d'un appareil doit en faire la déclaration au receveur du bureau de poste dès son entrée en possession; c'est en ces termes du moins que s'exprime le décret de 1935. Mais que faut-il entendre exactement par « entrée en possession ». Que décider en cas de vente à l'essai, en cas de location-vente — le texte est muet à ce sujet.

La déclaration peut se faire soit directement au bureau de poste, soit par lettre affranchie adressée au receveur, soit par déclaration faite à un facteur en tournée. Le paiement de la taxe, qui est effectué à l'avance, et pour une période d'un an, peut se faire soit en espèces au bureau de poste, soit par prélèvement d'office sur un compte de chèques postaux, soit entre les mains du facteur recevant la déclaration.

Une vignette est remise après paiement à l'usager, vignette devant être apposée sur le poste pour justifier du paiement. Voyons maintenant les sanctions: défaut de déclaration, redevance doublée; récidive, redevance sextuplée avec confiscation éventuelle de l'appareil au profit des hôpitaux. Le recouvrement de la taxe, qui n'est pas payée spontanément par l'usager, se fait après double avertissement par voie de contrainte décernée par le receveur des postes et rendue exécutoire par le juge de paix.

Le transfert du poste dans un autre lieu ou la cessation de l'usage fait du poste doivent être également signalés à l'administration des P.T.T.

Toutes ces dispositions que nous venons d'énumérer se trouvaient déjà pour la plus grande partie contenues dans la loi de 1933, le décret de 1935 n'y a ajouté que fort peu de choses. Mais l'innovation du décret de 1935 consiste dans la création d'un système de contrôle que nous pourrions qualifier de « contrôle à la source », c'est-à-dire auprès des fabricants et des revendeurs.

L'article 8 du décret oblige tout commerçant en matériel radioélectrique vendant un appareil à un acheteur non revendeur à faire remplir par celui-ci une déclaration qui doit être adressée au bureau de poste du domicile de l'acheteur par les soins du commerçant, ainsi transformé en auxiliaire du fisc.

Mais une autre obligation est encore mise à la charge du commerçant en appareils de T.S.F. Ils doivent tenir un registre spécial des noms et adresses de tous les acheteurs, registre soumis au contrôle des agents des contributions indirectes tout comme les autres documents relatifs au chiffre d'affaires.

Voici quelles sont maintenant les obligations qui incombent aux commerçants en matériel radioélectrique (arrêté du ministre des P.T.T. du 26 nov. 1935).

Indiquons tout d'abord que sont assujettis aux nouvelles dispositions les commerçants en matériel radioélectrique, ainsi que ceux qui, à un titre quelconque, vendent à leur compte du matériel radioélectrique sans être soumis aux obligations de l'impôt sur le chiffre d'affaires (artisans, par exemple).

Ils doivent:

1° S'approvisionner au bureau de poste le plus proche en formules de déclaration d'appareils récepteurs de T.S.F.;

2° Lors de la vente d'un appareil récepteur de T.S.F. à un client non revendeur, faire souscrire par ce dernier, au moment de l'entrée en possession de l'appareil, une déclaration.

Nota. — En principe, on doit faire faire une déclaration même pour un appareil remis à l'essai.

3° Adresser en franchise, le jour même, cette déclaration, sinon au bureau de poste qui dessert le domicile de l'acheteur, tout au moins au bureau de poste qui dessert le magasin de vente.

D'autre part, les commerçants doivent:

4° Tenir un registre spécial (voir annexe arrêté) ;

5° Inscrire sur ce registre les ventes faites aux revendeurs aussi bien qu'aux particuliers, qu'il s'agisse :

— de ventes d'appareils récepteurs de T.S.F. proprement dits ;

— de ventes de châssis;

— de ventes d'ensembles de pièces détachées pouvant permettre de monter un appareil récepteur de T.S.F.

On doit consacrer un feuillet par journée de vente.

Chaque soir, adresser, en franchise, au bureau de poste qui dessert le magasin de vente le feuillet mobile correspondant à la journée, en y joignant, le cas échéant, les formules de déclarations souscrites par les acheteurs.

Cette dernière obligation est sanctionnée fort sévèrement: pour toute infraction, une amende de cinq cents à cinq mille francs (ne pas oublier que ce chiffre doit être multiplié par onze pour exprimer le montant réel de la condamnation). La procédure suivie est la même que pour les infractions en matière d'impôt sur le chiffre d'affaires: procès-verbal, mise en recouvrement de l'amende par le fisc, pouvoir de transaction de l'administration.

Le régime actuel de la taxe sur les appareils récepteurs intéresse donc, nous l'avons vu, non seulement les usagers débiteurs de cette taxe, mais également tous les commerçants revendeurs qui doivent veiller, indirectement mais effectivement, à la perception de ces taxes.

LA RADIO ET LES DROITS D'AUTEURS

La loi de 1791 et le Code pénal donnent aux auteurs d'une œuvre littéraire ou artistique un droit, assimilé au droit de propriété, formellement reconnu par les tribunaux

et leur permettant d'autoriser ou d'interdire, sans aucune restriction, l'usage de leurs œuvres.

La jurisprudence interprétant largement les textes, il suffit, pour donner lieu à l'application de la loi, qu'il y ait, même accidentellement, exécution publique.

Un jugement du Tribunal de Commerce de la Seine du 21 février 1925 a décidé qu'il n'y a aucune différence à faire entre une exécution publique d'œuvres par T.S.F. et celle donnée d'une autre façon.

La redevance fixée par les auteurs en échange de leur autorisation préalable est appelée « droits d'auteur ».

Tous ceux qui donnent des auditions de T.S.F. dans des établissements ouverts au public doivent s'entendre avec les auteurs ou les associations qui les représentent.

Au point de vue des magasins exploités par des commerçants en T.S.F., un accord est intervenu qui distingue:

1° Etablissements importants, grands magasins à entrée libre où les auditions données en haut-parleur dans les rayons de T.S.F. revêtent nettement un caractère public: les droits sont dus ;

2° Magasins qui, à l'aide d'un haut-parleur, donnent des auditions intérieures ou extérieures, qui ne sont pas réservées aux seuls acheteurs, mais dont les passants circulant devant les dits magasins ou y pénétrant librement peuvent profiter: les droits d'auteurs sont également dus;

3° Magasins ne comportant pas d'entrée libre, dont les auditions sont réservées uniquement à l'acheteur et qui revêtent, par conséquent, un caractère privé, lorsqu'elles ont été considérées d'un commun accord avec les auteurs comme ne devant pas donner lieu à la perception de droits d'auteur, pas de droits à payer, grâce à la bienveillance des auteurs.

Les tarifs de droits à payer éventuellement varient, selon l'importance des villes et des magasins, entre 11 et 33 francs par mois.

LA RADIO ET LA LUTTE CONTRE LE BRUIT

D'une manière générale, le fait d'utiliser un haut-parleur de T.S.F. de telle façon qu'il trouble le repos ou la tranquillité des voisins, compte tenu de l'heure et du lieu, expose l'auteur du trouble à une demande civile en dommages-intérêts de la part des voisins.

L'Administration, elle, ne saurait réglementer l'usage des haut-parleurs dans les appartements, ainsi en a décidé le Conseil d'Etat. Mais elle peut dresser procès-verbal pour tapage « injurieux ou nocturne » (art. 479 Code Pénal) et faire infliger au contrevenant une amende de 11 à 15 francs (132 à 165 francs) plus les frais, si les appareils sont entendus sur la voie publique et troublent la tranquillité générale du voisinage, ou peuvent gêner la circulation en provoquant des rassemblements.

Une amende supplémentaire peut être infligée à Paris, pour contravention à l'ordonnance contre le bruit, du 20 février 1931, qui interdit « tous bruits causés sans nécessité ou dus à un défaut de précautions et de nature à troubler le repos ou la tranquillité des habitants », notamment par l'emploi commercial ou privé de haut-parleurs, sauf autorisation spéciale.

Le bruit produit nécessairement par les travaux de certaines professions (constructeurs de T.S.F. essayant des appareils le soir) ne doit pas être mis dans la catégorie des bruits ou tapages injurieux ou nocturnes prévus et punis par l'article 479 du Code Pénal, sauf le droit, pour l'autorité municipale, de prendre des mesures réglementaires (arrêt de la Cour de Cassation du 18 janvier 1929).

A cela se rattache la question de savoir si les locataires peuvent se plaindre du fait qu'un autre locataire, commerçant en T.S.F., donne, après dix heures du soir, des auditions à ses clients.

Si le bail du commerçant en question ne contient pas de clause particulière à ce sujet, il faut au moins qu'il soit concédé pour l'exercice du commerce des appareils de T.S.F.; il est alors de jurisprudence constante que le locataire n'est pas responsable des bruits ou inconvénients résultant de l'exercice normal de son commerce si les précautions d'usage sont prises.

Les réceptions radiophoniques étant particulièrement bonnes le soir, nous sommes d'avis que le commerçant peut faire du haut-parleur dans son magasin jusqu'à 10 heures du soir d'après l'usage de Paris, à condition toutefois de ne pas faire de bruit excessif qui puisse incommoder les voisins.

LE DROIT A L'ANTENNE

Un locataire a-t-il le droit de faire installer, sur le toit de l'immeuble qu'il habite, une antenne de T.S.F.? La question ne se pose naturellement pas si le bail prévoit expressément ce droit pour le locataire ou si le propriétaire a donné son autorisation ultérieurement par un acte séparé. Ce qui est intéressant à savoir, c'est, si celui qui loue un local ou un appartement a, par cela même et sans clause spéciale, le « droit à l'antenne ».

En vertu des principes généraux du droit, les conventions font la loi des parties: si donc le propriétaire a loué un local ou un appartement, le locataire ne saurait exciper d'un droit quelconque pour utiliser une autre partie de l'immeuble, en particulier le toit, pour y poser une antenne de T.S.F. Il lui faut donc se munir de l'autorisation du propriétaire, mais, une fois cette autorisation accordée, le propriétaire ne peut, sauf motifs très graves (danger), revenir sur sa décision sans causer préjudice au locataire. (Notons que si le locataire avait loué la totalité de l'immeuble, la question ne se poserait pas.)

LA REGLEMENTATION ANTIPARASITES

Les « parasites » sont les perturbations gênant les réceptions radiophoniques et ayant leur origine dans les installations électriques avoisinantes. Il est certain qu'une pareille gêne, si elle est notable, peut constituer un préjudice pour l'auditeur qui se voit privé de la possibilité d'utiliser convenablement le poste qu'il a acheté, et en vertu de l'article 1382 du code civil, il peut intenter une action en dommages-intérêts contre l'auteur du trouble (v. le jugement du 20 novembre 1934 rendu par le juge de paix de Tarbes).

Les réclamations des associations d'auditeurs et des groupements professionnels de la radioélectricité ont fini par émouvoir les pouvoirs publics. Une commission spéciale fut créée en 1926 et, par arrêté du 3 février 1932, elle fut chargée de « l'étude des perturbations entre les installations d'électricité industrielle et domestique et les installations radioélectriques. » Tous les intérêts essentiels y étaient représentés. C'est de ces travaux qu'est née la réglementation actuelle relative aux perturbations radiophoniques qui comprend l'article 114 de la loi du 31 mai 1933, le décret du 1er décembre 1933, des arrêtés des 30, 31 mars et 20 avril 1934.

La loi de 1933 rappelant la jurisprudence à laquelle nous faisions allusion, pose nettement le principe que le fonctionnement des appareils électriques ne doit pas troubler les réceptions radiophoniques. L'application de la loi est dévolue à l'administration des P.T.T. chargée de prendre un décret. Ce décret est intervenu le 1er décembre 1933; il oblige, à partir du 1er avril 1934, tous les constructeurs, exploitants, revendeurs et détenteurs d'installations électriques à munir leurs installations ou appareils de dispositifs antiparasitaires maintenus dans un état permanent d'efficacité.

Pourront être dispensés de l'adjonction de ces dispositifs les appareils produisant des perturbations trop faibles pour être gênantes ou les appareils pour lesquels l'adjonction d'un dispositif de protection entraînerait des obligations hors de proportion avec l'importance de l'appareil (dispense pour les appareils pour lesquels la technique ne connaît pas encore des dispositifs de protection efficaces). Les services publics pourront éventuellement bénéficier de dispenses particulières. Des dispenses sont également prévues pour les appareils dont les propriétaires ne feront usage qu'à des heures et conditions telles qu'ils ne pourront pas gêner la réception radiophonique (aspirateur, par exemple).

Les arrêtés de 1934 déterminent tout d'abord le droit de l'auditeur à se réclamer de la protection administrative en indiquant l'intensité d'une réception normale et le niveau et la fréquence que ne peuvent dépasser les perturbations. Puis sont énumérés les appareils pour lesquels existe déjà un dispositif de protection simple et peu coûteux (75 % des cas de perturbation sont ainsi frappés).

A la suite d'une mauvaise interprétation de l'arrêté du 31 mars 1934, beaucoup de perturbateurs s'imaginent que les seuls appareils qui doivent être munis de *dispositifs antiparasites* sont ceux dont la liste a été publiée dans cet arrêté, qui prévoit les appareils jusqu'à 2 kw environ.

Pratiquement, il n'en est pas du tout ainsi, et l'administration des P.T.T. vient de donner de nouvelles instructions à ses agents pour que ceux-ci expliquent au public que la liste en question est la liste des appareils perturbateurs qui ne peuvent, en aucun cas, être dispensés de la pose de *dispositifs antiparasites*.

Ainsi que cela a été prévu au décret du 1er décembre 1933, tous les autres appareils doivent être, également, munis de *dispositifs antiparasites*, mais ils peuvent, dans certains cas, faire l'objet de dispense, lorsque celle-ci est justifiée par des impossibilités techniques de filtrage ou par le prix prohibitif auquel conduiraient de semblables installations.

Les perturbateurs doivent, dans ce cas, demander à la commission des perturbations, par écrit, une dispense en bonne et due forme.

Il est, d'ailleurs, à considérer que l'examen des textes législatifs montre que ces dispenses sont surtout prévues pour les services publics importants (distribution d'électricité, compagnies de tramways et de chemins de fer, services télégraphiques) dont l'exploitation pourrait être entravée par ces installations.

Enfin, à partir du 1er octobre 1934, les détenteurs d'appareils perturbateurs devront avoir pourvu leur appareils des dispositifs de protection; à partir de la même date, les appareils susceptibles de produire des perturbations doivent être munis des estampilles obligatoires « A. P. » (appareil antiparasité) ou « N. A. P. » (appareil non antiparasité).

Dans le but de faciliter l'application de la réglementation, l'administration des P.T.T. a mis dans tous les bureaux de postes, à la disposition du public, un questionnaire détaillé que doit s'efforcer de remplir, de son mieux, celui dont la réception est gênée par les parasites. Sur demande, l'administration procède aux vérifications nécessaires et enjoint aux perturbateurs, le cas échéant, d'avoir à respecter la loi, sous peine d'amende.

Nous continuerons cet exposé dans le prochain numéro par l'examen d'autres questions juridiques importantes, notamment la question épineuse des « prix imposés » et celle de la « location vente ».

Léon PROSCOUR.

(*A suivre.*)

LA MISE AU POINT DES RÉCEPTEURS A COMMANDE UNIQUE

Nous avons exposé la technique de l'alignement, et cette étude des courbes de résonance, des lois de variation en fréquence d'après la capacité nous a conduit à la détermination exacte des points de concordance nécessaire pour un alignement pratique parfait. (1).

L'établissement des constantes des bobinages employés, conditionne, nous l'avons vu, tout le problème. Mais dans la façon d'opérer la mise au point du récepteur, il est nécessaire de procéder selon une méthode nettement déterminée, d'employer des moyens de contrôle efficaces et précis, de prendre quelques précautions indispensables. La suite logique de notre étude technique de la question comprendra donc un exposé le plus simple et le plus clair possible de sa mise en application pratique.

Ces quelques conseils doivent donc vous conduire au but cherché : faire rendre au récepteur tout ce qu'il doit vous donner, par un alignement correct de ses circuits.

VERIFICATION DU CHASSIS

Il est logique, avant de procéder à l'étalonnage d'un récepteur, de vérifier si son fonctionnement est en tous points normal.

a) Le châssis vient d'être terminé. Un examen rapide du câblage a éliminé toute erreur grossière. Une précaution utile est de vérifier l'absence de court-circuit entre plus et moins haute tension ; il suffira d'utiliser une « sonnette », simple circuit composé d'une pile de quelques volts et d'un milliampèremètre en série, et que l'on branche aux deux extrémités du circuit à vérifier.

b) Tout étant normal, on effectue le branchement du récepteur. Et à l'aide d'un bon voltmètre à forte résistance on procède à la vérification de toutes les tensions des différents circuits. Ceci permet un diagnostic sérieux, et en cas d'erreur ou de panne quelconque, presque toujours une tension anormale vous met sur le bon chemin.

c) Essai de la partie basse-fréquence du poste. A cet effet on peut, soit utiliser un pick-up, soit se baser simplement sur le bruit de « réponse » du haut-parleur, lorsqu'on touche du doigt la grille de la première amplificatrice basse-fréquence. Un peu de pratique donne vite une grande expérience pour ces essais très simples.

d) Essai des étages haute-fréquence. En remontant par étage vers l'entrée du récepteur (antenne), il suffit de toucher chaque grille de commande des tubes, ou le circuit correspondant, pour que le claquement de réponse du haut-parleur assure l'existence de la liaison. On peut alors faire un essai de réception sur un émetteur local, ou sur quelques réglages de l'hétérodyne modulée du laboratoire.

e) Vérification du fonctionnement de l'antifading, s'il y a lieu. Un voltmètre de 0 à 6 volts est placé en parallèle sur la résistance de polarisation d'un des tubes commandés par le V C A (tube moyenne-fréquence par exemple) ; le passage de l'accord sur une émission quelconque, locale, ou hétérodyne modulée, doit se traduire par une diminution sensible de la lecture du voltmètre. S'il existe sur le récepteur un indicateur lumineux de synthonie, il suffira à vérifier, de la même façon, le bon fonctionnement de l'antifading.

Ces quelques essais étant faits, et le récepteur nous paraissant normal, nous allons pouvoir passer aux réglages.

MATERIEL NECESSAIRE A LA MISE AU POINT

Pour obtenir de bons résultats, peu d'appareils sont nécessaires, mais ils sont indispensables.

Nous noterons donc dans notre « laboratoire » la présence :

1°) *D'un générateur-hétérodyne d'ondes entretenues pures ou modulées*, à volonté ; le passage de l'un à l'autre genre d'émission se faisant par le jeu d'un simple commutateur.

Les gammes d'ondes couvertes devront s'échelonner, sans trou de 200 à 2.600 mètres. En effet, en plus des émissions nécessaires sur les longueurs d'ondes du broadcasting 200 à 550 mètres et 800 à 2.000 mètres, il nous sera indispensable d'assurer les longueurs d'onde correspondant aux fréquences intermédiaires courantes, c'est-à-dire de 600 à 750 mètres pour 400 à 500 kilocycles, et au-dessus de 2.000 mètres pour celles de 100 à 150 kilocycles.

2°) *D'un voltmètre* assez résistant (600 ohms par volt minimum) d'une sensibilité de 0 à 6 volts. Cet appareil peut être remplacé par un milliampèremètre de 0 à 10 millis, mais l'usage en est moins pratique.

3°) *D'un jeu de tournevis et de clés* pour le réglage des ajustables, formés d'une longue tige isolante et dont l'embout métallique est le plus réduit possible.

4°) *L'out-put meter*, nom anglo-saxon du voltmètre de sortie désigne un appareil qui sous sa forme la plus rationnelle sera un volmètre amplificateur à lampe, mais qui peut être un simple voltmètre à cadre, alternatif, d'une sensibilité de 0 à 30 volts. Cet accessoire n'est pas indispensable, et vous verrez qu'au contraire nous en déconseillons fortement l'emploi. Seuls pour certains cas que nous verrons plus loin, il

(1) Voir la Technique de l'Alignement des Récepteurs à Commande Unique, *T. S. F. pour Tous*, N° 134.

pourra être utilisé, et c'est pourquoi nous le mentionnons à la fin de cette liste.

Vous voyez que nous ne cherchons pas à grever inutilement le budget du metteur au point, et ce strict minimum : hétérodyne, voltmètre et tournevis spéciaux, s'il est indispensable, suffit amplement à mener à bien les opérations d'alignement.

BRANCHEMENT DES APPAREILS

L'hétérodyne de mesure peut être branchée de deux manières différentes : elle peut comporter un brin rayonnant, ou antenne, couplé au circuit émetteur. Une deuxième connexion sert à relier les masses du récepteur et de l'hétérodyne ; prendre soin de toujours mettre en série dans cette connexion un conducteur fixe de 0,1 MFd isolement 500 volts, l'un des deux appareils pouvant être alimenté « tous courants » et avoir son châssis sous tension. On évite ainsi de graves dégâts.

Le brin rayonnant du petit émetteur est couplé, de façon la plus lâche possible, à un fil relié au circuit que l'on veut influencer, par exemple le fil d'antenne du récepteur. Ce couplage pourra se réduire au simple rayonnement de l'émetteur placé à l'autre extrémité de la pièce (voir figure 1).

Une façon plus rationnelle de brancher l'hétérodyne est possible. La connexion reliée au circuit émetteur est blindée, et ne peut donc plus rayonner. On peut alors, soit la relier directement au circuit du récepteur à influencer de préférence à l'aide d'une petite capacité en série (0,1/1.000e) soit la relier par l'intermédiaire d'un ensemble dénommé « antenne fictive ».

L'antenne fictive comprend, réunis dans un petit blindage une self, une capacité et une résistance faible montées en série (fig. 2) ; cet ensemble possède ainsi les constantes d'une antenne normale de réception ; les valeurs moyennes à em-

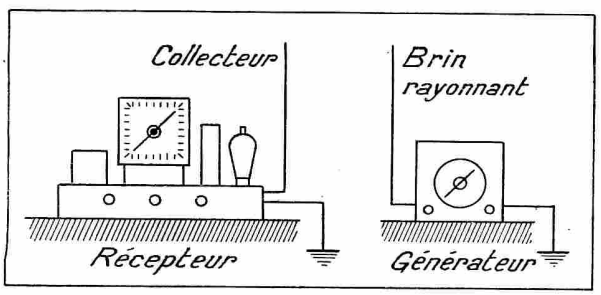

Fig. 1. — Couplage d'un générateur hétérodyne par rayonnement

ployer seront : L=20 μH, C=200 μμF, R=25 w. Il est nécessaire d'employer une résistance non selfique pour ne pas modifier les caractéristiques ci-dessus désignées.

Les masses du récepteur et du générateur sont toujours reliées, sans omettre la précaution d'un condensateur fixe en série si l'alimentation tous courants est employé sur l'un d'eux.

L'emploi de l'antenne fictive est le plus recommandé, car il met ainsi le récepteur dans ses conditions normales de fonctionnement et permet une mise au point exacte des circuits d'entrée (figure 3).

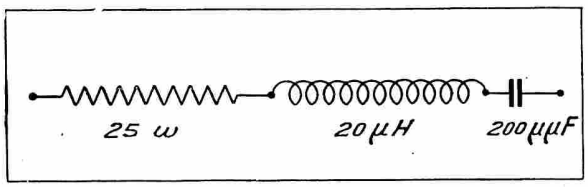

Fig. 2. — Schéma d'une antenne fictive

Mais pour certaines opérations comme le réglage des moyennes fréquences, le procédé direct ou par rayonnement est très pratique, et n'entraîne là aucun désaccord.

L'appareil de contrôle sera le voltmètre de 0 à 6 volts pour tous les récepteurs comportant un dispositif antifading, même peu efficace. Comme pour la vérification du fonctionnement du VCA que nous avons signalée au début de ce chapitre, le voltmètre sera placé en parallèle sur la polarisation d'un des tubes commandés, le tube moyenne fréquence, par exemple.

Toute augmentation d'amplitude du signal transmis entraînera une diminution de lecture au voltmètre ; donc toute amélioration de l'alignement des circuits aura immédiatement sa répercussion lisible sous vos yeux et vous permettra un réglage optimum. Si vous possédez un milliampèremètre d'une sensibilité de 0 à 6 ou 10 millis, il vous suffira de le brancher en série dans le circuit plaque du même tube pour obtenir le même effet qu'avec le voltmètre. Mais ce branchement est moins pratique puisqu'il nécessite une coupure d'un circuit.

Beaucoup de professionnels emploient le voltmètre de sortie ou « out-put meter » ; aucune raison valable dans le cas que nous venons d'envisager, ne milite pour son emploi. Au contraire, il sera facilement source d'erreurs, d'autres causes pouvant entrer en jeu dans les derniers étages et modifier la lecture. De plus, et surtout, son utilisation doit obligatoirement être accompagnée d'une suppression de l'effet antifading qui, en compensant peu ou prou les diminutions ou augmentations du signal, annulerait les variations de lecture. Il faut donc, alors, soit par un court-circuit, soit par un débranchement du retour antifading et une mise à la masse des circuits, empêcher cet effet.

Concluons donc que l'out-put meter, sur les postes munis d'un système VCA est peu recommandable à tous points de vue : sources d'erreurs, obligation de modifications dans le montage pendant le réglage, ces modifications pouvant entraîner, d'autre part, un changement de constantes des circuits, d'où poste mal aligné.

L'out-put meter sera utilisé, sous sa forme la plus ration-

nelle de voltmètre amplificateur à lampe, ou sous la forme simplifiée d'un voltmètre à cadre, avec redresseur pour tensions alternatives, chaque fois que le poste à étalonner ne comportera pas de système antifading. C'est maintenant la minorité des cas.

L'appareil sera branché en parallèle sur le transformateur de modulation du haut-parleur, donc à la sortie de l'étage

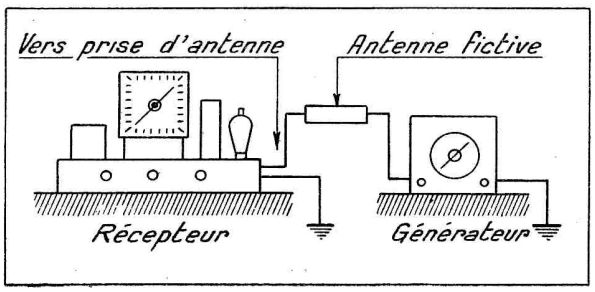

Fig. 3. — Couplage d'un générateur hétérodyne avec antenne fictive

final. Mais ce branchement sera fait, selon le shéma de la figure 4, par l'intermédiaire d'un condensateur fixe de 0,1 MFd par exemple. Ainsi la chute de tension en courant continu n'aura aucune action sur lui. Et seules les tensions alternatives basse-fréquence apparaissant suivant l'ampleur des signaux transmis seront lues.

Par conséquent, une amélioration des circuits entraînera, cette fois, une augmentation de lecture.

Ces quelques points essentiels étant fixés, nous pouvons procéder à l'étalonnage de notre récepteur.

ALIGNEMENT D'UN SUPERHETERODYNE

a) *Réglage des circuits moyenne fréquence.*

Voici la méthode la plus sûre.

1° Supprimer l'action de l'oscillateur local du récepteur, en reliant par une connexion volante la grille oscillatrice du tube changeur de fréquence à la masse, soit la grille G1 dans le cas des octodes européennes, ou des pentagrid américaines.

Un moyen très simple est de court-circuiter purement et simplement le condensateur variable de l'oscillateur ;

2° Brancher soit directement, soit par un fil le longeant, le brin rayonnant du générateur hétérodyne à la grille de commande du tube changeur de fréquence ; généralement, cette grille est celle placée au sommet du tube (octodes-pentagrid) ;

3° Accorder le générateur sur la longueur d'onde correspondant à la fréquence d'accord des transformateurs moyenne fréquence. Supprimer la modulation de l'onde émise, à l'aide de l'interrupteur placé à cet effet. L'onde entretenue pure de la valeur désirée est transmise aux étages amplificateurs, et le signal détecté donne, grâce au relai antifading, une déviation vers le minimum de la lecture du voltmètre ; dans le cas de non-antifading, c'est au voltmètre de sortie que se fera la lecture, mais alors il est nécessaire de moduler l'onde, et la déviation se fera vers le maximum.

La lampe changeuse de fréquence (octode ou pentagrid ou modulatrice séparée) étant privée de l'oscillation locale se comporte comme une lampe de couplage. Cette méthode permet de n'apporter aucun déréglage aux circuits de l'ondemètre hétérodyne, ni aux circuits à accorder.

4° A l'aide du tournevis ou de la clé à long manche isolant, régler les condensateurs ajustables du dernier transformateur moyenne fréquence, c'est-à-dire de façon à obtenir le maximum de déviation au voltmètre, puis les retoucher tous deux, l'accord de chaque circuit étant modifié par l'accord de l'autre.

Vous remarquerez que sur de bons transformateurs moyenne-fréquence, où la courbe de résonance se rapproche fort de la rectangulaire (sélectivité et musicalité) comme la courbe représentée sur la figure 5, il existe une « plage » de réglage. La déviation reste maximum sur une certaine course de réglage de la vis de chaque ajustable. Pour un parfait étalonnage, il faut se trouver au centre de cette zone, placez donc la vis à la position intermédiaire entre celles qui ramènent une variation de la lecture ;

5° Réglage du transformateur précédant la lampe moyenne fréquence, puis, s'il existe deux étages, par conséquent trois transformateurs, régler le précédent.

La même méthode, avec retouches à chaque ajustable est applicable à tous ces circuits.

Il est possible de vérifier facilement après le réglage de

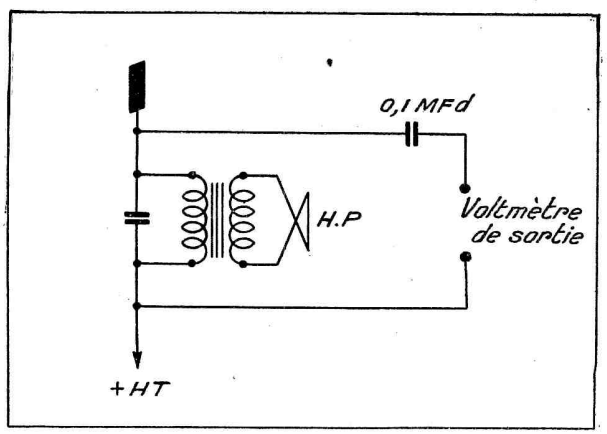

Fig. 4. — Branchement d'un voltmètre de sortie ou « out put meter »

chaque transformateur, si l'on a bien respecté la bande passante.

Il suffit de déplacer l'accord de l'hétérodyne ondemètre de part et d'autre de l'onde initiale de réglage (d'une valeur

de 4 kilocycles). Il y a donc une conversion de fréquence en longueurs d'onde à faire.

Supposons, par exemple, la valeur de la moyenne-fréquence fixée à 135 kilocycles. Onde émise pour le réglage : 300.000 : 135 = 2.222 mètres. Pour vérifier la bande passante, nous ferons varier l'accord de 135 + 4 = 139 kilocycles à 135 — 4 = 131 kilocycles soit de 2.158 mètres à 2.290 mètres.

Pendant cette variation, la déviation de l'aiguille de l'appareil de mesure branché au récepteur doit rester constante.

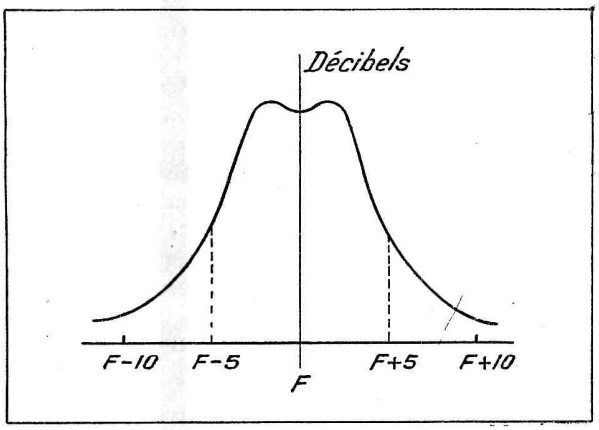

FIG. 5. — Bande passante d'un transformateur moyenne-fréquence

Pour faciliter votre travail, nous vous donnons ici un tableau de conversion en longueurs d'ondes des valeurs de moyenne-fréquence les plus usitées.

Cas des transformateurs moyenne-fréquence à sélectivité variable.

Que le dispositif de S.V. consiste en variation de couplage des selfs, par approche ou par enroulements supplémentaires, ou par couplages supplémentaires galvaniques ou capacitifs, une méthode unique est à employer : il faut effectuer l'étalonnage des circuits, la sélectivité étant dosée à son maximum. La courbe d'amplification est ainsi pointue, ce qui permet un réglage optimum. L'élargissement de la bande, soit par paliers, soit progressif, n'entraîne pas de désaccord si le procédé de S.V. employé est sérieux et dosé avec précision.

b) *Réglage des circuits haute-fréquence : oscillateur et accords. Gamme petites ondes : 200 à 550 mètres.*

Nous allons ici indiquer deux méthodes : l'une qui devra être obligatoirement employée pour tout récepteur prototype ou peu connu du régleur ; l'autre, plus rapide, qui conviendra au réglage en série, et qui sera employée dès qu'un nombre suffisant de postes auront permis au régleur d'en connaître l'étalonnage. Les indications détaillées que nous allons en donner vous permettront de comprendre cette discrimination.

TABLEAU DE CONVERSION EN LONGUEURS D'ONDES DES VALEURS COURANTES EN MOYENNE FRÉQUENCE

Fréq.	Long. d'ondes	Fréq.	Long. d'ondes	Fréq.	Long. d'ondes	Fréq.	Long. d'ondes
110 kc	2.727m	132 kc	2.272m	440 kc	750 m	450 kc	666m6
112 »	2.678 »	135 »	2.222 »	410 »	731,7	455 »	659,3
115 »	2.608 »	137 »	2.189 »	415 »	722,8	460 »	652,4
117 »	2.564 »	140 »	2.142 »	420 »	714,3	465 »	645,1
120 »	2.500 »	142 »	2.112 »	425 »	705,8	470 »	638,3
122 »	2.459 »	145 »	2.069 »	430 »	697,9	475 »	631,6
125 »	2.400 »	147 »	2.040 »	435 »	689,6	480 »	625 »
127 »	2.362 »	150 »	2.000 »	440 »	681,8	485 »	618,5
130 »	2.307 »	155 »	1.935 »	445 »	674,1	490 »	612,2
						500 »	600 »

Le réglage précis des circuits haute-fréquence sera effectué de la manière suivante :

La connexion volante qui court-circuitait le circuit oscillateur pendant le réglage des moyennes-fréquences est maintenant à supprimer.

1° Débrancher la cellule du condensateurs variable accordant l'oscillateur, et la remplacer à l'aide de connexions volantes par un condensateur variable séparé, qui sera si possible, mais non obligatoirement, de même capacité et de même variation et avec cadran portant les mêmes graduations.

Cette similitude de caractéristiques et de lecture n'est pas nécessaire pour l'étalonnage lui-même, mais elle permettra une vérification de l'alignement définitif si on le désire.

Nous renvoyons ici nos lecteurs à notre étude technique de l'alignement des oscillateurs qui a commencé cette série de dissertations, et nous supposerons donc que les bobinages sur lesquels nous travaillons ont été établis de façon rationnelle ainsi que cela a été exposé.

Toutefois nous pourrons nous arrêter tout à l'heure sur l'opération de contrôle qui nous prouvera si le travail a été correctement fait.

2° Réglage des circuits d'accord et haute-fréquence (ou de présélecteur).

L'hétérodyne est réglée sur une longueur d'onde du bas de la gamme 250 mètres par exemple, en onde entretenue si le poste est à antifading et que la lecture est faite sur voltmètre en polarisation, en onde modulée si la lecture est faite sur voltmètre de sortie.

Le couplage de l'hétérodyne-ondemètre peut être fait, soit par rayonnement, l'instrument étant assez éloigné (quelques mètres) de l'antenne de réception, soit par branchement, mais à travers l'antenne fictive que nous avons décrite, à la prise d'antenne du récepteur. Ne pas effectuer de branchement direct qui déréglerait les circuits.

Pour obtenir la réception, le condensateur variable séparé de l'oscillateur est accordé de son côté, mais sans préoccupation de la position de son réglage.

Les trimmers des circuits d'accord sont alors réglés : d'abord celui du circuit le plus éloigné de l'étage d'entrée, de façon à amener le réglage sur la graduation correspondante du cadran du récepteur. Puis ceux des circuits précédents, en tendant vers la lecture minimum à l'appareil de contrôle (maximum pour l'out put meter).

Vérifier en plusieurs points de la gamme si le réglage des condensateurs est d'accord avec l'étalonnage porté sur le cadran.

2° Régler le générateur hétérodyne sur une longueur d'onde de 230 mètres (point de concordance C' sur le graphique « alignement correct » fig. 6).

Obtenir la réception, par conséquent la déviation, en accordant d'une part les circuits HF dont le réglage doit coïncider avec l'étalonnage du cadran, d'autre part le circuit oscillateur par son condensateur variable séparé. Deux

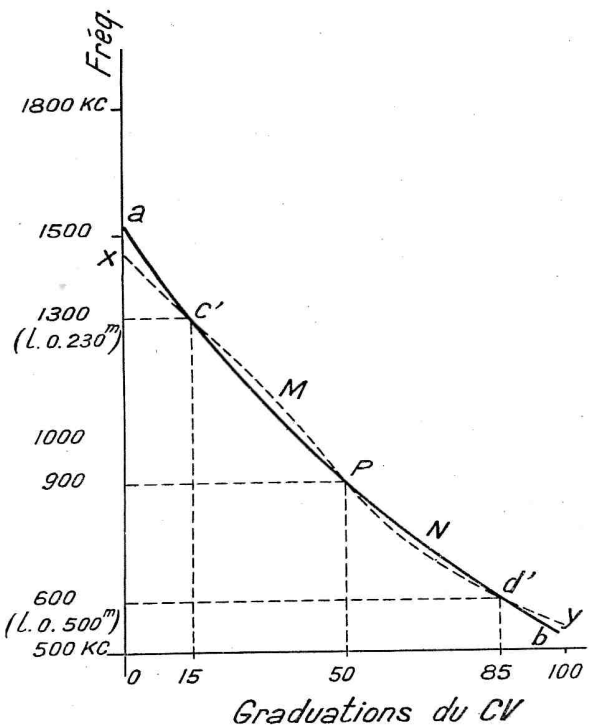

Fig. 6. — Alignement correct

positions de celui-ci donnent la réception ; ainsi que nous l'avons déjà étudié, le battement supérieur en fréquence, donc inférieur en longueur d'onde doit être utilisé. Noter la lecture du voltmètre à ce réglage.

3° Rebrancher le condensateur variable du groupe, et par la manœuvre de son trimmer, retrouver la réception. Pour la déviation maximum, nous devrons nous retrouver sur le cadran au même point qu'auparavant, et la lecture sur le voltmètre devra être identique à celle effectuée lorsque le réglage était fait par condensateur séparé.

4° Emission de l'hétérodyne sur 500 mètres de longueur d'onde (point de concordance d' du graphique, fig. 6).

Le condensateur variable séparé est rebranché sur le circuit oscillateur, et la lecture est faite lorsque la déviation est maximum (en diminution, bien entendu, pour le cas du contrôle basé sur l'antifading). Les circuits haute-fréquence sont accordés par le groupe, et le repère 500 mètres du cadran coïncide avec le point de réception.

5° Rebrancher le condensateur variable du groupe sur l'oscillateur, retrouver l'émission par la manœuvre du padding ; le point optimum doit être atteint lorsque la graduation 500 mètres du cadran est retrouvée, et la lecture doit être alors identique à celle faite au paragraphe précédent.

6° *Vérification.* — Si le condensateur séparé est de caractéristiques identiques et possède le même étalonnage, le rebrancher ; émettre une onde de γ : 335 mètres environ ; la position des deux aiguilles doit être la même (point de concordance P du graphique).

Notre étude technique a établi que si les réglages ont été ainsi effectués, si les selfs étaient bien établies pour donner au point P et sans capacités correctrices, la valeur MF, cette concordance doit être retrouvée maintenant, l'alignement terminé. Nous avons démontré qu'une oscillatrice de mauvaise qualité, à forte capacité répartie, était un élément d'erreur introduit à la base de notre raisonnement, et pouvait être la cause d'un insuccès.

D'autre part, si les selfs ont été mal établies, le contrôle que nous venons de faire peut nous l'indiquer, ainsi que le sens de l'erreur.

Si le condensateur variable accordant l'oscillateur se trouve à 335 mètres à une graduation plus faible que ceux accordant les circuits haute-fréquence, c'est que la self oscillatrice progresse trop vite ; pour pouvoir lui donner une capacité d'accord supérieure, il faut donc diminuer sa self.

Au contraire, si le condensateur séparé se trouve à une graduation supérieure, c'est que la self oscillatrice est trop faible.

Rectifier est possible, et on y parvient par tâtonnements. Ce qui est déplorable, c'est que certains techniciens conseillent cette méthode *approchée* pour l'établissement des selfs, alors qu'elle ne doit être qu'un moyen de contrôle.

Notre étude technique vous a démontré quelle était la manière rationnelle de déterminer les constantes des bobinages ; et ces lignes sur la mise au point doivent être la conséquence logique du raisonnement que nous avons établi. Puissent les nombreux bobiniers encore ignorants ou négligents, se préoccuper un peu plus de la question technique.

c) *Réglage des circuits haute-fréquence et oscillateur sur la gamme grandes ondes : 800 à 2.000 mètres.*

Le même procédé est à employer. Les points de réglage seront ici : pour le trimmer GO 1.100 mètres ; pour le

padding GO 1.800 mètres ; et le contrôle de l'alignement se fera sur une longueur d'onde voisine de 1.340 mètres. L'interdépendance des capacités trimmers et padding étant importante, retoucher ensuite plusieurs fois chaque réglage.

d) *Alignement sur ondes courtes.*

Ainsi que nous vous l'avons déjà signalé, l'alignement sur ces gammes de très hautes fréquences se réduit pratiquement à la mise en série d'un padding fixe de quelques millièmes de microfarad, et aucun réglage n'est donc nécessaire.

METHODE D'ALIGNEMENT RAPIDE POUR RECEPTEURS FABRIQUES EN SERIE

Ici, il s'agit donc des postes dont le réglage est familier au metteur au point, qui sont tous établis rigoureusement d'après le même prototype et dont le cadran est étalonné exactement d'après les bobinages.

1° *Réglage des moyennes fréquences.* — Il est identique à celui exposé plus haut.

2° *Réglage des circuits haute-fréquence et oscillateur.* — Il n'est pas fait usage de condensateur variable séparé, ce qui permet une plus grande rapidité d'exécution.

a) le trimmer du condensateur variable de l'oscillateur est réglé de façon à amener la réception de la longueur d'onde de 230 mètres au point repère indiqué sur le cadran.

C'est le battement placé le plus bas qui doit être retenu.

b) Les trimmers du dernier circuit haute-fréquence, puis des précédents sont réglés de façon à amener une plus grande déviation à la lecture du voltmètre.

c) Le padding est réglé de façon à ce que sur l'émission de 500 mètres, la déviation soit aussi maximum. L'étalonnage du cadran doit alors coïncider, et le contrôle fait au point central 335 mètres indiquer un résultat parfait.

Mais, et nous ne saurions trop insister sur ce point, il ne faut pas oublier que le réglage du padding a du déplacer le point de réception à 230 mètres.

Une telle méthode pour être juste doit donc être faite avec retouches successives en bas et en haut de la gamme, pour un équilibrage parfait.

Au contraire, dans la première façon exposée, la courbe d'étalonnage était d'abord fixée par les circuits haute-fréquence eux-mêmes, et d'autre part, l'identité des lectures à obtenir avec le condensateur variable séparé et avec celui du groupe nous garantissait le réglage optimum.

ALIGNEMENT DES RECEPTEURS A AMPLIFICATION DIRECTE

Le réglage des trimmers des condensateurs variables sera fait sur une longueur d'onde de 250 mètres environ.

Le circuit le plus éloigné de l'entrée (le plus près de la détectrice) servira de base ; il sera réglé de façon à ce que le réglage coïncide avec l'étalonnage porté sur le cadran du récepteur.

Puis, chaque circuit sera réglé de façon à obtenir pour le signal reçu le maximum de déviation.

Il est souhaitable, afin d'éviter une déficience dans la gamme grandes ondes, de placer en parallèle sur les enroulements mis en service pour cette gamme, de petits trimmers additionnels.

Le réglage de ces capacités sera fait sur une longueur d'onde d'environ 1.300 mètres, selon la méthode employée en petites ondes.

Voici, exposés le plus clairement et le plus minutieusement possible, les quelques conseils pratiques qui se devaient de compléter notre « Technique de l'alignement ». Que celle-ci soit la préoccupation, la base du travail de tous. L'à peu près, ici comme en toute chose, est source de déboires et d'insuccès.

G. GINIAUX.

LE HAUT-PARLEUR DYNAMIQUE

PRINCIPE - RÉPARATION

Les détails de construction d'un haut-parleur électro-dynamique sont connus d'un grand nombre de nos lecteurs, mais nous croyons toutefois utile de les rappeler en même temps que son principe. Ce haut-parleur transforme les variations d'intensité du courant modulé en vibrations acoustiques, et cela par l'action d'un champ magnétique fixe sur un solénoïde traversé par le courant modulé. Nous savons que lorsqu'un solénoïde est parcouru par un courant, il se comporte exactement comme un électro-aimant. Sa polarité dépend du sens du courant et l'intensité du champ électromagnétique produit de l'intensité de ce même courant.

Supposons qu'un solénoïde soit placé devant le pôle nord d'un électro-aimant et que nous le fassions traverser par un courant alternatif. Notre bobine se déplacera d'avant en arrière, c'est-à-dire sera attirée ou repoussée suivant que son extrémité, placée en regard de l'aimant, sera un pôle nord ou un pôle sud. Nous comprenons de suite que si nous alimentons notre bobine avec un courant modulé à fréquence musicale, ses déplacements reproduiront exactement les vibrations sonores incidentes. Il suffira ensuite d'atteler cette bobine mobile sur une membrane qui sera chargée de transmettre ses vibrations à l'air ambiant pour constituer un haut-parleur électrodynamique.

D'après ce que nous venons de voir, la sensibilité d'un tel haut-parleur dépendra de l'intensité du courant modulé appliqué à la bobine mobile et de l'intensité du champ fourni par l'électro-aimant.

L'aimantation est produite par le passage d'un courant continu fourni par une source extérieure dans une bobine dite « bobine d'excitation » du haut-parleur électrodynamique. Cette bobine est enfilée sur un barreau en fer doux, lui-même fixé au centre de la face inférieure d'une culasse également en fer doux. La face supérieure de la culasse est constituée par un disque magnétique percé au centre d'un trou d'un diamètre tel qu'il existe entre ses bords et l'extrémité libre du barreau central, un entrefer extrêmement réduit, et c'est dans cet espace où le champ magnétique est intense que se déplace la bobine mobile du haut-parleur (voir figure 1, la coupe d'un haut-parleur électrodynamique). La bobine mobile est constituée par un cylindre très léger en carton bakélisé et l'enroulement est effectué en fil de cuivre émaillé ou, mieux, encore, en fil d'aluminium émaillé, dans le but de diminuer le poids de l'équipage mobile. Cette bobine mobile est collée sur un cône en papier spécial qui constitue la membrane du haut-parleur et cette membrane est, elle-même, supportée sur ses bords par un châssis spécial solidaire de la culasse. Le centrage de la bobine mobile dans l'entrefer — centrage qui doit être rigoureux — est obtenu par l'intermédiaire d'une pièce spéciale nommée « spider ». Celui-ci ne permet que

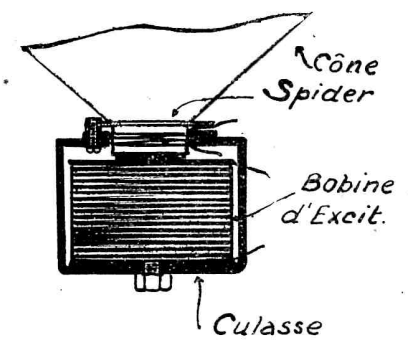

FIGURE 1. — Coupe d'un dynamique.

des déplacements en profondeur et supprime tout jeu latéral.

Maintenant que nous savons comment est fait un haut-parleur électrodynamique, nous allons procéder à sa vérification méthodique. Soit un dynamique placé sur un récepteur quelconque dont le fonctionnement est défectueux. La vérification du montage n'ayant rien révélé, il est probable que le défaut est dans le haut-parleur. Assurons-nous d'ailleurs, que le noyau est bien aimanté; il suffit, pour cela, d'approcher un tournevis ou une pince de la culasse ou, mieux, de l'extrémité du noyau, côté bobine mobile. L'attraction doit être suffisamment forte pour que l'on éprouve une certaine difficulté à retirer l'outil. Si l'aimantation n'a pas lieu ou si elle est trouvée insuffisante, il faudra vérifier la bobine d'excitation avec un ohmètre exact. Le résultat trouvé doit correspondre à l'indication portée sur le dynamique ou sur la notice de l'appareil. Si la mesure révèle un court-circuit partiel de la bobine ou une rupture de l'enroulement, il faudra la réparer ou la remplacer. Les premiers haut-parleurs dynamiques étaient alimentés directement sur le secteur alternatif, un redresseur cupoxyde était utilisé à cet effet. Ce modèle est maintenant abandonné, car, avec le temps, le redresseur se détériorait et ne débitait plus assez pour assurer une aimantation suffisante du noyau.

Si la bobine d'excitation est intacte et ses caractéristiques adaptées au récepteur, il ne reste plus qu'à vérifier la bobine mobile et la membrane du haut-parleur. C'est une besogne délicate qui demande beaucoup de patience et d'habileté manuelle. Nous allons indiquer ci-dessous quelques-unes des causes de mauvais fonctionnement le plus souvent rencontrées :

1° La bobine mobile peut être coupée intérieurement ou avoir une de ses connexions souples cassée ;

2° La bobine mobile peut être partiellement ou complètement court-circuitée ou avoir ses deux connexions, généralement en fil nu, croisées l'une sur l'autre et en contact ;

3° La bobine mobile peut être décentrée et frotter sur les pièces polaires (noyau ou culasse). Ce défaut peut être causé par un gauchissement du cône ou du spider et quelquefois par la bobine mobile elle-même qui s'est ovalisée pour une raison quelconque ;

4° Une vibration sur certaines fréquences peut être causée par un décollement de la soudure des deux lèvres du cône sur lequel il est collé, par les fils de connexion de la bobine mobile qui peuvent se détacher du cône sur lequel ils sont fixés ou quelquefois par un certain nombre de spires de la bobine mobile qui viennent à se détacher de leur support ;

5° Les défauts proviennent le plus souvent de la bobine mobile qui, étant trop mince et par conséquent flexible, se déforme. Les « claquements » sont souvent attribués au spider qui est trop souple ou cassé ou au cône qui peut se décoller en certains endroits du châssis qui lui sert de support.

Réparation du haut-parleur. — Supposons qu'après vérification du haut-parleur, le défaut provienne de la bobine mobile qui est décentrée. Dans ces conditions, le plus simple est de desserrer la ou les vis qui fixent le spider et d'introduire entre la bobine mobile et le noyau de petites bandes ou cales en acier très minces, spécialement prévues pour cet usage et de dimensions convenables (voir fig. 2). Resserrer ensuite la vis de fixation du spider et enlever les cales. Si le spider n'est pas gauchi, si la membrane n'est pas déformée et si la bobine mobile est bien ronde, le cône sera parfaitement centré. 75 % des pannes de haut-parleurs sont ainsi réparées par ce moyen très simple. Dans le cas de défauts graves, il peut être nécessaire de démonter le cône. Pour l'enlever, il faut prendre beaucoup de précautions pour ne pas l'endommager, afin qu'après réparation, il puisse reprendre sa place. Dans beaucoup de haut-parleurs, la membrane est collée par son bord sur son support, aussi, pour le démonter, sera-t-il nécessaire de faire dissoudre au préalable, la colle par un solvant spécial. Ne pas employer d'eau pour cela, car la colle utilisée n'est pas soluble dans l'eau et ce liquide détériorerait certainement la membrane. Quand la colle sera assez ramollie, on retirera la membrane de son support. On l'examinera attentivement. Si la bobine mobile paraît être ovalisée, on l'introduira délicatement sur une pièce de liège cylindrique et de diamètre approprié. On la recouvrira ensuite d'une mince couche de colle spéciale qui, en séchant, lui gardera sa forme. Le meilleur pinceau pour étendre la colle est constitué... par un doigt. La couche de colle devra être uniforme. Si son épaisseur est inégale, il est possible de la retoucher en utilisant le solvant spécial et cela sans inconvénient pour la bobine mobile et son support si le solvant s'évapore rapidement.

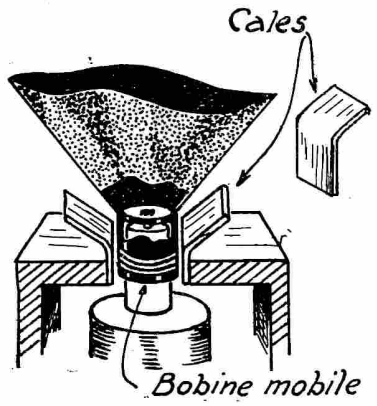

FIGURE 2. — Centrage de la bobine mobile.

Il est à conseiller, lors d'une réparation de haut-parleur de revoir toutes les parties collées (fig. 3), car une fissure invisible dans la colle sèche peut être la cause de vibrations désagréables.

FIGURE 3. — Réparation de la membrane.

Si le spider est trop souple, il sera facile d'obvier à cet inconvénient et de le raidir en l'enduisant d'une mince couche de colle. Si le spider est détérioré, on peut le remplacer par un spider de fortune que l'on découpera dans un carton bakélisé ou de la fibre très mince (voir fig. 4). Quand le cône sera complètement réparé, on le mettra à sécher pendant au moins une heure, puis on pourra le remettre en place. On utilisera les petites cales en acier, dont nous avons parlé plus haut, pour obtenir un centrage parfait de la bobine mobile et les vis de fixation du spider seront fortement bloquées. Le pourtour de la membrane sera soigneusement collé et on laissera sécher encore une heure. Le travail est terminé, il ne reste plus qu'à enlever les cales et à procéder aux essais.

FIGURE 4. — Tracé du spider.

Nous ne conseillons pas aux dépanneurs de se charger de la réparation de l'enroulement de la bobine mobile. Dans le cas d'une bobine coupée, ou comportant un certain nombre de spires en court-circuit, le plus simple est de remplacer le cône par un neuf.

La réparation des haut-parleurs est un travail qui peut être une source de profits pour le dépanneur sans pour cela demander un outillage bien compliqué. Il faut seulement de l'adresse et beaucoup de patience.

René BRAMERIE.

UN RÉCEPTEUR MODERNE

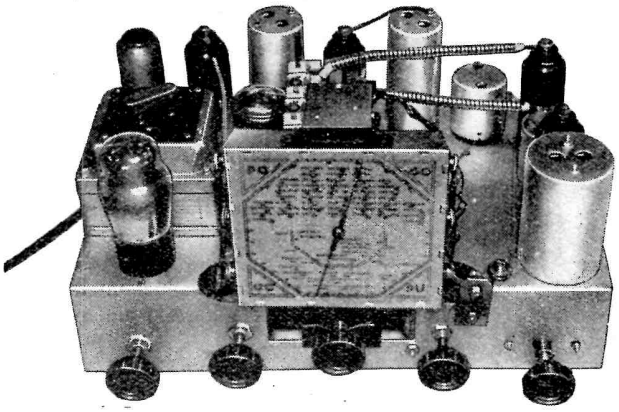

LE SUPERHÉTÉRODYNE G VI TOUTES ONDES

LE MAXIMUM DE SENSIBILITÉ
GRANDE FIDÉLITÉ

SÉLECTIVITÉ VARIABLE
de 4 à 15 Kilocycles

RÉGLAGE PAR INDICATEUR LUMINEUX

Voici le poste de 1937... Ne voyez pas dans cette phrase une formule publicitaire facile ; elle n'aurait pas sa place dans ces colonnes et la description du G VI toutes ondes que vous allez trouver ici n'est que la description technique, la plus claire et la plus précise possible, d'un montage que nous avons étudié nous-mêmes spécialement pour nos lecteurs.

Le G VI est le poste pour 1937, l'année à venir, parce que, conçu ces dernières semaines dans notre laboratoire, il l'a été avec les plus récents éléments que les derniers pas de la technique ont mis à notre disposition. Il est par conséquent le frère des montages étudiés en ce moment par tous les constructeurs radioélectriques, mais dont ils ne pourront envisager la construction série avant quelques mois, et qu'ils présenteront au grand public à l'automne prochain.

Ce retard dû à la mise en chantier est inévitable dans la réalisation industrielle : la mise au point de l'outillage spécial, des « chaînes » de montage, est un long travail de préparation obligatoire pour la construction série.

Pour nous qui n'avons que le travail du laboratoire à prévoir, qui avons pour seul but la mise au point réelle du poste, sans souci des conditions commerciales de réalisation, nous pouvons dès maintenant présenter le récepteur... des mois à venir.

Le G VI est donc bien le frère aîné de la production industrielle de l'hiver prochain, comme l'Octophone VI, présenté ici même en juin 1935 par Lucien Chrétien, a été le poste de 1936.

Disons tout de suite que les résultats obtenus répondent à l'attente, et nous ne saurions trop conseiller à tous nos lecteurs, même s'ils n'ont pas l'intention de réaliser un nouveau montage, de l'écouter.

La maison qui se charge habituellement de la fourniture des pièces détachées, le présentera dès ce mois, pour des auditions d'essais.

Quant aux petits constructeurs qui nous lisent, nous sommes heureux de pouvoir leur donner dès maintenant, les moyens de devancer la concurrence.

A l'écoute, ce récepteur se révèle vraiment comme sortant de l'habituel. Un grand pas a été fait dans la technique radioélectrique ces derniers mois, et l'évolution est très nette ; à tous points de vue nous sommes en présence d'un récepteur nouveau, aux possibilités nouvelles.

La description que nous allons vous en faire vous documentera utilement sur les moyens mis en œuvre pour arriver à ce résultat.

Les grands facteurs de nouveauté ont été surtout : bobinages et tubes. N'est-ce pas ces deux bases qui donnent à un poste son caractère ? Mais aussi, la conception technique du montage a elle-même joué un rôle très important.

CHOIX D'UNE VALEUR DE MOYENNE FREQUENCE

D'ici un an, n'en déplaise à notre cher confrère P.L. Courier, qui n'est d'ailleurs certainement plus très loin de notre point de vue, les récepteurs à étages moyenne fréquence accordés sur 110 à 150 kilocycles seront des vétérans digne de la retraite.

En effet, même le récepteur dit de luxe, à étage préamplificateur haute fréquence, n'aura plus de raison plausible de conserver cette valeur de moyenne fréquence. Ce montage était la dernière concession que faisait Lucien Chrétien aux partisans du 135 kilocycles : l'amplificateur haute fréquence permet l'élimination des battements indésirables, des sifflements d'interférence ; le souffle est moins important, l'étage suivant le changement de fréquence n'étant plus obligé de travailler à son maximum.

Mais pourquoi ne pas aller jusqu'au bout de la solution ? Il ne suffit pas de rechercher le « moindre mal », mais il faut rechercher le mieux.

Par un moyen peu coûteux (un étage supplémentaire) nous sommes arrivés à donner au récepteur 110 à 150 kilocycles, une grande amélioration en pureté, et aussi en sensibilité. Le voici moins désastreux.

Mais nous n'y sommes pas encore, la pureté du 400 kilocycles est encore loin d'être atteinte ; le souffle, en premier lieu, est toujours là.

Alors, n'hésitons pas. Etablissons un récepteur à moyenne fréquence élevée, de 400 à 500 kilocycles, et donnons-lui un étage amplificateur haute fréquence.

Le récepteur dit « de luxe » pourra mieux justifier son nom.

Quelles sont les conséquences ? Elles

sont nombreuses et extrêmement séduisantes comme vous allez le voir.

D'abord, nous aurons la grande pureté de 400 kilocycles ; mieux elle sera accrue : l'amplification plus importante empêchera, grâce au relai antifading, de faire donner à l'étage moyenne fréquence son maximum, et le souffle sera totalement inexistant. Voici qui fera tomber chez beaucoup, comme chez nous-même, la prévention majeure contre le superhétérodyne.

Mieux, l'étage haute fréquence va nous éviter les inconvénients que l'on a pu reprocher au 400 kilocycles. Plus n'est besoin d'un présélecteur plus ou moins « mou », ou d'un filtre grandes ondes, toujours plus ou moins affaiblisseur (Voyez P.L. Courier) pour éviter les images de fréquence des P.O. en G.O. L'étage supplémentaire que nous employons élimine complètement ce danger, et n'a aucun mal à cela.

L'antifading du récepteur va être beaucoup plus efficace ; et cela entre autres heureuses conséquences, aura celle d'un réglage visuel beaucoup plus précis, mais aussi celle de nous éviter l'application du système antifading à la changeuse de fréquence, ce qui n'est pas très conseillé, surtout en ondes courtes, (voyez l'étude de Lucien Chrétien parue à ce sujet dans notre numéro spécial de 1935 sur la réception ondes courtes).

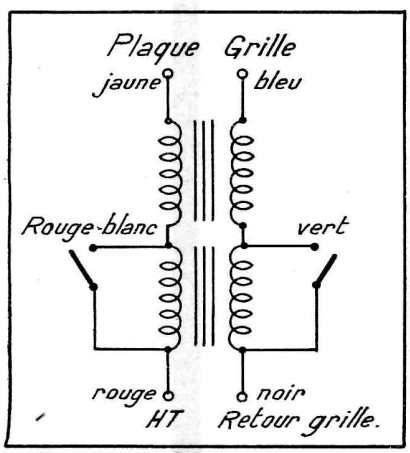

FIG. 1. — Schéma et branchement du transformateur HF.

Mais, dites-vous, l'étage haute fréquence est donc employé en ondes courtes ? Oui, et c'est là un des atouts du G VI ; mais c'est dans l'étude des bobinages que nous vous mettrons au courant de cette innovation, (innovation tout au moins dans la technique européenne habituelle).

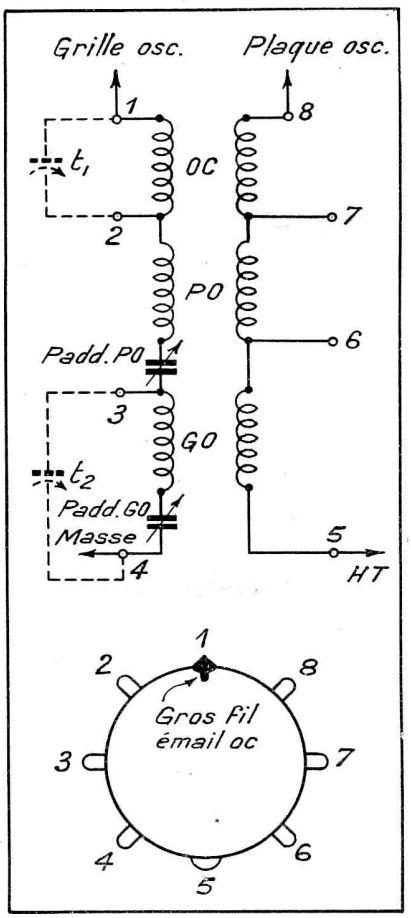

FIG. 2. — Schéma et branchement de l'oscillateur.

Voyons tout de suite les griefs que peut nous attirer notre amplificateur haute fréquence sur récepteur à 400 kilocycles.

Un des plus courants sera l'instabilité. Les accrochages, la mise en oscillation du tube haute fréquence sera à craindre, si nous ne le « bridons » pas par une polarisation exagérée, ce qui revient à lui enlever toutes les qualités que nous avons prônées tout à l'heure. Or, sans précautions spéciales dans le câblage, qui doit naturellement être soigné, sans abrutissement de notre amplification par une grande polarisation, nous avons conservé notre étage haute fréquence, jouant son rôle intégralement, sans avoir à nous plaindre d'oscillations parasites. Il suffisait de faire un schéma d'utilisation bien compris, découplages efficaces, tensions appropriées et invariables, et bobinages à couplage bien étudié.

Quant à ceux qui nous reprocheront le prix, ils n'auront, devis en mains, qu'à comparer ; quelques francs de plus ne doivent pas faire éliminer un facteur de qualité. Le G VI reste un poste très économique...

On ne peut donc nous reprocher, nous l'avons vu, ni l'inutilité, ni l'instabilité de notre étage.

Pourra-t-on nous charger des reproches faits aux récepteurs 400 kilocycles habituels ? Sensibilité réduite, bobinages critiques dans leur construction et leur emploi, sélectivité déplorable ?

Non, car c'est bien grâce à de *nouveaux* moyens, nous l'avons dit en tête de cet article, que nous avons fait un ensemble *neuf*.

Et c'est cela que nous allons maintenant vous exposer.

LA TECHNIQUE DU FER

Nous avons eu l'occasion, dans notre étude sur le troisième Salon de la Pièce Détachée (1), de vous causer de l'évolution de la technique du fer en haute fréquence, et de conclure en présence des immenses progrès qui viennent d'être réalisés, à la prochaine généralisation de cette technique. Nous prions donc nos lecteurs insuffisamment informés de s'y

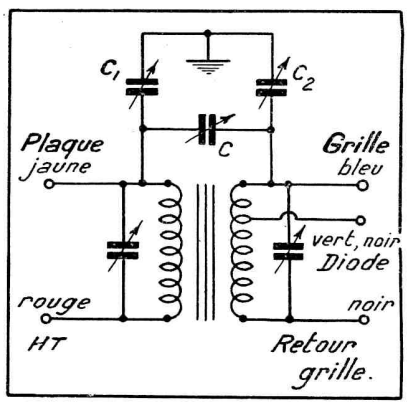

FIG. 3. — Schéma et branchement des transformateurs MF.

(1) Voir *T.S.F. pour Tous* N° 135.

reporter, et nous résumerons ici ce que nous a apporté l'année 1936 dans ce domaine.

Le fer en haute fréquence donne aux circuits une incontestable supériorité, due notamment aux très faibles pertes que permet la concentration du champ magnétique, à la diminution des pertes dans le cuivre, les enroulements étant de beaucoup réduits ; le coéfficient de surtension est élevé. L'instabilité, actuelle et dans le temps, était le gros reproche fait aux noyaux magnétiques.

C'est ici que les laboratoires de certaines grandes firmes sont arrivés à des résultats insoupçonnés. La marque Ferrolyte notamment, par un procédé spécial, dit de polymérisation, fait subir au noyau tout bobiné une épreuve qui le transforme en un tout d'une stabilité à l'épreuve du temps, de la température, de l'humidité.

L'emploi d'ajustables spéciaux, à variation lente, et indéformables, permet, malgré l'acuité de l'accord, un réglage constant.

L'emploi de noyaux magnétiques de haute qualité nous permet donc : d'obtenir des transformateurs moyenne fréquence sur 400 kilocycles meilleurs que des transformateurs à air sur 135 kilocycles. L'amplification est élevée, les pertes réduites, et la courbe de sélectivité peut être très pointue. Nous verrons tout à l'heure qu'en fait nous avons adopté un dispositif de sélectivité variable.

En haute fréquence, nous aurons des circuits particulièrement soignés, et le faible encombrement. Seule l'oscillatrice, où les pertes d'énergie ne nous sont pas préjudiciables, sera un bobinage à air.

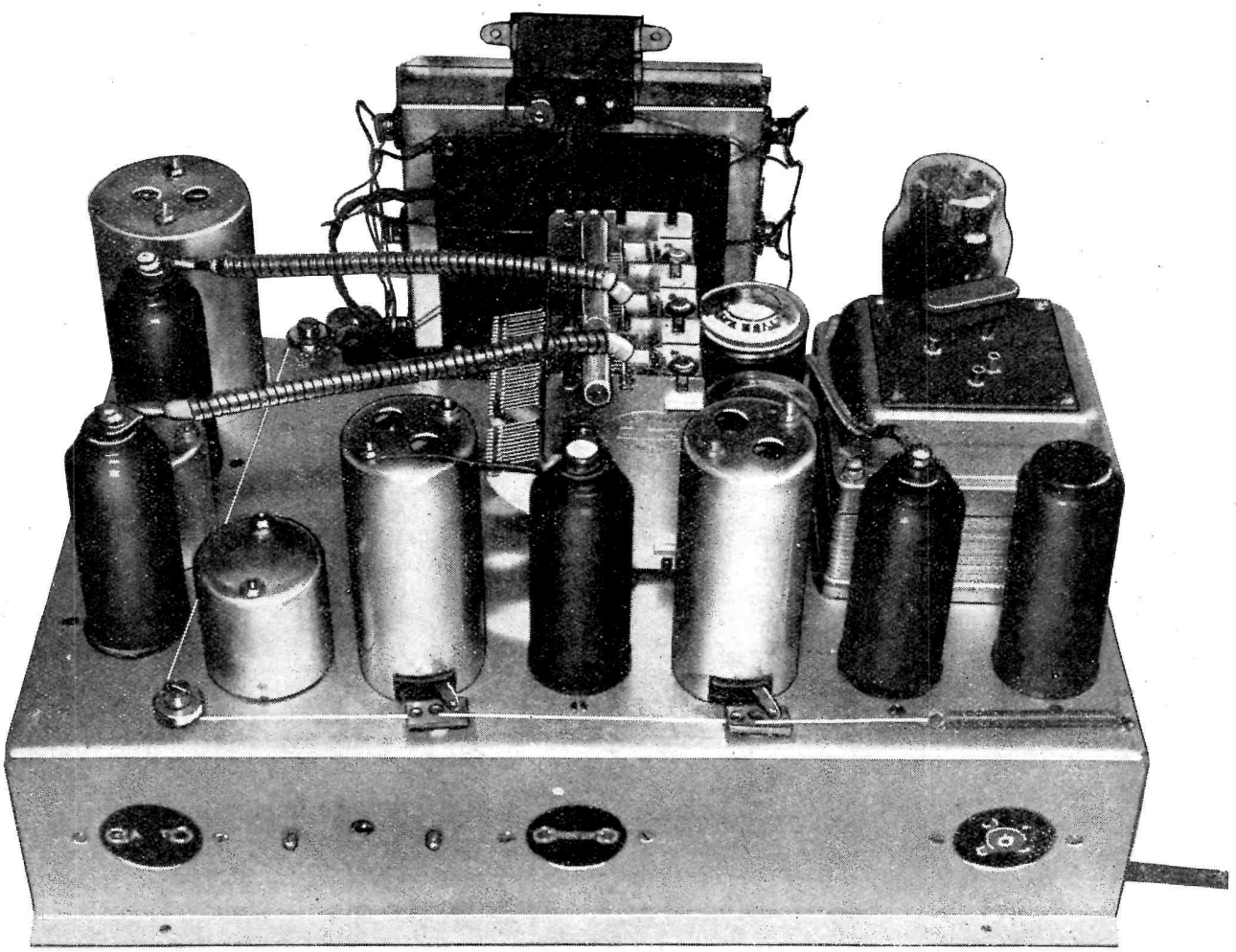

FIG. 4. — Le G VI vu de l'arrière.
On remarquera la forme et l'encombrement des nouveaux tubes Visseaux Métal Glass.

SELECTIVITE VARIABLE

Là est le gros atout de ce récepteur. Le procédé Ferrolyte de sélectivité variable est nettement le plus intéressant qui soit présenté à l'heure actuelle, et de grandes firmes songent à l'adopter sur leurs futurs modèles.

Un dispositif très simple, commandé

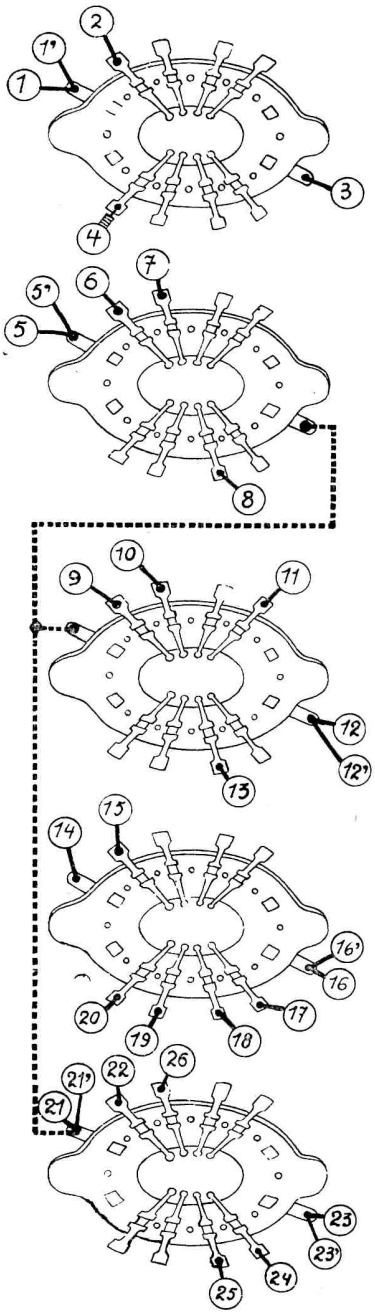

INVERSEUR
OC-PO-GO-PU

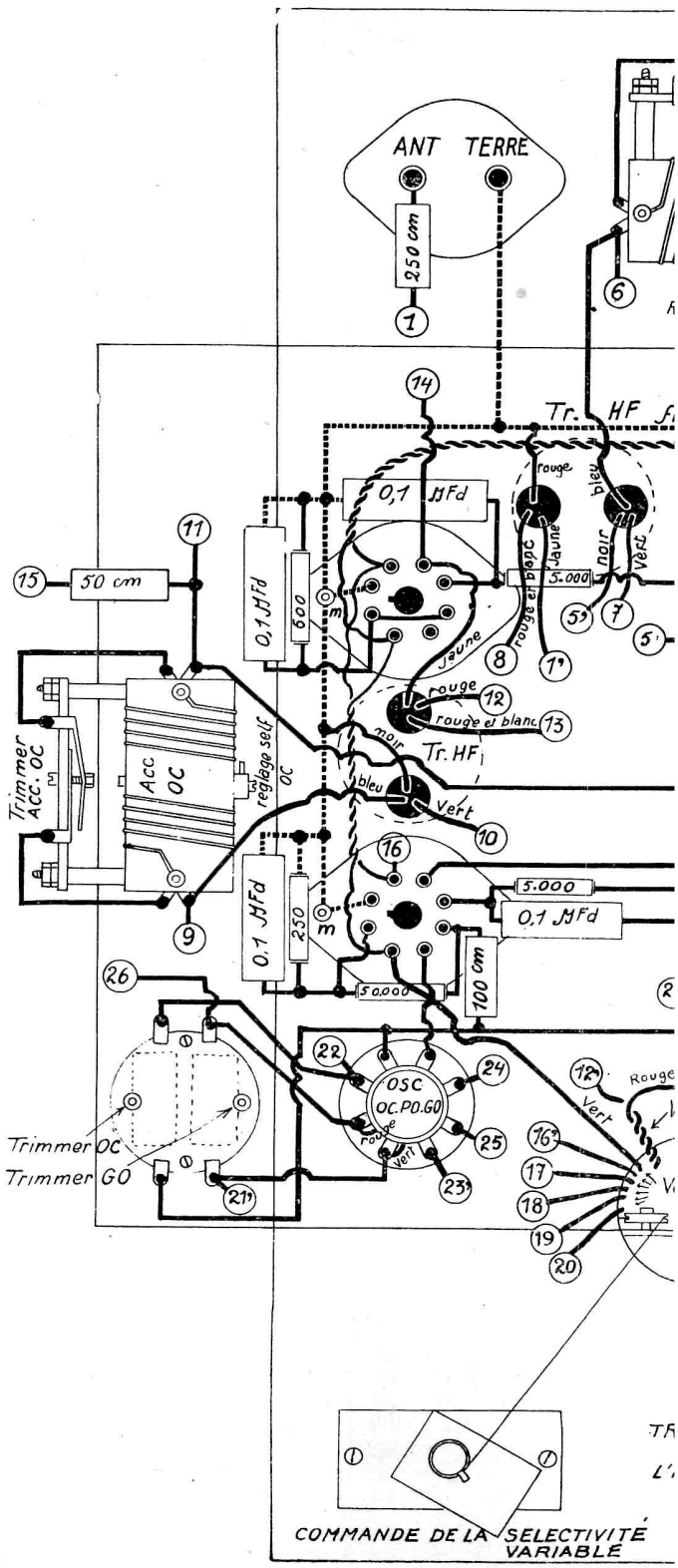

cemètres-voltmètres de crête pour stations de radiotéléphonie, avec précision de 1/1.000 et des fréquencemètres à large gamme (1.000 à 30.000 kc : s) avec précision supérieure à 1/1.000.

Le fréquencemètre à sensibilité asservie (S. F. R.) comporte un circuit étalon (inductance amovible et condensateur variable) relié par capacité à la grille d'une lampe triode dont le circuit anodique renferme un microampèremètre. La source d'alimentation est shuntée par une capacité. La triode fonctionne en détectrice par caractéristique de plaque. La résonance est indiquée par le milliampèremètre.

La précision de la mesure est de 0,5/1.000 au début de l'échelle, et de 0,25/1.000 à la fin de l'échelle. La sensibilité de l'appareil permet de mesurer la fréquence d'un oscillateur de quelques watts de puissance.

(Angl. *Frequencymeter*. — All. *Frequenzmeter*).

FROID. Cathode froide (voir *cathode*). Type de cathode de tube électronique qu'il n'est pas nécessaire de porter à l'incandescence pour obtenir une émission électronique appréciable. La cathode froide est généralement constituée par un filament de tungstène recouvert d'oxyde de thorium ou, mieux, allié à du thorium. Ce filament est chauffé par un courant électrique, dit de chauffage, à une température généralement inférieure à celle du rouge sombre. Les tubes pourvus de ces cathodes sont dits à *faible consommation*. A émission électronique (courant filament-plaque) égale, ils ont un courant de chauffage dix fois plus faible. En outre, leur longévité est supérieure.

(Angl. *Dull Emitter*. — All. *Kaltkathode*).

FRONT. Front d'onde. Partie antérieure de l'onde envisagée du côté vers lequel a lieu la propagation (C. E. I., 1934). Voir *onde*.

(Angl. *Wave Front*. — All. *Wellenfronte*).

FROTTEUR. Balai mobile explorant les plots d'un banc de contacts (C. E. I., 1934). Voir *balai*.

(Angl. *Brush*. — All. *Brüste*.)

FUITE. Chemin fortuit par où se disperse en pure perte l'énergie électrique ou magnétique. Énergie électrique ou magnétique qui se dissipe dans cette voie. — **Fuites électriques.** Elles se traduisent par l'effet d'une tension électrique produisant des courants de fuite dans les isolants imparfaits. — **Fuites magnétiques.** Elles se produisent sous l'effet de la dispersion du champ magnétique, au-delà de la région où le flux *utile* produit les effets d'induction ou de couplage magnétique. Dans le cas où l'on utilise un *noyau magnétique* en fer ou en acier, le flux s'y concentre; mais les fuites autour du noyau (*flux de fuites*) réapparaissent dès que l'on atteint la *saturation magnétique*. Les fuites sont une cause de dissipation inutile d'énergie et l'on doit veiller à les réduire d'autant plus qu'elles peuvent causer, par induction ou conduction, des effets nuisibles et des couplages parasites. On les réduit en améliorant l'isolement, en diminuant la saturation magnétique, en utilisant des *écrans* et des *blindages* électriques et magnétiques.

(Angl. *Stray Field, Flux, Leakage*. — All. *Streuung*).

— **Surface de fuite.** Surface d'un isolateur constituant la *conductance* de fuite, par où se renferment les courants parasites dus au défaut d'isolement. Les surfaces de fuite doivent être calculées de façon à offrir la plus longue *ligne de fuite* possible entre les deux conducteurs qu'il s'agit d'isoler l'un de l'autre. La fuite est d'autant plus considérable que la tension entre les deux conducteurs est plus élevée, que la surface de fuite est humide, ou recouverte de poussière ou de noir de fumée qui forment un dépôt conducteur.

(Angl. *Surface Leakage*. — All. *Streuungsfläche*).

— **Condensateur de fuite.** Nom donné parfois au condensateur de grille ou de détection shunté par une résistance élevée. Voir *amplificateur, détection, condensateur, grille*, etc.

(Angl. *Grid Leak Condenser*. — All. *Gitterkondensator*).

— **Résistance de fuite.** Résistance de 10.000 ohms à 15 mégohms shuntant le condensateur de grille dans le cas de la détection ou de l'amplification par lampe. Cette résistance permet, le cas échéant, l'écoulement du courant continu filament-grille et, même en l'absence de ce courant, définit la tension moyenne de la grille par rapport au filament.

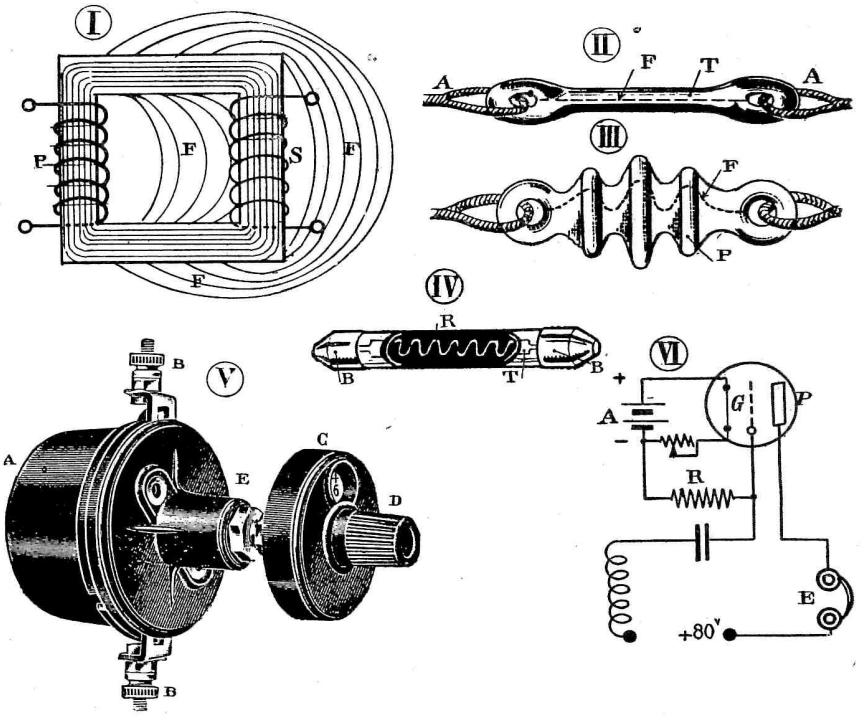

Fuites magnétiques et électriques : I. *Fuites magnétiques dans un transformateur :* F, flux de fuites à l'extérieur du transformateur; P, primaire; S, secondaire. — II. *Fuites électriques* F *le long d'un isolateur tibia* T; A, attaches du tibia. — III. *Ligne de fuites allongée* F dans un isolateur Pyrex P. — IV. *Résistance fixe de fuites pour grille de triode :* R, résistance en cartouche; T, tube de verre; B, bornes. — V. *Résistance variable de fuites* (Igranic) : A, boîtier; B, bornes C, cadran avec repère; D, bouton molleté; E, écrou de serrage sur panneau. — VI. *Schéma du circuit de fuite de grilles :* A, batterie de chauffage; E, écouteurs; G, grille; P, plaque; R, résistance de fuites.

être évités lorsqu'ils ne correspondent pas à un but précis qu'on se propose, comme c'est le cas pour les résistances *de fuite*. Les fuites peuvent se produire le long de la surface des isolants entre les pièces métalliques qui y sont fixées, par exemple entre les bornes placées sur un panneau d'ébonite. Les fuites sont d'autant plus considérables que la ligne de fuite est plus courte et que la surface de l'ébonite est moins isolante. On doit donc veiller à écarter les bornes, électrodes et connexions au maximum les unes des autres, ainsi que tous les organes fixés sur le châssis; d'autre part, à placer ces bornes et organes assez loin des bords de la boîte (2 cm. au moins). En outre, il faut n'employer que de l'ébonite ou de la bakélite d'excellente qualité.

Pour réduire les fuites dans les condensateurs, on remplace les grandes masses d'isolant (flasques, boîtiers, etc.), qui offrent de larges surfaces de fuite, par de petites entretoises minces et longues en bakélite, stéatite ou quartz.

De même on allonge la ligne de fuite des isolateurs en leur donnant la forme de tibias ou de bâtons, pourvus de moulures en forme d'anneaux qui augmentent encore la longueur de cette ligne.

FUSIBLE. Conducteur métallique, intercalé en série dans un circuit électrique, et dont la nature et les dimensions sont telles qu'il fond lorsque le courant dans le circuit dépasse une valeur donnée. Synonyme *coupe-circuit*. Les fusibles sont d'ordinaire des fils ou lames en alliage de 60 parties de plomb et de 40 d'étain fondant à basse température. Pour les faibles intensités, on utilise de préférence le fil d'argent qui s'oxyde moins rapidement.

Les fusibles sont utilisés pour protéger soit le poste récepteur, en particulier les lampes et les transformateurs d'alimentation, soit les filtres antiparasites; en ce dernier cas, on les intercale entre les capacités et les conducteurs sous tension. Ils doivent être d'un remplacement facile, assurer des contacts parfaits, être protégés contre tout contact accidentel, avoir une section limitée au dixième de celle du fusible qui protège l'installation perturbatrice. Il est prudent d'enfermer les fusibles sous un couvercle plombé.

Pour les fusibles convenant aux condensateurs, on peut adopter les valeurs suivantes :

Pour moins de	0,1 µF,	fusible de	0,3A.
—	0,5	—	1 A.
—	1	—	3 A.
—	2	—	8 A.

Les fusibles placés en série avec les bobines de choc sont calibrés à 90 pour 100 environ de la valeur des fusibles protégeant toute l'installation.

— **Fusible protecteur de lampe.** Le fusible de lampe est un fil métallique très fin placé, par mesure de protection, dans un boîtier en cartouche muni d'une fenêtre ou, mieux, dans une petite ampoule de verre, qui lui donne l'aspect d'une lampe de poche. Ce fusible est intercalé de préférence entre l'extrémité négative de la source de tension anodique et la borne correspondante. Quelle que soit l'éventualité du court-circuit à prévoir sur cette source de haute tension, le fusible fond avant même que la lampe se soit allumée.

(Angl. *Fuse.* — All. *Schmelzdraht, Spannungssicherung*).

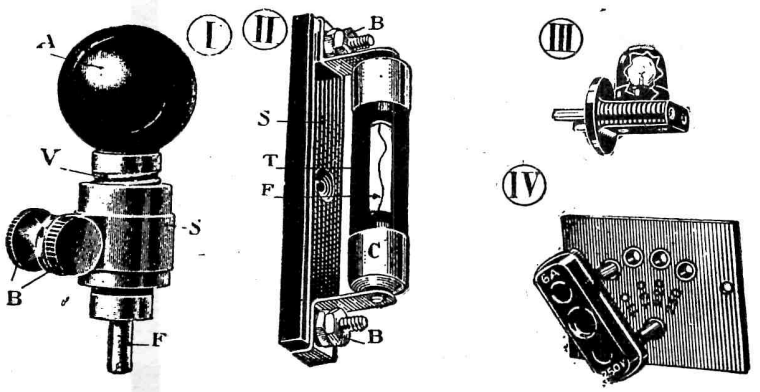

Fusible de protection : I. *Fusible pour batterie de plaque* (Wonder) : A, ampoule colorée; V, douille à vis; B, bornes; S, support; F, fiche placée sur la batterie de plaque. — II. *Fusible en cartouche pour filament :* B, bornes à écrous; C, cartouche; T, tube de galalithe; F, fil fusible aperçu par une fenêtre ovale; S, support en ébonite. — III. Fusible à ampoule pour la protection des lampes d'un poste secteur (Heliorel). — IV. Fusible à action différée pour poste secteur, monté sur plaquette à commutation multiple.

G

GABARIT. Forme en bois, carton, métal ou substance diverse sur laquelle on enroule un conducteur, nu ou isolé, pour façonner un bobinage. On peut distinguer principalement deux sortes de gabarits : les uns servant de carcasse à l'enroulement, les autres qu'on retire de la bobine après le façonnage. En radioélectricité, notamment pour les bobinages à haute fréquence, c'est le second cas qui est la règle générale, laquelle souffre d'ailleurs des exceptions. Il est nécessaire de réduire au minimum les pertes en haute fréquence par effet d'induction électrique ou magnétique, tant dans le guipage des fils que dans le support de la bobine. Cette condition proscrit généralement les armatures métalliques et, de préférence également, les carcasses isolantes dont le pouvoir inducteur spécifique élevé est une cause de dissipation d'énergie par hystérésis diélectrique.

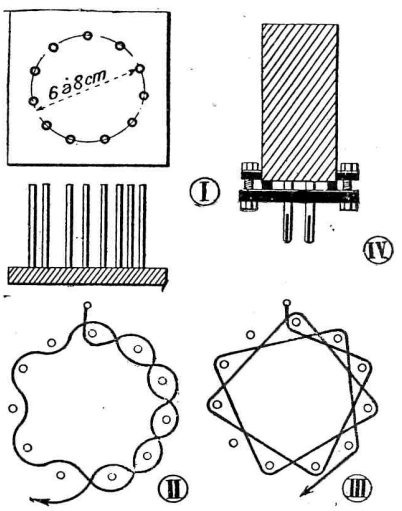

Bobine en gabion : I. Mandrin pour bobinage en gabion. — II. Schéma du bobinage normal. — III. Autre type de bobinage en gabion. — IV. Monture d'une bobine en gabion interchangeable.

La tendance actuelle consiste à utiliser des bobinages « dans l'air » suivant l'expression anglaise, c'est-à-dire des enroulements en fil nu ou légèrement guipé, mais dépourvus de carcasse et dont les supports sont réduits au minimum. Les bobinages primitifs, tels que la bobine cylindrique à une couche, sont réservés de préférence aux conducteurs rigides. On a cherché, en entrelaçant les fils du bobinage de façon convenable, à leur donner une forme rigide qui dispense de carcasse et n'utilise pour sa confection qu'un gabarit amovible. De là sont nées les bobines en *fond de panier* et en *nids d'abeilles*, enroulées autour de

disques munis de pointes radiales. Notons toutefois que certaines bobines en fond de panier, enroulées sur disque de carton ou presspahn, conservent ce gabarit comme armature. De même, les bobines en *gabion* sont enroulées sur des pointes parallèles, disposées suivant les génératrices d'un cylindre. Ces pointes sont enlevées après le bobinage et l'on arrête parfois le conducteur au moyen d'une simple boucle de fil.

Il en est de même des bobines en *lattis*.

Signalons cette particularité que les gabarits des bobines en fond de panier possèdent toujours un nombre impair de pales ou pointes, pour réaliser l'alternance des couches paires et impaires sur les deux côtés du gabarit. Les gabarits des bobines en nid d'abeille possèdent deux couronnes de pointes identiques. Toutefois, dans le type duolatéral, les pointes de l'une des couronnes sont disposées en face des vides de l'autre couronne. Pratiquement, les pointes sont de petites tiges rondes en acier qu'on visse dans le gabarit pour faire le bobinage et qu'on enlève en les dévissant pour dégager la bobine.

Industriellement, les machines à bobiner les « nids d'abeille » ont des gabarits cylindriques ou en forme de zone sphérique, mais dépourvus de pointes. La distribution du fil se fait au moyen d'un organe qui en animant le fil d'un mouvement de va-et-vient, le répartit en forme d'ondes à la surface du gabarit.

Les gabarits pour enroulements plats ou galettes sont simplement constitués par un cylindre très plat muni de deux joues, dont l'une au moins amovible, formant ainsi une bobine à gorge. Après l'enroulement, on maintient la bobine au moyen de petits colliers de fil. Le procédé de l'imprégnation au moyen de paraffine ou de gomme-laque, qui donne de bons résultats au point de vue de la rigidité mécanique, est à rejeter au point de vue électrique, au moins pour l'utilisation en haute fréquence, en raison des pertes diélectriques élevées dans ces substances.

(Angl. *Former*. — All. *Schablone*).

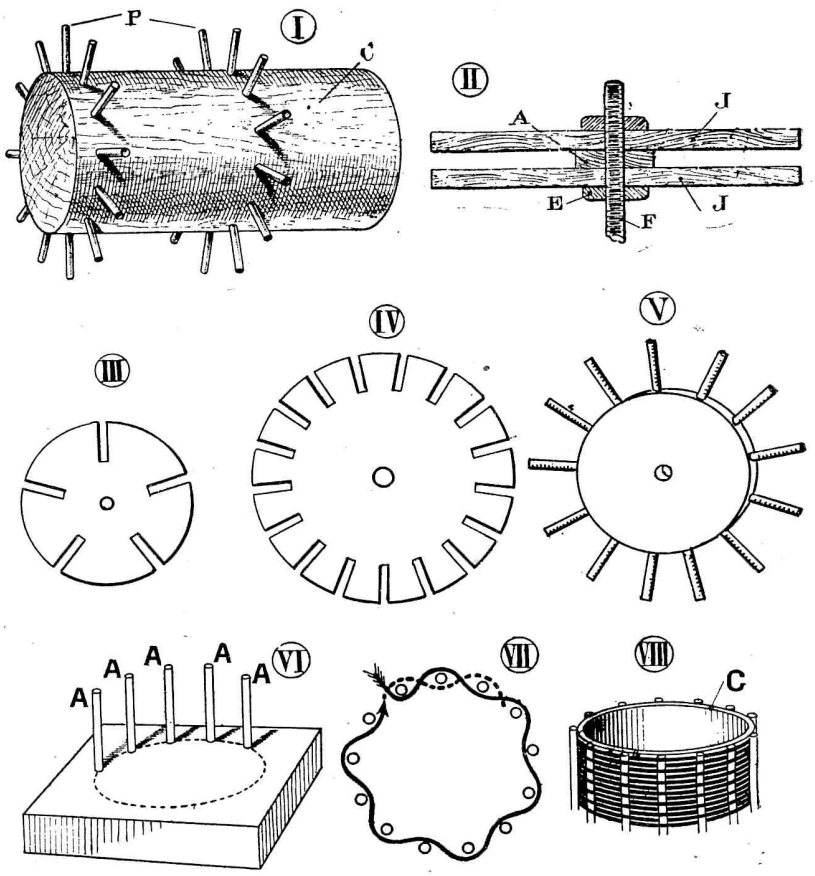

Divers types de gabarits de bobinages : I. Gabarit de bobine nid d'abeille duolatérale : P, pointes amovibles; C, carcasse cylindrique. — II. Gabarit de galette : A, mandrin; E, écrous de serrage sur la tige filetée F; J, joues du gabarit. — III. Garbarit de fond de panier à 5 pales. — IV. Gabarit de fond de panier à 17 pales. — V. Gabarit de fond de panier avec pointes amovibles. — VI. Gabarit de bobine en gabion avec pointes amovibles A. — VII. Coupe d'une spire de l'enroulement autour d'un gabarit de gabion. — VIII. Aspect du gabarit du gabion après bobinage.

GABION. Mode de bobinage obtenu en entrelaçant un fil conducteur isolé autour de tiges parallèles, formant un prisme, un cylindre ou une cage. C'est un enroulement à faible capacité répartie. Ce nom lui est donné par analogie avec les paniers d'osier appelés gabions. On l'appelle aussi bobinage en *flanc de panier*. Voir ce mot. L'enchevêtrement des fils, qui donne à cet enroulement l'aspect d'un *flanc de panier*, est obtenu en utilisant un nombre impair de pointes, qui réalisent ainsi l'intercalation automatique des couches de fil successives. On obtient ainsi le bobinage sans gabarit qui se rapproche le plus de la bobine cylindrique à une couche et permet la réalisation d'un couplage intérieur, par bobine amovible ou tournante. On obtient ainsi des enroulements fixes ou variables dont l'utilisation en haute fréquence est très commode.

Les bobines en gabions sont particulièrement avantageuses pour la réception des ondes courtes et très courtes. Elles sont assez encombrantes et ne sont pas à conseiller pour cette raison quand leur nombre de spires dépasse 40. Au delà il est préférable d'utiliser des nids d'abeilles ou des fonds de paniers.

Pour construire des bobines en gabions, planter sur une planche épaisse onze clous d'au moins 5 à 6 cm de hauteur ou plus suivant le nombre de tours de la bobine à réaliser (fig. 1). Enrouler ensuite le fil en suivant la marche indiquée dans les figures 2 et 3. Quand la bobine est terminée, il ne faut pas la gommelaquer, mais la coudre en passant du gros fil ou de la petite ficelle aux emplacements des clous. On retire ensuite la bobine terminée en la tirant vers le haut.

Pour utiliser la bobine il faut ensuite la fixer sur un support à broches de manière à pouvoir l'utiliser commodément et changer de bobine chaque fois qu'il est nécessaire. Il suffit de la fixer entre deux petites planchettes minces d'ébonite après avoir placé dans le sens convenable, des broches dans la planchette inférieure. Ces broches auront un écartement correspondant aux douilles de l'appareil. Cet écartement est généralement de 16 mm et les broches ont 4 mm de diamètre (fig. 4). Si les bobines sont faites en même temps que l'appareil il y aura avantage à laisser entre les broches un écartement plus grand (3 à 4 cm).

(Angl. *Gabion*. — All. *Schanzkorbspule*).

GAIN. Gain d'amplification par étage. Voir *amplification*.

GAINAGE. Opération qui consiste à munir un conducteur métallique nu d'une gaine isolante. Ce procédé est parfois utilisé dans la construction des appareils récepteurs, surtout dans le cas où l'on emploie un fil souple nu, susceptible d'entrer fortuitement en contact avec d'autres pièces métalliques pendant la manœuvre de l'appareil. La gaine est généralement un tube de caoutchouc mince ou une enveloppe à base d'acétate de cellulose.

En outre, il peut arriver qu'on ait à gainer un ensemble de fils parallèles, par exemple, les conducteurs d'un cadre de

réception, pour les protéger contre les intempéries. On peut employer à cet effet un large tube de caoutchouc, si le cadre est pliant, ou un gainage en celluloïd, si le cadre est rigide.

(Angl. *Sleeving.* — All. *Scheide, Mantel*).

GALÈNE. Cristal naturel de sulfure de plomb (PbS). Densité 7,5. Aspect métallique coloration gris-bleu. Emloyé comme détecteur de courants à haute fréquence d'intensité très faible, tels que ceux captés par une antenne. Le *détecteur* se compose du cristal, serti dans une coupelle métallique, et d'une pointe métallique amovible *(chercheur)* qu'un léger ressort appuie à sa surface. On peut aussi utiliser une pointe

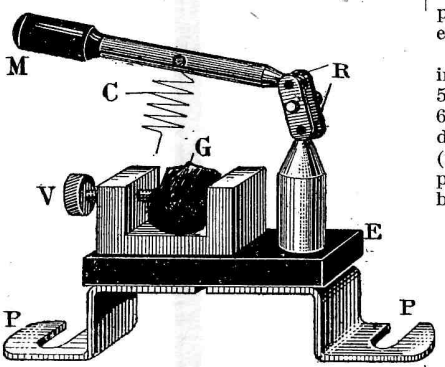

Détecteur à galène : G, galène; V, vis de fixation du cristal dans la coupelle; C, chercheur; M, manette; R, articulation à double rotule; E, plaque d'ébonite; P, équerres de fixation du détecteur sur le récepteur.

de zincite, de carborundum ou de tellure. La galène se trouve dans diverses contrées, notamment en Cornouailles, en Bretagne, dans les Pyrénées et en Sardaigne (galène argentifère), en Tunisie (galène lisse), à Madagascar (galène à grain fin). Il existe aussi des galènes artificielles, obtenues en fondant ensemble du plomb et du soufre.

La galène naturelle est un cristal positif, c'est-à-dire que le courant détecté se rend du cristal vers la pointe du chercheur. La galène artificielle est un cristal négatif, c'est-à-dire que le courant qu'elle détecte se rend du chercheur vers le cristal. L'avantage de la galène sur d'autres cristaux détecteurs réside en ce qu'elle est sensible et en ce qu'elle n'exige pas l'emploi d'une pile auxiliaire de polarisation. Le chercheur ne doit appuyer que faiblement à la surface du point sensible.

En ce qui concerne le montage et l'utilisation du détecteur à galène, voir *cristal, détecteur, chercheur,* etc...

L'emploi d'une pointe aiguë donne un courant rectifié une à quatre fois plus grand que l'emploi d'une électrode grossièrement sphérique de 1,7 mm de diamètre (tête de l'épingle). Cette supériorité de la pointe sur la sphère est plus sensible pour les courants intenses que pour les très faibles courants. L'action favorable de la pointe est plus marquée pour les galènes naturelles, dont les facettes sont larges, que pour les galènes à grain fin, telles que le sulfure de plomb préparé...

Ces résultats peuvent s'expliquer par l'accroissement du champ électrique au contact dû à l'emploi d'une pointe et que l'effet de pointe ne peut, en aucune façon, être considéré comme la cause de la détection, mais qu'il joue seulement le rôle d'un facteur secondaire.

— **Détecteur à galène.** Voir *détecteur* et *cristal.* Pour augmenter la sensibilité d'un détecteur à galène, M. de Béville donne les conseils suivants.

A condition d'utiliser un chercheur assez dur, on peut obtenir de bons résultats au point de vue de la puissance, la sélectivité étant fonction du système d'accord, qui, pour plus de simplicité, a été représenté en montage direct sur le schéma.

Le bobinage d'accord est composé d'une inductance classique en nid d'abeille de 50 spires (S) pour les petites ondes (200 à 600 mètres) et d'une bobine additionnelle de 125 spires (S 1) pour les grandes ondes (1000 : 2000 mètres), étant entendu que, pour la réception des petites ondes la bobine S 1 se trouve court-circuitée par l'inter-

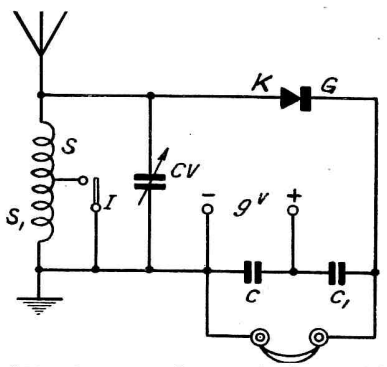

Schéma de montage d'un poste à galène sensible : K, chercheur; G, galène; CV, condensateur d'accord; C_1, C, condensateurs de filtration.

rupteur I et que pour l'écoute en grandes ondes les bobines S et S 1 sont donc montées en série.

Le casque ou l'écouteur se trouve disposé comme d'habitude entre galène et terre et une pile de polarisation ordinaire de 9 volts est branchée : négatif à la terre, positif au *point de jonction* de deux condensateurs fixes C et C 1 montés en série entre galène et terre. Si la valeur de C 1 (5/1000e microfarad) n'est pas absolue, il en est autrement de celle de C qui doit être rigoureusement de 20 millièmes de microfarad. Bien que ce dispositif s'applique plus particulièrement à la zincite, il est possible de l'utiliser avec la galène.

La tension de la pile est arbitrairement fixée à 9 volts, mais on recommande l'utilisation d'une pile dite de polarisation « à prises » permettant ainsi d'essayer diverses tensions, en indiquant qu'il est inutile de descendre au-dessous de 4,5 volts.

Quant à la résistance des écouteurs, il est intéressant de ne pas dépasser 500 ohms.

(Angl. *Galena.* — All. *Bleiglanz, Galenit*).

GALETTE. Sorte de bobine très aplatie où le fil est enroulé en spirale. Le terme de galette ne préjuge en rien du mode d'enroulement (fond de panier, lattis, spirale simple, etc.). Le bobinage en galette,

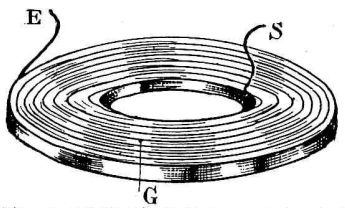

Bobine en galette : G, bobinage spiral aplati en forme de galette; E, S, entrée et sortie de l'enroulement.

effectué au tour entre deux joues isolantes très rapprochées, est utilisé pour réduire la capacité répartie des enroulements à grand nombre de spires. Ces enroulements sont alors divisés en galettes empilées les unes sur les autres avec interposition d'une rondelle de fibre, d'ébonite, de papier, de presspahn ou de toile empire. Voir *bobine, gabarit, enroulement.*

(Angl. *Pancake Coil, Slab Coil.* — All. *Flachspule, Scheibenspule*).

GALVANIQUE. Qui a rapport au courant électrique. — **Couplage galvanique.** Couplage électrique par conduction ou *couplage conductif* (voir ce mot). Une connexion, un fil conducteur quelconque établit entre deux circuits ou entre deux parties d'un même circuit un couplage

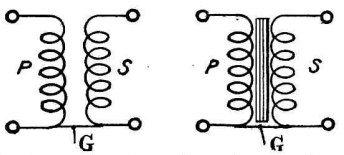

Couplage galvanique : A gauche, couplage galvanique G entre les deux enroulements primaire P et secondaire S, d'un transformateur à air (Bourne). — A droite, même couplage entre les deux enroulements d'un transformateur à noyau de fer.

galvanique. C'est notamment le cas de la connexion qui réunit le circuit primaire antenne-terre au circuit secondaire d'accord (circuit filament-grille de la première lampe du récepteur) dans le cas de la réception Tesla-Bourne. Cette connexion établit un point commun entre ces deux circuits, point généralement relié à la terre ou à la batterie de chauffage.

Courant galvanique. Courant électrique qui conserve toujours le même sens (C. E. I., 1934). Synonyme *courant unidirectionnel.* Voir *courant.* — **Élément galvanique.** Synonyme de pile à liquide. Voir *élément.*

(Angl. *Galvanic.* — All. *Galvanisch*).

GALVANISATION. Emploi thérapeutique d'un courant continu (C. E. I. 1934). Du nom du savant italien Galvani qui mit en évidence l'excitation électrique des muscles.

(Angl. *Galvanization.* — All. *Galvanisierung*).

GALVANISÉ. Se dit d'une surface métallique recouverte d'une couche de zinc qui la protège contre la rouille. On peut employer la tôle galvanisée ou le grillage galvanisé pour constituer l'armature métallique d'une prise de terre enfouie dans le sol, toujours humide. Le fil de fer galvanisé est utilisé pour les attaches des isolateurs d'antenne, pour les haubans des mâts et autres pièces de fixation aériennes.

(Angl. *Galvanized.* — All. *Galvanisiert*).

GALVANOMÈTRE. Appareil destiné à la mesure des courants généralement très faibles (C. E. I., 1934).

Galvanomètre à aimant mobile. Galvanomètre dans lequel la partie fixe est constituée par un ou plusieurs enroulements traversés par le courant, et la partie mobile par un ou plusieurs aimants. Exemple : galvanomètres Broca, Thomson, Wiedemann, etc... (C. E. I., 1934).

— **Galvanomètre d'Arsonval ou à cadre mobile.** Galvanomètre dans lequel l'équipage mobile, constitué par une bobine, se déplace dans un champ magnétique constant, lorsqu'elle est parcourue par un courant (C. E. I., 1934). Cet appareil est essentiellement constitué par un aimant permanent dans l'entrefer duquel une petite bobine ou cadre mobile est suspendue à un fil de torsion métallique fin, qui sert en même temps de connexion pour l'arrivée et le départ du courant à la bobine. Le courant à mesurer est envoyé dans la bobine et l'action magnétique du flux de l'aimant la fait tourner sur elle-même ou dévier d'un angle qui, lorsqu'il reste suffisamment petit (quelques degrés) peut être considéré comme proportionnel à l'intensité de ce courant. Si le courant à mesurer est trop fort pour pouvoir circuler sans dommage dans la bobine, on se contente d'en dériver dans cette bobine une fraction connue (1/10, 1/100, 1/1000, etc...) au moyen d'une résistance placée en dérivation aux bornes de la bobine (*shunt*). Les déviations angulaires de la bobine sont mesurées sur une règle graduée où l'on repère l'image d'une source lumineuse placée à 1 mètre environ de l'appareil et formée par un petit miroir sphérique concave fixé à la partie supérieure du cadre mobile. Le galvanomètre d'Arsonval est utilisé dans toutes les méthodes de mesures dites de *zéro*, où il s'agit de constater que deux points sont au même potentiel et qu'aucun courant ne circule de l'un à l'autre.

(Angl., All. *D'Arsonval Galvanometer*).

Galvanomètre balistique. Galvanomètre destiné à mesurer une quantité d'électricité par l'observation de la première élongation (C. E. I., 1934). Voir *balistique*.

Pour que les élongations du spot soient proportionnelles à la quantité d'électricité, c'est-à-dire à la capacité, à tension constante de charge, il faut que la décharge soit aussi brève que possible et l'élongation très grande.

On se sert souvent du balistique à la mesure des capacités, en comparant les élongations à celle donnée par une capacité connue. Les shunts universels réduisent la sensibilité du balistique dans le rapport 10^{-1}, 10^{-2}, 10^{-3}, etc., qui sont utilisés pour ramener les élongations à des ordres de grandeur comparables. Soit C_1 la capacité à mesurer et C_2 la capacité étalon; l_1, V_1, m_1, l_2, V_2, m_2, les élongations, tensions et rapports de shunts correspondants, on obtient par le calcul

$$C_1 = C_2 \frac{V_2\, l_1\, m_1}{V_1\, l_2\, m_2}.$$

On peut employer comme tension celle produite par un redresseur bien filtré, complété par un stabilisateur fer-hydrogène. Il est préférable de faire travailler le redresseur sur une résistance pour qu'il

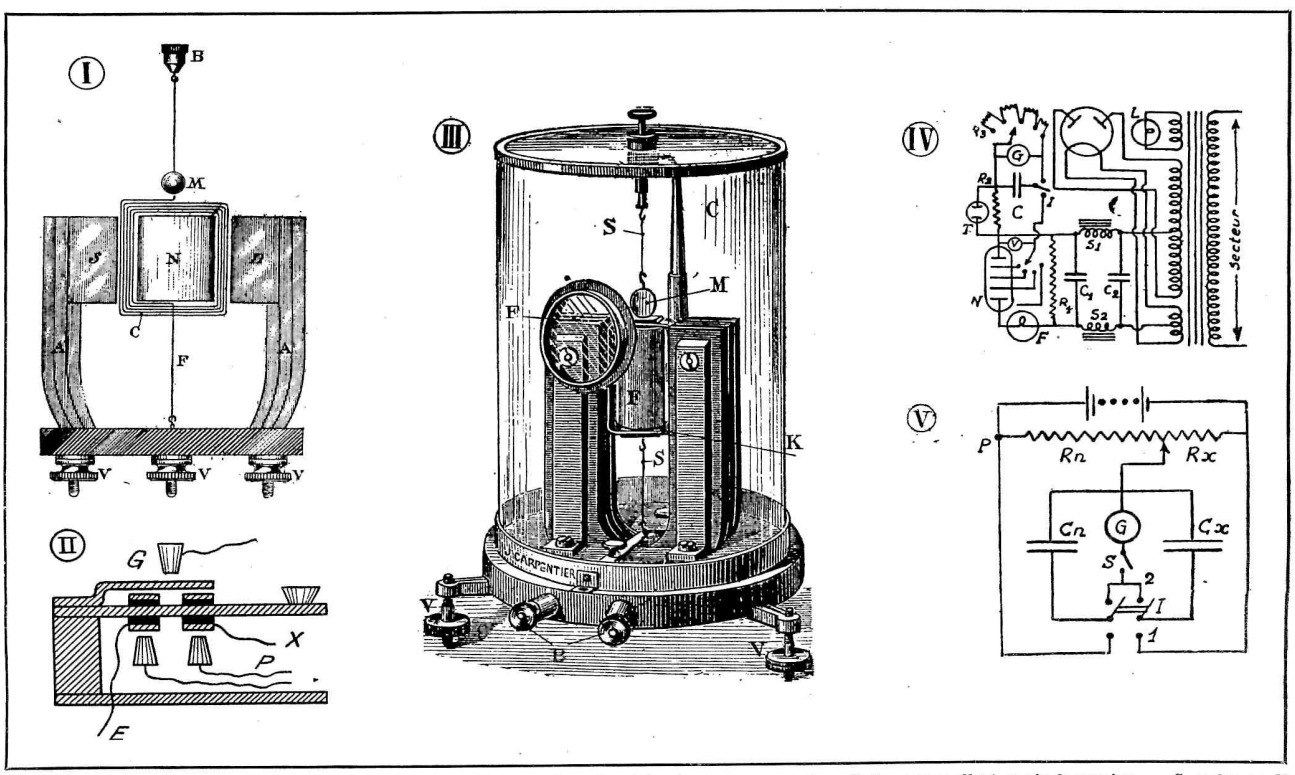

Galvanomètre : 1. *Aspect schématique d'un galvanomètre D'Arsonval.* — A, triple aimant permanent. — B, bouton molleté et vis de tension. — C, cadre en fil fin. — F, fil de suspension du cadre, en argent. — M, miroir concave. — N, noyau de fer cylindrique. — V, vis calantes. — *s*, *n*, pôles de l'aimant. — 2. *Montage d'une clé de Sabine* pour charger et décharger dans le balistique : E, vers le condensateur étalon; X, vers le condensateur à mesurer; G, vers le galvanomètre; P, vers le potentiomètre. — 3. *Galvanomètre d'Arsonval à cadre mobile :* C, colonnette de suspension; S, fil de suspension et de connexion; M, miroir; F, fenêtre; K, cadre mobile; B, bornes du cadre; V, vis calantes. — 4. *Schéma de montage du galvanomètre balistique.* – C, capacité à vérifier; C_1, C_2, capacités de filtrage; F, stabilisateur au fer-hydrogène; G, galvanomètre; I, inverseur (clef de Sabine); L, lampe témoin à 4 ou 6 volts; N, stabilisateur au néon; R_1, Résistance de filtration; R_2, shunt de lampe au néon; R_3, shunt du galvanomètre; S_1, S_2, bobines de filtration; T, lampe témoin au néon; V, voltmètre. — 5. *Utilisation du galvanomètre balistique pour une mesure de capacité par la méthode de zéro.*

ne fonctionne pas à vide. On peut aussi protéger le stabilisateur par une résistance montée en série avec le condensateur à mesurer ou par une lampe au néon shuntée qui permet le contrôle visuel de la charge. Voir figure 1.

Le balistique est d'un emploi commode pour vérifier si la capacité d'une série de condensateurs est comprise dans les limites de tolérance imposées (soit + ou — 10 %, ou + ou — 15 % de la capacité nominale, par exemple). On indique alors les deux repères correspondant à ces limites sur la règle graduée et l'on vérifie que le spot s'arrête bien entre ces limites. Pour atténuer les vibrations, on peut munir le balistique d'un amortisseur à huile.

On utilise aussi le balistique pour les mesures de capacité par la méthode de zéro, méthode indépendante de la tension. Elle consiste à opposer les charges C_1V_1 et C_2V_2 dans le galvanomètre. Lorsque l'équipage ne dévie pas, les charges sont égales et l'on a

$$C_1 = \frac{V_2}{V_1} C_2.$$

On emploie à cet effet un galvanomètre sensible, un potentiomètre précis et un inverseur (fig. 2).

En outre, le galvanomètre balistique permet de mesurer les résistances d'isolement, par exemple le courant de fuites, d'un condensateur radioélectrique. A cet effet, on mesure la déviation l_1 immédiatement après la charge, puis la déviation l_2 donnée par la décharge au bout du temps T secondes. La résistance d'isolement en ohms est

$$R = 0{,}434\ C\ T^2 \log l_1/l_2,$$

les logarithmes étant décimaux. La méthode ne donne de bons résultats que si la clé de Sabine utilisée est elle-même très bien isolée.

Galvanomètre à corde. — Galvanomètre dans lequel la partie mobile est constituée par un fil pouvant vibrer entre les pièces polaires d'un électro-aimant (C. E. I., 1934). Synonyme *galvanomètre à vibration* ou *galvanomètre d'Eindhoven*. Ce galvanomètre pour la mesure des courants très faibles est constitué essentiellement par un fil de quartz argenté tendu entre les pôles d'un électro-aimant très puissant ayant un entrefer très faible. Le courant à mesurer passe dans le fil argenté qui est aussitôt dévié par le champ magnétique de l'électroaimant. C'est de cette déviation, mesurée au microscope, que l'on déduit la valeur du courant. Cet appareil, analogue aux galvanomètres des *oscillographes*, peut être utilisé pour enregistrer photographiquement les signaux radiotélégraphiques ou la modulation radiophonique.

(Angl., All. *Eindhoven Galvanometer, String Galvanometer*).

— **Galvanomètre cuirassé.** Galvanomètre muni d'un écran magnétique, qui le protège contre l'action des champs magnétiques extérieurs (C. E. I., 1934). Voir *cuirassé*.

— **Galvanomètre différentiel.** Galvanomètre comportant un système de deux enroulements parcourus par des courants dont les actions électromagnétiques de sens inverse peuvent se compenser (C. E. I., 1934). Voir *différentiel*.

— **Galvanomètre à miroir.** Pour les mesures de laboratoire, la déviation du miroir est amplifiée par un faisceau lumineux et mesurée sur une échelle.

— **Galvanomètre de résonance.** Galvanomètre dans lequel on règle la période d'oscillation propre de l'organe mobile de façon qu'elle soit égale à la période du courant à mesurer ou à déceler (C. E. I., 1934).

— **Galvanomètre à vibration.** Synonyme de *galvanomètre à corde*. Voir ce mot.

— **Thermogalvanomètre.** Appareil dans lequel l'échauffement produit par le courant à mesurer agit sur un couple thermoélectrique produisant un courant secondaire mesuré par un galvanomètre sensible. Exemple : *Galvanomètre de Duddell* (C. E. I., 1934).

Les ampèremètres industriels à courant continu ne sont que des galvanomètres d'un type spécial, qu'on a rendus plus maniables et transportables. Ils peuvent mesurer des courants d'intensité très notables, grâce à l'artifice du *shunt*, large conducteur métallique placé en dérivation sur la bobine mobile et qui laisse passer la presque totalité du courant (généralement 9/10, 99/100, 999/1000, etc.), tandis que le reste du courant traverse la bobine. Au moyen d'une série de shunts, un même galvanomètre permet de mesurer une gamme de courants très étendue.

A défaut d'ampèremètre, dont l'usage est cependant bien pratique, par exemple pour la charge des accumulateurs, l'amateur peut fabriquer très simplement un galvanomètre rustique dérivé de l'antique *boussole des tangentes*, en enroulant quelques spires de fil conducteur dans un plan méridien autour du boîtier d'une boussole. La sensibilité de l'appareil dépend de la longueur de l'aiguille aimantée, qui détermine la facilité de lecture sur la graduation de 0 à 180°. La gamme de lecture du courant en ampères dépend du nombre de spires enroulées sur la boussole. Pour faire l'étalonnage du galvanomètre ainsi réalisé, il est indispensable d'emprunter un ampèremètre qu'on branchera en série. Puis on fera passer dans l'ensemble des courants d'intensité croissante. Pour chaque valeur du courant indiqué par l'ampèremètre, on relèvera l'indication de la graduation de la boussole. A une graduation en degrés, on fera ainsi correspondre une graduation en ampères. On dispose alors d'un appareil qui, sans être très précis, est néamnoins tout à fait suffisant pour guider la recharge d'un accumulateur ou estimer l'ordre de grandeur d'un courant électrique continu.

— **Oscillations d'un galvanomètre.** Soit I le moment d'inertie, θ l'angle de torsion du fil, f le coefficient des résistances au mouvement, h la constante de torsion et Ki le couple produit par le courant i. L'équation différentielle du galvanomètre est :

$$I \frac{d^2\theta}{dt^2} + f \frac{d\theta}{dt} + h\theta = Ki.$$

Cette équation est analogue à celle de la charge d'un condensateur par une force électromotrice constante.

Si $f^2 < 4\ Ih$, il y a oscillation avec coefficient d'amortissement

$$a = f/2I.$$

Période voisine de

$$T = 2\pi \sqrt{\frac{I}{h}}.$$

Si $f^2 > 4Ih$, il n'y a plus d'oscillation. La position d'équilibre de l'équipage est atteinte au bout d'un temps d'autant plus long que $f^2/4Ih$ est plus grand.

Enfin si $f^2 = 4\ Ih$, c'est le cas critique. La position d'équilibre est atteinte dans le temps minimum et sans oscillation.

GALVANOSCOPE. Appareil destiné à déceler le passage d'un courant (C. E. I., 1934). Galvanomètre dont les indications peuvent être lues directement sur une échelle divisée au moyen d'un spot lumineux, d'une aiguille se déplaçant sur un cadran. Les ampèremètres et voltmètres à lecture directe rentrent dans la catégorie des galvanoscopes.

(Angl. *Galvanoscope*. — All. *Galvanoskop*).

GALVANOTAXIE. Tendance d'un organisme vivant à se disposer dans un milieu de telle sorte que son axe soit dans une relation déterminée avec la direction du courant électrique dans ce milieu (C. E. I., 1934).

GALVANOTROPISME. Tendance d'un organisme à croître, à se tourner ou à se mouvoir dans une relation déterminée avec un courant électrique (C. E. I., 1934).

GARDE. Dispositif de protection. — **Anneau de garde.** Anneau métallique placé à la base d'un isolateur ou à l'extrémité d'une chaîne d'isolateurs pour protéger l'isolateur contre l'arc et mieux répartir le gradient de potentiel (C. E. I., 1934). Voir *anneau*. — **Conducteur de garde.** Conducteur mis à la terre placé de manière à protéger des fils de ligne contre la chute. (C. E. I., 1934). Voir *conducteur*.

(Angl. *Keeping Ring, Conductor*. — All. *Wachenring, — leiter*).

GAUSS. Unité magnétique absolue C. G. S. d'*induction magnétique*. Cette définition a été donnée par la Commission électrotechnique internationale (C. E. I.) à sa réunion d'Oslo en 1931, de même que celle des trois autres unités magnétiques absolues *œrsted*, *maxwell* et *gilbert*.

Un champ de 1 *gauss* correspond à une densité de flux magnétique de 1 *maxwell* par centimètre carré. C'est le champ qui s'établit à l'intérieur d'un solénoïde indéfini et uniforme, parcouru par un courant

continu constant de 1 ampère et dont la densité d'enroulement est de $\frac{10}{4\pi}$ ou 0,8 spire par centimètre de longueur. Le nom de *gauss*, ainsi que d'ailleurs le nom de *maxwell* ont été donnés en dépit de la convention faite entre les électrotechniciens de ne pas attribuer de nom aux unités absolues électriques et magnétiques. D'ailleurs en Grande-Bretagne on n'utilise pas la notion de champ, mais seulement la notion identique de flux par unité de section (lignes de force par centimètre carré).

(Angl., All. *Gauss*).

GAZ. Tube à gaz. Tube à vide relativement peu élevé fonctionnant par l'impact de l'afflux positif sur la cathode (C. E. I., 1934).

(Angl. *Gastube*. — All. *Gasröhre*).

GEISSLER. Tube de Geissler. Tube allongé, rempli de gaz raréfié, c'est-à-dire dans lequel règne un vide imparfait. Lorsqu'on applique une tension alternative élevée aux électrodes soudées à ses deux extrémités, le tube s'illumine dans l'obscu-

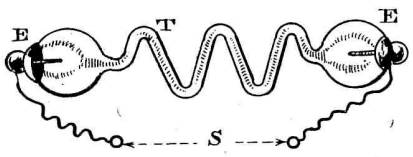

Tube de Geissler : S, haute ension alternative; t E, électrodes en forme de crayon, terminées extérieurement par un anneau; T, tube proprement dit : présentant des sinuosités qui allongent le trajet de la décharge électrique dans le gaz raréfié.

rité. Cette illumination provient de ce qu'au-dessus d'une certaine différence de potentiel entre les électrodes, le *gradient de potentiel*, autrement dit le champ électrique dans le tube, devient assez intense pour provoquer *l'ionisation* du gaz raréfié, lequel devient conducteur de l'électricité. Le bombardement des molécules par la décharge électrique produit la luminescence du tube. Les tubes de Geissler sont les ancêtres des tubes à « lumière froide » à l'hydrogène, au néon, à l'hélium, à l'azote, etc..., actuellement utilisés pour les enseignes lumineuses. En radioélectricité, ces tubes sont appliqués au redressement des courants alternatifs, notamment au moyen de valves à hélium ou néon, fonctionnant avec ou sans filament sous faible tension d'ionisation. Voir *hélium, néon, redresseur, valve*, etc.

(Angl. *Geissler tube*. — All. *Geissler Röhre*).

GÉNÉRATEUR. Appareil ou machine qui engendre de l'énergie électrique continue ou alternative à haute ou basse fréquence, à haute ou basse tension. En réalité il ne s'agit que d'une transformation d'énergie mécanique, calorique, chimique en énergie électrique.

— **Générateur à arc.** Appareil produisant des oscillations au moyen d'un arc électrique (C. E. I., 1934). Voir *arc*.

— **Générateurs de courants alternatifs** (A fréquence industrielle). Tels sont la magnéto, l'alternateur, la commutatrice.

— **Générateurs de courant continu.** Tels sont la pile chimique, l'accumulateur, la pile thermo-électrique et la dynamo.

— **Générateurs de courants oscillants** (alternatifs à haute fréquence). Tels sont l'éclateur, alimenté par un alternateur à basse fréquence ou à fréquence musicale; l'alternateur à haute fréquence; l'arc électrique et la lampe électronique. Les alternateurs transforment l'énergie mécanique en énergie électrique alternative. Les arcs et lampes triodes transforment le courant continu en courant à haute fréquence dont la longueur d'onde est celle du circuit où sont produites ces oscillations.

Les générateurs mécaniques d'électricité les plus couramment utilisés en radioélectricité sont les dynamos à courant continu à deux collecteurs, servant à l'alimentation des postes d'émission à lampes.

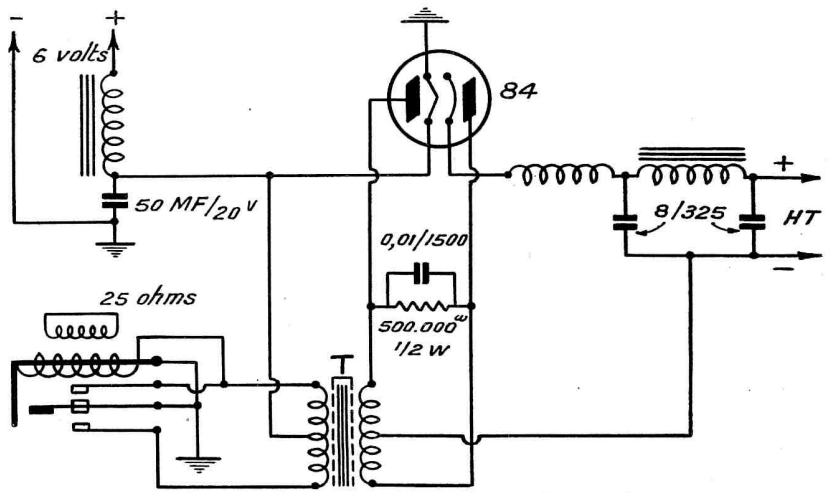

Générateur de courant à haute tension pour poste-automobile : les pôles négatifs sont réunis à la masse du boîtier de l'appareil.

Le courant à basse tension est utilisé pour le chauffage des filaments des triodes; le courant à haute tension pour l'alimentation des plaques. Ces générateurs, peu encombrants, sont entraînés par un moteur à courant continu ou alternatif ou, dans les installations mobiles, par un moteur à explosion ou une hélice aérienne. Dans le cas où le poste émetteur fonctionne en téléphonie, il est prudent de prévoir un filtre pour éviter que les oscillations à basse fréquence, produites par le passage sous les balais des lames du collecteur, ne viennent moduler l'onde porteuse. Pour régulariser la tension et le débit du générateur, on peut placer des batteries d'accumulateurs en « tampon » aux bornes de la machine, qui sert alors de préférence à la recharge des accumulateurs.

— **Générateur de courant continu à haute tension.** Dans un poste récepteur, les difficultés d'alimentation proviennent généralement de la source à haute tension lorsqu'il ne s'agit pas d'un poste secteur.

C'est pourquoi certains constructeurs ont étudié des générateurs de courant continu à haute tension alimentés eux-mêmes par une source de courant à basse tension.

Le cas d'emploi le plus général de ce générateur est celui de l'automobile où, en utilisant un accumulateur de 6 ou 12 volts, on obtient avec cet appareil une tension redressée et filtrée de 200 volts, 50 mA largement suffisante pour l'alimentation des récepteurs pour automobiles et des postes sur secteur continu, avec une consommation d'environ 18 watts sur la batterie (3 A sous 6 v). Un vibreur double, de fonctionnement régulier et sûr, coupe alternativement, à une fréquence déterminée, chaque moitié de l'enroulement primaire du transformateur alimenté par la batterie. Le secondaire de ce transformateur attaque les plaques d'une valve conçue spécialement pour l'usage automobile.

Le point milieu du transformateur constitue le négatif du générateur à haute tension, tandis que la cathode de la valve en est le positif. La tension redressée est soigneusement filtrée au moyen d'une cellule dont les éléments de grande valeur étouffent complètement les ondulations du courant. Des blocages haute et basse fréquence, disposés judicieusement, complètent l'équipement du générateur et évitent toutes réactions de l'alimentation sur le récepteur.

Il importe de veiller au choix des conducteurs dont la section doit être largement calculée pour éviter une chute de tension préjudiciable au rendement de l'appareil, ainsi qu'au choix de la masse qui, en matière de poste-auto, prend une importance capitale.

Le vibreur d'encombrement très réduit se présente sous forme d'un boîtier de 40 mm de diamètre et de 100 mm de hauteur totale, qui porte à une de ses extré-

mités une fiche de raccordement. L'ensemble est monté élastiquement à l'intérieur du blindage, afin d'éviter la transmission mécanique des vibrations à l'extérieur.

Le vibreur proprement dit est constitué par un circuit magnétique avec enroulement alimenté par tension continue, par une partie vibrante portant deux contacts mobiles reliés à la masse de l'appareil et par deux contacts fixes à relier au transformateur. Les contacts utilisés sont en alliage spécial qui évite toute action électrolytique ainsi que toute fusion du métal.

— **Générateur électroacoustique.** Appareil électroacoustique (microphone) qui transforme en énergie électrique l'énergie mécanique qu'il reçoit.

— **Générateur à lampes.** Voir *générateur à tubes thermoioniques, émetteur, lampes, entretien, excitation.*

On sait qu'en raison de l'existence d'un coefficient d'amplification, une faible variation de tension sur la grille de commande

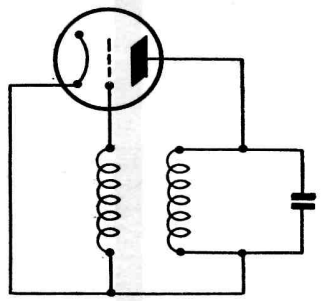

Schéma de principe d'un générateur à lampe.

d'une lampe entraîne une variation importante du courant anodique. Ainsi, en prélevant, par un couplage approprié, une faible énergie dans le circuit de plaque pour l'appliquer sur la grille, on peut arriver à obtenir l'entretien des oscillations dans la lampe. Pour qu'il en soit ainsi, il est nécessaire que la *condition d'entretien* des oscillations soit remplie. Voir *entretien, excitation.* Tout se passe comme si une *résistance négative* était introduite dans les circuits de la lampe.

Pour qu'un générateur à lampe oscille sur la fréquence de résonance de son circuit, il faut et il suffit que la réaction d'entretien soit en phase avec le courant dans le circuit. Si elle est en avance, la fréquence est plus élevée. Si elle est en retard, elle est plus basse (R. Mesny).

— **Générateur à tubes thermoioniques.** Ensemble d'appareils comprenant un ou plusieurs tubes thermoioniques dont les circuits de grille et de plaque sont couplés de telle façon qu'ils donnent des oscillations entretenues (C. E. I., 1934).

— **Couplage d'un générateur.** En général, l'énergie oscillante d'un générateur est utilisée hors de son circuit propre, dans un circuit couplé avec le générateur. Ce circuit d'utilisation est dit circuit secondaire ou encore *circuit passif* par opposition avec le circuit du générateur, dit *circuit actif.* Ce couplage entraîne naturellement des réactions du circuit passif sur le circuit actif, dont les caractéristiques se trouvent plus ou moins profondément modifiées, notamment en ce qui concerne sa réactance et sa résistance effectives.

La théorie du couplage d'un générateur a été développée en détail par R. Mesny dans son traité de radioélectricité générale, auquel nous prions le lecteur de se reporter. Signalons que, dans le cas d'un couplage serré, l'oscillation présente des régions d'équilibre instable qui donnent lieu au phénomène dit d'*entraînement.* En dehors de ces régions, l'oscillation du générateur est stable. Les sauts de fréquence provenant du brusque passage d'une région stable à une autre région stable peuvent être observés dans le couplage d'un générateur à lampes à une antenne. Voir *effet d'entraînement* et *entraînement.*

— **Groupe générateur.** Synonyme de *groupe électrogène.* Voir *groupe* et *électrogène.*

— **Synchronisation d'un générateur.** Comme celle du couplage d'un générateur à un circuit passif, cette théorie a également été développée par R. Mesny dans son ouvrage de radioélectricité générale. Lorsqu'on couple deux générateurs de fréquences respectives f_1 et f_2 et que, f_1 restant constant, on fait varier f_2 de part et d'autre de f_1, on observe une note de battements qui d'aiguë devient grave au voisinage de la résonance, s'annule à ce moment, puis redevient grave et progressivement aiguë à mesure que l'on s'éloigne du point de résonance. La note de battement a toujours une fréquence inférieure à la différence $f_1 - f_2$. La plage de synchronisation, pour laquelle s'annule cette différence, est d'autant plus large que la force électromotrice du second générateur, modulant le premier, est plus élevée (courbe 1).

La fréquence du générateur varie aussi en fonction de la phase de la force électromotrice de synchronisation. Le courant oscillant produit par le générateur est aussi fonction de la fréquence de synchronisation, comme l'indique la courbe 2. Un maximum apparaît à la résonance. La courbe est dyssymétrique.

Lorsqu'on effectue des mesures de fréquences sur les battements des deux générateurs, il importe de noter que la fréquence de battements est mal définie et change périodiquement, et d'autre part qu'elle n'est pas égale à la différence des hautes fréquences (courbe 1).

La synchronisation des générateurs trouve son application en radiodiffusion, par la réalisation d'un réseau de stations synchronisées, permettant de faire une économie de longueurs d'onde. Voir *synchronisation, émetteur, couplage, circuit,* etc...

(Angl., All. *Generator*).

GÉNÉRATRICE. Machine qui produit de l'énergie électrique par transformation de l'énergie mécanique (C. E. I., 1934). —

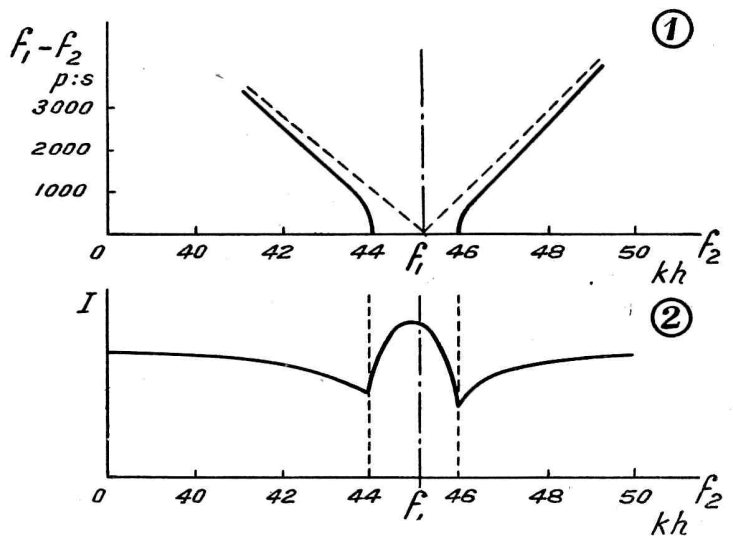

Synchronisation d'un générateur à lampe : 1. Variation de la fréquence de battement f_1-f_2 en fonction de la fréquence f_2. — 2. Variation du courant d'un générateur f_1 modulé par la fréquence f_2, en fonction de la fréquence f_2, f_1 étant supposée constante (R. Mesny).

Génératrice magnétoélectrique. Machine génératrice de courant, dans laquelle le flux inducteur est produit par des aimants permanents (C. E. I., 1934). Synonyme *magnéto.* — **Génératrice polymorphique.** Machine capable de produire simultanément des tensions ou des courants de modalités différentes (C. E. I., 1934). — **Génératrice unipolaire ou acyclique.** Dynamo à courant continu dans laquelle le champ magnétique coupé par les conducteurs induits demeure constant en grandeur et en sens (C. E. I., 1934).

(Angl., All. *Generator*).

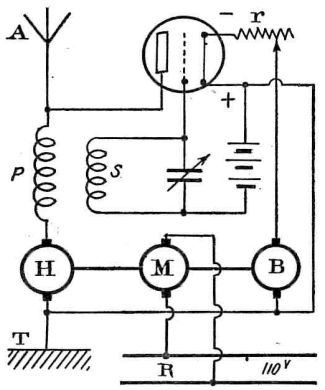

Génératrice à deux collecteurs pour l'alimentation d'un poste d'émission : A, antenne; P, S, primaire et secondaire; M, moteur branché sur le réseau R; H et B, collecteurs respectivement pour haute et basse tension; *r*, rhéostat de chauffage; T, terre.

GILBERT. Unité électromagnétique absolue C. G. S. de force magnétomotrice. Le gilbert est la force magnétomotrice produite par une bobine de 1 spire, parcourue par un courant de $4\pi/10$ ou 1,25 ampère. Autrement dit, 1 gilbert équivaut à 0,8 ampère-tour. Le nom de *gilbert*, comme ceux de *gauss*, *œrsted* et *maxwell* ont été officiellement consacrés par la Commission électrotechnique internationale (1931). Voir *absolu*, *unités*, *gauss*, *magnétisme*, etc.

(Angl., All. *Gilbert*).

GLISSANT. Contact glissant. Se dit d'un contact entre une pièce fixe et une pièce mobile qui glisse à la surface de la première.

Dans les machines électriques tournantes, le contact glissant s'établit entre des pièces fixes qui ont la forme de *frotteurs* en charbon ou de *balais* métalliques, d'une part, et des pièces tournantes en forme d'anneau d'autre part. Dans les machines à courant continu, l'anneau solidaire de l'induit tournant est un *collecteur*, constitué par une série de lames de cuivre radiales isolées les unes des autres par des lames de mica. Dans les machines à courant alternatif, l'anneau est une bague de cuivre connectée à une prise de l'enroulement inducteur ou induit porté par l'armature mobile. Dans les alternateurs à basse fréquence industriels, machines hétéropolaires ou homopolaires à inducteur tournant, il y a deux bagues correspondant aux deux extrémités de l'enroulement, par où entre et sort le courant continu traversant les bobines inductrices. Les moteurs asynchrones à rotor bobiné possèdent autant de bagues et de contacts glissants que de phases. Cette disposition permet l'intercalation de résistances pendant le démarrage de ces moteurs.

En radioélectricité, on a beaucoup employé les contacts glissants tant qu'on a fait usage de bobines cylindriques à une couche. Un curseur, guidé par une règle de métal, se déplace le long d'une génératrice du cylindre en gardant constamment le contact avec le fil conducteur. A cet effet, l'enroulement, généralement en fil émaillé, est dénudé le long de cette génératrice. Le curseur permet ainsi d'intercaler en circuit telle partie de la bobine, c'est-à-dire tel nombre de spires qu'on désire. La variation est à peu près continue en ce sens qu'elle se fait spire par spire.

Le procédé du contact glissant était très en honneur pour les récepteurs à galène, soit avec le montage Oudin (couplage direct à deux curseurs), soit avec le montage Tesla. Il donnait d'ailleurs de bons résultats avec les ondes longues utilisées en télégraphie. Depuis l'emploi des ondes courtes, il a fallu abandonner le contact glissant qui, mettant hors-circuit une partie parfois considérable de la bobine, provoquait de ce chef une réaction nuisible de ce résonateur parasite. La bobine à contact glissant a été remplacée par la bobine interchangeable et par la bobine fractionnée pourvue d'un commutateur spécial qui évite l'effet des *bouts-morts*.

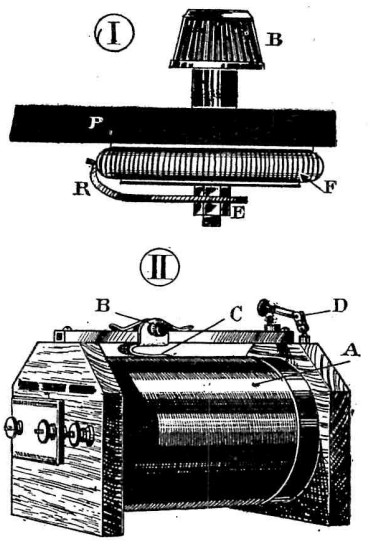

Contacts glissants : I, Contact par lame glissant sur un rhéostat circulaire; B, bouton de manœuvre; P, panneau du poste; F, fil résistant bobiné en hélice; E, écrous; R, lame de contact formant ressort. — II. Contact par curseur C appuyant sur une génératrice d'une bobine cylindrique A; B, bouton de manœuvre; D, détecteur.

Le contact glissant a été introduit récemment au contraire dans la fabrication des rhéostats et des potentiomètres. Primitivement, les rhéostats de chauffage étaient pourvus de plots qui ne permettaient qu'un réglage assez grossier du courant. L'avènement des lampes à faible consommation a nécessité l'emploi du contact glissant pour régler avec précision le chauffage. Les rhéostats modernes sont tous pourvus d'une lame flexible, formant ressort de contact, appuyant sur une résistance métallique bobinée en hélice et enroulée ensuite en forme de tore. Les potentiomètres sont construits exactement de la même façon.

Enfin, la nécessité d'obtenir des résistances variables de valeur très élevée (1 à 15 méghoms) pour les besoins de la grille dans les circuits superrégénérateurs a fait naître des résistances en graphite ou en composition à haute résistivité sur lesquelles un contact glissant est obtenu au moyen d'un crayon de graphite maintenu par un ressort.

(Angl. *Slipping.* — All. *Schlüpfend*).

GLISSEMENT. Le *glissement* d'une génératrice ou d'un moteur asynchrone est le rapport de la vitesse relative du champ et de l'induit, à la vitesse du champ (C. E. I., 1934).

(Angl. *Splipping.* — All. *Gleiten*).

GLUCINIUM. Métal d'une couleur gris acier. Masse spécifique 1,95, soit quatre fois plus faible que celle du fer. Grande dureté cristalline, venant immédiatement après celle du diamant. Le glucinium raye le quartz. C'est un métal très difficile à travailler. Les ressorts en bronze avec 2,6 pour 100 de glucinium ont une élasticité comparable à celle des ressorts en acier, mais sont inoxydables et non magnétiques. Indéformable et doué d'une haute conductibilité, le glucinium est utilisé en alliages avec le cuivre et les métaux magnétiques. Très perméable aux rayons X, dix-sept fois plus que l'aluminium, il est employé pour les filtres et les fenêtres des tubes radiologiques, qui ont environ 1 millimètre d'épaisseur. Pratiquement inoxydable et inattaquable par les acides. Mais le chlore et le fluor l'attaquent. Ses minerais sont un fluorure et un silicate double, en combinaison avec le calcium et le silicium.

GOMME-LAQUE. Gomme végétale produite par la piqûre d'un insecte sur divers arbres de l'Inde. La gomme-laque se trouve dans le commerce sous forme de paillettes jaunes ou brunes, qu'il convient de faire dissoudre dans l'alcool absolu. Cette dissolution donne un vernis dont on badigeonne certains isolants poreux pour les imperméabiliser et combattre l'hygroscopie. On en imprègne le guipage de coton des fils conducteurs isolés, les toiles, papiers et cartonnages utilisés pour la fabrication des bobinages, etc. Lorsque le vernis est sec, sa résistivité électrique est très grande. Mais l'isolement à la gomme-laque ne vaut qu'en raison de la qualité de l'alcool employé. Si l'alcool contient de l'eau, malgré le séchage des appareils à l'étuve, cette eau peut rester incorporée partiellement au vernis et nuire à l'isolement. En outre, la gomme-laque a un pouvoir inducteur spécifique (constante diélectrique) voisin de 3. Sa résistivité est de l'ordre de 2 à 9.000 millions de mégohms-centimètres carrés par centimètre. On renonce généralement à son emploi pour l'isolement des bobines à haute fréquence, et on lui substitue alors un vernis à l'*acétone* ou à l'*acétate* de *cellulose* ou encore une imprégnation de bakélite.

(Angl. *Shellac.* — All. *Schellac*).

GONDOLEMENT. Phénomène par lequel les plaques d'accumulateurs se déforment, notamment les positives, à la suite

d'une action électrique ou chimique trop considérable, par exemple à la suite d'un court-circuit. La déformation est due à la *contrainte* imposée à la manière active. Le remède consiste à démonter les plaques et à les redresser, puis à les charger et les décharger au régime normal. Voir *accumulateur*.

(Angl. *Buckling*. — All. *Krümmung*).

GONIOMÈTRE. Voir *radiogoniomètre*.

GRADIENT. Gradient de potentiel. Taux de variation du potentiel dans la direction du champ (C. E. I., 1934). Expression, en volts ou kilovolts par unité de longueur, de la variation de l'intensité du

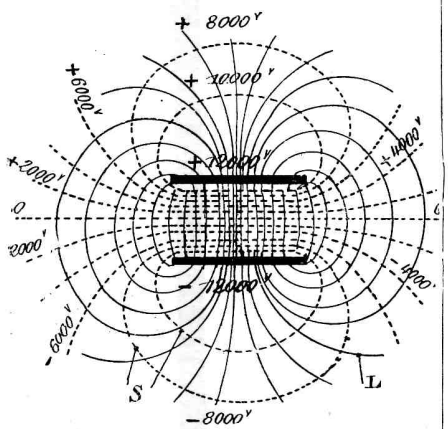

Gradient de potentiel : Gradient de potentiel le long des lignes de force L du champ d'un condensateur dont les armatures sont respectivement chargées à + 12.000 v et — 12.000 v. Les surfaces S, perpendiculaires à toutes les lignes de force et telles qu'en chacun de leurs points le potentiel reste constant, sont les surfaces de niveau du champ.

champ électrique entre deux points d'un isolant ou deux armatures conductrices (d'un condensateur, par exemple). Autrement dit, c'est le taux de variation du potentiel le long d'une ligne de force. Le gradient de potentiel de l'atmosphère terrestre, considérée comme champ électrique, est de 1 volt par 30 mètres d'altitude environ. Lorsque le gradient de potentiel atteint une valeur telle que l'isolant laisse passer la décharge électrique, on dit qu'il a atteint la limite de *rigidité diélectrique* de la substance en question.

(Angl. *Potential Gradient*. — All. *Potentialgefälle*).

GRADUATION. Ensemble de divisions de l'échelle d'un appareil (linéaire, logarithmique, quadratique, etc...) (C. E. I., 1934). Dans certains cas, l'échelle est fixe et l'index se déplace, comme c'est le cas pour les ampèremètres, voltmètres, condensateurs variables à cadran fixe, pèse-acide, etc. Dans d'autres, le cadran est mobile et l'index est fixe, comme pour certains condensateurs variables, pour la boussole, etc...

La graduation peut être faite en divisions arbitraires lorsqu'il s'agit d'un simple repérage. Les variomètres et condensateurs variables, qui sont dans ce cas, portent un cadran sur lequel un demi-cercle est divisé en 180° ou en 100 divisions. De même, le cadran des rhéostats de chauffage et des potentiomètres est divisé de 0 à 100.

S'il s'agit de mesurer une grandeur, le cadran porte une graduation en unités : ampères, milliampères, volts, mètres, kilohertz, etc... Dans ce cas, la graduation n'est plus arbitraire, parce que la loi de variation est imposée par l'appareil lui-même. On cherche généralement à réaliser

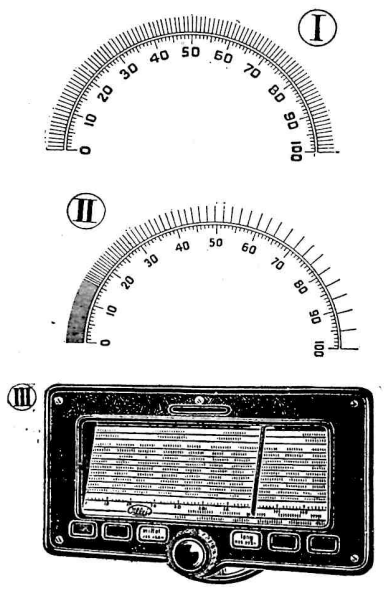

Graduation : I. Graduation de cadran à espacement régulier des fréquences pour condensateur à variation linéaire de fréquence. — II. Graduation de cadran parabolique pour condensateur à variation linéaire de capacité. — III. Graduation de cadran en noms de station pour récepteur de radiodiffusion.

un appareil d'une sensibilité aussi constante que possible, tel que l'écart entre deux unités consécutives soit du même ordre de grandeur dans les diverses régions du cadran, ce qui facilite la lecture et augmente la précision. C'est, par exemple, le cas pour les voltmètres et ampèremètres magnétiques. Au contraire les appareils thermiques ont une graduation parabolique, telle que des degrés équidistants d'unités en unités sont, par exemple, très serrés vers le point mort de l'appareil et très écartés vers le maximum.

Le même cas se présente dans l'accord des circuits. On sait que la longueur d'onde d'un circuit est proportionnelle à la racine carrée du produit de l'inductance L et de la capacité C de ce circuit :

$$\lambda = 1884 \sqrt{LC}.$$

Or, dans un condensateur ordinaire, la variation de la capacité est proportionnelle à la variation angulaire de l'armature mobile. Gradué directement en longueurs d'onde, le cadran d'un tel condensateur portera donc une échelle parabolique, difficile à lire, et d'ailleurs la sensibilité du réglage ne sera pas constante pour les divers points de la graduation.

Or ce qui importe en radiodiffusion c'est d'obtenir une équidistance constante des *fréquences*, puisque l'écart constant d'un myriacycle par seconde, détermine l'écart minimum entre deux émissions voisines. Comme la fréquence est inversement proportionnelle à la capacité — ou à l'inductance — on a mis au point de nouveaux types de condensateurs variables, pour lesquels une graduation uniforme correspond à la division du cadran en fréquences équidistantes. Le réglage des circuits est ainsi beaucoup facilité et l'on opère l'accord à sensibilité et précision constantes, quelle que soit la longueur d'onde de la transmission. Voir *cadran*.

(Angl. *Graduation*. — All. *Gradeinteilung, Graduirung*).

GRANDEUR. Grandeur alternative. Grandeur périodique dont la valeur moyenne pendant une période complète est nulle (C. E. I., 1934). — **Grandeur alternative symétrique.** Grandeur alternative dont les valeurs se reproduisent avec un signe inversé à chaque demi-période. (C. E. I., 1934). — **Grandeur ondulée.** Grandeur variant périodiquement sans changement de signe (C. E. I., 1934). Synonyme *grandeur pulsatoire*. — **Grandeur oscillante.** Grandeur variant périodiquement avec changement de signe (C. E. I., 1934). — **Grandeur périodique.** Grandeur variable dont les caractéristiques se reproduisent à des intervalles égaux de temps, d'espace ou d'une autre variable indépendante (C. E. I., 1934). — **Grandeur pseudopériodique.** Grandeur qui varie suivant le produit d'une fonction périodique par une autre fonction simple de la variable indépendante (C. E. I., 1934). — **Grandeur sinusoïdale.** Grandeur variant suivant une fonction sinusoïdale de la variable indépendante (C. E. I., 1934). — **Grandeur scalaire.** Grandeur qui peut être complètement caractérisée par un seul paramètre, c'est-à-dire, par sa valeur numérique rapportée à l'unité de mesure correspondante (C. E. I., 1934). — **Grandeur vectorielle.** Grandeur qui possède, en dehors de sa valeur numérique, une direction. Parfois on la caractérise par sa valeur numérique que l'on appelle *module* et par un segment de longueur égale à l'unité, ayant la même direction et que l'on appelle *vecteur unité* (C. E. I. 1934).

(Angl., All. *Grösse*).

GRAPHIE. *Abréviation employée pour télégraphie*, seule ou en composition (*télésté-réautographie*, etc...). Néanmoins la création de mots nouveaux à partir de cette racine exige de la prudence, en raison des termes déjà consacrés par l'usage : *radiographie* se dit exclusivement des images obtenues par les rayons X. D'autre part, le terme de *graphie* peut désigner soit la seule inscription de signaux Morse ou autres (*télégraphie*), soit la reproduction

au trait d'un document, d'un dessin (*stéréautographie*), soit la reproduction d'une photographie (*phototélégraphie*).

(Angl. *Graphy*. — All. *Graphie*).

GRAPHIQUE. Courbe indiquant les variations d'une grandeur mathématique ou physique en fonction d'une quantité variable dont elle dépend. Un graphique est généralement tracé sur du papier quadrillé : on porte en largeur (*abscisses*) les valeurs de la variable et en hauteur (*ordonnées*) les valeurs de la fonction. Chaque point du graphique est défini par l'ensemble de ses deux *coordonnées*, c'est-à-dire par son abscisse et son ordonnée. Comme exemple pratique d'un graphique, on se reportera utilement à celui indiqué pour l'*étalonnage* d'un poste récepteur. Voir *abscisse, ordonnée, coordonnées*.

(Angl. *Graphic, Curve Drawing*. — All. *Graphische Darstellung*).

GRAPHITE. Forme cristalline naturelle du charbon, utilisée principalement en raison de sa haute résistivité pour la fabrication des résistances électriques élevées, fixes ou variables, qui entrent dans la construction des postes radioélectriques. Indépendamment des *amplificateurs à résistances*, qui exigent l'emploi de résistances

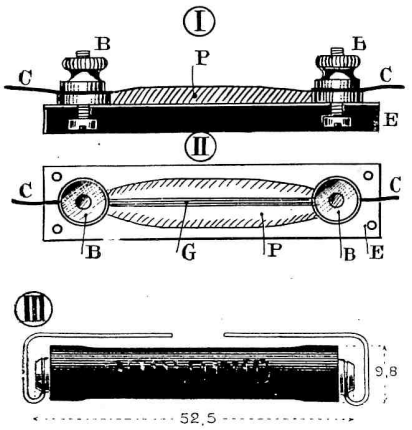

Résistance fixe au graphite : I. Coupe en élévation. — II. Vue en plan : B, B bornes; C, connexions; E, plaquette d'ébonite; G, trait de graphite; P, masse de paraffine. — III. Résistance industrielle en matière vitrifiée à base de graphite.

fixes de 70.000 à 200.000 ohms dans les circuits de plaque et de résitances de 1 à 15 mégohms entre les grilles et la batterie de chauffage, tous les détecteurs à lampes font usage de condensateurs de détection shuntés par une résistance de 1 à 5 mégohms. Ces résistances, fixes ou variables, que l'on peut à l'heure actuelle se procurer facilement, étaient autrefois construites par l'amateur au moyen de traits de graphite, de la manière suivante. Le support de la résistance est une petite plaquette d'ébonite dépolie à sa surface, au moins du côté où l'on établit la résistance. Elle est percée à ses deux extrémités pour la fixation des bornes. Sous ces bornes et alentour, on recouvre l'ébonite avec un crayon d'une mince plage de graphite; au besoin, on place entre la borne et la plaque d'ébonite un petit matelas de papier d'étain ou d'aluminium pour assurer un meilleur contact. Cela étant pour les deux bornes, on réunit les deux plages de graphite au moyen d'un trait de crayon d'autant plus large que la résistance doit être moins élevée.

Ensuite il faut vérifier la valeur de la résistance, ce qu'on fera en mesurant le courant qui la traverse lorsqu'on applique à ses bornes une tension de 80 volts. On opérera en plaçant un voltmètre à courant continu en série avec la résistance et la batterie. Une résistance de 80.000 ohms devra laisser passer 1 milliampère sous 80 volts; une résistance de 160.000 ohms en laissera passer 0,5. Le voltmètre indiquera le courant en milliampères; la résistance propre de cet appareil est négligeable sur la sensibilité 0 à 6 volts. On augmentera la largeur du trait de graphite jusqu'à ce que la résistance atteigne la valeur voulue. A ce moment il ne reste plus qu'à recouvrir la résistance d'une couche de paraffine pour la protéger. A l'aide d'un curseur ou d'une tige mobile, on peut réaliser une résistance variable.

Il va sans dire que de telles résistances n'ont pas les qualités des résistances industrielles et que, notamment, leur grandeur varie en fonction du temps, des conditions météorologiques, de la température, de l'intensité du courant qui les traverse.

Actuellement, le graphite est utilisé sous forme de suspension colloïdale dans l'eau distillée, dont on se sert comme d'un enduit qui laisse, après séchage, un film adhérent, opaque et inerte au point de vue chimique.

Cet enduit de graphite étant dénué d'effet photoélectrique, on en recouvre intérieurement les ampoules des tubes à vide pour éviter l'émission de rayonnements secondaires (Effet S). Voir *émission électronique*. Au titre de corps noir, ces enduits, très conducteurs, maintiennent les électrodes à une température aussi basse que possible. Ils favorisent aussi la dissipation des charges électriques susceptibles de s'accumuler sur les parois de l'ampoule.

Sur les tubes cathodiques, l'enduit de graphite permet d'étendre l'action de l'anode et d'augmenter la concentration du flux, en évitant la dispersion produite par les surfaces brillantes des électrodes métalliques.

Dans les cellules photoélectriques au sélénium, on utilise également l'enduit graphitique.

Mélangé à l'huile, le graphite est un excellent lubrifiant pour les condensateurs variables, variomètres, contacteurs et autres organes mécaniques susceptibles de mouvement.

(Angl. *Graphite*. — All. *Graphit*).

GRAVE. Sons et fréquences graves. L'oreille humaine est beaucoup moins sensible aux sons graves qu'aux sons aigus. Ainsi elle est environ 16 fois plus sensible à la fréquence de 1.000 p : s qu'à celle de 200 p : s. Cette sensibilité est d'ailleurs automatiquement corrigée par la contraction du tympan, contraction d'autant plus grande que le son est plus élevé. Le seuil de perception minimum de l'oreille

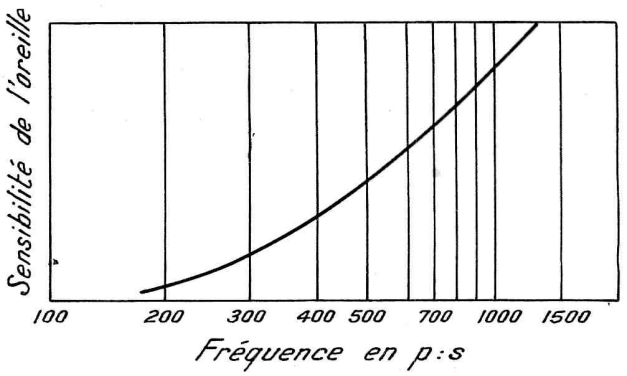

Fréquences graves. Variation de la sensibilité de l'oreille humaine en fonction de la fréquence pour les notes graves et celles du medium.

remonte d'ailleurs très rapidement vers les notes basses. Voir à ce sujet *acoustique, antiparasite, bruit, bel*, etc....

(Angl. *Heavy*. — All. *Tief*).

GRAVITÉ. Phénomène physique qui se traduit par l'attraction (ou la répulsion) des corps vers le centre de la terre. En un point de la terre, la gravité est caractérisée par l'accélération de la pesanteur. L'attraction diminue lorsque l'on s'élève ou lorsqu'on se rapproche de l'équateur. Elle augmente lorsqu'on se rapproche des pôles ou du centre de la terre. D'après les théories ondulatoires modernes, la gravitation aurait pour cause l'absorption, par la matière astrale et planétaire, des ondes ultra-courtes ou rayons cosmiques. La gravitation universelle serait alors expliquée par l'émission et l'absorption d'ondes, c'est-à-dire par un échange d'énergie ondulatoire entre les astres.

(Angl. *Gravity*. — All. *Schwere*).

GRENAILLE. Grenaille de charbon. Matière composée de petits grains de charbon, offrant au courant électrique une résistance variable avec la pression. On l'utilise dans les microphones pour transformer en courants électriques les modulations sonores de la voix et de la musique. Ces grains sont obtenus principalement en distillant au four électrique de l'anthracite d'excellente qualité. La grosseur des grains a une importance considérable. En moyenne ils n'ont guère que 1 millimètre de diamètre, car il est indispensable qu'ils n'aient que très peu d'inertie. D'autre part, pour éviter les effets de résonance propre qui pourraient se produire avec des grains d'égale grosseur, on utilise généralement une grenaille comprenant un mélange dosé de grains de divers diamètres, obtenus par des tamisages successifs. La grenaille est ensuite serrée entre la membrane microphonique et le boîtier de l'appareil. Voir *charbon, microphone.*

(Angl. *Granules, Granular Carbon.* — All. *Korn, Schrot*).

GRILLAGE. Grillage métallique. Sorte de toile métallique utilisée généralement en radioélectricité pour réaliser une surface conductrice plane de grandes dimensions. Les grillages de cuivre ou de fil de fer galvanisé sont employés comme prise de terre, où ils jouent le rôle de surface métallisant le sol. On sait en effet que la prise de terre, au point de vue radioélectrique, doit être considérée comme un miroir métallique qui réfléchit les ondes et le système collecteur de l'antenne. Or, le sol est assez peu conducteur; en limitant la prise de terre à un point (piquet métallique enfoncé dans le sol, par exemple), on s'expose à ce que le courant à haute fréquence se refermant entre l'antenne et la terre rencontre à son passage dans le sol une résistance notable qui amortit les oscillations de l'antenne, diminue la résistance et affaiblit la syntonie. On y obvie en enfouissant sous l'antenne à faible profondeur dans le sol (à 50 centimètres au plus), une nappe conductrice constituée par un réseau de fils ou mieux par un grillage métallique, soudé en plusieurs points à la connexion de prise de terre. Pour que le contact reste bon avec la terre, on place dessus et dessous le grillage un lit de charbon de terre, de braise de boulanger ou de coke qui retient l'humidité du sol. Au besoin, on arrose même ce lit une fois pour toutes avant de remettre la terre en place.

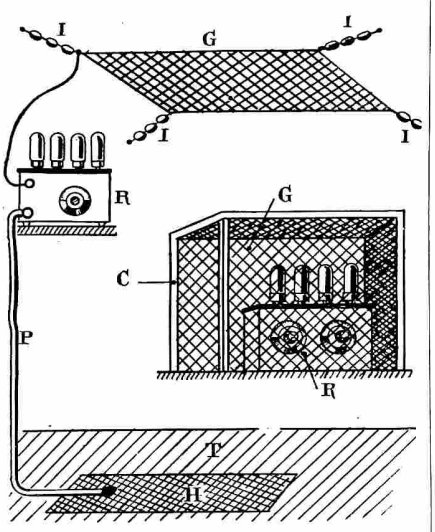

Emploi de grillages métalliques. — A gauche : Utilisation de grillages de cuivre pour prise de terre H et antenne G : I, isolateurs; R, récepteur; P, prise de terre; T, terre. — A droite : Grillage de cuivre G formant cage de Faraday C pour protéger le récepteur R contre les parasites, les interférences et autres actions électromagnétiques extérieures.

De même, on a adopté le grillage métallique pour certaines antennes intérieures. L'antenne à grillage donne souvent de bons résultats, en raison surtout de sa faible résistance et de sa grande surface. Le grillage est tendu au plafond ou aux solives du grenier au moyen de chapelets d'isolateurs.

Enfin, on utilise parfois des grillages à mailles serrées pour constituer des cages de Faraday dans lesquelles on introduit tout ou partie des appareils récepteurs pour les soustraire à l'action directe des ondes du champ extérieur et éviter ainsi les interférences, les brouillages, les hétérodynages, etc. La cage n'est efficace que si l'on emploie plusieurs épaisseurs de grillage, qu'on relie à la terre au moyen d'un conducteur court et large. Voir *antiparasite, cage, écran, Faraday,* etc...

(Angl. *Lattice.* — All. *Drahtgitter*).

GRILLE. Electrode interposée entre l'anode et la cathode pour régler le flux d'électrons (C. E. I., 1934). Cette électrode spéciale, appelée parfois *électrode de contrôle* parce qu'elle permet de faire fonctionner le tube électronique comme un relais, doit son nom à sa forme très particulière d'électrode perforée. En réalité, la grille doit introduire en une certaine région du champ un potentiel déterminé, sans empêcher la circulation du flux d'électrons entre le filament et la plaque, mais en le modifiant cependant.

Pour réaliser ce programme, on a imaginé divers types de grille. Le plus courant est constitué par un fil de tungstène ou de molybdène, de 0,2 mm enroulé en hélice cylindrique de 4 millimètres de diamètre avec un pas d'enroulement de 1,4 mm (écartement de deux spires consécutives). Dans certains types de lampes à grand coefficient d'amplification, le diamètre de la grille est encore plus petit. Certains modèles de lampes anglaises font usage d'une grille assez semblable à un manchon de bec de gaz, essentiellement constituée par un treillis métallique à mailles fines. Dans les premiers modèles de lampes d'émission, la grille était formée par un fil de tungstène bobiné régulièrement autour d'un petit cadre de verre assez plat, à l'intérieur duquel était tendu le filament, en forme de V. Divers types de lampes allemandes ont des grilles en spirales plates, tendues au-dessus ou au-dessous du filament. Dans les modèles les plus anciens, la grille était parfois une spire supportée par une colonnette de verre, parfois un cylindre métallique plein percé de fenêtres longitudinales.

Dans les lampes de réception modernes,

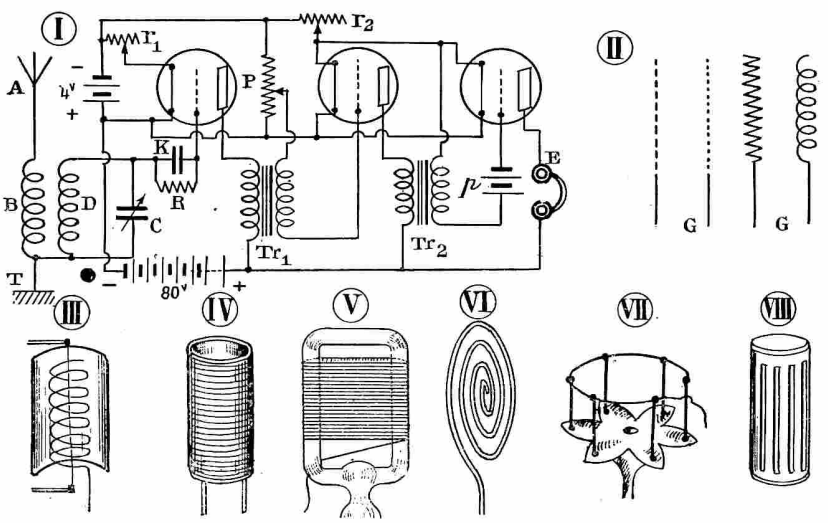

Circuits, symboles et types de grilles de lampe électronique : I. Circuits de grille de diverses espèces, pour détectrice et amplificatrice avec ou sans polarisation; A, antenne; B, D, Tesla; T, terre; r_1, r_2 rhéostats de chauffage; C, condensateur d'accord; K, condensateur fixe de détection de 0,05 à 0,15 millième de microfarad shunté par la résistance R de 1 à 5 mégohms; Tr_1 et Tr_2, transformateurs à basse fréquence; P, potentiomètre; *p*, pile de polarisation; E, écouteur. — II. Symboles divers pour représentation schématique de la grille. — III. Grille hélicoïdale des lampes de réception classiques. — IV. Grille de lampe anglaise constituée par un manchon de grillage métallique. — V. Grille formée d'un fil enroulé sur un cadre de verre (lampe d'émission T. M.). — VI. Grille en spirale plate. — VII. Grille d'un type ancien, constituée par une spire unique sur support de verre. — VIII. Grille ancienne, formée par un cylindre ouvert suivant des fenêtres longitudinales.

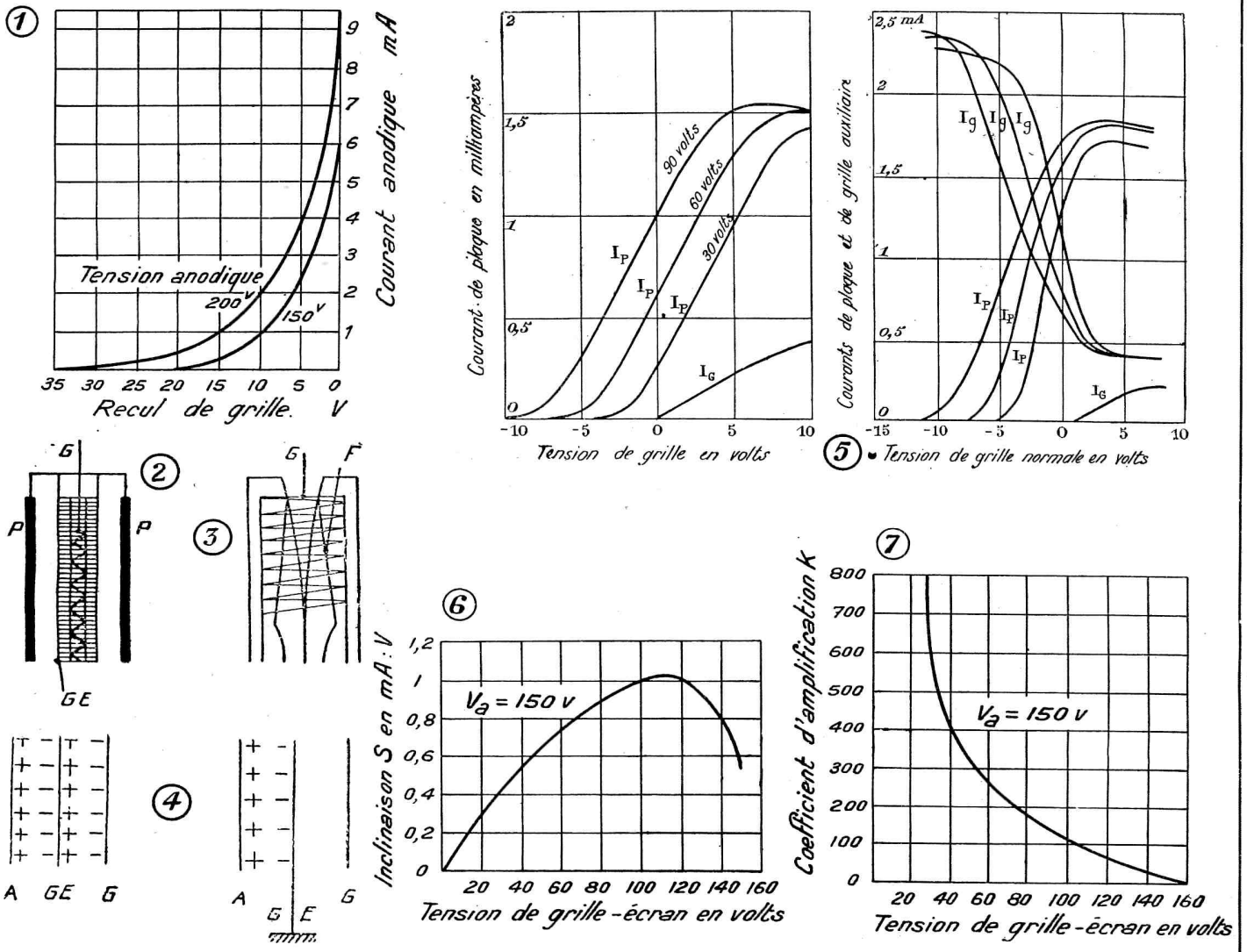

Caractéristiques de grille : 1. Caractéristique d'une lampe à pente variable faisant apparaître le recul de grille. — 2. Aspect des électrodes d'une lampe à grille-écran, vue e profil; 3, Vue de face (sans la plaque ni la grille-écran); P, plaque; F, filament; G, grille; GE, grille-écran. 4. Répartition des charges électriques sur les électrodes d'une ımpe à grille-écran, à droite, la grille-écran est réunie à la terre. — 5. *Caractéritisques tension de grille-courant de plaque :* à gauche, d'une lampe triode; à droite, d'une ımpe brigille; Ip, courant de plaque; Ij, courant de grille unique ou intérieure; Ig, courant de la grille extérieure. — 6. Variation de l'inclinaison S en fonction e la tension de la grille-écran. — 7. Variation du coefficient d'amplification *K* en fonction de la tension de grille-écran.

on donne aux grilles la forme d'un cylindre elliptique, ce qui assure une meilleure répartition du champ électrique, un refroidissement plus efficace et une rigidité plus grande. Cette forme ovale des grilles n'admet plus qu'une seule direction de déplacement critique au point de vue de la rigidité. On n'a donc plus à craindre pratiquement aucun déplacement des grilles qui, si faible soit-il, entraîne toujours une variation des caractéristiques. L'inertie des nouvelles grilles, de très petites dimensions, est très faible et leur fixation est particulièrement robuste. Par l'emploi d'un métal à grande conductibilité calorifique, on est parvenu à supprimer l'effet parasitaire de l'émission thermique de la grille.

Afin d'assurer l'isolement et le minimum de capacité de la grille de contrôle, sa sortie aboutit à un téton fixé au sommet de l'ampoule de la lampe (lampe à corne).

Quant aux grilles-écrans, elles sont particulièrement rigides, robustes et fixées sur des supports de forte section.

(Angl. *Grid.* — All. *Gitter*).

— **Grille d'accélération.** Grille polarisée positivement par rapport à la cathode, à l'effet d'accélérer le mouvement électronique entre la cathode et l'anode.

— **Grille de commande.** Grille qui fait fonction d'électrode d'entrée dans une lampe électronique utilisée comme relais d'amplification, de détection, de modulation ou d'oscillation. Synonyme : *grille de contrôle*.

Grille-écran. Electrode interposée entre certaines autres et en général soumise à une tension appropriée pour compenser ou diminuer les effets de capacité entre

elles (C. E. I., 1934). — *Lampe à grille-écran.* Voir *lampe* et *écran.* Lampe possédant au moins une grille faisant fonction d'écran. *Jadis,* ce terme désignait uniquement la *tétraode,* mais il a été étendu à toutes les lampes électroniques conçues ultérieurement et possédant des grilles-écran.

La grille-écran permet de réduire la capacité entre électrodes, notamment la capacité grille-anode et d'augmenter l'amplification de la lampe. Le fonctionnement de la lampe à grille-écran est expliqué par la figure. Dans les lampes triodes, à une

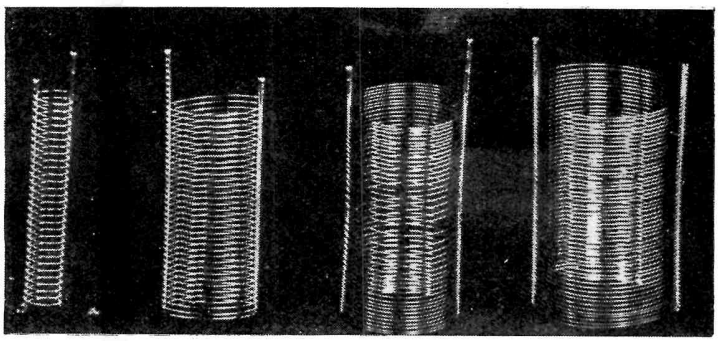

Quelques types de grilles de lampes de réception. Ces grilles, en hélice à base circulaire, sont serties à chaque demi-pas sur une génératrice métallique (Visseaux).

charge d'électricité négative sur la grille correspond, par l'effet de la capacité grille-plaque, une charge positive égale sur la plaque. En intercalant la grille-écran, on provoque sur chaque face de cette grille l'apparition de charges égales et de signes contraires. Si l'on met la grille-écran à la terre, on supprime la charge de la grille de commande. En pratique, l'effet d'écran n'est pas total, puisqu'il s'agit d'une grille, si bien que la grille de commande influence encore suffisamment la plaque, bien que la capacité grille-plaque soit réduite à environ 0,01 millionième de microfarad pour la lampe chauffée par accumulateurs et à 0,001 millionième de microfarad pour la lampe chauffée par courant alternatif. Le maximum de rendement de cette lampe n'est obtenu que si l'on prend soin d'éviter dans le montage tous les couplages parasites en choisissant convenablement les bobinages et en blindant les organes de liaison.

En général, on donne à la grille-écran une tension positive voisine de la moitié de la tension de plaque. Dans ces lampes, le coefficient d'amplification de la grille varie à l'inverse de la tension de la grille-écran, mais la *pente* de la lampe, c'est-à-dire le rapport du courant de plaque en milliampères à la tension de grille en volts varie dans le même sens. En raison de ces variations, il est possible de choisir les caractéristiques de la lampe de telle sorte qu'elles s'adaptent aux bobines utilisées, ce qui permet d'obtenir le meilleur rendement de l'étage d'amplification considéré.

Ainsi, avec une résistance extérieure de *plaque de 100.000 ohms* et une pente de 1,2 on peut obtenir une amplification de 120 avec lampe à écran de grille à chauffage indirect.

Avec une résistance de plaque de 300.000 ohms, la même lampe donnerait une amplification de 260, mais la lampe équivalente sur courant continu ne donnerait qu'une amplification de 90 environ.

En raison de leur coefficient d'amplification élevé, ces lampes à grille-écran permettent de réaliser l'amplification basse fréquence à résistances. Dans ces conditions la lampe sur courant continu aura, par exemple, une résistance de 300.000 ohms, une tension anodique de 200 volts, une tension de grille-écran de 20 volts et une polarisation de grille de — 1,4 volt. Dans les mêmes conditions, mais avec une polarisation de grille de — 0,5 volts et une tension de grille-écran de 30 volts, l'amplification sera de 60 avec la lampe à chauffage indirect.

— **Grille flottante.** On dit qu'une lampe est montée à « grille flottante » lorsque la grille de contrôle reste isolée et n'est connectée à rien. En ce cas, le fonctionnement normal de la lampe s'arrête généralement, la grille isolée se chargeant négativement. On accroît cet effet en prolongeant la grille isolée par une petite armature métallique, qui, à l'approche de la main, augmente la capacité de la grille. On peut ainsi déclancher à distance l'amorçage ou l'extinction de certains phénomènes, commander des relais (ouverture ou fermeture de portes, éclairage, etc...)

— **Caractéristique de grille.** Courbe ayant la tension de grille comme abscisse et le courant de grille comme ordonnée, le potentiel des autres électrodes restant constant (C. E. I., 1934).

— **Caractéristique grille-plaque.** Courbe ayant la tension de grille, comme abscisse et le courant de plaque comme ordonnée, les conditions des autres électrodes restant constantes (C. E. I., 1934).

Les propriétés électriques de la grille se déduisent facilement de la caractéristique courant de plaque — tension de grille de la lampe électronique. Si l'on se donne un courant de chauffage constant et une tension de plaque constante, le courant de plaque est fonction de la tension de la grille : il varie proportionnellement à cette tension dans la région rectiligne de la caractéristique, région qu'on utilise pour l'amplification des courants électriques variables. A la base et au sommet de la caractéristique, la courbure est accentuée : ces régions sont utilisées pour la détection des courants. En général, on a avantage à maintenir la tension moyenne de grille nulle ou même négative par rapport à l'extrémité négative du filament. Dans le cas contraire, un courant de grille non négligeable prend naissance, qui est une source de pertes d'énergie et d'amortissement dans les circuits de résonance.

Dans les lampes à deux grilles (voir *bigrille*), l'une des grilles, la grille interne continue à jouer le rôle d'électrode de contrôle; l'autre, portée en général a un potentiel positif constant, renforce le gradient de potentiel du champ créé par la plaque.

En modifiant le champ entre le filament et la plaque et, par suite, le courant de plaque, la grille agit donc comme relais électronique d'amplification, de détection ou d'oscillation. Elle s'acquitte de cette fonction avec d'autant plus de fidélité et de rapidité que, ne consommant pas d'énergie lorsqu'elle est négative, elle agit comme un relais dépourvu d'inertie.

— **Circuit de grille et polarisation.** Le circuit qui se referme extérieurement entre la grille et le filament, et qu'on appelle circuit de grille, contient, outre les circuits oscillants et résonnants, des organes destinés soit à assurer la détection, soit à maintenir sur la grille une tension électrique moyenne par rapport au filament. Sur le schéma, nous avons représenté trois types de circuit de grille : celui de la première lampe est un circuit détecteur, ceux des deux lampes suivantes sont des circuits amplificateurs dont la tension moyenne de grille est maintenue dans un cas à l'aide d'un potentiomètre réglable, dans l'autre au moyen d'une tension de polarisation.

Le circuit détecteur est caractérisé par un condensateur shunté, c'est-à-dire un condensateur fixe en dérivation sur lequel on place une résistance qui facilite l'écoulement éventuel du courant de grille.

Dans les amplificateurs à résistances, à bobines de choc, à auto-transformateurs, la résistance de grille subsiste par suite de la présence d'un condensateur de liaison branché entre chacun de ces organes et la grille. Ce condensateur est indispensable puisque, ces organes étant communs à la fois au circuit de plaque d'une lampe et au circuit de grille de la lampe suivante, il est nécessaire de protéger la grille contre l'excès de la tension positive appliquée à la plaque. La résistance est reliée au pôle négatif de la batterie de chauffage.

Enfin, dans les amplificateurs à transformateurs, dans lesquels les circuits de grille et de plaque n'ont pas de point commun en dehors de l'alimentation, le condensateur et la résistance de grille deviennent inutiles et le schéma se simplifie beaucoup : la grille est généralement reliée directement au

pôle *négatif* de la batterie de chauffage ou à la cathode dans le cas du chauffage indirect. La polarisation négative de la grille de commande est souvent indispensable. Dans les lampes à pente variable, cette polarisation varie en fonction de la tension de haute fréquence appliquée à la grille, pour combattre les variations de l'intensité de réception. Voir *antifading, contrôle automatique, polarisation*, etc...

Les grilles-écrans sont, au contraire, polarisées positivement.

— **Condensateur de grille.** Condensateur en série dans le circuit de grille (C. E. I., 1934). Condensateur fixe de très faible capacité (0,00005 à 0,0002 microfarad) intercalé en série entre la grille et le reste du circuit de grille. Ce condensateur sert : 1° à transmettre à la grille les courants de haute fréquence, tout en arrêtant le courant ou la tension continus; 2° à appliquer à la grille une tension moyenne négative par rapport au filament; 3° à opérer, le cas échéant, la détection des courants à haute ou à moyenne fréquence, en provoquant l'accumulation des charges électriques sur les armatures du condensateur. Voir *condensateur, détection, détectrice.*

Les condensateurs de grille sont toujours des condensateurs fixes, généralement à lames de mica. Toutefois, dans l'intention de diminuer les pertes et d'augmenter le rendement, on utilise actuellement de préférence des condensateurs à lames d'air, qui sont d'ailleurs très peu encombrants pour les courants de haute fréquence. On conserve toutefois les condensateurs au mica pour la capacité de liaison entre grille et plaque dans les amplificateurs à basse fréquence (6 à 10 mμF.)

— **Courant de grille.** Composante continue du courant qui passe de la grille à l'espace vide (C. E. I., 1934). Courant qui circule dans le circuit de grille, à l'extérieur de la lampe triode, et se referme, à l'intérieur, par l'espace filament-grille. Le courant moyen filament-grille n'existe que lorsque la grille, ayant une tension moyenne positive, peut capter une partie des électrons émis par le filament. Si la grille a un potentiel nul ou négatif par rapport au filament, le courant de grille est nul. La grille n'agissant que par sa tension pour modifier le champ électrique filament-plaque, le courant de grille est inutile et nuit même généralement à l'acuité du réglage d'accord des circuits. On a intérêt à ce que ce courant soit nul, sauf dans le cas où, agissant comme amortisseur, il prévient les oscillations spontanées de la lampe.

— **Courant inverse de grille.** Composante continue du courant qui parvient à la grille de l'espace vide (C. E. I., 1934).

— **Lampes à plusieurs grilles.** On utilise, tant à l'émission qu'à la réception, des lampes à plusieurs grilles, dont l'une fait office de grille de commande, les autres de grilles d'accélération ou de grille-écran. Ces lampes sont à quatre électrodes (*tétraode bigrille*); à cinq électrodes (*trigrille, penthode*); à six électrodes (*hexodes*); à sept électrodes (*heptodes, pentagrilles*); à huit électrodes (*octode*). Voir *lampe* et en particulier chacun de ces termes.

— **Potentiel moyen de grille.** Valeur de la tension électrique moyenne de la grille par rapport à la cathode de la lampe. La valeur du potentiel moyen de grille à une influence considérable sur le fonctionnement de la lampe. Dans la plupart des cas, on porte la grille à un potentiel négatif par rapport à la cathode en utilisant un rhéostat, un potentiomètre, un condensateur, ou même une petite batterie auxiliaire de piles sèches ou d'accumulateurs.

— **Potentiomètre de grille.** Potentiomètre utilisé pour donner à la grille la tension moyenne exacte qu'il convient de lui appliquer par rapport à la cathode. Le potentiomètre a une résistance de 400 ohms environ et est muni d'un curseur qui est connecté soit directement au circuit oscillant de la grille, en l'absence de résistance de grille, soit à l'extrémité de cette résistance qui n'est pas reliée à la grille. Le potentiomètre de grille règle le point de fonctionnement de cette électrode et permet à volonté l'amorçage ou l'extinction des oscillations, ou le degré d'amplification suivant la valeur de la tension moyenne de grille. Voir *potentiomètre, contrôle de volume de son.*

— **Recul de grille.** Valeur de la tension de grille pour laquelle on observe la naissance du courant anodique. Dans les lampes de réception dites à *pente variable*, la valeur du recul de grille est importante et atteint — 40 volts environ.

— **Résistance de grille.** Résistance élevée qu'on place entre le filament et la grille pour modifier le potentiel de celle-ci (C. E. I., 1934). Résistance élevée (100.000 ohms à 15 méghoms pour les lampes de réception) connectée en dérivation aux bornes du condensateur de grille ou encore entre la grille et l'une des extrémités du filament ou de la cathode (généralement à la borne *négative* pour les lampes amplificatrices, à la borne *positive* pour la détectrice). Cette résistance sert à maintenir à une valeur convenable le potentiel moyen de la grille, en déchargeant le condensateur de grille de la charge qui s'y accumule à chaque train d'ondes. La résistance de grille n'est indispensable que lorsque le circuit de grille comporte un condensateur d'arrêt.

La résistance de grille est rendue variable dans les récepteurs à superréaction (*Flewelling*, etc.), dans lesquels elle facilite l'amorçage des oscillations sur une longueur d'onde déterminée. La variation de résistance permet de faire varier la fréquence d'oscillation dans certaines limites.

Les résistances de grille sont réalisées sous forme de cartouches, de pastilles ou de tablettes, d'une manière analogue à celle des condensateurs fixes. On les construit facilement au moyen d'un trait de graphite sur de l'ébonite (voir *graphite*) ou d'un trait d'encre de Chine sur du papier à dessin. On peut fabriquer une résistance variable, soit en comprimant dans un tube une poudre résistante à base de graphite, soit en faisant parcourir à un curseur ou à un index de mercure un chemin de graphite.

— **Tension de grille.** Tension entre la grille et un point spécifié de la cathode (C. E. I., 1934).

— **Tension de polarisation de grille.** Composante continue de la tension de grille (C. E. I., 1934).

— **Tube à grille-écran.** Tube thermionique dans lequel les effets de capacité entre certaines électrodes (en général l'électrode de commande et l'anode) sont éliminés en grande partie, en interposant une électrode additionnelle (grille-écran) maintenue à un potentiel déterminé. Voir *grille-écran.*

(Angl. *Grid Bias, Circuit, Condenser, Current, Leak, Potentiometer.* — All. *Gittervorspannung.* — *Kreiss.* — *Kondensator.* — *Strom.* — *Ableitung.* — *Potentiometer*).

GRILLE-ÉCRAN. Voir *grille.*

GRILLÉ. Se dit d'un appareil dont une partie du circuit conducteur a été brûlée ou a fondu sous l'effet du passage d'un courant. En général, cet accident survient aux galvanomètres, aux appareils de mesure, aux lampes, aux bobines ou transformateurs sous l'action d'une densité de courant trop forte. Il peut aussi se produire à la longue sous l'effet de la désagrégation du fil conducteur, comme c'est le cas pour le filament des lampes.

(Angl. *Burned out.* — All. *Verbrandt*).

GROUPE. Groupe de conducteurs téléphoniques. Ensemble de conducteurs des lignes aériennes téléphoniques disposés de manière que les conducteurs de deux circuits *combinables* soient diagonalement opposés. Voir *quarte, combinable.*

— **Groupe d'excitation.** Voir *excitation.*

— **Groupe générateur.** Ensemble constitué par une génératrice d'énergie électrique entraînée par un moteur utilisant une source d'énergie non électrique (C. E. I., 1934). Synonyme *groupe électrogène.* Voir ce mot.

— **Groupe hydraulique.** Groupe générateur dont le moteur utilise l'énergie hydraulique (C. E. I., 1934).

— **Groupe thermique.** Groupe générateur dont le moteur utilise l'énergie thermique (C. E. I., 1934).

— **Groupe turbo-générateur.** Groupe générateur dont le moteur est une turbine à vapeur, à gaz ou hydraulique. (C. E. I., 1934).

(Angl. *Group.* — All. *Gruppe*).

GROVE. Pile de Grove. Pile à deux liquides, acide sulfurique et acide azotique, possédant une électrode de platine et une

de zinc. La complication des deux électrolytes et le prix de revient des électrodes lui font préférer, comme à la pile de Daniell, les éléments *plus simples*. Voir *pile*, *batterie*, *électrode*, *électrolyte*, etc.

(Angl. *Grove Cell.* — All. *Grovesche Zelle*).

GUIDAGE. Procédé permettant de guider les aéronefs près des aérodromes et les navires à l'entrée des ports.

Le procédé le plus ancien est la *radiogoniométrie* qui consiste, pour le poste mobile, soit à capter l'émission d'un poste fixe au moyen d'un cadre orientable, soit à demander à un réseau de stations fixes, dites *radiogonométriques*, de relever sa position.

On a cherché à compléter la radiogonométrie par des procédés de *guidage automatique* au moyen d'ondes émises, soit par une station fixe d'un type spécial, soit par un câble-guide alimenté au moyen d'un courant de haute fréquence.

Pour les navires, on a utilisé un câble-guide immergé au fond du chenal du port. Un récepteur radioélectrique de bord spécial reçoit les émissions de ce câble et indique, par l'allumage automatique de lampes signalisatrices vertes ou rouges, si le chenal se trouve à bâbord ou à tribord d'un navire.

Le principe du guidage hertzien a été indiqué, d'autre part, au terme de *balisage*. Rappelons brièvement le fonctionnement du *radioalignement* du port du Havre. Deux antennes voisines A et B sont alimentées par un même émetteur et rayonnent des ondes de même longueur. Toutefois A rayonne des ondes entretenues pures et B, des ondes entretenues modulées à la fréquence musicale *n*. Le champ résultant en un point quelconque varie à la fréquence *n* et l'on entend cette note musicale dans le récepteur. Le lieu des points où l'on n'entend plus la note de féquence *n* est constitué par une ou plusieurs hyperboles ayant pour foyer les traces des deux antennes A et B. Pratiquement, ces hyperboles se confondent avec leurs asymptotes.

Antenne primaire.
(Essais du Havre.)

Antenne secondaire.
(Essais du Havre.)

Au lieu d'observer la disparition pure et simple de cette note, on préfère observer les modifications périodiques de l'intensité de réception ou utiliser un signal Morse tel que *traits* et *points* sont intervertis de part et d'autre de l'axe. Par exemple un *a* (.—) devient un *n* (—.). Voir *balisage*, *balisé*.

(Angl. *Alignment, Guiding.* — All. *Radioführer*).

GUIPAGE. Revêtement, généralement en matière textile, disposé sur un conducteur isolé ou non (C. E. I., 1934).

GUTTAPERCHA. Gomme végétale extraite d'un arbre de l'Inde. Substance ductile, élastique, solide à la température ambiante, fusible, très isolante. On l'utilise laminée sous forme de feuilles pour l'isolement des conducteurs. Son pouvoir inducteur spécifique est 2,5. Sa résistivité atteint 25 à 450 millions de mégohms-centimètres carrés par centimètre.

(Angl., All. *Guttapercha*).

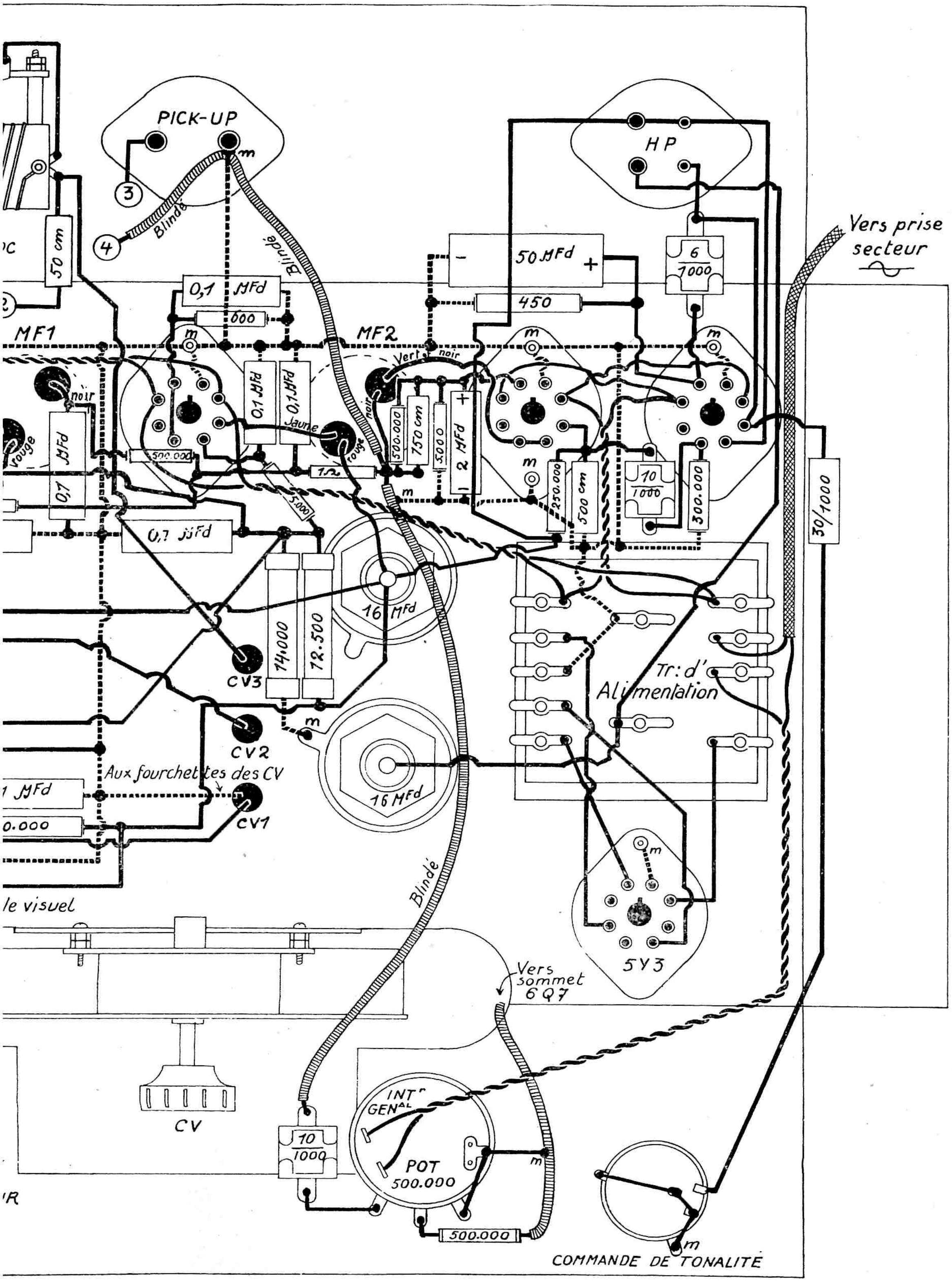
PICK-UP
Blindé
HP
50 MFd
450
6/1000
Vers prise secteur
0,1 MFd
600
MF1
MF2
0,1 MFd
0,1 MFd
Jaune
500.000
750 cm
5000
2 MFd
250.000
500 cm
10/1000
300.000
30/1000
0,1 MFd
5.000
16 MFd
14.000
12.500
CV3
CV2
CV1
Aux fourchettes des CV
Tr: d'Alimentation
5Y3
le visuel
Vers sommet 6Q7
CV
10/1000
POT 500.000
500.000
COMMANDE DE TONALITÉ

tales ; distorsion, exagération des aiguës, seraient notre lot.

Vous voyez que pour ce récepteur nous nous orientons nettement vers la solution tube métallique.

En haute fréquence en effet, nous y trouverons toute notre satisfaction : le 6K7 est une penthode à pente variable, qui, employée avec des tensions appropriées, déterminées avec précision, possède des caractéristiques modèles : des signaux d'entrée de grande amplitude ne déterminent aucune cross-modulation, aucune distorsion ; la pente variable grâce à un recul de grille pouvant varier de 3 volts à 52 volts, nous assure un fonctionnement impeccable de l'effet anti fading.

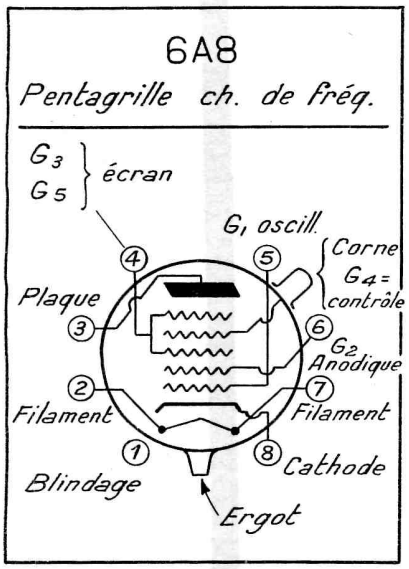

Ainsi que nous vous l'avons déjà signalé, nous préférons ne faire agir le dispositif de contrôle de volume automatique que sur la haute et la moyenne fréquence ; le tube changeur de fréquence est d'un fonctionnement beaucoup plus stable et fidèle, lorsqu'il est à polarisation fixe.

L'effet antifading que nous avons obtenu grâce à ces tubes, et à ce montage, est particulièrement efficace, même en ondes courtes, où pourtant peu de récepteurs permettent une audition stable, nous avons obtenu des résultats surprenants. L'indicateur de réglage visuel signalant par des déplacements constants de fréquents évanouissements du signal d'entrée, sur des stations ondes courtes éloignées, comme Moscou, l'audition restait constante, et l'oreille ne devinait même pas l'évanouissement.

Le tube changeur de fréquence métallique est le 6A8 ; point n'est besoin d'un tube octode neutrodyne pour obtenir une oscillation stable sur les ondes très courtes : sur la gamme que nous couvrons, de 18 à 52 mètres, le 6A8 a révélé une constance d'oscillation remarquable, sans aucun trou ni blocage. Il suffit de prévoir des bobinages au couplage bien étudié, de fournir au tube, les tensions exactes que requiert son fonctionnement, d'assurer la stabilité de ces tensions par un montage sans défauts, pour obtenir des résultats plus que satisfaisants.

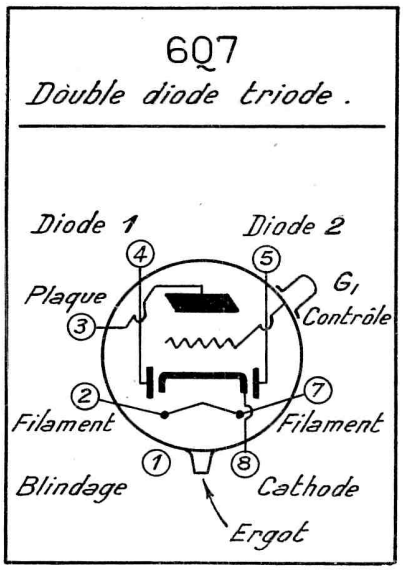

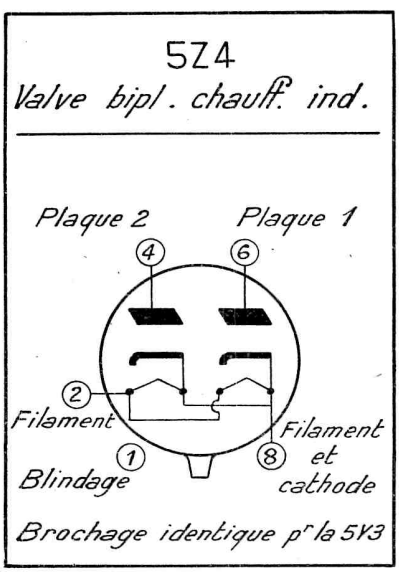

Voilà pourquoi, bien employés, les tubes métalliques sont très recommandables, et nous n'avons pas eu à déplorer notre choix.

Certains craignent avec ces nouveaux tubes, dont la fabrication pose tant de problèmes nouveaux, une insuffisance de mise au point et notamment une déficience dans l'étanchéité des tubes, vide incomplet ou risquant une altération rapide.

Nous vous préciserons donc que si nous avons fait appel aux tubes métalliques quant à leurs caractéristiques, nous avons préféré, quant à la construction nous fier au montage verre. Les tubes équipant actuellement le G VI sont des « Métal-Glass », soit des tubes verre encapuchonnés dans une enveloppe de métal.

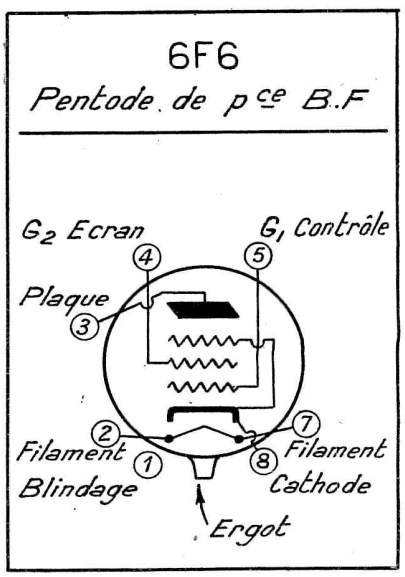

Ces tubes sont des tubes français : Visseaux, la grande marque de Lyon, vient de les lancer sur le marché, et les nouvelles usines de production qui viennent d'être équipées nous présentent une fabrication très au point, et exempte d'aléas.

Naturellement, n'importe quel tube métallique pourra sans aucun changement, remplacer son frère « Métal-Glass ». Mazda va paraît-il, lancer le

tube intégralement métallique français. Si les résultats sont couronnés de succès, ce que nous espérons, il sera loisible à chacun d'utiliser l'une ou l'autre construction.

Nous tenons à vous dire un mot de ce qui nous a enchantés dans l'utilisation des nouveaux tubes : les supports, (que nous avons choisi en bakélite haute fréquence pour les trois premiers étages), sont d'une commodité et d'un pratique auxquels le monteur était peu habitué : distribution simple des broches, repérage très facile, (nous vous donnons en quelques figures, la clef permettant grâce au numérotage, de connaître parfaitement les culots), et câblage agréable, grâce à des cosses de branchement très bien comprises (ce qui n'est malheureusement pas le cas pour tubes transcontinentaux).

La fixation de la lampe sur son support est très simple ; l'ergot permet de l'introduire à la manière d'une clef dans une serrure, sans tâtonnement, par simple rotation guidée par le trou central.

Voyons donc maintenant notre schéma dont nous avons défini les bases au cours de cette étude sur le choix des éléments.

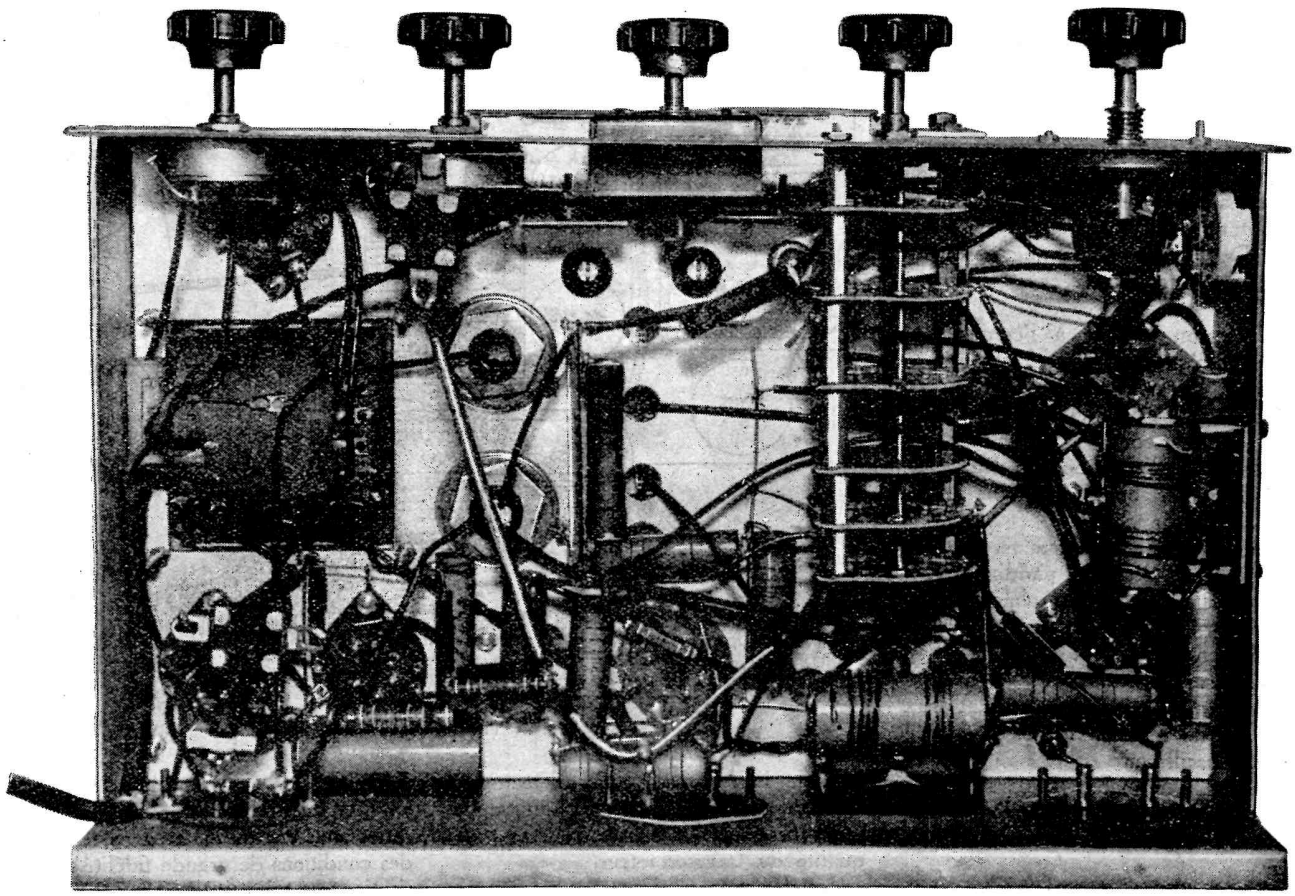

FIG. 9. — Photographie du câblage.

REALISATION

Le contacteur que nous avons choisi est, grâce à la simplicité du schéma, d'un branchement particulièrement facile. Les court-circuits successifs des parties inutilisées des bobinages permettent l'emploi d'un nombre très restreint d'éléments rotatifs.

Ce contacteur est en bakélite haute fréquence, et le système de contact est particulièrement soigné.

L'antenne attaque le primaire du premier transformateur heute fréquence à travers un condensateur fixe de 250 centimètres. La galette du contacteur la plus proche, assure la liaison par capacité dans la position ondes courtes.

Les court-circuits primaire et secondaire sont assurés par l'élément suivant du contacteur.

La disposition du châssis a été longuement étudiée : *condensateur variable*, contacteur, bobinages et tubes se trouvent placés de façon à permettre un câblage rationnel, sans pertes et sans couplages.

Le tube 6K7 haute fréquence est polarisé par une résistance de 600 ohms.

L'écran est porté à un potentiel de 100 volts rigoureusement stable. Pour cela, un potentiomètre à fort débit, formé de 2 résistances de 4 watts est placé entre + et — haute tension. Leur point

de jonction, découplé par 0,1 MFd, se trouve à un potentiel d'environ 110 volts. De là les écrans des deux tubes 6K7, et du tube 6A8 sont alimentés à travers une cellule de découplage indépendante pour chacun formée d'une résistance de 5.000 ohms et d'un condensateur de 0,1MFd.

La liaison haute fréquence se fait par le deuxième transformateur avec en ondes courtes la même combinaison choc-capacité.

L'oscillatrice est, ainsi que nous l'avons dit, un bobinage à air, où les circuits propres à chaque gamme sont montés en série. Deux pôles de distribution sont donc seulement nécessaires pour la commutation du primaire et du secondaire. De plus, ce branchement est celui offrant le minimum de capacités parasites.

La tension fournie à l'enroulement plaque de l'oscillateur est fixée par une résistance sérielle de 20,000 ohms (1 watt) découplée par 0,1MFd. Les ajustables qui serviront à l'alignement des circuits sont, à l'exception de deux, placés à même les bobinages et ne nécessitent aucun branchement.

Nous avons ainsi au sommet du blindage de l'oscillation, le padding P.O., et le padding G.O., sur chaque bobinage de grille ondes courtes, le trimmer spécial est tout branché, et réglable aussi de l'extérieur.

Une plaquette de stéatite portant deux ajustables de 50 centimètres est placée près de l'oscillateur.

L'un est à brancher en parallèle sur l'enroulement ondes courtes, l'autre sur l'enroulement grandes ondes de cet oscillateur.

Nous arrivons à la moyenne fréquence.

Celle-ci peut être polarisée soit par une résistance de 600 ohms, soit par un indicateur visuel (type Stabyl) branché à la place de la résistance, et dont la valeur ohmique est identique. Ainsi, on obtient un réglage visuel très progressif *et très précis*, le tube moyenne fréquence étant commandé par l'antifading.

Si l'indicateur lumineux est d'une autre résistance, il pourra être monté simplement (comme celui branché sur le plan de câblage) en série dans le circuit plaque du tube haute fréquence.

Le branchement des transformateurs moyenne fréquence est en tous points identique à ceux du modèle ordinaire, la commande mécanique par câble de la sélectivité variable n'étant à poser qu'en dernier lieu, le châssis terminé.

Le deuxième transformateur moyenne fréquence, possède, ainsi que le schéma vous l'indique, une prise intermédiaire pour la liaison des anodes détectrices. Ceci permet une notable diminution de l'amortissement, et un accroissement de qualité du transformateur.

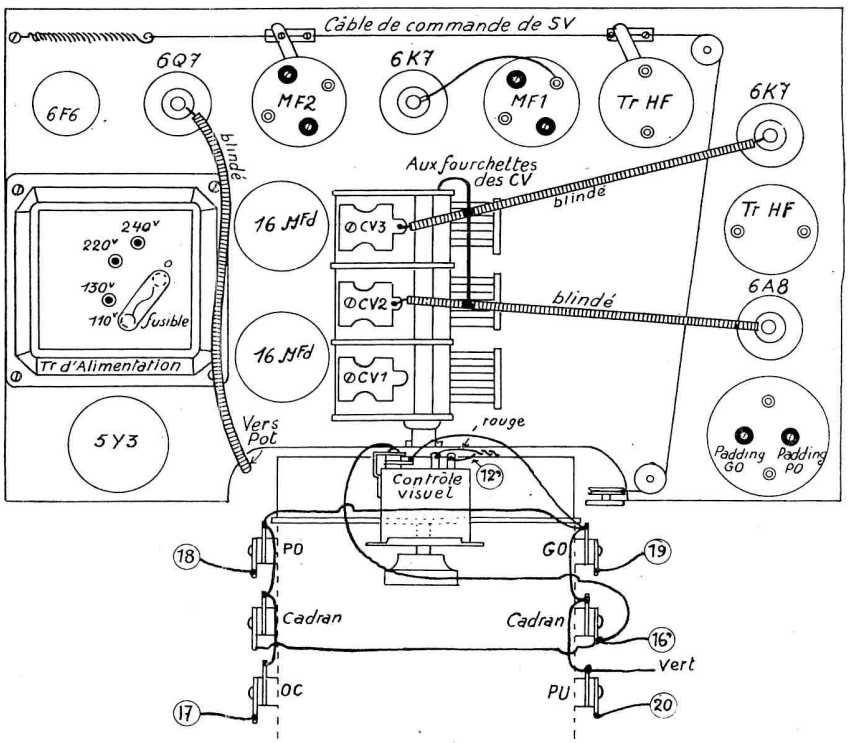

FIG. 10. — Vue de dessus du châssis.

La détection est assurée par les deux anodes conjuguées, avec une résistance d'utilisation de 500.000 ohms et un condensateur de fuite de 150 centimètres.

Le dispositif antifading est classique, et donne les meilleurs résultats ; il suffit d'observer la valeur des découplages, une première cellule à résistance de un mégohm, puis pour chaque tube commandé une cellule à résistance de 500.000 ohms.

Nous avons prévu le réglage de puissance à la grille du premier étage de basse fréquence ; c'est le procédé qui évite tous crachements indésirables. Une résistance de 500.000 ohms est placée en série dans cette liaison grille afin de bloquer les courants haute fréquence. D'autre part un condensateur de fuite de 500 centimètres est placé à la plaque de la 6Q7.

Nous demandons à chacun de respecter rigoureusement les valeurs des éléments de ces étages amplificateurs, elles ont été déterminées par une utilisation rationnelle des tubes, et dans le respect des conditions de grande fidélité : polarisation du tube 6Q7 par 5.000 ohms avec découplage de 2MFd, résistance de plaque 6Q7 de 250.000 ohms, liaison par condensateur de 10/1000, résistance de fuite de la 6F6 de 300.000 ohms, polarisation de ce dernier tube par un condensateur électrochimique de 50 microfarads et une résistance 2 watts de 450 ohms.

Le condensateur fixe de 6/1000 est placé entre la plaque et la cathode de la 6F6.

Un réglage de tonalité très doux est obtenu par le potentiomètre de 50.000 ohms placé en série avec un condensateur fixe de 30/1000 entre plaque et masse.

Le haut-parleur est un Princeps D22,

sans suspension, à transformateur de sortie prévu pour 6F6, et à excitation de 1.800 ohms.

DISPOSITIF DE SELECTIVITE VARIABLE

La figure 6 indique clairement le montage mécanique nécessaire.

Le ressort tendeur auquel vient se nouer le câble d'acier est fixé par son autre extrémité dans un angle du châssis. Sur chaque came de transformateur moyenne fréquence, une pièce de laiton, formée de deux plaquettes accolées vient se fixer par une vis non serrée de façon à former articulation.

Le câble d'acier, très fin, est glissé entre les plaquettes de laiton, et une vis en les resserrant vient pincer le fil. Les trois galets de renvoi à l'aide desquels le câble gagne l'arbre d'enroulement pivotent sur des axes formés par des vis de 5 m/m de diamètre.

Le câble est fixée en premier lieu, enfilé dans les plaquettes de serrage des transformateurs, et tendu à l'aide de l'arbre d'enroulement.

Puis, l'axe de commande étant tourné à fond, les deux cames sont placées elles-mêmes en fin de course ; le câble est alors immobilisé par le serrage des plaquettes.

REGLAGES

Le cadran démultiplicateur à deux vitesses qui commande le condensateur variable (type 1936 à grande rigidité et monté sur caoutchouc) possède un étalonnage spécialement prévu pour les bobinages. La concordance des noms de stations est rigoureuse.

Les opérations de réglage seront conduites selon la méthode que nous vous exposons dans l'article « Mise au point des récepteurs à comande unique ». Nous tenons seulement à vous préciser ici quelques points :

Le réglage des transformateurs moyenne fréquence est à faire sur 470 kilocycles, soit 638 mètres de longueur d'onde. Pour faire ce réglage ainsi que pour toutes les opérations d'alignement, il faut placer la commande de sélectivité sur la position sélectivité aiguë (cames à droite lorsque l'on regarde le châssis de dessus, cadran vers soi).

Le padding petites ondes, le châssis étant placé dans la même position, est celui placé à droite au sommet du blindage de l'oscillateur.

Quelques indications sur le réglage de la gamme ondes courtes seront inutiles.

Grâce à une station puissante (Colonial) ou à une hétérodyne oscillant sur 25 mètres de longueur d'onde, amener par réglage du trimmer placé sur l'oscillateur, la réception sur le repère correspondant du cadran.

Puis, en se basant sur la diminution de lecture du voltmètre branché en parallèle sur la résistance de polarisation d'un des tube 6K7, améliorer la déviation en faisant pivoter la palette de cuivre à l'intérieur du bobinage OC de la 6A8, puis de la 6K7 haute fréquence : immobiliser les palettes dans leur position par les vis de blocage.

Régler alors successivement les trimmers des deux bobinages afin d'améliorer encore la déviation.

Une très grande précision n'est pas indispensable, mais elle est naturellement toujours très souhaitable.

D'ailleurs, la maison fournisseur des pièces détachées, s'est engagée à faire toutes ces opérations de réglage gratuitement à ceux de nos lecteurs qui, avec leur matériel, auront réalisé le montage correctement.

Les tubes sont, dans l'ordre, 6K7, 6A8, 6K7, 6Q7 et 6F6. La valve sera du nouveau type 5Z4, à chauffage indirect. La cathode étant reliée intérieurement au filament, le branchement est identique à celui d'une valve ordinaire. Notre maquette est établie d'ailleurs avec la valve 5Y3, de mêmes caractéristiques, mais sans cathode.

Nous conseillons vivement d'adopter le procédé de câblage qui consiste à faire tous les retours de masse sur un même fil courant à travers le châssis, ainsi que l'indique le plan de câblage.

Le récepteur ne fait qu'y gagner à tous points de vue : les retours francs améliorent la réception en ondes courtes, rendent les découpages beaucoup plus efficaces. Le montage en est donc rendu plus sensible et plus stable.

RESULTATS

Ils sont tels que nous vous l'avons déjà signalé. De 20 heures à 22 heures, sur antenne normale, nous faisons défiler en ondes courtes les émetteurs mondiaux, réellement (tant de formules publicitaires l'assurent...).

Le G VI est certainement à ce point de vue unique, en tant que poste à nombre normal de lampes (c'est-à-dire jusqu'à 10/12). Buenos-Aires, Lawrenceville, Bound-Brook ont la pureté d'un local ; Moscou tonitrue, et le fading est souvent insensible.

Nous recommandons pour l'écoute ondes courtes, de placer la commande de sélectivité à mi-course, afin de ne pas rendre encore plus pointu un réglage qui l'est déjà suffisamment.

En ondes normales, il est au contraire indispensable d'effectuer tous les réglages, le bouton de sélectivité étant au minimum de largeur de bande. Le poste reçu, on « ouvre la porte » aux fréquences élevées, autant qu'on le désire, sans retoucher à l'accord, et ce, naturellement, jusqu'au point où les émetteurs voisins ne gênent pas.

L'écoute se révèle vraiment d'un charme inaccoutumée. Les stations les plus faibles sont reçues parfaitement, sans brouillage. En grandes ondes, les Danois, les Norvégiens se séparent de Léningrad, de Luxembourg sans difficulté. En petites ondes, Alger vient se faire entendre sans dommages. Et lorsque la force ou la position de l'émetteur le permet, c'est-à-dire sur toutes les émissions captées par un récepteur normal, on élargit la bande à volonté, et l'on obtient une vérité d'audition totalement inaccoutumée.

Le poste de 1937 attend votre bon vouloir pour vous présenter ses qualités.

Georges GINIAUX.

LA RÉCEPTION MODERNE DE LA TÉLÉVISION

Suite [1]

CHAPITRE II

12. **Systèmes mécaniques.**

Les systèmes de télévision connus se divisent en systèmes *mécaniques*, qui utilisent des pièces mobiles, et systèmes *électriques*, dans lesquels le mouvement nécessaire pour l'exploration et la reconstitution de l'image, sont effectués exclusivement par des électrons. Dans l'industrie de la T.S.F. on semble présumer que les systèmes mécaniques, pour aussi ingénieux qu'ils soient, sont destinés à disparaître, maintenant qu'il est devenu possible d'obtenir, avec des moyens purement électriques, une trame très fine. Les systèmes mécaniques trouvent leur limitation d'emploi dans *l'inertie* inévitable des parties mobiles qui rend impossible l'emploi de fréquences très élevées. En outre, la construction des accessoires mécaniques présenterait de très sérieuses difficultés; de plus, étant donnée l'extrême précision requise, les variations de température exerceraient une influence très gênante. Un avantage que les systèmes mécaniques présentent certainement jusqu'ici est qu'ils permettent la *projection* de l'image reçue.

Avec les systèmes purement électriques, la projection présente encore des difficultés, quoiqu'il y ait des indices qui semblent annoncer que ces obstacles seront tournés.

On trouvera ici un aperçu des systèmes mécaniques les plus connus, que nous allons décrire ensuite.

Systèmes mécaniques

Caractéristiques principales :	Exemple d'application :
1. Disque de Nipkow à trous ou à lentilles ; cellule photo-électrique derrière le disque.	Premiers essais de Baird et autres (30 lignes) ; système Barthélémy (60 lignes).
2. Comme 1, mais sans exploration à « flying spot ».	Emissions de la B.B.C. (30 lignes).
3. Tambour tournant à miroirs pour l'émetteur et le récepteur.	Telefunken - Karolus. Système Marconi à 50 lignes ; Système Baird.
4. Vis à miroirs.	Récepteur TDK, 60 et 120 lignes
5. Couronne à miroirs.	v. Mihaly, 60, 120 et 180 lignes.
6. Prismes tournants	Système Scophony.
7. Miroirs vibrants.	Zworykin et autres.
8. Exploration de films avec le disque de Nipkow.	Emissions de la B.B.C. et de la Reichspost, 180 et 240 lignes.
9. Procédé à films intermédiaires.	Fernseh A.G. - Baird ; Reichspost 180 et 240 lignes.

Tous ces systèmes ne diffèrent que par le procédé d'exploration de l'image, et par les moyens mis en œuvre. Cependant, le principe fondamental et les accessoires, tels que les cellules photo-électriques, lampes à néon, cellules de Kerr, sont les mêmes dans tous les cas. Par conséquent, nous discuterons en premier lieu le fonctionnement de ces accessoires importants.

13. **Cellules photo-électriques.**

Il est remarquable que les bases des inventions qui permettent actuellement la télévision, ont été posées vers la fin du siècle précédent et au commencement du siècle présent. Lors de ses fameux essais sur les ondes électromagnétiques, Hertz trouva que le passage d'étincelles entre deux boules de zinc s'effectuait beaucoup plus facilement si l'éclateur était fortement éclairé. Il découvrit ainsi l'effet photo-électrique. Le tube à rayons cathodiques, lequel fut également construit au commencement du siècle actuel, par Braun et Zenneck, avait comme point de départ, un but tout à fait différent.

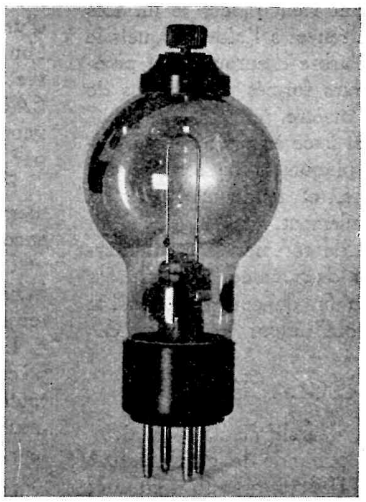

FIG. 12. — Cellule à vide poussé avec cathode de césium.

Le phénomène observé par Hertz s'explique ainsi : sous l'influence de l'irradiation avec une espèce de lumière déterminée, certaines matières émettent des électrons, tout comme c'est le cas pour un corps porté à l'incandescence. Dans l'air ambiant ces électrons ne parcourent qu'un chemin extrêmement court, parce qu'ils viennent heurter des molécules d'air. Si ces chocs sont assez violents, les électrons peuvent libérer un ou plusieurs électrons des atomes du gaz. Ainsi, l'atome, qui se trouvait d'abord en équilibre électrique, devient porteur d'une charge électrique positive, et s'appelle dès lors *ion positif*. Ces ions sont les porteurs de l'électricité à travers les gaz et les liquides. Par l'irradiation de l'éclateur en zinc, l'air dans le voisinage immédiat, est ionisé, c'est pourquoi le passage de l'étincelle se trouvait facilité.

On a constaté que certains oxydes alcalino-terreux (caesium et rudidium) et les métaux alcalins (potassium, sodium) ont une forte émission photo-électrique, et que chacun d'eux est principalement sensible à une couleur de lumière déterminée.

(1) Voir le début de cette étude dans le numéro 126 (Avril)

En partant de cette remarque, on est parvenu à construire des cellules photo-électriques, se composant d'une ampoule en verre, sur la paroi intérieure de laquelle a été déposée une couche très mince d'un de ces métaux.

Cette couche est appelée « cathode » — parce qu'elle émet des électrons, tout comme la cathode d'une lampe de T.S.F. Comme anode (pôle positif) on utilise une spirale ou une grille de fils montée à l'intérieur de l'ampoule. Si cette anode reçoit une tension positive par rapport à la cathode, les électrons libérés par l'éclairage se dirigeront vers l'anode sous forme de courant électronique.

14. Cellules à vide.

On distingue les cellules à vide et les cellules à remplissage de gaz. Dans les premières le vide est aussi poussé que dans les lampes de T.S.F. (pression environ 10^{-7} mm) et les phénomènes sont absolument analogues. En augmentation la tension anodique, le courant anodique augmentera également et atteindra son maximum à une valeur déterminée de la tension anodique. Ce maximum demeure invariable, même si la tension anodique est augmentée. C'est ce qu'on appelle le courant de saturation, auquel participent tous les électrons disponibles. La tension anodique pour laquelle ce

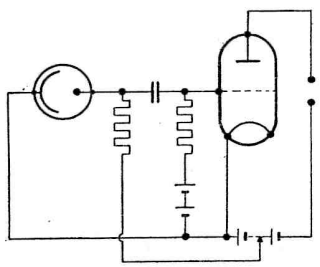

Fig. 13. — Schéma simplifié d'un amplificateur à cellule photo-électrique.

courant se produit, s'appelle la « tension de saturation ». Pour la cellule à vide poussé Philips, par exemple, elle est d'environ 70 volts. Si cette tension est appliquée au tube, alors toute variation de l'intensité du courant anodique est uniquement due à des variations de l'éclairement, et, comme toute augmentation de l'éclairement est alors strictement proportionnelle à l'augmentation du courant anodique, une telle cellule convient parfaitement pour une traduction électrique d'éclairements. Cette traduction est exempte de distorsion, ce qui est une condition nécessaire pour obtenir une télévision de bonne qualité.

Pour donner une idée de la sensibilité d'une telle cellule à cathode de césium, nous noterons que, pour la tension de saturation, elle est de 20 µA/lumen. Cela veut dire que, si dans les conditions exposées, il pénètre un flux lumineux de 1 lumen dans la fenêtre de la cellule, il se produira une variation du courant anodique d'un vingt millionième d'ampère. Puisque, dans la pratique, les variations du courant anodique sont toujours de l'ordre du micro-ampère, il sera désirable d'employer une résistance de couplage d'une valeur très élevée, afin d'obtenir une tension à amplifier qui ne soit pas trop faible. Un inconvénient d'une résistance de couplage élevée c'est qu'il se produira une perte importante aux plus hautes fréquences (par suite des capacités nuisibles), et que la cellule devient extrêmement sensible aux influences électriques extérieures. Pour cette raison, il faut trouver un compromis, lequel exige toujours un amplificateur à plusieurs étages, de construction très soignée, du moins pour la télévision.

15. Cellules à remplissage de gaz.

Les cellules remplies de gaz rare sous faible pression se comportent d'une façon différente. Les électrons libérés produisent ici (voir aussi 13) une ionisation, si la tension anodique est assez élevée pour donner aux électrons une vitesse suffisante. Si cette vitesse devient assez grande, le nombre d'ions formés est assez grand. Ces ions sont chargés positivement et se déplacent vers la cathode, tandis que les électrons sont attirés vers l'anode et constituent ainsi le courant anodique. Lors de ces collisions un nombre considérable de nouveaux électrons sont libérés, qui non seulement augmentent le courant anodique, mais à leur tour, lors des collisions avec des atomes de gaz, produisent une répétition du phénomène décrit. Une conséquence de tout cela est que, dans une cellule à remplissage de gaz, le courant anodique augmentera toujours à mesure qu'augmente la tension anodique. Si cette augmentation n'était pas limitée par une résistance dans le circuit anodique, elle pourrait aller jusqu'à naissance d'une décharge luminescente, qui risquerait de détériorer la cellule, ou même d'entraîner, le cas échéant, un véritable court-circuit. Pour cette raison, il y a toujours, pour ces cellules, une tension anodique maximum qui ne doit jamais être dépassée. Afin d'être assuré d'un fonctionnement uniforme, il sera prudent de rester en deça de cette tension maximum. En outre, il faudra toujours connecter en série une résistance de limitation de 0,1 mégohm. Le grand avantage d'une cellule à remplissage de gaz par rapport à une cellule à vide poussé est sa sensibilité considérablement plus grande. Celle-ci varie fortement avec la tension anodique ; pour le type Philips 3530, par exemple, et pour la tension de régime de 100 volts, elle est de 150 µA/lm, soit 7 fois 1/2 supérieure à celle de la cellule à vide poussé. Dans le cas d'un éclairage faible, la tension anodique peut être poussée jusqu'à 120 volts ; dans ces conditions, on obtient une sensibilité de 230 µA/lm.

En plus de leur sensibilité peu uniforme en fonction de l'éclairement, les cellules à remplissage de gaz présentent l'inconvénient d'une sorte d'inertie pour les fréquences de modulation les plus élevées.

16. Sensibilité spectrale des cellules photo-électriques.

La sensibilité des cellules photo-électriques n'est pas uniforme pour toutes les couleurs. Comme on le sait, la couleur de la lumière est déterminée par sa longueur d'onde. Puisque ces longueurs d'onde sont extrêmement courtes, on les exprime en unités Angstrom (1 A = 1 dix-millionième de millimètre). Comme il résulte de la caractéristique d'une cellule au césium, reproduite ci-contre, cette cellule est plus sensible dans le rouge (7000 A). Une cellule au potassium est plus sensible pour la lumière verte (5.400 A) et sa sensibilité pour les rayons rouges est très petite. Lors du

choix et de l'emploi de cellules photo-électriques il faut donc bien tenir compte de ces propriétés, non seulement pour le *choix des sources* lumineuses, mais aussi pour le maquillage des acteurs de télévision.

17. **Lampes à décharge dans un gaz.**

Tandis que la cellule photo-élecrtique est l'instrument de traduction qui est, par conséquent, comparable au microphone de la radiophonie, la lampe à décharge dans un gaz joue, pour les anciens systèmes mécaniques (en général une lampe au néon — lumière rouge-orangée — ou une lampe remplie d'un mélange d'argon et d'hélium — lumière blanche-orangée) le rôle d'élément reproducteur.

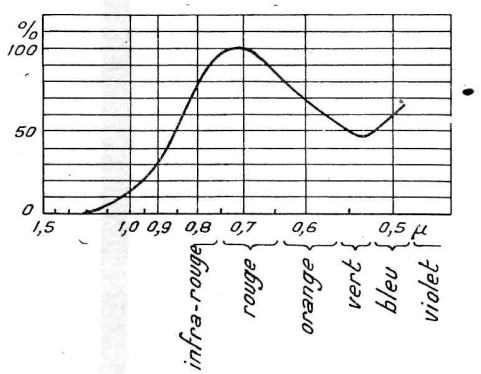

FIG. 14. — Sensibilité spectrale d'une cellule au césium.

Lorsqu'on produit une décharge électrique lumineuse dans un gaz on observe que des variations très rapides de l'intensité de courant sont suivies, pratiquement sans inertie, par des variations correspondantes de l'intensité lumineuse.

Tout comme c'est le cas pour les cellules photo-électriques à remplissage de gaz, il se produit une ionisation du gaz qui, au-dessus d'une tension déterminée (la tension de percement), se transforme en une décharge luminescente, et, dans le cas d'une limitation insuffisante, en une décharge en arc. C'est cette décharge luminescente qui est influencée par le signal de télévision reçu. L'intensité lumineuse de la décharge luminescente suit alors le signal. Si le tube luminescent est exploré en synchronisme et isochronisme avec l'émetteur, on pourra faire apparaître l'image.

En général, les tubes à décharge dans un gaz présentent les mêmes inconvénients que les cellules photo-électriques à remplissage de gaz. Pour la télévision à trame fine, ils ne conviennent pas, notamment à cause du fait que l'intensité lumineuse disponible est très faible. Avec une lampe à néon du type qu'on emploie souvent pour l'éclairage des halls, etc., on peut faire un essai très intéressant qui mettra en évidence plusieurs des phénomènes que nous venons de signaler.

Si l'on connecte la lampe sur une source à tension continue, par exemple, un appareil de tension anodique, et que l'on règle la tension exactement au-dessous de la tension de percement, de sorte que la lampe ne s'allume pas, il suffit de frotter une allumette pour provoquer la décharge luminescente. Cet « allumage avec une allumette » s'explique par l'effet photo-électrique de la flamme.

Un effort pour perfectionner le système fut fait aux Etats-Unis, en construisant la « lampe cratère ». Dans cette lampe la décharge est concentrée dans un petit bloc de lave, dans lequel est pratiquée une petite ouverture. Ces lampes conviennent également pour des essais de projection.

18. **Cellules de Kerr.**

Puisque la reproduction de l'image reçue obtenue avec une lampe à décharge dans un gaz est très insuffisante, on a naturellement pensé à la possibilité d'utiliser une « soupape de lumière », laquelle, suivant la tension appliquée, laisserait passer plus ou moins de lumière, permettant ainsi l'emploi d'une source lumineuse très intense, telle qu'une lampe à arc. De la sorte on pourrait penser à la projection de l'image reçue sur un écran. On a réussi, en effet, la construction d'une telle soupape de lumière en utilisant l'effet « Kerr ».

Avant d'expliquer la nature de cet effet, et comment il

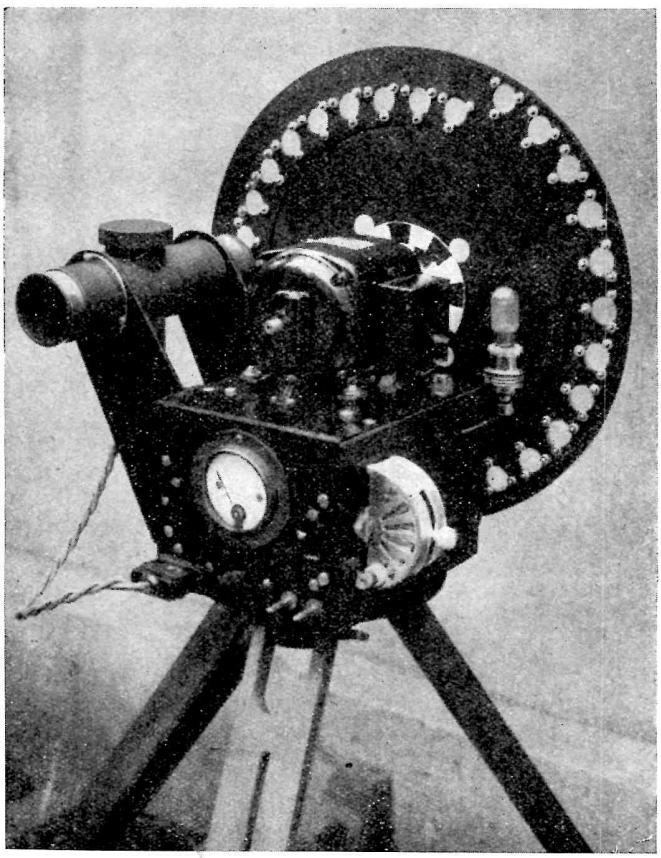

FIG. 15. — Appareil enregistreur avec disque de Nipkow muni de lentilles (pour augmenter l'intensité lumineuse). Sur l'axe on voit un disque stroboscopique, pour contrôler la vitesse de révolution, qui est éclairé par la petite lampe au néon à droite. Tout à fait à gauche la cellule photo-électrique (Système Chauvierre).

est utilisé, nous devons donner une explication succincte de la *lumière* polarisée.

Si nous partons du fait que la lumière est un phénomène d'oscillation électromagnétique, tout comme les ondes radio-

phoniques et autres, il n'en résulte nullement que ces ondes (mobiles ou stationnaires), se propagent toujours dans le même plan. On peut parfaitement concevoir que les ondes se propagent suivant une hélice à axe rectiligne. En effet, un schéma semblable paraît pouvoir exister tant pour les ondes lumineuses que pour les ondes radiophoniques. Dans

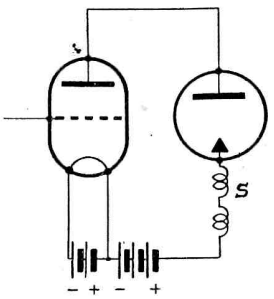

FIG. 16. — Un schéma simple d'une lampe à néon pour réception de télévision. Les bobines d'excitation pour la roue sonore S sont raccordées en série.

les cas normaux, la lumière n'est pas polarisée, c'est-à-dire que les ondes ne se propagent pas en un plan, mais bien, ainsi qu'on l'admet, dans tous les plans concevables.

Or, il existe des moyens pour polariser la lumière. Ainsi en la faisant réfléchir sous un angle déterminé, sur un miroir, on obtient de la lumière polarisée. Mieux encore, on arrive à ce résultat avec un prisme de Nicol, c'est-à-dire un prisme se composant de certains minéraux, par exemple la tourmaline ou le spath de chaux. Auggens a montré que le

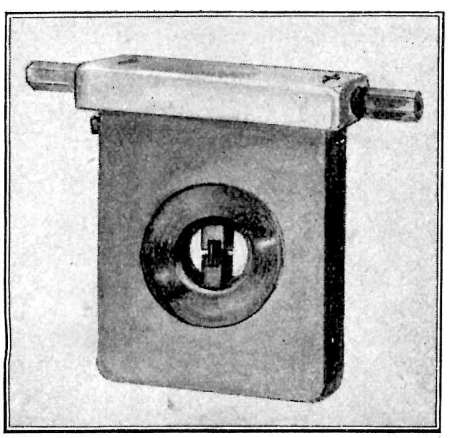

FIG. 17. — Exemple d'une cellule de Kerr.

spath de chaux a la propriété de provoquer la double réfraction ; un rayon de lumière traversant le prisme se divise en deux parties : un rayon obéit aux lois ordinaires de la réfraction, mais l'autre s'y refuse et quitte le prisme sans avoir subi apparemment aucune modification. Cependant, on constate que ce *rayon anormal*, après avoir quitté le prisme est polarisé. Le prisme a agi comme un tamis optique qui ne laisse passer que les oscillations s'effectuant dans *un plan déterminé* seulement. A sa sortie, la lumière polarisée est beaucoup plus faible que la lumière incidente. On comprendra facilement qu'il doit en être ainsi, lorsqu'on se rappelle que la lumière incidente se compose d'ondes qui se propagent dans tous les plans concevables, passant par la direction de propagation centrale, et que dans la lumière polarisée, seules les ondes d'un plan existent. Or, si l'on place deux de ces prismes l'un derrière l'autre (N_1 et N_2) et que l'on dispose les directions de passage à angle droit, aucune lumière ne passera. Si l'on disposait d'un moyen électrique pour faire tourner le plan de polarisation du faisceau lumineux entre les deux prismes, alors on pourrait plus ou moins rapprocher le plan de polarisation du faisceau du plan de passage du second prisme. L'effet serait donc équivalent à celui obtenu en tournant un des prismes autour d'un axe horizontal et, de la sorte, on réglerait la lumière du maximum au minimum. Le moyen cherché nous est fourni par l'effet Kerr. C'est le nom scientifique qui désigne les propriétés cu-

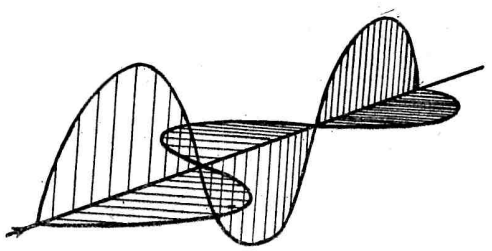

FIG. 18. — Propagation d'ondes en deux plans perpendiculaires l'un sur l'autre.

rieuses de certains liquides, comme le nitro-benzol par exemple, qui possède la propriété de faire tourner le plan de polarisation du faisceau lumineux qui la traverse sous l'influence d'un champ électrique. La cellule de Kerr agit donc en combinaison avec deux prismes de Nicol comme une idéale soupape de lumière. Si l'on emploie le signal reçu pour moduler la cellule de Kerr, le faisceau lumineux d'intensité variable obtenu de la sorte, peut être utilisé pour la synthèse d'image avec un disque de Nipkow, un tambour à miroirs, etc.

L'utilisation d'une cellule de Kerr est représentée dans la fig. 19. Le faisceau lumineux doit passer à travers le liquide qui se trouve entre les plans d'un système de plaques

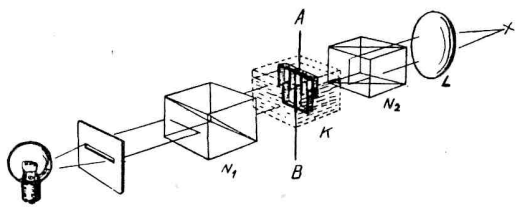

FIG. 19. — Disposition de la cellule de Kerr et du prisme de Nicol.

métalliques, disposées comme les plaques d'un condensateur. Comme toutefois, dans une telle disposition, le rendement optique est très petit, on emploie actuellement une disposition, de prismes spéciaux, dans lequel le rayon normal est également utilisé. Afin d'augmenter la sensibilité, on applique parfois une tension auxiliaire haute-fréquence sur la cellule.

(*A suivre*) M. LEEUWIN.

UN VOLTMETRE A LAMPE ET A TUBE CATHODIQUE

Ce voltmètre à lampe, de conception nouvelle, est équipé avec une lampe 6E5 sur laquelle les lecteurs de la *T.S.F. pour Tous* ont déjà eu des renseignements (1).

L'emploi de cette lampe a permis de réaliser un voltmètre à lampe sans consommation propre permettant un grand nombre de mesures dont nous indiquerons les principales au cours de cet article.

Le schéma de principe de l'appareil est représenté figure 1. Nous allons donner quelques explications à ce sujet, car, pour bien utiliser le voltmètre, il faut avant tout bien connaître son fonctionnement.

Supposons que les deux points A et B soient réunis et que le curseur du potentiomètre R7 soit ramené du côté positif de la résistance. Dans ces conditions, le courant plaque de la lampe d'entrée 6C6 est pratiquement coupé du fait de la polarisation négative importante appliquée à la grille. Cette polarisation est déterminée par la chute de tension qui se produit aux bornes de R1 et qui est due au passage du courant-plaque à travers R1 (2 mégohms). Cette tension de polarisation est d'environ 14 volts, par conséquent le point X se trouve placé à un potentiel supérieur de 14 volts à celui du point Y, ou encore on peut dire que la tension en Y est de 200 volts alors qu'elle est de 214 volts en X.

La tension de polarisation obtenue en X est également appliquée en Z sur la grille de la 6E5. Suivant la position du curseur du potentiomètre R_5, nous pourrons obtenir sur l'écran fluorescent soit la tache d'ombre maximum, soit même la ligne brillante due à une polarisation de grille trop importante.

Ce que nous devons chercher à obtenir, c'est le simple trait d'ombre, car ce trait servira de repère pour toutes les mesures que nous effectuerons par la suite avec notre voltmètre à lampe.

En ramenant le curseur de R_5 vers l'extrémité positive de la résistance, nous allons pouvoir faire varier la polarisation de la cathode de la 6E5 de 10 volts (chute dans R_6) à 30 volts (chute dans R_6+R_5). (R6=500 w.).

Nous avons vu plus haut que la grille de la 6E5 est, actuellement, au même potentiel que la cathode de la 6C6, soit + 14 volts. Nous savons, d'autre part, que le secteur d'ombre est pratiquement réduit à un simple trait

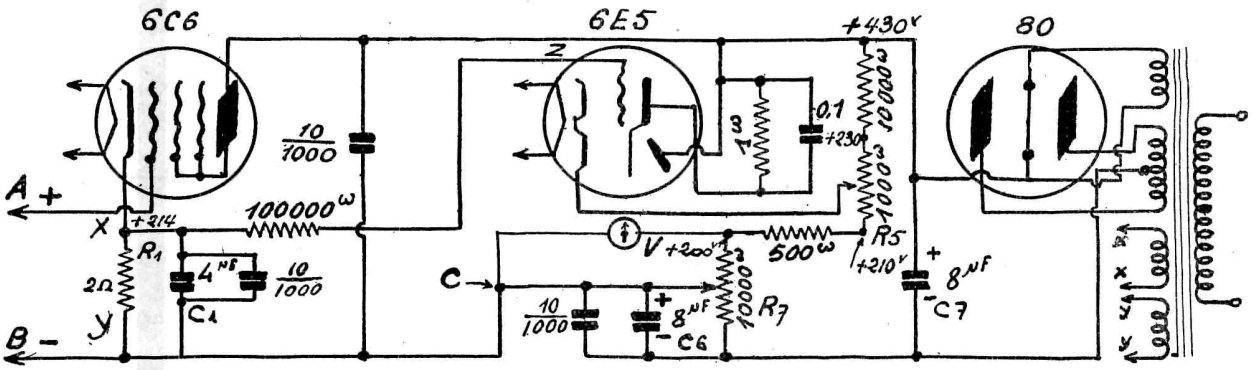

Fig. 1. — Schéma de principe.

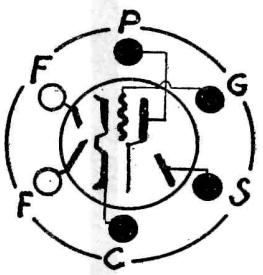

Fig. 2. — Correspondance de culot et des électrodes de la 6E5.

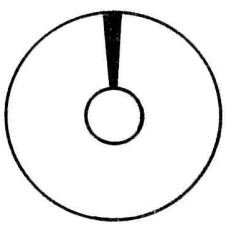

Fig. 2 *a*. — Aspect de l'écran fluorescent pour tension de grille négative maximum.

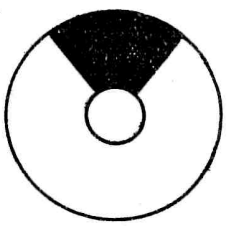

Fig. 2 b. — Aspect de l'écran fluorescent pour tension de grille nulle.

(1) N° 132 de la *T.S.F. pour Tous*.

pour une tension négative de grille 6E5 égale à 7 volts (fig. 2 a). Comme cette grille se trouve à +14 volts, qu'allons-nous faire pour la rendre négative de 7 volts par rapport à la cathode ?

C'est simple, il suffit d'appliquer à la cathode de la 6E5 une tension de 14+7=21 volts pour obtenir le résultat cherché. Cette tension de 21 volts se mesure entre la cathode de la 6E5 et le point Y. En réalité, les tensions sur la cathode et la grille de la 6E5 sont respectivement 221 volts et 214 volts.

Si, maintenant, nous appliquons entre A et B, une tension continue ou alternative à mesurer, le courant plaque de la 6C6 augmentera d'une quantité proportionnelle à cette tension continue ou à la tension de pointe du courant alternatif. Par conséquent, le potentiel aux points X et Y augmentera, ce qui revient à diminuer la polarisation de la grille 6E5, et provoquera un accroissement de surface de la tache d'ombre.

Supposons qu'on applique une tension continue de 10 volts entre A et B (le + en A, le — en B). La polarisation de la grille 6C6 va diminuer d'autant. Le courant plaque augmentant, la chute de tension dans R_1 sera plus importante, la polarisation grille de la 6E5 va diminuer et la tache d'ombre va reparaître, couvrant une surface proportionnelle à la diminution de la polarisation grille (fig. 2 b). Pour ramener la tache à la valeur d'un trait, il suffit de ramener le curseur de R_7 vers l'extrémité négative, ce qui revient à augmenter la différence de potentiel qui existait entre la cathode de la 6E5 et le point Y. Cette augmentation de polarisation détruisant exactement l'effet de la tension à mesurer introduite entre A et B lui est, évidemment, égale.

Le voltmètre V, branché entre le point +200 volts et le curseur de R_7, mesure l'augmentation de polarisation appliquée à la cathode de la 6E5, d'où il donne en lecture directe, la valeur de la tension continue ou la tension de pointe du courant alternatif à mesurer. La tension maximum que l'on puisse mesurer est déterminée par la chute de tension qui se produit dans R_7. Cette chute étant de 200 volts, le voltmètre, dans sa forme actuelle, ne permettra pas la mesure de tensions supérieures.

EXACTITUDE DU VOLTMETRE A LAMPE

Elle dépend de la précision avec laquelle les diverses opérations de réglage seront effectuées et aussi du voltmètre V. Il est recommandé d'employer un voltmètre faisant au moins 1.000 ohms par volt de résistance. Des tensions de 25 à 200 volts maximum peuvent se lire à 1 volt près. Entre 0,5 et 10 volts, l'exactitude de l'instrument est de 0,1 à 0,2 volt.

Les tensions alternatives donneront des lectures erronées d'environ 0,8 à 1,3 volt pour les voltages faibles, mais le pourcentage d'erreur est bien moindre sur les voltages élevés et on peut même admettre que, dans ce cas, la lecture est tout à fait exacte.

DETAILS DE CONSTRUCTION

Le voltmètre est réalisé sur un châssis en aluminium de 265×165×75 mm. (Voir fig. 3, plan de perçage du châssis).

La photographie illustrant cet article montre la disposition des organes sur le châssis. Nous y trouvons la lampe 6C6 et la valve, le transformateur d'alimentation, les condensateurs électrolytiques C_6 et C_7, le condensateur C_1, un potentiomètre de 200 ohms, dont nous verrons plus loin l'emploi, et, enfin, le voltmètre V.

Nous avons utilisé, pour notre réalisation, un contrôleur universel, car tous les amateurs avertis et les dépanneurs possèdent au moins un appareil de ce genre. L'avantage de ce système, c'est que le contrôleur n'est pas immobilisé sur l'appareil ; il est simplement monté sur broches. La photographie, le plan de perçage du châssis et le plan de câblage (fig. 4), donnent toutes indications à ce sujet.

Pour ceux de nos lecteurs qui possèdent un radiocontrôleur ayant ses prises sur la face avant, nous donnons une variante (fig. 5) où la plaquette support

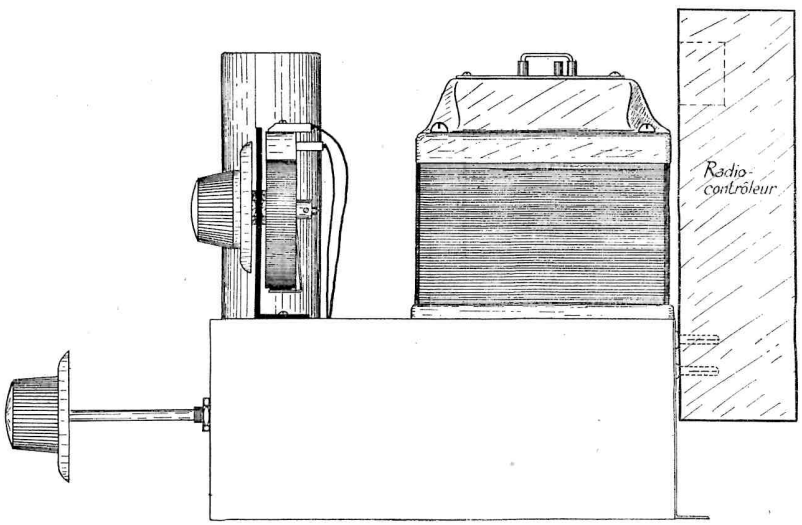

FIG. 5. — Variante de montage pour radio-contrôleur à prises sur le devant.

à broches est reportée sur la face arrière du châssis. Cela revient à modifier la disposition des condensateurs C_6 et C_7, ainsi que le condensateur C_1, mais cela n'entraîne aucune complication. Un commutateur placé sur le côté gauche du châssis permet d'utiliser à volonté les différentes sensibilités du voltmètre.

La lampe 6E5, portée par une équerre, émerge dans un cache à l'avant du châssis. De part et d'autre, nous avons : à gauche, le potentiomètre R_5 et, à droite, R_7.

Sur la face arrière, nous avons deux plaquettes : une pour les douilles A et B et l'autre pour l'entrée secteur.

Le courant fourni par la valve, 20 mA environ, est assez faible pour qu'il ne soit pas nécessaire d'employer une bobine de filtrage.

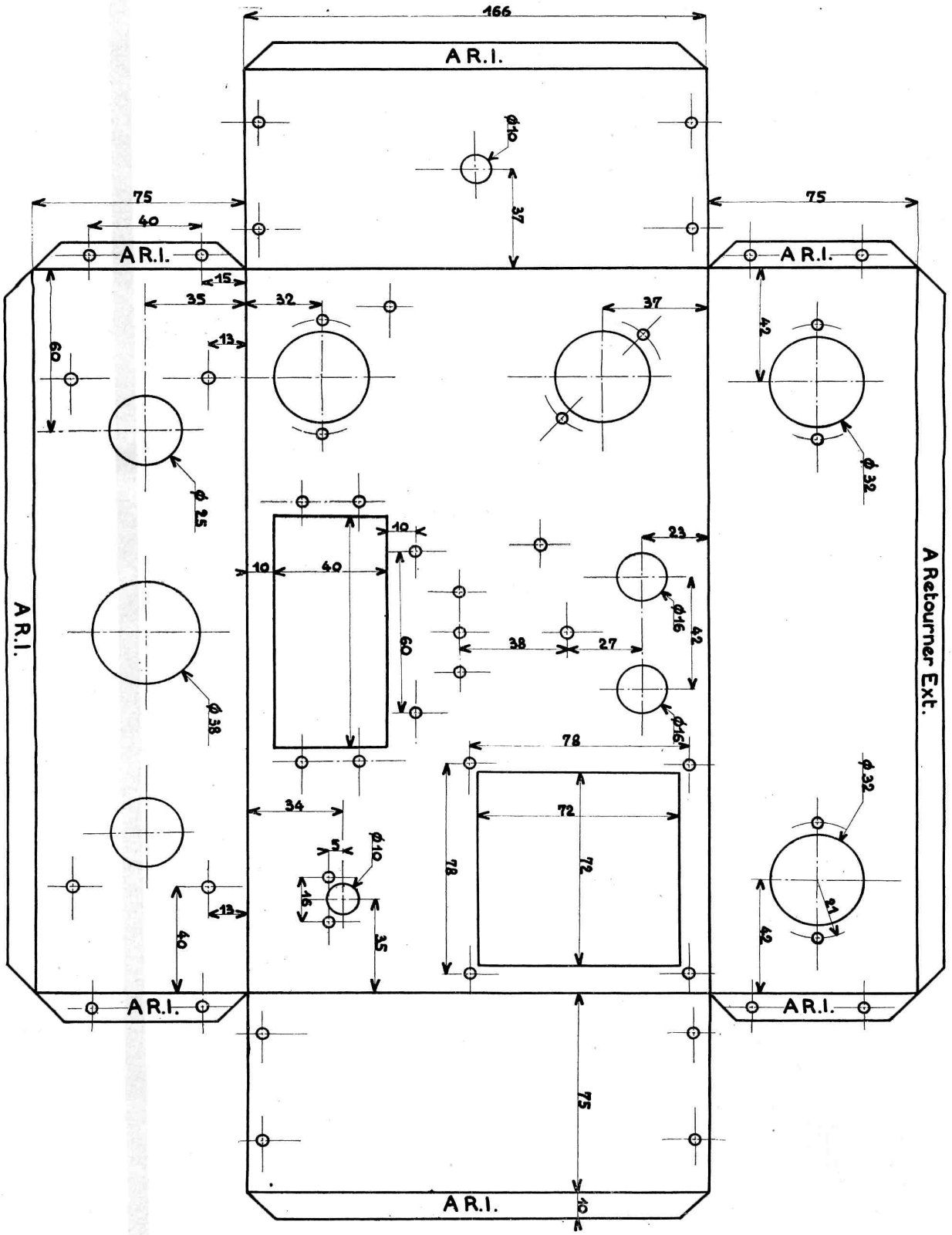

Fig. 3. — Plan de perçage du châssis.

Dans la plupart des cas, le condensateur C_7 suffit. La haute-tension redressée doit être de 430 volts, car l'écran de la 6E5 demande environ 200 volts, et 200 volts encore sont chutés dans le potentiomètre R_7. (Cette chute corres-

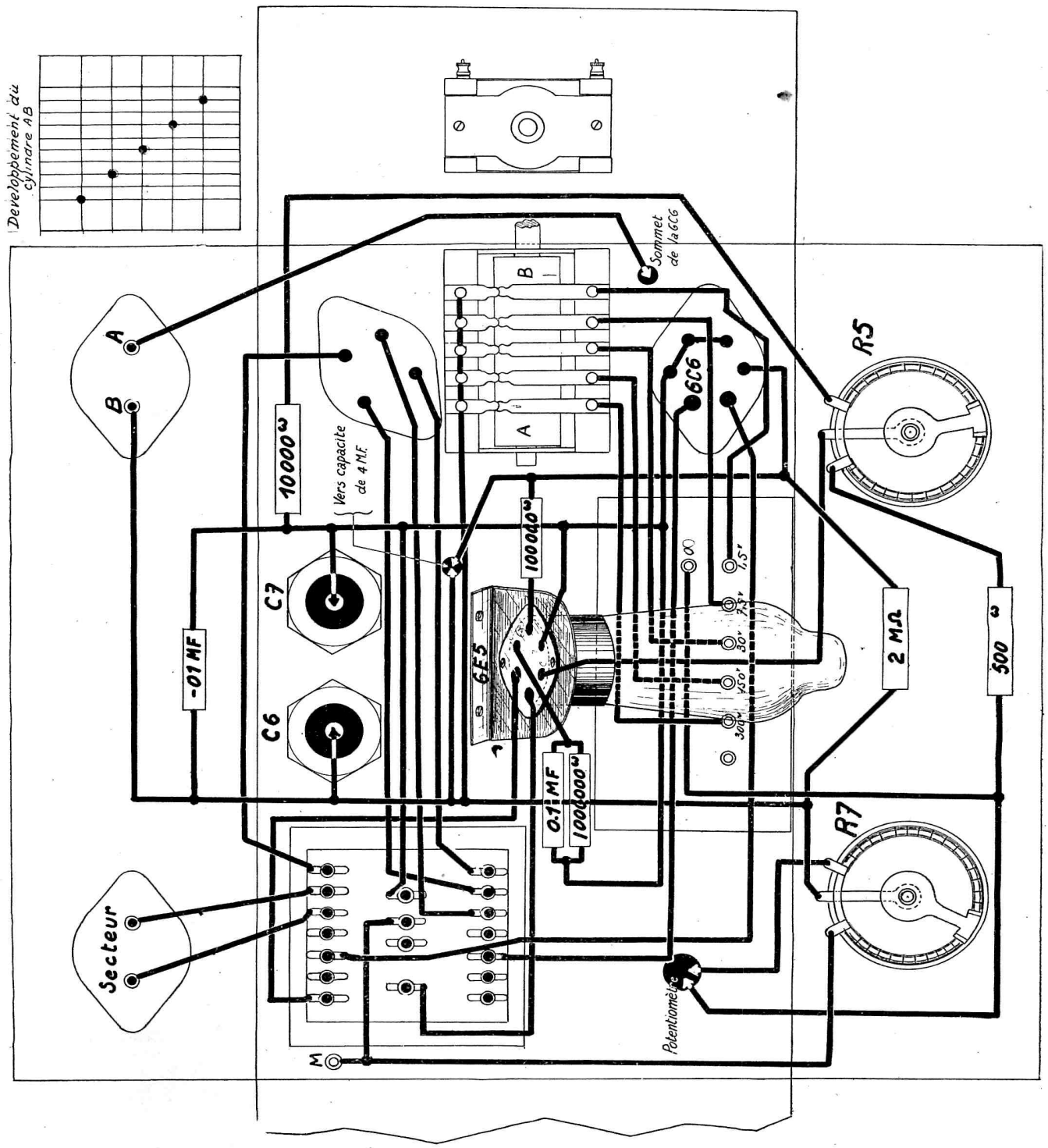

FIG. 4. — Plan de câblage du châssis.

pond à la tension limite que peut mesurer *l'appareil)*. Les autres 20 ou 30 volts sont utilisés pour fournir la polarisation de la 6E5.

Si l'on estime n'avoir jamais de tensions supérieures à 100 volts à mesurer, la haute tension redressée pourra être réduite à 330 volts environ ; de même,

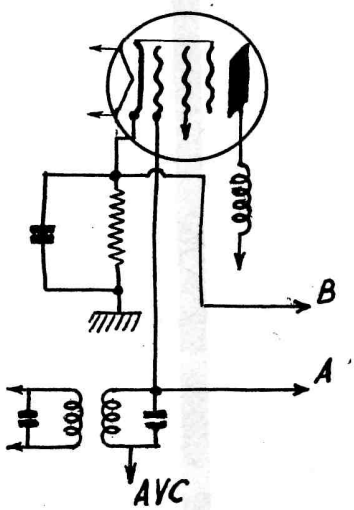

Fig. 6. — Mesure de la tension d'antifading appliquée à la grille d'une lampe.

si l'on désire faire une mesure supérieure à 200 volts et *si le voltmètre utilisé le permet*, il est possible d'introduire dans la connexion marquée « C » sur la figure 1, une tension d'appoint qui sera au moins égale à la différence entre la tension à mesurer et 200 volts.

D'après les explications que nous avons données dans le 1er paragraphe, on comprendra qu'il est possible de se passer du voltmètre « V » ; il suffit, pour cela, d'étalonner en *volts* le potentiomètre R_7.

Cette façon de procéder, qui a l'avantage d'être économique, n'est pas aussi précise, surtout pour la mesure des faibles voltages, que celle utilisant le voltmètre.

Pour la mesure commode des faibles voltages, il est indispensable de prévoir en série, avec R_7 et du côté positif, un potentiomètre de 200 ohms qui fera office de vernier. Le condensateur C_1 devra être en bonne qualité et présenter le minimum de pertes. Un très bon condensateur au papier peut être utilisé. Sa valeur dépend de la fréquence du courant que l'on désire mesurer. 4 microfarads conviennent jusqu'à des fréquences de 50 périodes.

Voici les valeurs des résistances et condensateurs que nous avons employés dans notre réalisation :

R_1 : 2 mégohms, 0,5 watts ;
R_2 : 100.000 ohms, 1 watt ;
R_3 : 1 mégohm, 0,5 watt ;
R_4 : 10.000 ohms, 10 watts ;
R_5 : potentiomètre 1.000 ohms, 5 watts, bobiné, variation linéaire ;
R_6 : 500 ohms, 2 watts ;
R_7 : 10.000 ohms, 10 watts, bobiné, variation linéaire ;
C_1 : 4 mfd, 400 volts, papier ;
C_2, C_3, C_5 : 10/1000, mica ;
C_4 : 0,1 mfd, papier, 300 volts ;
C_6 : 8 mfd, électrolytique, 500 volts ;
C_7 : 8 mfd, électrolytique, 500 volts ;

MESURES COURANTES FACILES A EFFECTUER AVEC LE VOLTMETRE A LAMPE

Cet appareil n'ayant pas de consommation propre, permet toute une série de mesures interdites à un dépanneur ou un petit constructeur non muni d'un instrument de ce genre :

1° *Mesure de la tension d'antifading appliquée à la grille d'une lampe. (figure 6).*

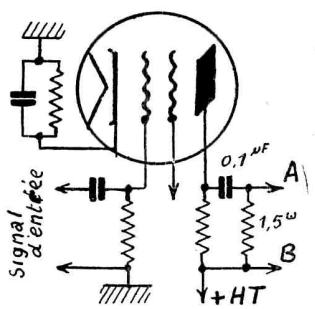

Fig. 7. — Mesure de l'amplification d'un étage BF.

La douille B est reliée à la cathode d'une lampe contrôlée et la douille A à la grille de cette même lampe. La valeur véritable de la polarisation peut être mesurée avec exactitude sur une émission soit sur un signal émis par une hétérodyne de mesure. Placée ainsi, la 6E5 peut également servir d'indicateur de résonance et rendre de réels services pour l'alignement d'un récepteur *antifading ;*

2° *Mesure de l'amplification d'un étage BF (figure 7).*

Il est nécessaire d'appliquer sur un voltage BF connu de « E » volts à la grille de la lampe. On mesurera ensuite le voltage alternatif développé aux bornes de la résistance de plaque. Pour éviter le passage du continu dans l'appareil, on utilisera un circuit de liaison conforme à celui représenté figure 12. Si la tension « E » maximum est de

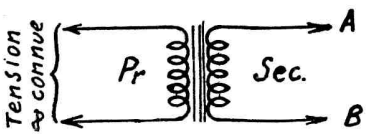

Fig. 8. — Mesure du rapport de transformation d'un transformateur BF.

3 volts et le voltage aux bornes de la résistance de plaque de 30 volts maximum, l'amplification de l'étage BF est de 30/3=10 ;

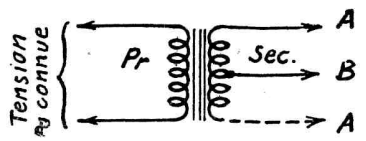

Fig. 9. — Contrôle de la prise médiane d'un transformateur BF.

3° *Mesure du rapport de transformation d'un transformateur BF (fig. 8)*

Il est souvent indispensable de connaître le rapport de transformation d'un transformateur qui ne porte aucune indication. Pour cela, appliquer une tension alternative connue au primaire. Mesurer la tension développée au secondaire. Le rapport des deux voltages de crête est, on le sait, le même que celui du transformateur. Il est également possible (fig. 9) en procédant de la même façon, de vérifier l'exactitude de la prise médiane d'un quelconque des enroulements d'un transformateur BF ;

4° *Mesure de la puissance modulée*

fournie par un amplificateur BF (figure 10).

Appliquer un signal modulé à 400 périodes à la grille de la lampe considérée. Augmenter la valeur de pointe de ce signal jusqu'à la valeur maximum permise par la lampe (pour un tube monté en classe A, la tension de pointe du signal ne devra pas dépasser la valeur de la tension de polarisation). Une résistance pure correspondant à l'impédance de charge de la lampe (7.000 ohms dans le cas d'une 47) est mise à la place du transformateur de sortie. On mesure ensuite le voltage de pointe développé aux bornes de la résistance de plaque. Si ce voltage est trouvé égal à 190 volts, il correspond à une tension efficace de

$$190 : 1.414 = 134$$

En utilisant la formule

$$P \text{ watts} = E^2/R$$

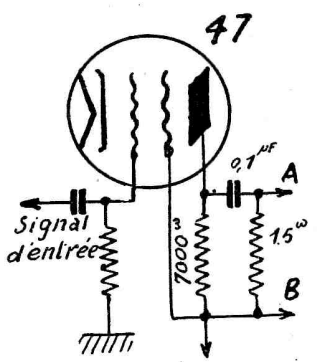

FIG. 10. — Mesure de la puissance modulée fournie par un amplificateur BF.

on a :

$P = 134^2 : 7.000 = 2,56$ watts

dans le cas d'une 47.

5° *Mesure du courant plaque d'une lampe (fig. 11).*

Cette mesure peut être effectuée pourvu que l'on puisse introduire dans le circuit, une résistance connue sans nuire à son fonctionnement. Dans le circuit-plaque d'une amplificatrice haute ou moyenne fréquence, on pourra placer en série une résistance de 5.000 ohms.

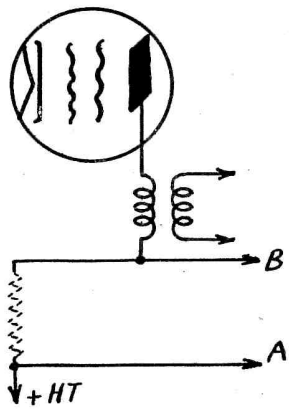

FIG. 11. — Mesure du courant plaque d'une lampe.

On mesurera la chute aux bornes et la loi d'Ohm $I = E:R$ permettra de trouver l'intensité circulant dans le circuit.

La mesure exacte des tensions d'écran et de plaque est facile, même si une résistance très forte est insérée dans le circuit.

Ainsi, si on mesure une tension d'écran obtenue à travers une résistance, et devant être de 100 volts, avec un voltmètre ordinaire, on trouve 50 volts environ et cela parce que le voltmètre consomme autant que l'écran lui-même. L'emploi du voltmètre à lampe permettra de lire la valeur réelle de la tension d'écran puisqu'il n'a pas de consommation propre.

La polarisation négative de grille de n'importe quel étage peut être mesurée directement entre la grille et la cathode ou le point milieu de l'enroulement de chauffage quelle que soit la façon dont la polarisation est obtenue.

MISE EN SERVICE DU VOLTMETRE A LAMPE

Court-circuiter A et B. Ramener le potentiomètre R_5 et le potentiomètre vernier du côté positif. Manœuvrer le curseur de R_5 jusqu'à obtenir le trait d'ombre sur l'écran de la 6E5. Le potentiomètre R_5 ne sera plus touché. Introduire la tension à mesurer entre A et B préalablement déconnectés. Placer le commutateur du voltmètre sur la sensibilité correspondant à la tension à mesurer. A l'aide du potentiomètre R_7 et, si besoin, du vernier, ramener le trait d'ombre sur l'écran de la 6E5. Il ne reste plus qu'à lire sur le voltmètre, la tension exacte appliquée entre les douilles A et B.

Nous rappelons que, si lors d'une

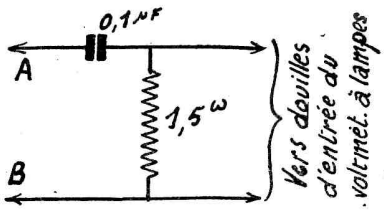

FIG. 12. — Montage pour séparation d'un courant continu et d'un courant alternatif.

mesure, il est nécessaire d'isoler une tension alternative superposée à une tension continue, il faut utiliser un circuit conforme à celui représenté figure 12.

P.-L. COURIER et René BRAMERIE.

ÉTUDE D'UN RÉCEPTEUR A HAUTE FIDÉLITÉ

— VIII —

RÉALISATION

PAR LUCIEN CHRÉTIEN, INGÉNIEUR E.S.E.

Cette « Etude d'un Récepteur à haute Fidélité » nous a valu un nombreux courrier. Des lecteurs expriment leur contentement et d'autres leur mécontentement. Ces derniers trouvent notre étude trop longue...

Mais nous voici — malgré tout — presque arrivé au terme de cette description... Tout arrive.

Nous avons été quelque peu surpris des griefs de nos lecteurs, griefs qu'on peut résumer ainsi : « Quand nous donnerez-vous la réalisation ? Allez-vous bientôt en finir avec cet appareil qui doit donner monts et merveilles ? Ce récepteur existe-t-il dans le commerce ? Etc..., etc... ».

Or, bien naïvement, nous avouerons ici que notre intention *n'était pas de décrire la réalisation.* Le récepteur qui nous servait de thèse a été réalisé comme appareil d'étude. Il permet les comparaisons entre bobinages, entre tubes, entre haut-parleurs, etc... Mais ce n'est pas du tout un appareil de salon. C'est une petite usine qui nous permet de déterminer d'une manière précise les éléments d'autres récepteurs dont les réalisations sont décrites ici même. Voilà donc pourquoi nous ne nous pressions pas d'arriver à l'étape. En compagnie de nos lecteurs, nous explorions la forêt de la « haute fidélité » et nous n'hésitions pas, quand nous en avions le désir, à nous engager dans une allée transversale pour vagabonder quelque peu... A la manière de Mme de Sévigné,

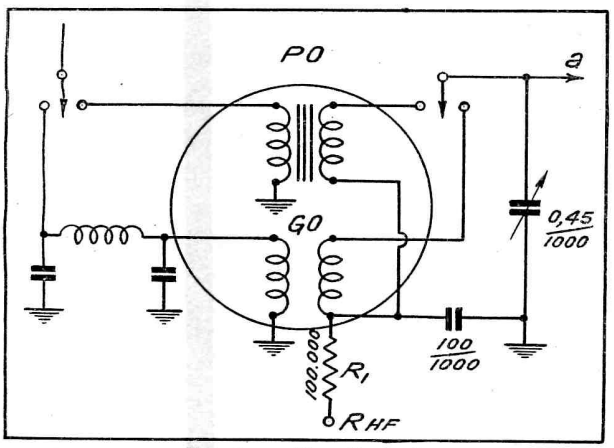

FIG. 1. — Bloc d'accord.

nous laissions aller notre plume « la bride sur le cou... ». Il a fallu que des lecteurs viennent nous rappeler à l'ordre en nous indiquant qu'eux aussi voudraient bien réaliser ce récepteur à haute fidélité.

Nous allons donc donner des indications qui permettent de passer de la théorie à la pratique.

Il ne saurait être question, bien entendu, de publier comme d'habitude un plan de cablâge qui serait tout à fait inintelligible et sans aucune utilité.

D'autre part, le récepteur n'a été réalisé sous sa forme actuelle que parce qu'il était destiné non pas seulement à l'écoute, mais surtout à des essais et à des comparaisons.

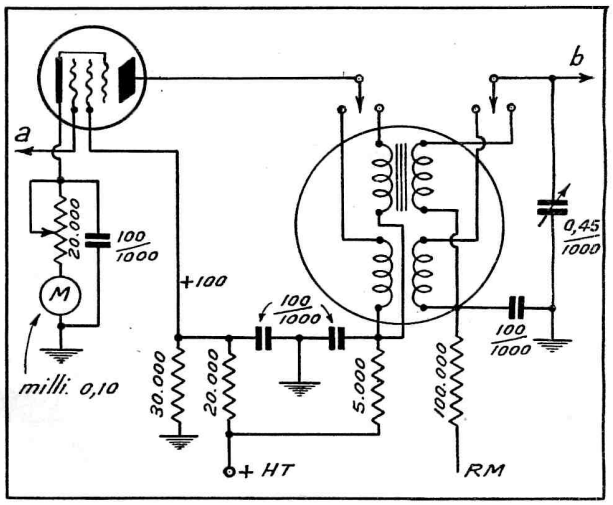

FIG. 2. — Bloc H.F.

Nous allons donc nous borner à donner une description d'ensemble. Nos lecteurs considéreront celà comme un exemple de réalisation et pourront accommoder à leur gré les renseignements que nous leur donnerons.

DESCRIPTION DE L'INSTALLATION.

L'installation comporte les éléments suivants :

a) *Le Récepteur*, jusqu'au tube préamplificateur (tube qui suit la diode détecteur).

b) *L'Amplificateur*, qui comporte :

1) Lampe d'attaque (E 409) (F 704).
2) Lampes finales (AL 2).
3) Réglages d'intensité sur les « graves et sur les aigus ».
4) Filtre permettant l'élimination des sifflements.

c) Alimentation anodique du récepteur, excitation des hauts-parleurs, tension négative pour la régulation, tension de polarisation de l'étage final F 704.

d) Alimentation anodique de l'amplificateur final.

RECEPTEUR.

Le récepteur est réalisé sous forme d'éléments séparés assemblés par des barettes et des bornes.

Chaque élément est une boîte en aluminium polie dont

le fond et le couvercle sont constitués par des plaques à glissière. Les bobinages sont placés à l'intérieur et sont munis d'un second blindage de type courant.

1) *Bloc d'accord* (fig. 1) comporte les bobinages d'accord, un commutateur, un condensateur variable.

Une borne R1 permet de transmettre à la grille de com-

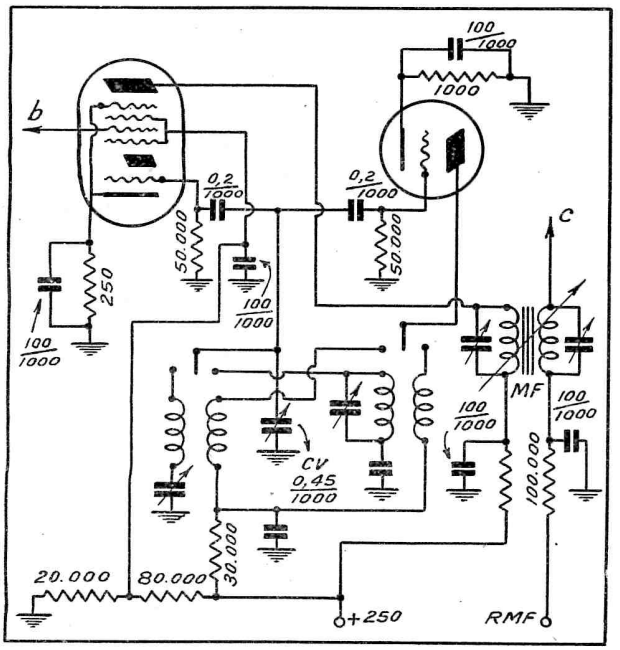

FIG. 3. — Bloc oscillateur-modulateur.

mande du tube amplificateur à haute fréquence les tensions de régulation. Une douille permet de connecter l'antenne.

Le bobinage PO est à noyau magnétique. Le blindage GO est un nid d'abeilles en deux galettes.

Une résistance de 100.000 ohms, associée à un condensateur de 100/1.000 assure le découplage du régulateur antifading. Un fil souple, traversant le blindage va se connecter à la grille du tube HF.

Bloc HF (fig. 2).

Il comporte :

a) *Tube HF*, AF 3 ou EF 5.

b) Circuits d'alimentation.

c) Transformateurs à haute fréquence et leur commutateur.

d) Une résistance variable de 20.000 ohms qui peut être insérée dans la cathode du tube.

e) Un milliampèremètre, dans ce même circuit qui permet de contrôler le courant cathodique et de s'assurer de l'action du régulateur. Il sert, en même temps, au réglage visuel.

f) Un condensateur variable démultiplié de 0,45/1.000.

Les bornes d'alimentation sont prévues derrière le bloc ; ce sont :

a) Chauffage du tube.

b) Régulation (RM).

c) + HT.

La tension écran du tube est fixée par un pont intérieur.

Les bobinages sont placés dans un blindage cylindrique d'aluminium. Un fil souple b, traversant le blindage va directement se connecter à la grille du tube HF.

BLOC OSCILLATEUR-MODULATEUR.

Il est notablement plus compliqué que les deux précédents. Il comporte les éléments suivants :

a) Tube AC 2 oscillateur (ou EBC 3).

b) Tube AK 2 modulateur (ou EK 2).

c) Circuits d'alimentation.

d) Bobinages d'oscillation.

e) 1er transformateur de moyenne fréquence.

f) Un condensateur variable démultiplié de 0,45/1.000.

g) Un commutateur.

Les bornes d'alimentation prévues, sont :

a) Chauffage des tubes.

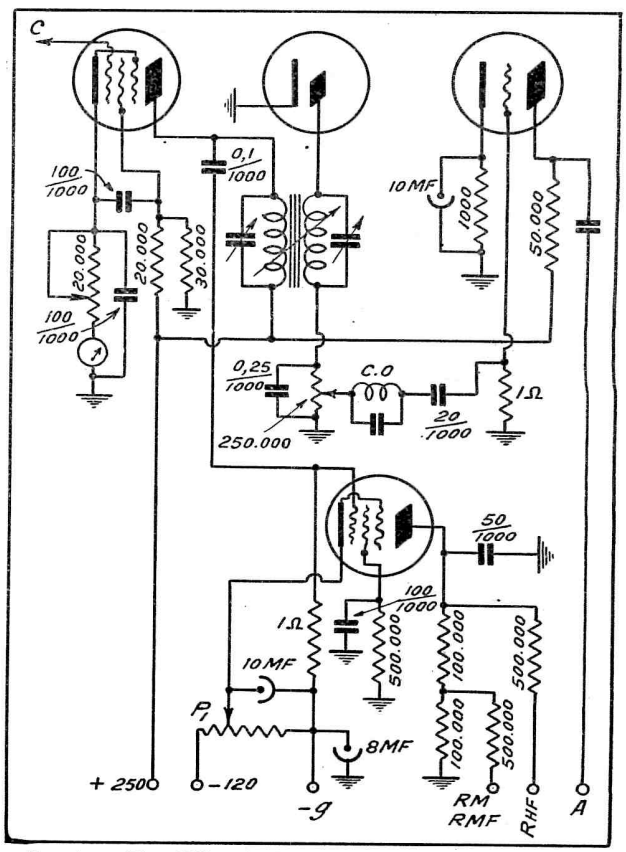

FIG. 4. — Bloc M.F. Détection. Régulation. Préamplification.

b) Régulateur (RMF).

c) + HT.

Les bobinages d'oscillation et le transformateur moyenne fréquence sont placés dans des blindages différents.

La tension d'oscillation du tube triode est obtenue à travers une résistance série de 30.000 ohms. La tension d'écran de l'octode est fixée par un potentiomètre intérieur, constitué par deux résistances.

Le couplage de l'oscillatrice a été déterminé de telle sorte que la tension efficace d'oscillation corresponde au meilleur rendement du tube. On mesure cette tension en intercalant un microampèremètre en série dans la résistance de 50.000 ohms du circuit de la grille g1. On doit obtenir 190 microampères avec un tube AK 2 et 300 microampères avec un tube EK 2.

Le transformateur de moyenne fréquence est à fer et à couplage variable, de manière à obtenir la variation de sélectivité. Les deux enroulements sont accordés par des ajustables à mica. Mais ceux-ci ont été choisis de telle sorte que leurs pertes ne soient pratiquement pas plus élevées que celles de condensateurs à air.

BLOC MF — DETECTION — REGULATION — PREAMPLIFICATION.

Plusieurs réalisations de ce montage ont été faites avec un bloc séparé pour l'amplification MF ou — comme c'est le cas ici — en centralisant toutes ces fonctions dans un seul bloc. Inutile de signaler que les résultats sont à peu près les mêmes.

Dans ce dernier cas, le bloc comporte 4 tubes :
Penthode MF (AF 3 ou EF 5).
Détection par diode (AB 2 ou EB 4).
Tube régulateur (E 446 ou EF 6).
Tube préamplificateur (AC 2 ou EBC 3).

Le second transformateur de moyenne fréquence est analogue au premier, il est enfermé dans un blindage séparé et accordé par deux condensateurs ajustables au mica.

Le devant du panneau comporte :
1 potentiomètre 20.000 ohms (cathode tube MF).
1 milliampèremètre 0—8 mA contrôlant le courant cathodique.
1 bouton réglage sélectivité.
1 potentiomètre 500.000 ohms (puissance).
1 potentiomètre 200 ohms (commande la sensibilité du récepteur en même temps que le « délai » de régulation).

Les bornes disposées à l'arrière sont :
1) Chauffage des tubes MF, diode, préamplificateur.
2) Chauffage du tube régulateur.
3) Bornes commandant la régulation RM, RMF et RHF.
4) Borne — g (potentiomètre 200 ohms en série avec la tension anodique).
5) Borne — 120 (régulateur).
6) Borne + 250 v.

Certaines valeurs sont légèrement différentes de celles que nous avions indiquées et qui correspondaient à une utilisation générale des schémas. Les valeurs données ici sont exactement celles de la réalisation.

Dans le prochain et dernier article nous donnerons les indications concernant la réalisation des intensités anodiques et de l'amplificateur.

(*A suivre*) Lucien CHRETIEN.

POUR LE DÉPANNEUR

UN APPAREIL SIMPLE POUR SONDER LES CIRCUITS ET ÉVALUER APPROXIMATIVEMENT LA VALEUR DES CONDENSATEURS ET RÉSISTANCES

Voici un petit appareil qui peut être réalisé en 5 minutes et qui rendra de grands services à tous ceux qui construisent ou qui dépannent des postes de T.S.F.

Sa construction ne demande qu'un transformateur BF rapport 1/6, un tube au néon à 3 électrodes pour réglage visuel, 4 bornes et deux interrupteurs à poussoirs. Sauf le tube au néon, on trouve ce matériel au fond de quelque tiroir où il est relégué depuis longtemps.

Le schéma est représenté par la figure ci-contre. On remarquera que l'alimentation du primaire est coupée par deux bornes 1 et 2 pouvant être réunies par un bouton poussoir. Le secondaire se referme sur deux bornes 3 et 4 qui peuvent également être court-circuitées par un poussoir. Dans le circuit, se trouve placée une lampe au néon. Il est clair que si on place un condensateur ou une résistance en 3 et 4, la lampe s'illuminera d'autant plus que la résistance sera plus faible et le condensateur plus fort.

Pratiquement, comme nous disposons au secondaire d'une tension élevée (5 à 600 volts), les bornes 3 et 4 ne serviront efficacement qu'à la mesure des faibles capacités et des fortes résistances. Il est possible de coller, au-dessous du tube, un papier transparent sur lequel on tracera des divisions correspondant à la longueur de la colonne lumineuse pour différentes valeurs de condensateurs et de résistances.

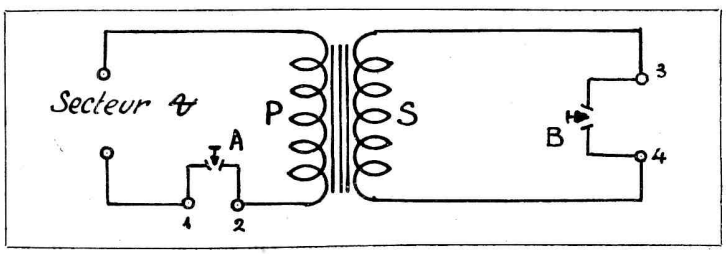

Les bornes 1 et 2 servent à mesurer les capacités de 0,4 à 0,1 mfd; les résistances de 5.000 à 30.000 ohms (pour faire les mesures, le poussoir B est enfoncé).

Les bornes 3 et 4 servent à mesurer les capacités de 10/1.000 de microfarads à 0,15/1.000 de microfarad ; les résistances de 200.000 ohms à 2 mégohms (pour les mesures, le poussoir A est enfoncé et le poussoir B relevé).

Pour sonder les circuits, il suffit de brancher deux fils munis de pointes isolées soit en 1.2 (dans ce cas, court-circuiter les bornes 3 et 4 par B), soit 3.4 (relever le poussoir B et enfoncer A).

René BRAMERIE.

MESURE DES CARACTÉRISTIQUES DES CONDENSATEURS ÉLECTROLYTIQUES

Un condensateur électrolytique ou électrochimique diffère grandement d'un condensateur ordinaire, et les méthodes et montages de mesures classiques employés pour ceux-ci ne conviennent pas à ceux-là.

C'est qu'en effet les condensateurs électrochimiques et électrolytiques ne sont à peu près étanches au courant continu que dans un seul sens, l'autre sens correspondant à un court-circuit.

D'un autre côté, les condensateurs électrolytiques et électrochimiques sont, de plus en plus, employés en T.S.F. A chaque instant, le praticien éprouve le besoin de vérifier ses caractéristiques. Combien de défauts de fonctionnements — ronflement, instabilité de circuits — leur sont, en effet, imputables !

On sait que la capacité d'un condensateur électrolytique est proportionnelle à la surface des électrodes pour une tension de formation donnée. Elle est inversement proportionnelle à la tension série équivalente et, par conséquent, le facteur de puissance est inversement proportionnel à la surface des électrodes. En d'autres termes, plus la capacité est grande et plus la tension est élevée, plus la résistance-série équivalente et le facteur de puissance sont bas. Le courant de fuite est proportionnel au voltage, à la capacité et au degré de formation de la pellicule d'oxyde.

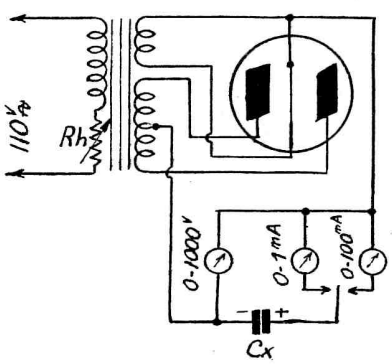

FIG. 1. — Dispositif pour la mesure du courant de fuite d'un condensateur électrolytique.

En résumé, un condensateur électrolytique peut être comparé à un condensateur à diélectrique solide en série avec une résistance.

MESURE DU COURANT DE FUITE

Le courant de fuite d'un condensateur électrolytique peut être facilement mesuré. Il suffit d'appliquer aux bornes du condensateur une tension correspondant à la tension de service et d'intercaler un milliampèremètre en série dans le circuit. La déviation de l'aiguille indiquera la valeur du courant de fuite.

La figure 1 donne le schéma du dispositif qui pourra être réalisé pour effectuer cette mesure. Il comprend un transformateur avec un rhéostat dans le primaire pour pouvoir faire varier la tension redressée dans de larges limites, une valve, un voltmètre de 0 à 1.000 volts et deux milliampèremètres pouvant être individuellement mis en circuit par un inverseur. Le courant dit d'enclanchement se mesure 1/4 de minute après la mise sous tension et le courant de fuite après une minute. La température de mesure doit être d'environ 20°.

MESURE DE LA CAPACITE

Pour mesurer la capacité d'un condensateur électrolytique, on peut employer deux procédés. Le premier est représenté figure 2. Cette méthode consiste à faire passer un courant alternatif à travers le condensateur à mesurer. Un condensateur de protection de 10 microfarads au papier est placé en série avec l'électrolytique. Une tension continue fournie par une valve est appliquée au condensateur à mesurer et cette tension continue doit toujours être supérieure à la valeur de pointe de la tension alternative. Un voltmètre continu, de 0 à 150 volts, contrôle la tension fournie par une valve, un voltmètre alternatif de 0 à

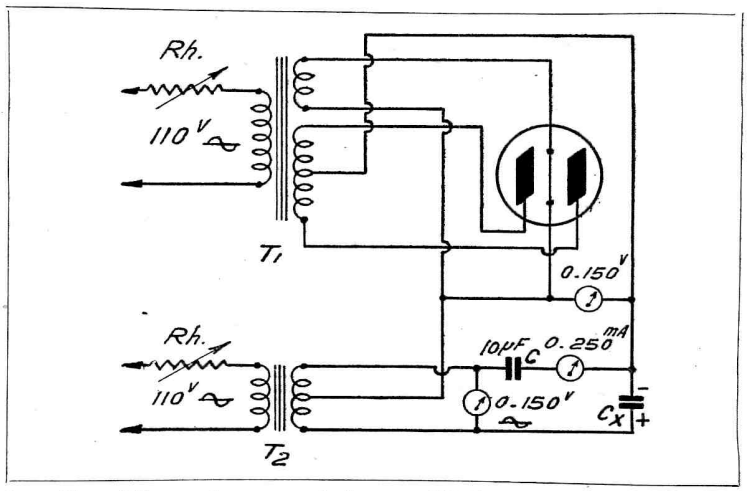

FIG. 2. — Dispositif pour la mesure de la capacité d'un condensateur électrolytique.

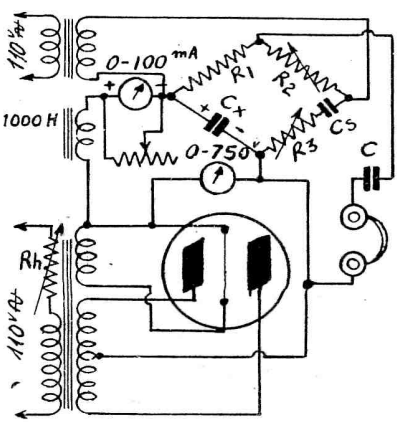

FIG. 3. — Schéma du « Pont à capacité » pour la mesure de la capacité de la résistance-série équivalente et du courant de fuite.

150 volts mesure la tension au secondaire de T2 et un milliampèremètre alternatif de 0 à 250 mA mesure l'intensité du courant alternatif passant dans le circuit.

La capacité du condensateur électrolytique est calculée à l'aide de la formule suivante :

$$C_x = \frac{I\,C}{2\pi f E C - I}$$

dans laquelle :

Cx = capacité en farads ;

C = capacité du condensateur de protection en farads ;

I = courant alternatif en ampères ;

E = tension alternative aux bornes des deux condensateurs en série ;

F = la fréquence du courant alternatif.

Le deuxième procédé pouvant être employé pour la mesure de la capacité est schématisé figure 3. C'est un « Pont à capacité » ; il permet également la mesure de la résistance-série équivalente et du courant de fuite. Le pont proprement dit est constitué par une résistance R1 de 200 ohms, une résistance variable R2 de 0 à 400 ohms, un condensateur Cs de 10 mfd au papier, une résistance variable R3 de 0 à 100 ohms et, enfin par le condensateur électrolytique à essayer. Les deux résistances variables peuvent être calibrées de telle sorte que R2 indiquera directement la capacité de

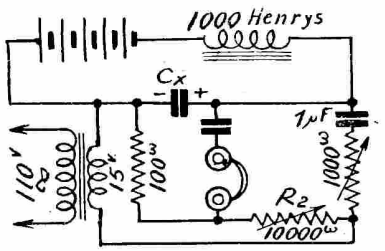

Fig. 4. — Schéma d'un autre modèle de « Pont à capacité » pour condensateurs électrolytiques.

Cx et R3 la valeur de la résistance-série équivalente.

Quand le pont est en équilibre, ce qui se traduit par le silence dans l'écouteur, la relation ci-dessous existe :

$$\frac{R\,1}{R\,2} = \frac{Cx}{Cs} \quad \text{d'où} \quad Cx = \frac{R\,1}{R\,2} \times Cs$$

d'où C x = capacité du condensateur électrolytique en farads ;

C s = capacité du condensateur mica ou papier en farads.

La résistance indiquée sur le cadran du R3 quand le pont est en équilibre est la résistance-série équivalente au condensateur électrolytique considéré. Bien entendu, pendant toute la durée de la mesure, il faut appliquer à l'électrolytique une tension continue égale à sa ten-

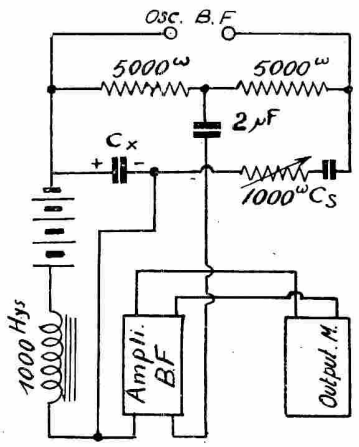

Fig. 5. — Schéma d'un « Pont à capacité » pour la mesure de la capacitance d'un condensateur électrolytique.

sion de service et supérieure à la tension de crête de la source alternative utilisée.

Cette tension est contrôlée par le voltmètre V qui doit pouvoir mesurer jusqu'à 750 volts et avoir une résistance de 1.000 ohms par volt.

La tension est ajustée au moyen du rhéostat placé dans le primaire du transformateur d'alimentation. Un écouteur ou, mieux, un casque est employé comme indicateur d'équilibre, mais, si l'on veut obtenir une grande précision, on pourra faire précéder l'indicateur d'un amplificateur BF.

Il est important de noter que si l'on veut obtenir une détermination exacte de la résistance-série équivalente au condensateur électrolytique, la capacité du condensateur mica ou papier utilisé en Cs devra être égale ou presque égale à la capacité de l'électrolytique à mesurer. Il serait donc intéressant d'utiliser un condensateur variable à cet effet.

Si l'on utilise un condensateur fixe, la mesure de la résistance-série peut donner lieu à une erreur de la valeur du rapport des deux condensateurs (mica ou papier et électrolytique). Dans ces conditions, on devra employer le facteur de correction suivant :

$$\text{Résistance-série} = R \frac{(C\,s)}{(C\,x)}$$

R étant la valeur lue sur R3.

La tangente de l'angle de perte « d » est donnée par la formule :

$$t\,g\,d = 2\,\pi\,f\,Cs \times R3.$$

Nous donnons figures 4 et 5, deux autres dispositifs qui peuvent être utilisés à la place de celui décrit. Le courant du secteur est ici remplacé par un oscillateur BF, ce qui permet d'effectuer les mesures pour différentes fréquences. Si l'on désire mesurer l'impédance du con-

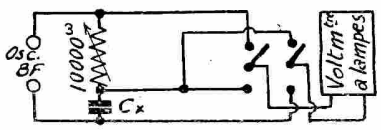

Fig. 6. — Dispositif pour la mesure de l'impédance d'un condensateur électrolytique.

densateur à diverses fréquences, le dispositif représenté figure 6 convient particulièrement.

Pierre-Louis COURIER
et René BRAMERIE.

MÉDITATIONS SUR UNE EXPOSITION

(LES RÉFLEXIONS DU REPORTER OBLIGÉ DE GARDER LA CHAMBRE)

J'étais grippé, grippé en ce début de février, obligé d'ingurgiter tisanes et bouillons et de rester au coin du feu. Ce contre-temps, fort désagréable évidemment pour moi, aura valu aux lecteurs de la *T.S.F. pour Tous*, le plaisir de lire, de cette troisième exposition de la Pièce détachée, sous la plume de mon confrère G. Giniaux, le compte rendu le plus substantiel, le plus complet et aussi le plus objectif qui ait été écrit à cette occasion.

Des amis obligeants allèrent pour moi à la Maison de la Chimie et me rapportèrent une ample documentation que j'ai eu latitude de parcourir en long et en large.

La solitude et la maladie vous entraînent volontiers à la philosophie. C'est de mes réflexions que je voudrais vous faire part.

Comme on examine les candidatures aux hautes fonctions, pour cette troisième exposition, j'ai jugé sur... pièces, pas évidemment de visu, et sur pièces... détachées.

LE RETOUR DES ENFANTS PRODIGUES

Quand la T.S.F. sortit, il y a tantôt quinze ans, du domaine du laboratoire pour intéresser une foule d'amateurs et atteindre son stade commercial, on vit apparaître, bien sûr et du même coup, une foule de spécialistes fabricants d'accessoires.

Les uns étaient de véritables amateurs, tellement « piqués » de Radio qu'ils passèrent sans difficulté dans le clan des professionnels.

Les autres étaient de vagues artisans ou des audacieux ou des industriels ayant déjà tenté leur chance à faire autre chose.

Et le métier de fabricant de pièces détachées nourrit, pendant plusieurs années, son homme, car c'était la période d'enthousiasme, d'argent facile, et que le client n'était vraiment pas exigeant.

Je ne trahirai évidemment pas un secret en disant que certains de ces fabricants, partis souvent de rien, édifièrent une coquette fortune et qu'ils sont aujourd'hui, sur le marché de la T.S.F., des puissances avec lesquelles on doit compter.

Par qui, grâce à qui, ces situations ont-elles été établies ? Personne ne me contredira. Uniquement par les amateurs.

1931... Vers cette époque, la Radio s'industrialise. Au Salon de cette année-là, comme ceux qui suivent, on rencontre dans les stands, des mines glacées. Une allusion à la confiante et cordiale collaboration d'antan, entre amateurs et fabricants d'accessoires, tombe dans le vide.

Dupont qui fabriquait de la pièce détachée, se met à fabriquer du » poste ». Il pense que ce sera plus rémunérateur...

Durand qui, jusqu'ici, travaillait uniquement pour l'amateur, a changé sa formule : il travaille uniquement, désormais, pour le professionnel.

Et, crûment, on vous dit : « C'est autrement intéressant de traiter avec un connaisseur, et pour dix mille pièces, que d'échanger vingt lettres avec un imbécile qui vous a passé une commande de dix francs. »

Et les vrais amateurs de faire grise mine en voyant que les constructeurs, auxquels, auparavant, ils avaient apporté et leur confiance et leur concours matériel, leur ferment désormais leurs portes.

Puis, la crise économique vient. Le nombre des fabricants d'accessoires ayant augmenté, une lutte farouche à coup de « prix » s'engage, une cristallisation du marché s'opère.

Ceux qui, jusqu'alors, avaient « cameloté » ou vécu de bluff, disparaîssent.

Les survivants qui, parfois, avaient lié leur sort à deux ou trois grands constructeurs de récepteurs, s'aperçoivent qu'il n'est décidemment pas de tout repos de dépendre uniquement ou presque d'une grande maison qui « branle au manche », qu'il n'est pas plus avantageux de livrer 10.000 pièces, avec un bénéfice par unité de quelques centimes, à un « gros » qui vous fait « sauter à la corde » que de livrer 100 pièces, à bénéfice raisonnable, à de gentils amateurs qui ont toujours payé, payent et paieront comptant.

C'est pourquoi, en 1936, à cette 3e Exposition, on voit revenir aux amateurs, des maisons qui, jadis, avaient travaillé pour les amateurs et, en période de prospérité, les avaient délaissés.

Je ne ferai pas de personnalités pour ne gêner personne. Je constaterai simplement le fait en affirmant que par la suite, nous verrons encore de nombreux et sensationnels retours des enfants prodigues...

ACCESSOIRISTE PETIT CONSTRUCTEUR ET AMATEUR

Je voudrais, maintenant, dire un mot des relations techniques entre l'accessoiriste d'une part, le fabricant de pièces détachées et le petit constructeur et l'amateur d'autre part.

De quelle manière le premier travaille-t-il pour le second ? Que fait celui-là pour faciliter la besogne à celui-ci ?

J'ai étudié quelques cas types en ce qui concerne les bobineurs, puisqu'il est bien établi que ce sont les bobinages qui, avec les lampes, conditionnent un ensemble récepteur.

Les fabricants de bobines adoptent, vis-à-vis de leurs clients, différentes formules que, selon le cas, ils estiment plus ou moins avantageuses.

Nous allons examiner ensemble ces formules en allant de celle où la tâche du constructeur ou de l'amateur est le plus complexe à celle où cette tâche est le plus simple.

Formule A. — Le bobineur ou le bobinier met sur le marché, des bobines ou jeux de bobines sans préciser autrement les combinaisons qu'elles permettent, sans fournir aucun schéma, sans indiquer la valeur des autres éléments de liaison (résistances et capacités à utiliser).

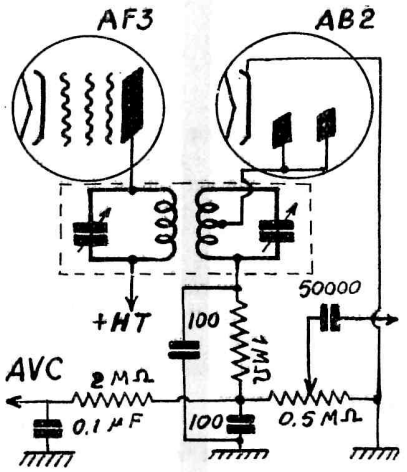

FIG. 1. — Schéma de montage d'un élément de liaison moyenne-fréquence (Ferrolyte).

Formule B. — Le bobineur fabrique des bobines types pour l'utilisation desquelles il a étudié et fournit un schéma type. Ce schéma, comme le montre la figure 1, concerne, évidemment, un étage seulement.

Il reste à l'amateur à juxtaposer plusieurs de ces schémas partiels pour obtenir le schéma total. Dans cette besogne, celui-ci risque quelquefois de se tromper. Au surplus, il a à calculer toute la partie alimentation. On conçoit que, pour lui, bien souvent, la route soit longue qui conduit à un bon résultat final.

Formule C. — Dans cette formule et celle qui va suivre, la besogne d'abstraction pour l'amateur et le constructeur va être notablement simplifiée, mais ces deux formules vont être nettement différenciées en ce qui concerne la présentation des éléments, leur montage et leur mise au point.

J'appellerai la formule C celle de la « bobine nue ». Le bobineur livre, en effet, avec un schéma d'ensemble bien étudié, des bobines ou des groupes de bobines montés dans des blindages. Selon le cas, les trimmers et les paddings sont montés dans ces blindages ou séparés. L'amateur a, alors, à faire le choix d'un commutateur, à chercher une disposition relative judicieuse et rationnelle des bobinages et des commutateurs. (Voir fig. 2.)

J'ajouterai qu'à notre époque de bobines et lampes à haut rendement, cette manière de procéder ne va pas sans inconvénients.

D'abord, pour des récepteurs à 3, 4 et 5 gammes, le câblage devient compliqué, les chances d'erreurs sont augmentées comme d'ailleurs les risques d'accrochages et de couplages parasites. A ce point de vue, un plan de répartition ou de perçage et aussi un plan de câblage exact seront toujours les bienvenus, et faciliterons grandement la tâche de l'amateur.

Par contre, l'emploi de trimmers et de paddings sur chaque gamme permettra, le cas échéant, à l'amateur patient, bien outillé au point de vue des mesures, de fabriquer un récepteur de très haut rendement, égal ou supérieur aux meilleurs récepteurs professionnels.

On conçoit que les petits constructeurs, qui n'ont pas à leur disposition un ou plusieurs ingénieurs, ou l'amateur moyen, n'aient pas un faible pour cette formule.

Il faut, en effet, au lieu et place du bobineur, procéder à de multiples essais avant de bâtir un schéma, de combiner une maquette et de fabriquer des récepteurs qui « marchent ».

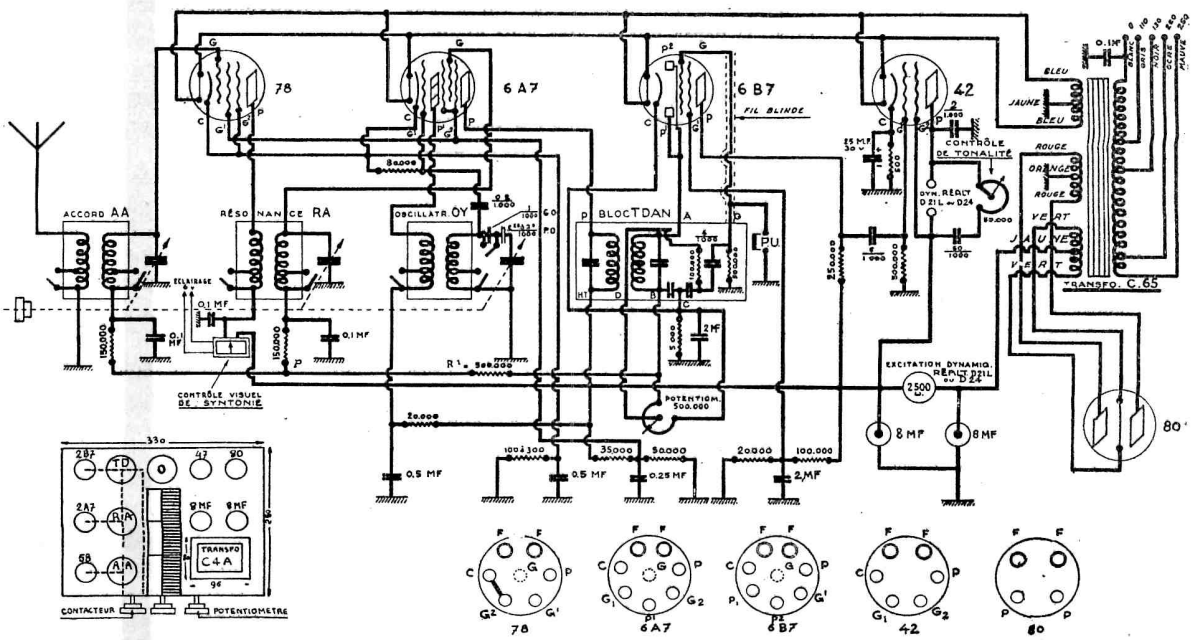

FIG. 2. — Schéma complet livré par un bobineur (Réalt)

Formule D. — C'est la formule du bloc, formule pas absolument rigide, uniforme comme nous l'allons voir.

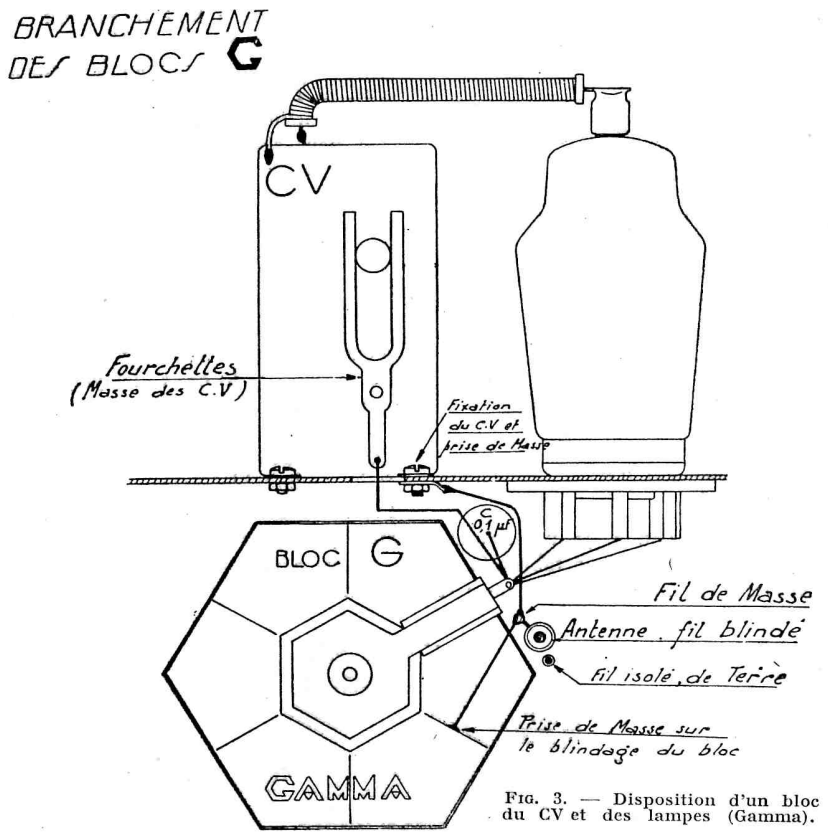

FIG. 3. — Disposition d'un bloc du CV et des lampes (Gamma).

Ici, bobines des différentes gammes et commutateurs forment un bloc; le monteur n'a donc pas à se préoccuper de la position relative des bobines et du commutateur, ni à en effectuer le câblage. Le bobineur a fait à sa place une très importante besogne.

Chez Gamma, par exemple, c'est le bloc rectangulaire ou hexagonal que tout le monde connaît, avec trimmers et paddings montés dans ce bloc, la mise au point se réduisant au réglage des trimmers des condensateurs variables sur P.O.

On conçoit que, dans ces conditions, si la tâche de l'amateur est passablement simplifiée, celle du bobineur est, par contre, terriblement compliquée et nécessite une étude approfondie des prototypes, une surveillance farouche de la fabrication qui doit être strictement de série.

Est-ce à dire, d'autre part, que l'amateur n'ait à prendre aucune précaution pour réussir un récepteur ? Que non pas !

Si le bloc a été, en effet, étudié et réglé une fois pour toutes, il l'a été sur une maquette type et il va sans dire qu'il ne donnera son maximum que sur un châssis se rapprochant de cette maquette type.

Dans ces conditions, les petits constructeurs laissent au bureau d'études de la firme le soin de leur établir cette maquette.

Les amateurs, eux, auront la ressource, pour mettre toutes les chances de leur côté, de suivre à la lettre les instructions du constructeurs. Quand à l'emplacement relatif du bloc, du condensateur variable et des lampes (voir fig. 3) et quant au câblage des éléments intéressant le bloc (voir fig. 4).

Chez L.H.F., légère variante ; le bloc, dont le schéma est donné figure 5, a l'aspect de la figure 6. Les boîtiers des groupes de bobines surplombent le commutateur, mais trimmers et paddings pour chaque gamme sont accessibles et réglables.

Cela permet quelques légères tolérances dans le câblage, encore que nous conseillons aux amateurs de ne pas retoucher le bloc au tournevis si celui-ci est réglé.

La figure 7 représente un bloc polygamme (avec 2 m.) de disposition différente et conçu par Férisol.

Formule E. — Elle parait être la plus simple pour l'amateur et consiste à

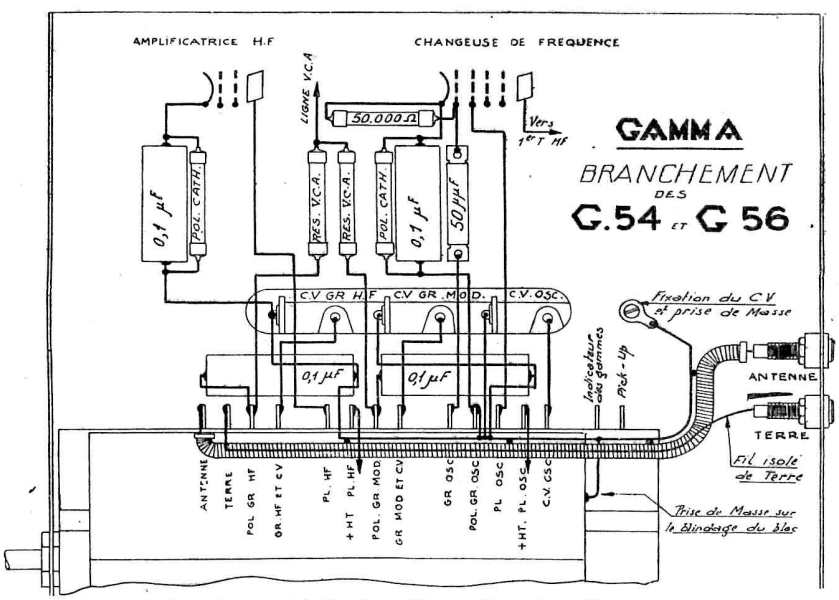

FIG. 4. — Détail du câblage d'un bloc Gamma.

rassembler, dans un même boîtier, bobinages, commutateurs, condensateurs variables, trimmers et paddings, à livrer le tout réglé, étalonné et prêt à être soudé à quelques autres fils de connexion et d'alimentation.

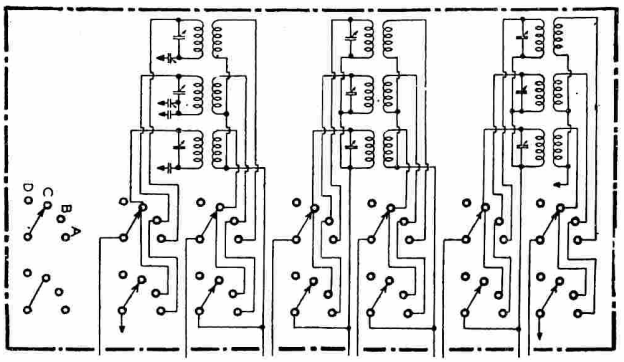

FIG. 5. — Schéma d'un bloc complet à 3 gammes (L.H.F.)

Tenté, il y a 2 ans, par la publicité d'une firme pour un tel accessoire, vraiment séduisant sur le papier, j'envoyai le prix d'un tel ensemble au constructeur. Je reçus un assemblage informe de bobines, des excuses pour m'indiquer que l'ensemble annoncé n'était pas au *point* et aucun remboursement représentant la différence entre le prix de la chose promise et celui de la chose livrée.

Comme je suis un incorrigible naïf, il y a six mois, je me laissais à nouveau tenter par un ensemble analogue lancé par un autre constructeur, ensemble dont la photographie était vraiment alléchante. A plusieurs reprises successives, j'obtins la promesse qu'un tel ensemble me serait adressé. Enfin, en réponse à une dernière demande, je fus informé que ces ensembles étaient fabriqués en exclusivité pour un petit constructeur et qu'il n'était pas possible d'en livrer aux amateurs. C'est pourtant ceux-ci qui auraient été intéressés par semblables accessoires.

Je fus donc pris une deuxième fois, et c'est pourquoi je me demande, aujourd'hui encore, si les ensembles, sous la formule E, ne sont pas comme la jument de Roland...

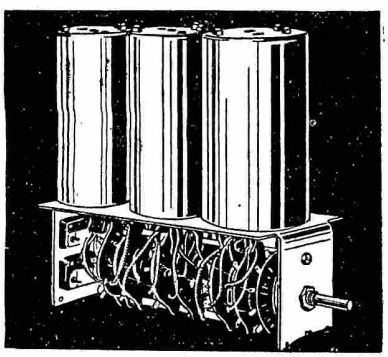

FIG. 6. — Silhouette d'un bloc complet L.H.F.)

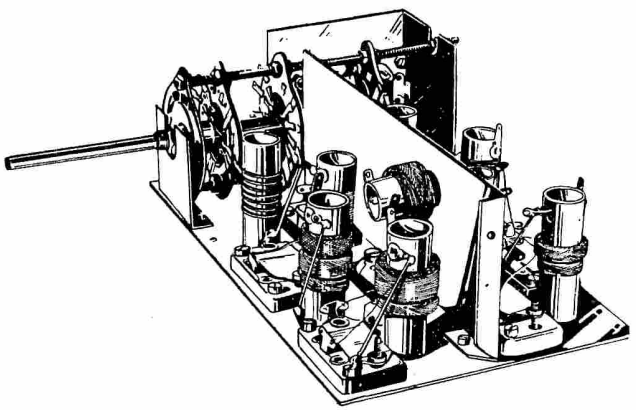

FIG. 7. — Bloc à 4 ou 5 gammes Férisol.

DELAYAGE

Puisque je rappelle des aventures, je dois, toujours sur le même sujet, en citer une autre : tout récemment, X... me promet un jeu de bobinages en me disant de m'adresser, pour le condensateur, à Y..., Y... m'enverrait bien le condensateur, mais me prie d'écrire à Z... pour obtenir le cadran démultiplicateur et son celluloïd spécial. Ce dernier peut me livrer ces accessoires, mais il s'excuse de ne pouvoir y joindre le cache en métal. Il me conseille de demander à U..., spécialiste en découpages chromés ou nickelés, de la cornière nickelée décorative. Je me suis empressé d'envoyer au diable mes 4 farceurs, car j'étais excédé de ce « délayage ».

Dans un récent éditorial, en effet, Lucien Chrétien ne disait-il pas que dans les récepteurs à réglage unique il était souhaitable que sur le cadran l'émetteur soit repéré non par un trait, mais par un point.

Mon expérience de vieux bricoleur me dit que cet idéal ne sera réalisable que lorsque bobinages, condensateurs, démultiplicateurs et celluloïds seront fabriqués ou tout au moins vendus par la même personne.

Et je ne voudrais avoir affaire, pour ma part, à l'avenir, qu'à ceux qui seront capables de me donner satisfaction en une seule fois sur ce point.

Pierre-Louis COURIER.

RYVA

BOBINAGES 125 ET 475 KILOCYCLES

deux séries incomparables par leur régularité et leur rendement

Bobinages à air dont la sélectivité égale celle des bobinages à fer - Suppression du souffle inhérent aux bobinages à fer - Stabilité absolue assurant une musicalité idéale.

SÉRIE 600 - Jeu à 2 gammes et ondes courtes séparées

SÉRIE 700 - Jeu à 3 gammes (sur le même tube) Trimmer et P.O. G.O. sur stéatite fixés sur bobinages - Trimmer O.C. unique fixé sur le condensateur variable ou de préférence complètement séparé.

AUTRES FABRICATIONS : Supports de lampes - Blindages de lampes - Selfs de filtrage et Paddings

RYVA, Constructeur, 22, ALLÉE FLANDRIN, 22
à **LIVRY-GARGAN** (S.-&-O.) Téléph. : LE RAINCY 14-44

Liste des Pièces Détachées

nécessaires à la construction du G VI T.O. décrit dans ce numéro

1	Châssis spécial	Net	22. »
1	Transformateur d'alimentation	»	56.70
2	Condensateurs électrolytiques 16 Mfd.	»	40. »
1	Condensateur variable 3×0, 45/1000 avec cadran à double démultiplication..	»	63. »
1	Jeu de bobinages (2 HF, 1 Osc. 2 OC, 2 MFSV) avec trimmers paddings et commande mécanique 2 SV		
6	Supports de lampes.....	»	7.50
1	Support 4 broches avec bouton HP..	»	3.50
2	Supports de douilles.....	»	3.50
1	Contacteur spécial 4 positions.....		
1	Potentiomètre 500.000 ohms interrupteur	»	18.90
1	Tone contrôle 50.000 ohms.....	»	15. »
1	Indicateur lumineux	»	25. »
1	Condensateur 50 Mfd 50 volts.....	»	12. »
1	Condensateur 2 Mfd 50 volts.....		3.75
10	Condensateurs 0,1 Mfd.....		36. »
1	Condensateur 30/1000 Mfd.....	»	1.80
2	Condensateurs fixes 10/1000 plats..	»	10.20
1	Condensateur fixe 6/1000 plat.....	»	3.35
6	Condensateurs fixes 500 cm, 150 cm, 100 cm, 250 cm, 2×50 cm.	»	12. »
15	Résistances 1/2 watt 250, 2×600, 4×5.000, 50.000, 250.000, 300.000 4×500.000 et 1 Méghom	»	27.75
2	Résistances 1 watt (450, 20.000 ohms.	»	5. »
2	Résistances 4 watts (12.500, 15.000) sur plaquette à cosses.....	»	10. »
1	Cordon secteur	»	5. »
10	m/ fil à connexions.....	»	2.50
8	m/ soupliso	»	6.40
1	m/ soupliso blindé.....	»	2.50
4	Cosses de grille.....	»	0.60
24	Vis et écrous.....	»	3. »
5	Boutons bakélite	»	8.75
7	Ampoules 6 volts 3.....	»	14. »
1	Jeu de lampes métal-glass Visseaux : 2 Lampes 6 K 7, 1 » 6 A 8, 1 » 6 Q 7, 1 » 6 F 6, 1 » 5 Y 3	»	191. »
1	Haut-parleur 1800 ohms 22 cm.	»	100. »
1	Ebénisterie luxe	»	150. »

PRIX DE GROS NETS

En vente : **Etablissements RADIO-AMATEURS**

46, Rue Saint-André-des-Arts - PARIS (6e)

Ce numéro a été adressé gratuitement à 15.000 professionnels de la Radio

LA PERFECTION

BIPLEX CONSTRUIT DES ONDEMÈTRES DEPUIS 1922...!!

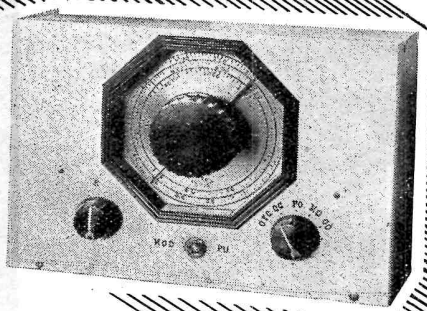

HÉTÉRODYNES TOUTES ONDES
A COUPLAGE ÉLECTRONIQUE

■

CAPACIMÈTRES POUR LA MESURE
DES TRÈS FAIBLES CAPACITÉS

■

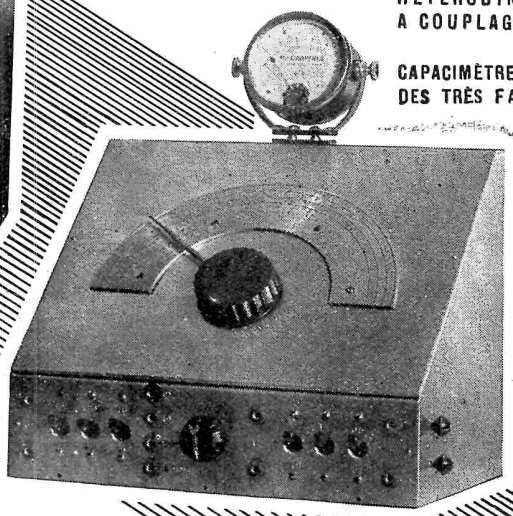

DES MILLIERS
D'HÉTÉRODYNES SONT EN SERVICE. EMPLOYEZ-LES, ILS SONT INDISPENSABLES, MÊME POUR UN SIMPLE DÉPANNAGE

BOUCHET & Cie
30 bis, Rue de Cauchy - PARIS
Téléphone : VAUGIRARD 45-93

DANS LE CONTROLE

CRAMONDE

C.DREYFUS

25 RUE SAULNIER. PARIS. 10e. TÉL: PRO. 80-43.52-26
LES MEILLEURES EXCLUSIVITÉS RADIO AMÉRICAINES

TUBES MÉTALLIQUES

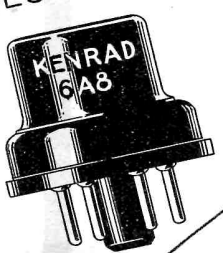

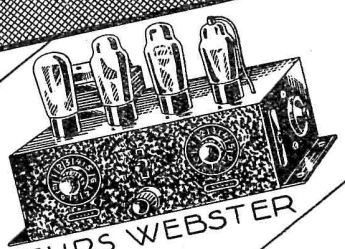

AMPLIFICATEURS WEBSTER

PICK-UP WEBSTER

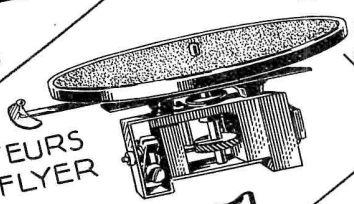

MOTEURS GREN FLYER

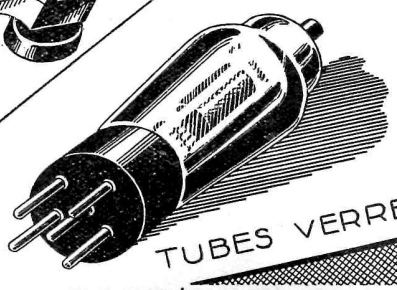

TUBES VERRE

FER A SOUDER ESICO

RÉGULATRICE AMPÉRITE - ALIMENTATION VOITURE - CONDENSATEURS ÉLECTROLYTIQUES - CONDENSATEURS PAPIER - RESISTANCES - SPEER CARBON - RADIO - SOUDURE KESTER - PICK-UP ET MICROPHONES AMPÉRITE - LES FAMEUX POSTES AMÉRICAINS HOWARD - 5 - 6 - 8 - 9 ET 19 LAMPES

VISSEAUX RADIO

Promoteur en France du Standard Américain, apporte à votre Saison 1936-1937 l'élément de base du SUCCÈS,

LA LAMPE MÉTALLIQUE

FABRICATION VISSEAUX
LYON · 88-92 QUAI PIERRE SCIZE . (6e)
PARIS. 103 RUE LAFAYETTE .

ARCHAT

TAVERNIER

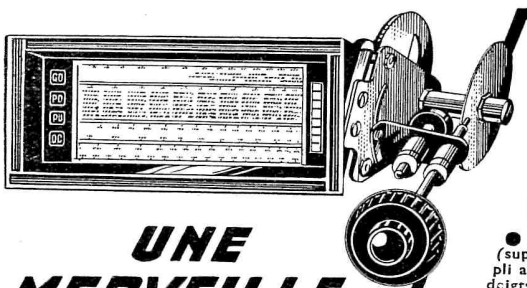

TAVERNIER Condensateurs TAVLINILI

CADRAN R. C.

A VISIBILITÉ HORIZONTALE ET A COMMANDE PAR MOUVEMENT CENTRIFUGE

● Double bouton dont une section à volant lourd (suprimant le mécanisme si délicat de la démultiplication); permet pour une légère impulsion des doigts l'accélération de la vitesse de l'aiguille; l'autre section assure la mise au point. ● Lecture horizontale O. C., P. O., G. O. ● Condensateur se plaçant à volonté à droite ou à gauche de la démultiplication et toujours perpendiculaire à l'axe de commande, ce qui réduit l'encombrement du bloc. ● Adaptation à volonté de l'ombrographe ou du réglage visuel par lampe au néon. ● Dimensions de la visibjlité 225×75

même modèles forme verticale

DEMANDEZ NOS NOTICES GÉNÉRALES

UNE MERVEILLE DE PRECISION

Ets TAVERNIER 71 ter & 73 Rue FRANÇOIS ARAGO-MONTREUIL s/ BOIS (SEINE) TEL. DIDEROT 22-92

Représentants : Paris, Seine, S.-et-O., S.-et-M. et Oise COLTEE-CHAUMONT, 173 Av. de Clichy, PARIS - Marcadet 92-00 et 92-01
— Province : BLÉTARD, 54 Rue de Rome, PARIS — Téléphone : Laborde 00-51

Ce numéro a été adressé gratuitement à 15.000 professionnels de la Radio

MARINE MARCHANDE
ÉCOLE CENTRALE DE T.S.F
ARMÉE
MARINE DE GUERRE
AVIATION
INDUSTRIE
ÉCOLE CENTRALE
DE T.S.F.
12, rue de la Lune, PARIS-2e
TOUTES LES PRÉPARATIONS
PROFESSIONELLES : Radiotélégraphistes des Ministères et grandes administrations, Ingénieurs, Sous-Ingénieurs radio, Chefs Monteurs, Opérateurs des stations de T. S. F. Coloniales, Radio Aéronautique civile.
MILITAIRE, GÉNIE : Chef de Poste et Élèves Officiers de Réserve. — AVIATION : Breveté Radio. — MARINE : Breveté Radio.
Durée des études : 6 à 10 mois. L'École s'occupe du placement et l'incorporation de ses élèves. Cours du jour et du soir par correspondance.
NOTICE GRATUITE SUR DEMANDE
ÉCOLE CENTRALE DE T.S.F

UN TOURNE-DISQUE

THORENS

LA MARQUE RÉPUTÉE

doit compléter votre poste.

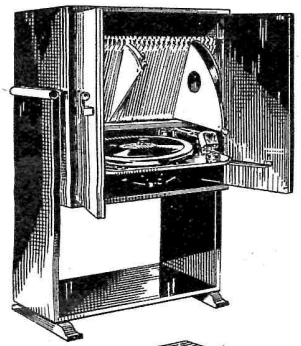

Ainsi, vous écoutez
à votre choix,
à votre heure,
vos disques préférés.

Le moteur est absolument silencieux. L'arrêt et le départ sont strictement automatiques. Les ébénisteries sont d'essences variées et se présentent sous forme de : coffrets, tables, meubles, avec ou sans classophone, contenant le fameux Pick-Up Thorens.

Utilisez toujours les aiguilles Thorens.

Vente en gros, catalogue et renseignements :
Etablissements H. DIEDRICHS
13, Rue Bleue, PARIS (9e)
Téléph. : Provence 19-28 et 19-29

Foire de Paris - Hall de la Musique.
Stand 4.015

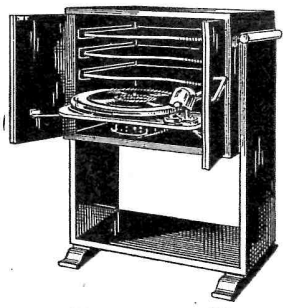

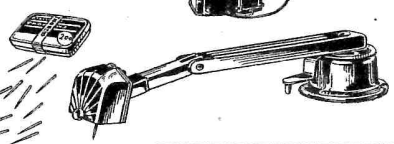

O.-J. GERIN

ELECTRODYNAMIQUES

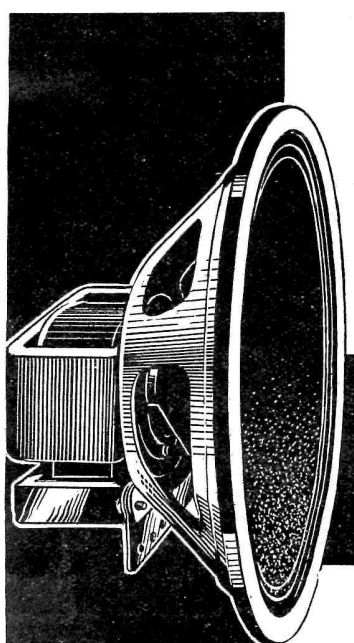

RYVA

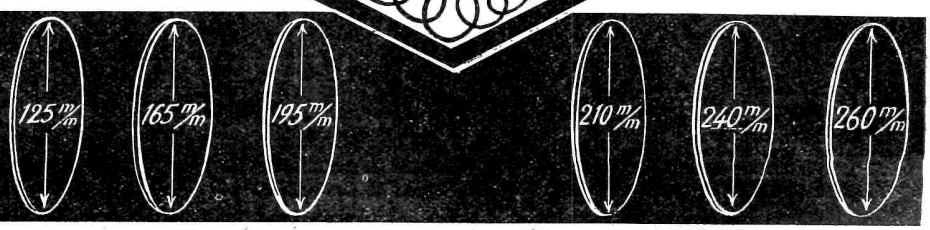

TRAIN ARRIÈRE ASSURANT EFFECTIVEMENT L'INDÉCENTRABILITÉ
"HAUTE FIDÉLITÉ"

RYVA, Constructeur, 22, Allée Flandrin, 22
LIVRY-GARGAN (S-&-O) Tél. : LE RAINCY 14-44

Ce numéro a été adressé gratuitement à 15.000 professionnels de la Radio

LECLANCHÉ

DANS VOTRE POSTE
exigez des
CONDENSATEURS
LECLANCHÉ

Condensateurs au papier
Blocs combinés de tous modèles
Electrolytiques secs ou à liquide
Blocs combinés électrolytiques
Condensateurs au mica

31, Rue Madame-de-Sanzillon, CLICHY

OSCILLATEUR TYPE 111

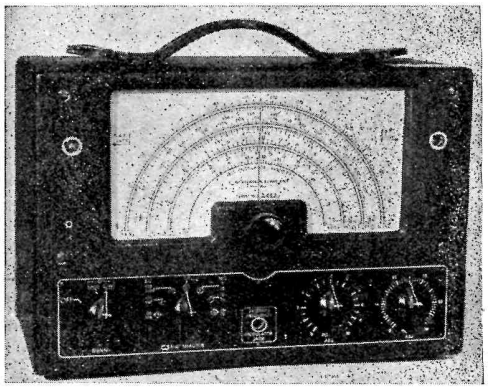

TOUTES ONDES DE PRÉCISION
POUR LABORATOIRES ET ATELIERS
MODÈLES 11 et 111 (4 m. à 3.000 m.)

■

ETS RADIOPHON
46, Rue Lafayette
PARIS (9e) Tél. PRO. 52-04

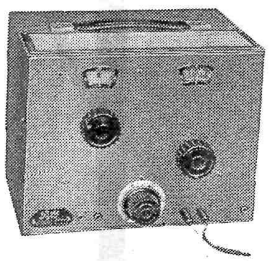

L'OSCILLATEUR
HÉTÉRODYNE - TOUTES ONDES

Pathé

EST LE PLUS MODERNE ET LE PLUS COMPLET - Prix net : **850** Frs
Tous renseignements sur demande à : **PATHÉ, 79, avenue de la Grande-Armée, PARIS-16e**

LA PLUS GRANDE EXPOSITION DE T. S. F.
SERA A LA
FOIRE DE PARIS
du 16 Mai au 2 Juin 1936

En demandant un tarif, une notice, un catalogue faites-le de la part de la "T.S.F. pour Tous" c'est la meilleure des références

Ce numéro a été adressé gratuitement à 15.000 professionnels de la Radio

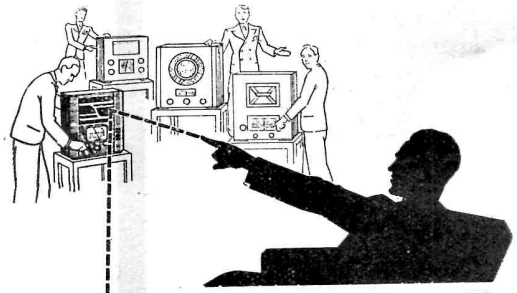

AU PIED DU MUR

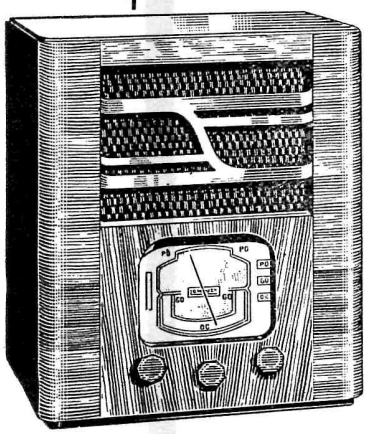

"C'est au pied du mur qu'on voit le maçon"

C'est à l'essai comparatif simultané que l'on reconnaît le meilleur poste de T.S.F. - Ici, plus d'affirmations dithyrambiques, l'audition seule compte. Celle-ci ne trompe personne. Elle vous permet de juger sans erreur possible.

Demandez à l'un de nos 670 agents, une démonstration comparative simultanée à domicile avec les postes de n'importe quelle marque.

CATALOGUE FRANCO

Récepteur G 405 - Superhétérodyne 5 lampes - Toutes ondes - Antifading - Réglage visuel - Par ses qualités et son prix peut être considéré comme le roi de sa catégorie.

Prix . . . . . Frs : **1.250**

Autres modèles à 6, 7 et 13 lampes

SALON DE LA T. S. F. du 20 Mai au 2 Juin
Hall Citroën - Métro Rome - Stand N° 139

EMOUZY.

LA MARQUE FRANCAISE DE QUALITÉ LA SEULE SPÉCIALISÉE DEPUIS 21 ANS UNIQUEMENT EN T.S.F.

63, R. de Charenton, PARIS (Bastille)

Publ. GIORGI

45, Avenue Pasteur à MONTREUIL-SOUS-BOIS (Seine)
Agent à Paris : COLTÉE-CHAUMONT, 173, Avenue de Clichy

TRANSFORMATEURS DE QUALITÉ

BASSE FRÉQUENCE - HAUTE FIDÉLITÉ
ALIMENTION
EMISSION ET RÉCEPTION
SELFS DE FILTRES

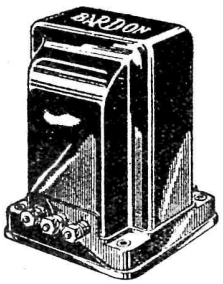

TRANSFORMATEURS INDUSTRIELS

Etablissements BARDON

MAISON FONDÉE EN 1885

41, Boulevard Jean-Jaurès - CLICHY

TÉL. : MARCADET 63-10 (Seine)

En demandant un tarif, une notice, un catalogue faites-le de la part de la "T.S.F. pour Tous", c'est la meilleure des références

Le Triomphe

de BRAUN est dû autant à la Direction éclairée qu'à la qualité des créations constamment renouvelées, perfectionnées, améliorées.

●

Veuillez vous renseigner sur les dernières nouveautés.

●

ÉTABLISSEMENTS MAX BRAUN

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE, CAPITAL 80.000 FRANCS

Bureaux et Ateliers :

31, Rue de Tlemcen, 31 - Paris-20e

Tél. : Ménil. 47-76

BRAUN

ADAC

Les BOBINAGES à NOYAU MAGNÉTIQUE

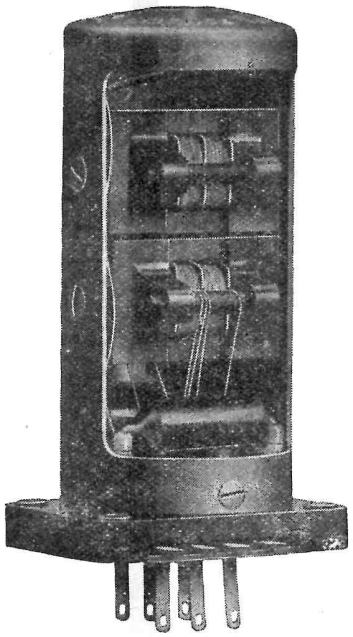

LES MEILLEURS :

Les Bobinages **FERROCART,** qui ne comportent pas un simple noyau d'un aggloméré quelconque, mais un circuit magnétique fermé, d'une stabilité absolue. Ce circuit magnétique est réglable, ce qui permet d'obtenir une valeur de self d'une précision rigoureuse.

Aux récents Salons de Londres et de Berlin, la presque totalité des récepteurs étaient équipés avec les bobinages **FERROCART**. N'est-ce pas la preuve formelle de leur supériote ?

Toutes les réalisations FERROCART : Présélecteur, Accord, Transfo H.F., Oscillatrice, Transfo M.F., sont impeccables.

Filtre-Secteur " SECTOCLEAN "

LE **SECTOCLEAN** est un filtre qui, employant des selfs montés sur un circuit en **FERROCART,** permet la suppression totale des parasites transmis par le secteur. (Résultat contrôlé par le Laboratoire National de Radio-Électricité).

ILS SONT FABRIQUÉS EN FRANCE PAR LES

ETABLISSEMENTS PLAZOLLES

8 et 10, Rue Diderot, BAGNOLET (Seine) - Tél. AVRON 11-35

Notice et Renseignements sur demande

AGENTS GÉNÉRAUX : DETHIRE & OUVRY, 10, Avenue des Vignes

Téléph. : VAL D'OR 02.05 — LES COTEAUX DE SAINT-CLOUD (S.-et-O.)

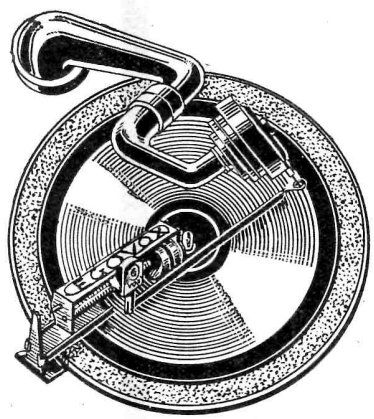

ENFIN..! pour 48 Frs...

EGOVOX

L'ENREGISTREUR DU SON

LES DISQUES ENREGISTRÉS DURENT 300 AUDITIONS.

DEMANDEZ LA DOCUMENTATION

voici un appareil qui vous permet d'enregistrer au moyen de **VOTRE PHONO,** ou du pick-up de votre **récepteur** LES EMISSIONS QUE VOUS TRANSMETTRONT VOS POSTES FAVORIS DE FIXER SUR UN DISQUE LES AIRS QUI VOUS ONT PLU !

Société REMO-EGOVOX, 58 bis, Rue François-Ier PARIS

Téléphone : ÉLYSÉES 25-75

SERVICE MILITAIRE DANS LA T.S.F

DANS LE GÉNIE, L'AVIATION OU SECTIONS RADIO DES DIVERS RÉGIMENTS

SOCIÉTÉ DE RADIOTÉLÉGRAPHIE ET PRÉPARATION MILITAIRE

Agréée par le gouvernement). **12, Rue de la Lune, PARIS-2e**

En demandant un tarif, une notice, un catalogue faites-le de la part de la "T S.F. pour Tous", c'est la meilleure des références

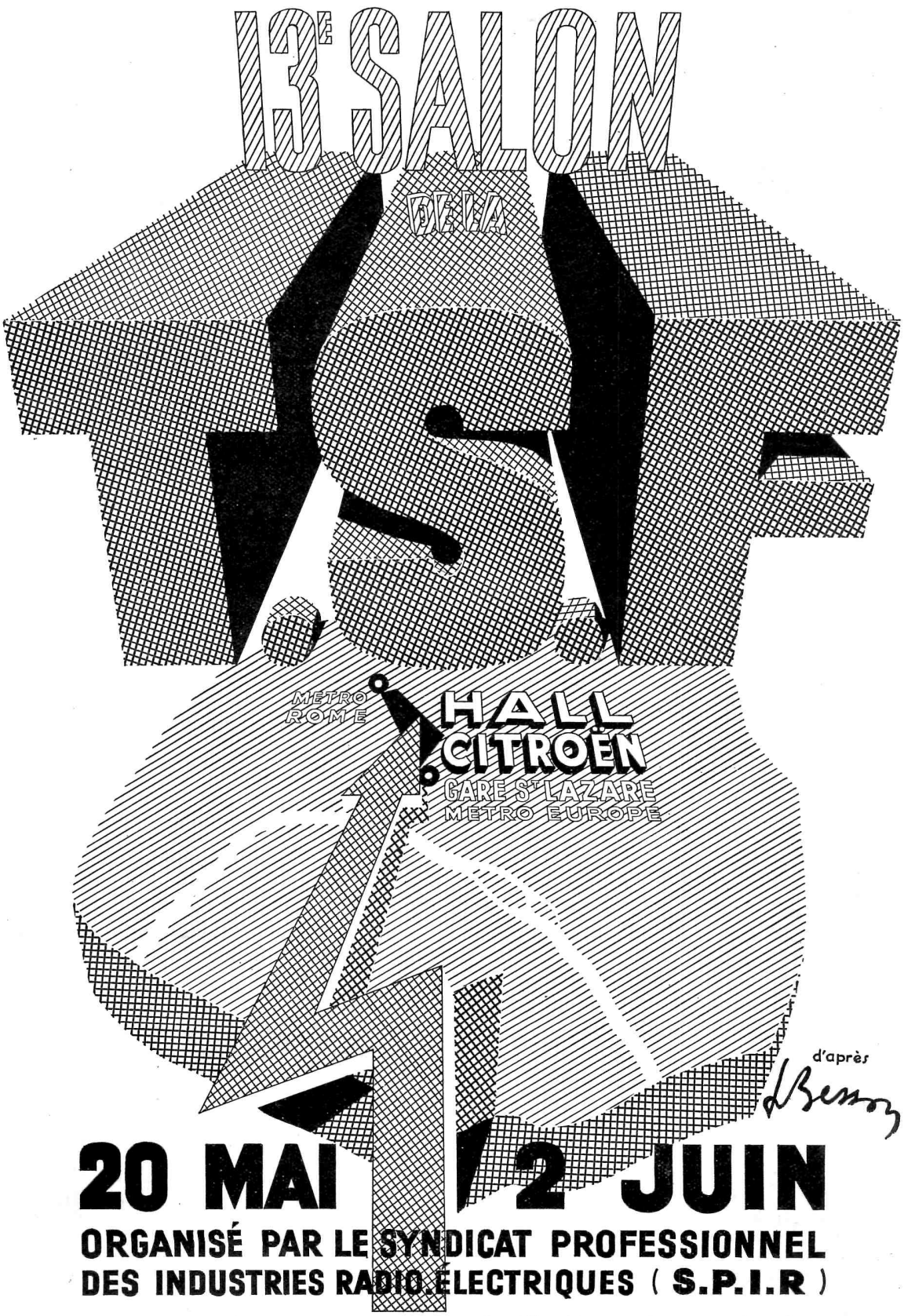

20 MAI — 2 JUIN

ORGANISÉ PAR LE SYNDICAT PROFESSIONNEL DES INDUSTRIES RADIO-ÉLECTRIQUES (S.P.I.R)

Ce numéro a été adressé gratuitement à 15.000 professionnels de la Radio

LES STROBODYNES C·A·R·A·C

BREVETS LUCIEN CHRETIEN

SONT L'EXPRESSION MÊME DE LA PLUS HAUTE FIDÉLITÉ

SUPER-STROBO.876

8 Lampes, toutes ondes de 16 à 2000 mètres. Anti-fading différé et amplifié. Sélectivité variable Sensibilité variable. Bobinages à circuits magnétiques. Contrôle visuel. Changeur de tonalité. Dynamique de 24‰. Courant alternatif. Grande lecture des stations. Prise pick-up. Recepteur de très haute fidélité.

PRIX: 2500 frcs

Catalogue T franco

STROBO.566

5 Lampes. Bobinages fer divisé. Anti-fading. 4 gammes d'ondes de 16 à 2000 mètres. Haut Parleur dynamique. Grande lecture du cadran. Courant alternatif. Prise pick-up

PRIX: 1495 frcs

STROBO.446

4 Lampes: Octodes Penthodes Prise pick-up. Cadran lumineux gradué en noms des stations et longueurs d'ondes. Dynamique Courant Alternatif. PO-GO. PRIX: 995 fs

C·A·R·A·C 40, RUE LA FONTAINE PARIS. 16e. tél: AUTEUIL 82-60

AUDIOLA

5 et 7, Rue Ordener - PARIS - Botzaris 83-14

Présente aux Constructeurs français tout ce que

L'INDUSTRIE ÉLECTRONIQUE AMÉRICAINE

fabrique de meilleur :

Amplis de 6 à 100 watts AUDIOMASTER
Bobinages nouveaux AUTOMATIC WINDING
Changeurs de disques PACKARD
Commandes à distance DEJUR
Commutateurs SORENG MANEGOLD OAK
Condensateurs électrolytiques AUDIOLA
Condensateurs variables DEJUR & GENERAL INDUSTRIES
Condensateurs sous bakélite et ajustables MICAMOLD
Fers à souder STANDARD
Groupes électrogènes AUDIOLUX
Haut-Parleurs SONOCHORDE AUDIOREX UTAH
Instruments de mesure TRIPLETT READRITE, etc...
Inverters AUDIOLA
Lampes métal-glass TRIAD
Meubles et ébénisteries américains
Pick-up AUDIOTONE
Résistances et Potentiomètres WIRT
Soudure NATIONAL READ
Transformateurs de toutes sortes AUDIOTRAN
Vibreurs UTAH

Le Catalogue Général 1936 paraîtra fin Mai

FOIRE DE PARIS - Terrasse B - Hall 42 . Stand 4.259

P. L. M.

VERS LE SOLEIL,... A MOITIÉ PRIX

Des fêtes qui plaisent et qui recommencent, une lumière du jour aux nuances gaies et franches, un air léger aux parfums de fleurs... des trains à moitié prix, voilà des choses qui parlent à votre imagination et vous invitent au voyage vers la Côte d'Azur.

Des trains spéciaux de 1re, 2e et 3e classes quitteront la capitale à 14 heures les 4 et 18 mars, 1er, 6 et 22 avril. capitale à 14 heures les 4 et 18 mars, 1er,6 et 22 avril.

Pour l'accès dans ces trains, il est délivré, au départ de Paris, des billets d'aller et retour à demi-tarif de 40 jours, pour les gares de Saint-Cyr-la-Cadière à Menton inclus, ainsi que pour celles d'Hyères, des Salins d'Hyères et de Grasse. Vous aurez la facilité de revenir par un train quelconque dès le 7e jour. Des arrêts, au retour, pourront avoir lieu à volonté, sans bulletin d'arrêt. En outre, vous aurez la faculté de vous rendre en autocar de la gare destinataire de votre billet à la gare d'arrêt que vous aurez choisie, à la condition d'utiliser le service d'autocars P.-L.-M. Nice-Marseille. A cet effet, vous devrez vous munir d'un billet d'autocar.

Les trains spéciaux ne comporteront pas de wagon-restaurant, mais vous pourrez vous procurer des paniers-repas en gares de Paris et Dijon.

Le nombre des places est strictement limité. La vente des billets a lieu uniquement à la gare de Paris-P.-L.-M., 20, boulevard Diderot ; elle commence 10 jours avant la date de départ de chaque train. Il n'est pas délivré de billets par correspondance. L'attention des voyageurs est spécialement attirée sur l'intérêt qu'ils ont à se procurer les billets dès les premiers jours de vente, afin de ne pas en manquer.

En demandant un tarif, une notice, un catalogue faites-le de la part de la "T.S.F. pour Tous", c'est la meilleure des références

Qualité toujours meilleure, prix mieux étudiés

c'est ce que vous assure G. J. SOULAM

avec son nouveau matériel

VICCO

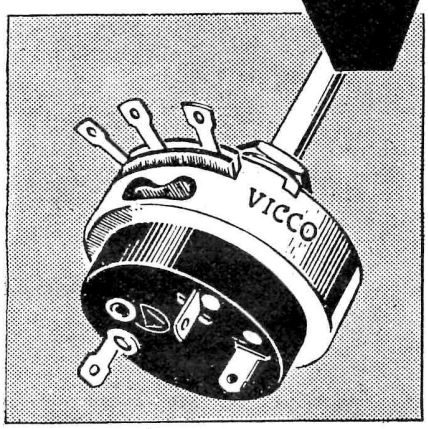

POTENTIOMÈTRES
avec ou sans interrupteurs : courbes logarithmiques et linéaires.
POTENTIOMÈTRES ANTI - RONFLEUR

CONDENSATEURS tubulaires et au mica

RÉSISTANCES au carbone et bobinées

TOUS MODÈLES SPÉCIAUX
DOCUMENTATION FRANCO

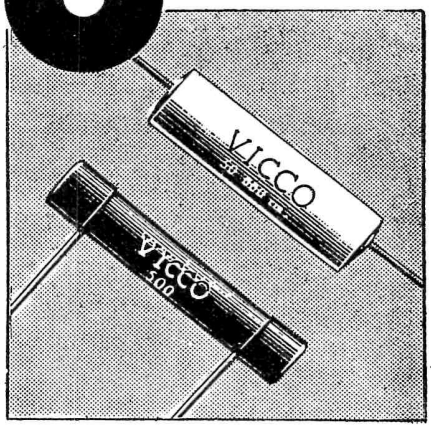

RADIO-VICCO G. J. SOULAM - **40, r. Denfert-Rochereau - PARIS**
ODEON 41-78

13e SALON DE LA T. S. F. - (MUSÉE CITROEN) - STAND 8

Voir les choses
DU BON CÔTÉ

CELA EST BIEN FACILE AVEC LE

BERCEAU DE MONTAGE DYNA

UNE NOUVEAUTÉ QUI VOUS FERA GAGNER UN TEMPS PRÉCIEUX

FACILITE
GRANDEMENT
MONTAGES
DÉPANNAGES
EXPOSITION
EN VITRINE
DE TOUS
CHASSIS

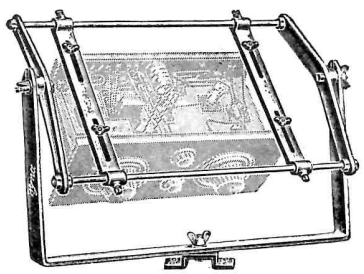

Son prix vous surprendra... renseignez-vous!

Dyna
34 & 36, AV. GAMBETTA
PARIS - TÉL. ROQ. 03-02

SLOG

Pour la 1ère fois au Salon de la T. S. F.
...

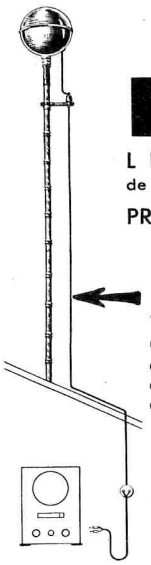

DIÉLA

LE SPÉCIALISTE
de la lutte contre les parasites T. S. F.
PRÉSENTE SES FABRICATIONS

● *L'ANTENNE COMPLÈTE ANTIPARASITES*
ATTILA *"le fléau des parasites"*

Composée de la fameuse **DIÉLASPHÈRE,** d'un transformateur spécial, d'un nouveau câble de descente blindé, d'une boîte de raccordement, etc...

● ANTENNES ANTIPARASITES pour ondes très courtes et télévision.

● FILTRES pour toutes applications, supprimant les parasites, efficacité absolue.

● Pour le constructeur, nouveautés nombreuses en fils et câbles.

DIÉLA
116, Avenue Daumesnil - PARIS XII
Tél. : DIDerot 90-50 et 51 - STAND N° 137

R.L.D. *"Tous les fils pour la sans-fil"*

Ce numéro a été adressé gratuitement à 15.000 professionnels de la Radio

DES PHONOS DE MARQUE POUR **495** Frs !

LES PHONOS "PAILLARD"

ÉLECTRO-MÉCANIQUES SONT MAINTENANT

A LA PORTÉE DE TOUS !

- CHASSIS monobloc métal avec pavillon à grand développement.
- DISPOSITIF de mise en marche et arrêt entièrement automatique. DIAPHRAGME Maestrophonic Nº 13. BRAS de couvercle AUTOMATIQUE.
- POCHETTE pour disques.
- PRÉSENTATION TRÈS SOIGNÉE, ACCESSOIRES NICKELÉS.
- Moteur électro-mécanique, moteur électrique type 4004 pour tous courants alternatifs de 100 à 250 v. (avec diviseur de tension sous le plateau).

REVENDEURS, RÉCLAMEZ LA DOCUMENTATION SPECIALE VOUS CONCERNANT AUX ÉTABLISSEMENTS :

G. BERODY AGENT EXCLUSIF
5, passage TURQUETIL - PARIS (20)
Tél. : ROQUETTE 56-68

SSM RADIO

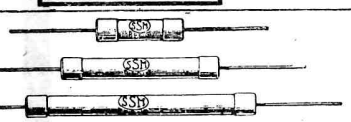

Résistances au carbone pur

Condensateurs tubulaires au mica

Condensateurs plats au mica

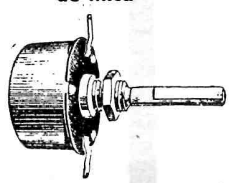

Contrôleur de Tonalité

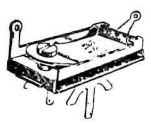

Condensateurs ajustables au mica

ANDRÉ SERF

Constructeur Radio-Electricien

BUREAUX, ATELIERS, LABORATOIRES :

127, Faubourg du Temple — PARIS (Xe)

Métro : BELLEVILLE **Téléphone : NORD 10-17**

R. C. Seine 179-844

LES RÉSISTANCES
S. P.

agglomérées au carbone

SONT LES SEULES QUI RÉSISTENT

ÉTABLISSEMENTS S. P.

36, RUE EUGÈNE-CARRIÈRE

PARIS

TÉLÉPHONE : MARCADET 30-25

En demandant un tarif, une notice, un catalogue faites-le de la part de la "T.S.F. pour Tous" c'est la meilleure des références

V. ALTER

LA PLUS GRANDE MARQUE FRANÇAISE DE PIÈCES DÉTACHÉES

CONDENSATEURS ÉLECTROCHIMIQUES

ANTIPARASITES — AJUSTABLES

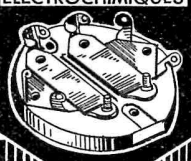

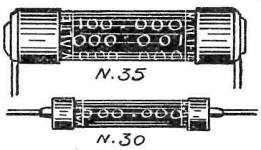

RÉSISTANCES NON BOBINÉES
n° 30 (1/2 w) n° 35 (1 w)
n° 40 (2 w) n° 50 (4 w)

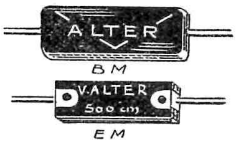

CONDENSATEURS
BM PLATS AU MICA
enrobés de matière moulée
EM TUBULAIRES
ou Plats au Mica, à Fils

PERSONNEL & CAPITAUX 100% FRANÇAIS

QUALITÉ & PRÉSENTATION IRRÉPROCHABLES

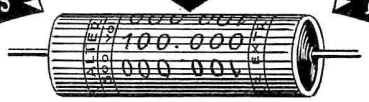

CONDENSATEURS E. P.
Tubulaires au Papier à Fils 1500 v.

RÉSISTANCES à forf débit, verticales ou horizontales pour postes tous courants
Type S 52 et S 60 à prises

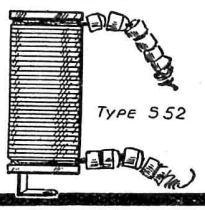

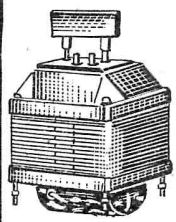

TOUS TRANSFORMATEURS
d'alimentation
SELFS pour Pygmys ou autres
TRANSFOS B.F.
Tôles courantes ou spéciales

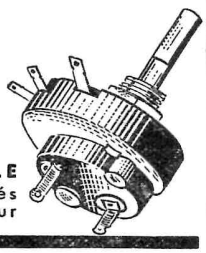

VOLUME-CONTROLE
bobinés ou non bobinés
avec ou sans interrupteur

tél. DEFENSE: 20-90,91,92 — Ets M.C.B. & VERITABLE ALTER — 17 à 27, Rue Pierre-Lhomme - COURBEVOIE — tél. CLÉBALTER-COURBEVOIE

ATELIER MOIRET — Pub. JULIEN

---

80 BOBINEUSES SPÉCIALISTES...

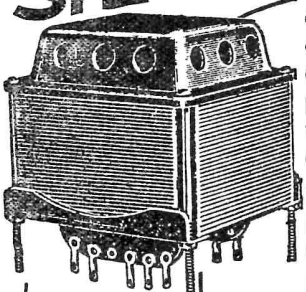

assurent la production en TRANSFOS RADIO du plus important producteur de petits transformateurs en Europe.

La régularité de leur travail est telle que les retours n'excèdent pas 1 pour 1000.

Une telle fabrication est affaire de véritable **spécialiste.**

Consultez le premier:

FERRIX

98, Avenue Saint-Lambert — NICE
2, Rue Villaret de Joyeuse — PARIS

Pub. R.-L. Dupuy

BOBINAGES A.C.R.

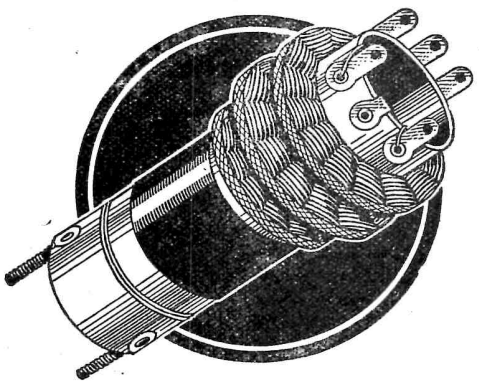

LA MEILLEURE QUALITÉ AUX MEILLEURS PRIX

SUPER-RÉSONNANCE
SUPER-HÉTÉRODYNE - TOUTES ONDES
JEUX ALIGNÉS
BOBINAGES M. F. A NOYAUX DE FER

TOUS MODÈLES SPÉCIAUX SUR DEMANDE

Ets A. C. R., 60, Rue des Orteaux
PARIS (XX°) Téléphone : Roquette 83-62

TOUT LE MATERIEL RADIO AMERICAIN

DE GRANDE CLASSE

LAMPE CHAMPION
LICENCE RCA

LAMPES **CHAMPION** (LIC. R.C.A.)
EN VERRE ET EN MÉTAL
PICK-UPS ET AMPLIFICATEURS
WEBSTER
CONDENSATEURS CORNELL DUBILIER
POTENTIOMÈTRES - LES FAMEUX
DYNAMIQUES **JENSEN.**

NOUVEAUTÉ, L'ENSEMBLE **JENSEN**
HAUTE FIDÉLITÉ
COMPOSÉ D'UN **BOOMER** POUR LES
NOTES GRAVES ET DEUX **TWEETERS**
POUR LES NOTES AIGUES

MATÉRIEL COMPLET DEBOR
POUR L'ÉQUIPEMENT SONORE
DES SALLES DE CINEMA, AVEC
LE NOUVEL AMPLIFICATEUR
WEBSTER D.C. 76 DUO-CHANNEL

TOUS POSTES AMÉRICAINS
DE GRANDES MARQUES

CONSTRUCTEURS, RÉCLAMEZ LA
DOCUMENTATION AMÉRICAINE
COMPLÈTE AUX ÉTABLISSEMENTS

ENSEMBLE
JENSEN

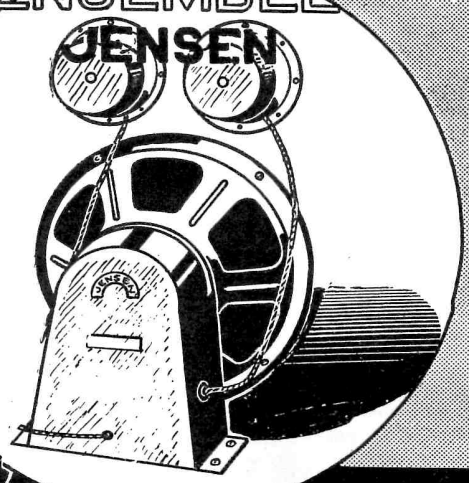

DEBOR

39, av^e du ROULE
NEUILLY-PARIS
Tél. MAI. 90-00

Chamonde

Le Gérant : Étienne CHIRON

Imp. ARAC, 259 Faub St-Martin, Paris

LA NOUVELLE BRIGADE A REÇU UN BEL UNIFORME ROUGE

un bel uniforme rouge qui la désignera particulièrement à l'attention des sans-filistes avertis. ★ En effet, toutes les améliorations apportées à la Technique Transcontinentale se retrouvent dans les nouvelles Mullard Série Rouge Elles présentent un ensemble de caractéristiques techniques qui en feront les favorites du constructeur en même temps que du consommateur. ★ Demandez la documentation spéciale concernant les nouveaux tubes

★ *SÉRIE ROUGE*

Mullard

THE - MASTER - VALVE

7, RUE PAUL-BODIN — PARIS (17e)

TECHNIQUE TRANSCONTINENTALE POUR LA RADIO EUROPÉENNE

E.M.

Ce numéro a été adressé gratuitement à 15.000 professionnels de la Radio

SATOR

POTENTIOMÈTRES

CONDENSATEURS

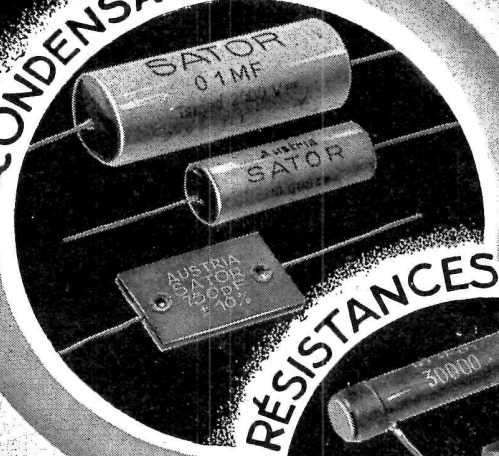

RÉSISTANCES

MICROPOTENTIOMÈTRE

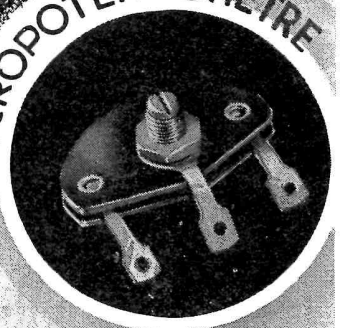

TUNGSRAM - FRANCE
CHANGE D'ADRESSE ET S'AGRANDIT

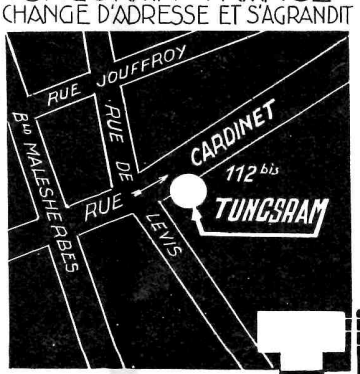

LES SPÉCIALITÉS
"SATOR"
SONT
DÉSORMAIS INCLUSES DANS
L'ORGANISATION

TUNGSRAM

XIII° SALON
DE LA T. S. F.
STAND 60

NOUVELLE ADRESSE - 112 bis RUE CARDINET - PARIS - 17me

En demandant un tarif, une notice, un catalogue faites-le de la part de la "T.S.F. pour Tous", c'est la meilleure des références

NE PASSEZ PAS UN MARCHÉ DE LAMPES

sans consulter...

FOTOS

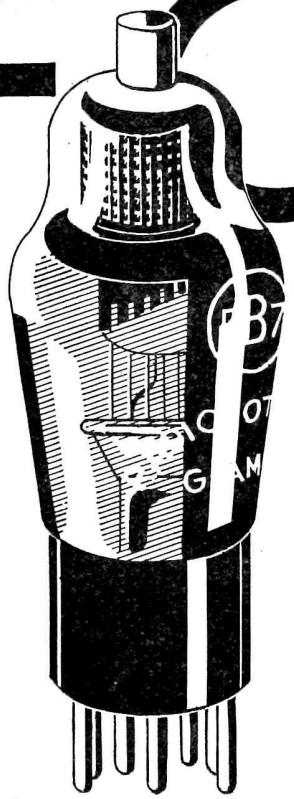

et sans essayer

SA NOUVELLE

SÉRIE BLEUE

SOCIÉTÉ DES LAMPES FOTOS

(Société Anonyme au Capital de 16.000.000 de francs)

SIÈGE SOCIAL
ET SERVICES COMMERCIAUX
41, rue Cantagrel - PARIS (XIII[e])
Téléphone : GOBELINS 82-15 - 16-17

USINES A LYON
AGENCES A PARIS - LILLE - ROUEN
NANTES - BORDEAUX - TOULOUSE - LYON
NANCY - CLERMONT - GRENOBLE
MARSEILLE - ALGER - TUNIS

FABRICATION FRANÇAISE - TECHNIQUE AMÉRICAINE

BON
A DÉCOUPER
ET A
RETOURNER
A LA S[té] FOTOS

Messieurs : Veuillez me faire parvenir le catalogue de votre fabrication et en particulier les notices " Série Bleue ".

Nom .....

Adresse .....

Ce numéro a été adressé gratuitement à 15.000 professionnels de la Radio

PLUS QUE JAMAIS

tellement supérieur et si différent...

Princeps

Sans Spider

LICENCE HUGUENARD

expose
à la

XXVIII[e] FOIRE DE PARIS

16 Mai - 2 Juin 1936

section radio - terrasse B - hall 41

STAND 4109

la gamme exclusive
de ses haut-parleurs
et projecteurs "cinéma"
ainsi qu'un appareil

réellement nouveau

SENSATIONNEL